REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME ONZIÈME

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1851

LES

COTES DE LA MANCHE.

GRANVILLE. — COUTANCES. — LA HAGUE.
— CHAUSEY. — LE MONT-SAINT-MICHEL. — LES MARAIS ET LES GRÈVES.

..... Sterilisque diù palus aptaque remis
Vicinas urbes alit et grave sentit aratrum.
HOR. A. P.

J'essaie aujourd'hui de décrire cette sirte de la Manche qui s'enfonce entre le cap de La Hague et les Héaux de Bréhat, les deux pointes de la Normandie et de la Bretagne les plus avancées vers le nord. Plus tumultueuse et plus hérissée de dangers que les sirtes de l'Afrique, ses rivages sont, par la richesse de leur sol et les mœurs de leurs habitans, aussi hospitaliers que ceux de la Sidre et de Cabès le sont peu. Dans aucune région habitée du globe, les phénomènes des marées ne déploient plus de puissance que dans celle-ci; nulle part les flots soulevés de l'Océan ne heurtent de plus redoutables écueils, ne soumettent à de plus rudes épreuves la fermeté d'ame du marin. La difficulté de donner une idée précise des phénomènes qui se manifestent au sein de cette mer, des forces générales qui s'y dévoilent par des effets partiels, ne s'efface pas, mais s'atténue un peu devant un examen attentif de la configuration de ses côtes, et cette région est de celles dont l'ensemble se comprend mieux après qu'on en a pénétré les détails. Nous commencerons donc par en côtoyer les rivages, et nous réglerons notre course sur la division naturelle qui résulte de la différence des gisemens. Nous visiterons ainsi d'abord, du cap de La Hague au fond de la baie du Mont-

Saint-Michel, la côte de Normandie, puis l'atterrage de Saint-Malo, et enfin la baie de Saint-Brieuc, comprise entre le cap Fréhel et les Héaux de Bréhat.

Du cap de La Hague au Mont-Saint-Michel, la côte court presque en ligne droite, sur une longueur de 126 kilomètres, du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Elle est bordée par un chenal semé de dangers, dont l'île d'Aurigny, les Écrehoux, Jersey, l'archipel rocheux de Chausey, marquent la limite occidentale. Dans ce chenal, les marées marchent parallèlement à la côte du sud au nord par le flot, du nord au sud par le jusant; les courans y sont, à certaines heures, d'une étonnante rapidité, et quand les vents, très capricieux dans ces parages, soufflent en sens inverse, la mer devient affreuse, et les lames, hautes et courtes, impriment aux navires des saccades d'une violence inouie. Les vents d'est à leur tour, tombant par rafales du haut de terres élevées, entretiennent le long de la côte une agitation redoutable et poussent les navires sur les écueils dont le chenal est bordé. Au sud, on est affalé sur les longues grèves de la baie du Mont-Saint-Michel. Tous les périls dont la mer, la terre et les vents peuvent environner le navigateur sont ici réunis.

La France ne possède pas de territoire plus riche et plus riant que celui que baigne cette mer dangereuse. Constamment incité par la tiède humidité des vents d'ouest, il est doué d'une force de production qui se manifeste aussi bien par la puissance des races qui s'y nourrissent que par le luxe de la végétation. Tout ce qui vit sur le sol de la Normandie lui emprunte un caractère de vigueur, et Homère aurait parlé de cette côte comme de l'Argolide et de l'Achaïe: elle est aussi la terre des chevaux et des belles (1).

Cette région fait depuis long-temps en Angleterre des exportations de denrées qui s'accroissent de jour en jour, grace aux réformes économiques de sir Robert Peel. S'il est permis de s'étonner de la haute témérité avec laquelle les bases de la subsistance d'une grande nation ont été déplacées, il ne l'est pas d'oublier que sir Robert Peel n'accomplissait cette révolution qu'après avoir mis ses adversaires en demeure de pourvoir par d'autres moyens aux besoins impérieux de populations ouvrières, auxquelles la fortune et peut-être le malheur du royaume-uni ont fait prendre un développement disproportionné avec ses ressources agricoles. Sir Robert Peel avouait d'ailleurs avec une sorte d'orgueil qu'il prétendait doter son pays, par la subsistance à bon marché, de la seule arme qui lui manquât pour faire la conquête du monde commer-

(1) . . . . . . Τοι δε νεεσθων
Αργος ες ιπποϐοτον και Αχαιδα καλλιγυναικα.
Ιλ. Γ.

çant. L'Angleterre n'est maîtresse de s'arrêter ni de se modérer dans la rapidité dévorante de sa marche industrielle. La libre importation des substances alimentaires, entrée comme le coin de la nécessité dans son régime économique, est donc désormais irrévocable, et l'agriculture, la marine de la Normandie peuvent établir sur cette donnée les calculs de leur avenir. L'élargissement indéfini de débouchés auparavant restreints appelle ces deux industries nourricières à des combinaisons nouvelles.

Cette partie de la côte de Normandie possède, dans une substance que la mer offre en quantités indéfinies à l'amélioration des terres, un élément d'accroissement continu des produits de la culture et du tonnage de la navigation. La tangue est un sable d'une espèce particulière que les marées jettent et reprennent au rivage par millions de mètres cubes depuis le cap Carteret jusqu'à l'extrémité du pourtour de la baie du Mont-Saint-Michel; elle a l'aspect de la cendre de bois, et sa pesanteur spécifique, quand elle est sèche, est d'environ 1,25; elle éprouve une sorte de dilatation en se dépouillant de son humidité. La composition n'en est la même ni dans tous les lieux, ni aux mêmes lieux dans tous les temps. D'après des analyses faites à Saint-Lô, elle contiendrait sur 1,000 parties :

		Carbonate de chaux.	Phosphate de chaux.
Au havre de Lessay		530	»
Au havre de Regnéville		440	»
Baie du Mont-Saint-Michel	à Roche-Thorin	320	14 8
	à Pontaubost aval	290	13 2
	— amont	380	17 8
	à Pont-Gilbert	410	18 6
	à Tombelaine	390	»
	au Mont-Saint-Michel	470	»
	— 7 kilom. aval.	260	11
	au havre de Moidrey	300	13 9
Aux Pêcheries du Vivier		230	10 6

Une analyse récemment faite à l'école des mines de Paris, sur un échantillon pris au havre de Moidrey, lieu de la principale extraction, a donné la composition suivante :

Sable micacé	480	1,000
Carbonate de chaux	440	
Peroxyde de fer	30	
Acide phosphorique	20	
Magnésie	10	
Soude	7	
Eau	12	
Perte	1	

Ces analyses confirment ce que l'observation au microscope et même à l'œil nu a dès long-temps enseigné sur la formation de la tangue. Les

élémens en sont fournis par les schistes et les granits qui constituent la côte de Bretagne et se prolongent sous la mer, et par les bancs d'huîtres gisant au sein des eaux de la Manche, dont cette abondance de débris révèle l'immensité; ces matières, incessamment entraînées dans les violentes oscillations des marées, se broient et se réduisent promptement en poussière. La composition et la ténuité de la tangue expliquent la nature de l'action qu'elle exerce sur la végétation: elle ameublit et réchauffe le sol. Toute la région qui est à portée des dépôts de tangue est granitique, argileuse ou schisteuse, et le calcaire est l'amendement le plus efficace qui puisse y être introduit.

Il existe une grande variété de modes d'emploi de la tangue: il suffira de dire ici que, suivant la nature du sol et la dépense des transports, l'hectare en reçoit de 10 à 25 mètres cubes tous les deux ou tous les quatre ans. L'effet, dit-on dans le pays, en est plus grand à mesure qu'on s'éloigne de la mer; c'est sans doute que les terres les plus voisines des dépôts sont les plus près de l'état de saturation. La composition du sol, la nature des engrais, l'objet de la culture, le cours des assolemens, les circonstances météorologiques affectent sensiblement les résultats de l'emploi de la tangue, et il serait téméraire de prétendre donner une mesure commune d'effets subordonnés à tant d'influences diverses. Si pourtant il fallait, à l'exemple de statisticiens renommés, exprimer en chiffres précis des valeurs fort indéterminées, je crois qu'on s'éloignerait peu de la vérité en admettant que trois mètres de tangue donnent un surcroît de produit équivalent à un hectolitre de blé, plus six quintaux de fourrage artificiel. A ce compte, la tonne (1,000 kilog.) de tangue rendrait environ six francs. Je déduis cette conjecture de beaucoup de renseignemens dont je serais, je l'avoue, embarrassé de prouver l'autorité; rien n'est si difficile à constater exactement que les faits agricoles, et, à défaut de la comptabilité rigoureuse qui n'est point encore entrée dans les habitudes de notre pays, je me contente d'être à peu près d'accord avec la comptabilité instinctive des fermiers normands. L'on porte la quantité de tangue qui s'extrait annuellement de la côte occidentale du département de la Manche à 700,000 tonnes, ce qui correspondrait à un produit en denrées de plus de quatre millions. Cette source de richesse agricole est du petit nombre de celles dont il appartient à l'administration de multiplier le bienfait, puisque la diffusion d'une matière fécondante, qui ne coûte que le transport, dépend de l'état des communications.

Ce serait raccourcir beaucoup le rayon d'emploi de la tangue que de calculer, sur les données ordinaires des frais de transport, les distances de la mer auxquelles il doit s'arrêter. Le pays qu'il embrasse est le plus riche de France en fourrages, en bestiaux, et n'a pas de fermes qui ne disposent pour un travail passager d'un grand nombre de ju-

mens et d'élèves. De là viennent ces longs attelages qui chaque automne animent des chemins habituellement solitaires. Comme les moissons, les vendanges et tous les travaux de la campagne qui se font en commun, l'approvisionnement de tangue est une fête. Par un beau jour, on part en convoi de chaque village; chacun emporte des vivres et du fourrage pour la route; d'interminables files de chariots s'avancent au travers des prairies sur des chemins bordés de pommiers. Midi sonne;.... aussitôt toutes ces caravanes champêtres s'arrêtent et se trouvent, comme par enchantement, réunies à des haltes que leur présence a déjà égayées les années précédentes. Des tonneaux établis sur la route versent le cidre et la joie à grands flots. Les femmes prennent leur part de la fête. Si quelques-uns des anciens habitués manquent au rendez-vous, de nouveaux venus les remplacent, et l'on ne lève ce camp improvisé qu'en se promettant de s'y retrouver. C'est ainsi que le plaisir entraîne à d'utiles labeurs, et sert parfois de véhicule au bien qui s'obtiendrait mal par la contrainte.

D'après un travail mis sous les yeux du conseil-général de la Manche, l'emploi de la tangue dans le pays ne remonterait pas au-delà du dernier quart du XVIIIe siècle. Il est beaucoup plus ancien; seulement il devait être fort restreint quand le pays manquait de communications. L'intendant de la généralité en faisait mention dans un mémoire de 1698 comme de tout autre chose qu'une nouveauté.

La place ne manque pas plus le long de la côte aux créations nouvelles qu'aux améliorations agricoles sur lesquelles doit se fonder le progrès de la navigation, et le voisinage de la tangue facilite également les unes et les autres. Du cap de la Hague à la baie du Mont-Saint-Michel, 46 communes sont riveraines de la mer. Sur une étendue totale de 52,448 hectares, elles en comprennent 14,251 de terres encore vierges du travail de l'homme (1). Tant que les produits du sol n'ont trouvé

(1) Ces chiffres sont extraits des résumés des matrices cadastrales déposées au ministère des finances. Voici comment se répartissent entre les cantons du littoral les étendues respectives des terres cultivées et des terres incultes des communes riveraines de la mer.

CANTONS.	TERRES CULTIVÉES. hectares.	TERRES INCULTES. hectares.
Beaumont	4,253	2,455
Les Pieux	5,115	876
Barneville	4,787	2,269
La Haie du Puits	1,845	1,048
Lessay	5,937	3,911
Saint-Malo-la-Lande	4,524	1,392
Montmartin-sur-Mer	1,917	400
Bréhal	3,278	1,108
Granville	2,842	311
Sartilly	3,699	481
	38,197	14,251
	52,448	

de débouché qu'à l'intérieur, il n'a point été surprenant que, pour 100 hectares cultivés, il y en eût 37 qui ne le fussent pas; les terres les plus rapprochées de la mer étaient alors les moins bien placées; ce sont aujourd'hui celles dont la culture est le plus encouragée par l'état du marché.

La plus grande partie de ces terres incultes est à l'état de *mielles*. On n'entend par ce mot ni des alluvions sujettes à être recouvertes par les eaux qui les ont formées, ni des dunes montueuses comme celles qui bordent la mer d'Ostende à Dunkerque et de Boulogne à la Somme. Les mielles sont des dépôts de gros sables marins trop pesans pour obéir, comme ceux qui s'amoncèlent en dunes, aux caprices de brises modérées; elles sont de deux à trois mètres au-dessus du niveau des hautes mers; la surface en est légèrement ondulée et presque partout fixée sous un gazonnement grossier; elles ressemblent, en un mot, à celles de Cherbourg, qui, vouées jusqu'en 1811 à une stérilité qu'on croyait irrémédiable, sont actuellement rangées parmi les terres les plus productives du pays (1).

C'est presque partout une ruineuse entreprise que la mise en culture de pareils terrains : le moyen d'en tirer parti est ordinairement de les couvrir de bois et d'attendre, pour demander au sol des récoltes annuelles, que la lente accumulation des débris des feuilles et des herbes l'ait doté d'un mélange suffisant d'humus. Ici la tangue met les défrichemens à l'abri de la stérilité fatale à laquelle aboutit toute culture dépourvue d'engrais : les mielles, les landes auxquelles elle est appliquée donnent d'abord en abondance des racines, des récoltes vertes, des céréales, et la rotation de cultures dans laquelle la terre alimentée d'engrais acquiert une fertilité croissante s'établit de soi-même.

Le mouvement moyen de la navigation des trois années 1847, 1848 et 1849, a été sur cette partie de la côte :

à Diélette, de.	11,388 tonnes	122,384 tonnes.
à Port-Bail et Carteret, de.	3,478	
à Saint-Germain-sur-Ay, de.	1,102	
à Regnéville, de.	15,589	
à Granville, de.	90,827	

C'est bien peu pour un si riche pays, mais l'avenir vaudra sans doute mieux que le présent; le champ ouvert aux améliorations agricoles le promet, et chaque navire qui demande un chargement à la côte y provoque un défrichement.

(1) Voyez la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1850.

I.

Le port de Granville est le foyer des trois quarts de ce mouvement maritime, et il doit cet avantage aux travaux des hommes bien plus qu'aux dons de la nature. Au nord de la baie du Mont-Saint-Michel, la roche tertiaire qui constitue la côte s'avance brusquement comme un bastion de deux kilomètres de saillie, et de la pointe se détache dans la direction de l'ouest-sud-ouest une étroite et haute presqu'île de 1,300 mètres de longueur, opposant au nord une escarpe verticale. Granville occupe la croupe et la pente méridionale de cette roche; les faubourgs sont étagés à l'est en regard de la ville; le port, défendu du large par un puissant môle coudé, semble être l'arène de ce cirque élevé par la nature.

Au commencement du xve siècle, ce « roiché presque tout environné de mer n'avoit aucun édifice ou habitacion, forz seulement une église paroissiale très dévote, fondée en l'honneur et révérence de Nostre-Dame, où advenoient souvent beaux et apparens miracles (1), » et la population était répartie entre « plusieurs villages, bourgades et hameaulx appartenans à la dicte paroisse. » Depuis la bataille d'Azincourt (1415), « nos anciens ennemiz et adversaires les Anglais détenoient et occupoient grant partie de nostre payz et duchié de Normandie. » Thomas Scales, l'un des capitaines de Henri VI, s'établit et se fortifia en 1437 sur le roc de Granville, « comme en la plus forte et adventaigeuse place et clef du payz par mer et par terre que l'on put choisir afin de tenir ledict payz de Normandie et les marches voisines en sujeccion; » on lui attribue la coupure encore nommée *tranchée aux Anglais* de l'isthme rocheuse par laquelle la presqu'île se rattache à la terre ferme. Cependant Louis d'Estouteville, gouverneur du Mont-Saint-Michel, avait à Granville des amis qui l'introduisirent en 1441 dans la place, et il en chassa les Anglais. « A ce que noz ennemiz ne trouvassent manière par puissance, par emblée ne aultrement de la mettre hors noz mains et pour obvier aux dommaiges et inconvéniens qui pourraient ensuir au royaulme, Charles VII fit emparer et fortiffier la dicte place, et icelle feit pourvoir de gens de guerre, de vivres, d'artillerie et aultres choses propices. » Ce n'était point assez : « Jehan de Lorraine, capitaine de la dicte place, les gens de guerre formant la garnison, les manans et habitans feirent remontrance au roy que Grantville avoit petit nombre de marchans et gens de mestier, et que pour la garde et seureté d'icelle étoit expédient et nécessaire y en tenir et avoir plus grant quantité; que aultrement ne pourroit la

(1) Charte de Charles VII, donnée à Chinon en mars 1445.

dicte place longuement estre et demourer en son obéissance; » qu'il fallait y appeler le plus de monde possible, et que « par ce moyen Grantville seroit en plus grant seureté et au temps à venir pourroit estre cause du recouvrement de nostre payz de Normandie. » Sur ces considérations, le roi Charles VII exempta de toutes tailles et redevances quelconques ceux qui viendraient demeurer à *Grantville*, leur fit délivrer gratuitement des emplacemens pour bâtir, et fonda un marché du samedi qui, depuis quatre cents ans, n'a pas cessé d'être un des plus fréquentés de la province. C'est ainsi que fut fondé Granville. Cette possession ne servit point, comme l'avait espéré Charles VII, à la délivrance de la Normandie; mais, si elle était restée entre des mains ennemies, les conséquences de la bataille de Formigny (1450) auraient risqué d'être moins complètes, et les Anglais auraient pu garder longtemps encore un pied sur notre territoire.

Pendant le siècle suivant, les réformés prétendirent établir à Granville le foyer de leurs intelligences avec les Anglais. Le siége qu'ils en firent infructueusement en 1562 et le point de ralliement qu'y trouvèrent nos forces lors de la descente de 1574 en firent de nouveau ressortir l'importance stratégique.

Vauban visita Granville en 1681 et en 1685. Fidèle à la pensée de fonder la puissance des villes maritimes sur le développement du commerce et de la navigation aussi bien que sur l'établissement de travaux directs de défense, il proposa de creuser jusqu'au niveau de la mer moyenne la coupure de l'isthme et de jeter un pont au-dessus, de creuser un bassin à flot en arrière du port d'échouage, au débouché de la vallée de la Bosq, et de construire un brise-lame extérieur. Ce dernier ouvrage, aujourd'hui empâté dans le nouveau môle, fut seul exécuté, et il est très regrettable que le reste du projet ne l'ait point été. A l'avantage militaire d'un isolement facultatif complet, la ville haute eût joint celui d'une communication facile avec la terre ferme; le bassin, abrité dans une gorge profonde, aurait été enveloppé par la ville commerçante, et le roc avec ses dépendances lui aurait servi de bouclier du côté de la mer.

En 1688, toutes nos forces étant occupées en Allemagne, en Irlande et en Espagne, Louis XIV craignit que les Anglais ne s'emparassent de Granville, qu'on ne se croyait pas en état de défendre, et en fit démolir les fortifications. Vauban fut étranger à cette résolution. « Je ne parlerai de Granville, dit-il dans une lettre datée du 30 novembre 1694, que pour dire que, si le dessein que j'en avais fait avait été suivi, elle serait devenue en peu de temps la meilleure place du royaume, de la moindre garde, et n'aurait pas coûté 400,000 liv. Elle est de bon commerce et a un port assez bon pour tous bâtimens qui peuvent échouer. Elle est fort éloignée de toutes autres places et située sur un lieu des

plus reculés du royaume et qui mérite considération de toutes les manières. Mais, au lieu d'exécuter le dessein qui en avait été approuvé par le roi, on a rasé ce qu'elle avait de meilleur au commencement de cette guerre, en quoi sa majesté a été mal servie et même trompée, car le rocher isolé sur lequel elle est assise et qui fait sa principale force ne se peut raser; d'où s'ensuit que le premier occupant trouvera toujours beaucoup de facilité à s'y établir avantageusement. »

L'année suivante, les Anglais lancèrent contre la ville désarmée quatre à cinq cents bombes; quelques-unes à peine l'atteignirent (1); mais cet avertissement ne fut pas perdu, et l'on y répondit, dès qu'on le put, par le rétablissement des fortifications.

La ville courut en 1793 des dangers plus sérieux. La Vendée, victorieuse dans ses foyers, crut pouvoir déborder impunément au dehors, et, comme au XVIe siècle, il fallait à la guerre civile un port fortifié toujours ouvert aux Anglais et à leurs subsides. Or, la place de Granville est à douze lieues de Jersey, et, trop imparfaitement fortifiée pour opposer une longue résistance, elle pouvait, dès qu'on en serait maître, être à peu de frais rendue inexpugnable. Cela était parfaitement compris à Londres, et, dès les premières ouvertures, on y comparait avec complaisance le roc de Granville à celui de Gibraltar. Une armée anglaise fut donc réunie à Jersey, et, le 13 novembre, vingt mille Vendéens commandés par Henri de Larochejaquelein marchèrent d'Avranches sur Granville. Dès leur arrivée à Fougères, leurs projets avaient été devinés, et une commission de défense s'était formée dans la place menacée. La garnison de celle-ci se composait d'un détachement de la 31e demi-brigade et de deux bataillons de volontaires, l'un de la Côte-d'Or, l'autre de la Manche, qui n'avaient pas encore vu le feu; il s'y joignit cinq cents gardes nationaux ou canonniers marins de la ville. Le conventionnel Lecarpentier organisa avec une vigueur digne d'une cause si sainte des moyens de défense dont l'emploi fut dirigé par le général Peyre et l'adjudant-général Vachot.

On commença par désarmer, en dehors du faubourg, le fort de Roche-Gauthier, qui, presque impossible à défendre du côté de la terre, aurait, une fois pris, servi à foudroyer le port et la ville. Cependant l'armée vendéenne arrivait par la route d'Avranches et par le bord de la mer; la moitié de la garnison sortit à sa rencontre, mais, refoulée par la supériorité du nombre et chassée du faubourg, elle eut peine à rentrer précipitamment dans la ville. Alors s'engagea un combat d'un acharnement inoui. Le faubourg descend vers le port et le commande; chaque maison y devint entre les mains de l'ennemi un épaulement d'où partait une fusillade meurtrière appuyée par le feu de

(1) Archives du comité des fortifications.

pièces de canon dont plusieurs furent montées aux étages supérieurs. La place et les bâtimens embossés sous le brise-lame leur ripostaient avec une égale vivacité. Les Vendéens dirigèrent une attaque furieuse contre la porte de fer qui du côté de l'isthme ferme le roc; ils tentèrent dix fois de suite l'escalade des remparts et ne lâchèrent prise qu'après avoir laissé six cents des leurs sur le carreau. La garnison et la population luttaient à qui ferait mieux son devoir : les canonniers marins tiraient avec une justesse admirable; les femmes leur apportaient des gargousses, distribuaient des cartouches aux soldats; plusieurs tombèrent sous les balles des Vendéens, sans que l'ardeur de leurs compagnes en fût un instant ralentie; les canonniers tués sur leurs pièces étaient immédiatement remplacés. On s'attendait à voir paraître à l'horizon les voiles anglaises, et la force de la position prise par l'ennemi mettait à chaque instant en évidence l'impossibilité de sauver la ville par des moyens ordinaires. Une seule chance restait : c'était de brûler le faubourg occupé par les Vendéens. A une heure du matin, on se mit à y jeter des obus et à le battre à boulets rouges; ces moyens ne suffisant pas, l'adjudant-général Vachot sortit avec un détachement armé et douze hommes portant chacun un fagot et une torche; il s'avança sous le feu de la mousqueterie de l'ennemi, et en quelques instans tout le faubourg fut en feu; mais bientôt le vent tourna de l'ouest à l'est, et dans sa violence il emportait des flammèches jusque sur les maisons de la ville : celle-ci périssait sans le courage et l'intelligence avec lesquels les femmes couraient partout où l'incendie se manifestait. Les canonniers granvillais criblaient eux-mêmes de leurs boulets leurs maisons enflammées; les Vendéens, chassés de leurs réduits, se ruaient sur le rempart et tentaient encore, à ces lueurs sinistres, de l'escalader, mais la bravoure des assiégés pourvut à tout. Ainsi se passa cette nuit de sang et de flammes. Les premières lueurs du jour montrèrent par quel immense glacis la canonnade et l'incendie avaient remplacé le faubourg : le roc désormais ne pouvait plus être attaqué qu'à découvert. Assiégés et assaillans comprirent qu'en cet état il était imprenable. Les Vendéens commencèrent donc sans hésitation leur mouvement de retraite, et, après vingt-huit heures de combat, la garnison put pousser au dehors des reconnaissances : les ruines du faubourg, jonchées de cadavres à demi consumés, brûlaient silencieusement, et une traînée de morts marquait jusqu'au Calvaire la route des assiégeans (1). Cette journée coûta 3,000 hommes à la Vendée. Quant aux Anglais, comme ils s'étaient réservé de n'intervenir activement qu'en cas de succès de leurs alliés, ils furent dispensés de se déranger.

(1) *Détail du siége de Granville*, par le capitaine Métoyen, adjudant de la place. (Mss. Brumaire an II.) — *Mémoire de l'adjudant Levicaire, chef du génie à Granville.* (Mss. an II.)

Enfin, les 13 et 14 septembre 1803, les Anglais attaquèrent Granville avec une frégate, deux bricks et cinq bombardes : un grand calme s'étant fait pendant la seconde journée, huit bateaux plats portant du 24 sortirent contre eux à l'aviron et les firent reculer; la frégate talonna même sur le banc de Tombelaine, et, quand on la vit se pencher, les soldats et les matelots se précipitèrent des quais pour l'enlever à l'abordage : malheureusement, la laisse de basse mer était éloignée, et, pendant qu'on y traînait des canots, la marée et la brise s'élevant remirent la frégate à flot. Les Anglais tirèrent cette fois au-delà de cinq cents bombes : ils tuèrent un homme et en blessèrent trois. C'est le dernier trait de l'histoire militaire de Granville. Les nouvelles attaques que l'avenir peut réserver à la place la trouveront munie de fortifications telles que lui en souhaitait Vauban, et le génie militaire a su, par d'ingénieuses combinaisons, les faire concourir à l'embellissement de la ville en même temps qu'à sa défense.

Quant au port, naguère bordé de quais étroits et tortueux, protégé par une jetée telle que pouvaient la construire, il y a quatre cents ans, de simples pêcheurs, il est aujourd'hui couvert par un môle en granit de 584 mètres de longueur, dont la puissance peut défier pendant une longue suite de siècles les fureurs de l'Océan; les vieux quais disparaissent empâtés dans la masse des nouveaux; tout l'échouage est approfondi, et un bassin à flot est en construction sur un emplacement qui ne vaut malheureusement pas celui que choisissait Vauban. Ces travaux, entrepris sous la restauration, se sont continués presque sans interruption jusqu'à ce jour. Il restera, pour compléter l'établissement commercial de Granville, à ramener au niveau du port l'entrepôt des marchandises qui, par une singularité que rien n'explique, est sur la crête du roc, à 34 mètres au-dessus de la mer, précisément au point le plus mal choisi pour le recevoir.

La population de Granville est, comme celle d'Arles, renommée par la beauté de ses femmes et distincte de toutes celles qui l'avoisinent. Ses caractères physiques, ses mœurs et jusqu'à son simple et gracieux costume, tout révèle en elle une différence d'origine. Les yeux bleus avec des cheveux noirs, le nez droit des Hellènes, traits peu rares à Granville, sembleraient annoncer un mélange de sang méditerranéen, et en effet, de toutes les traditions obscures qui se rapportent à ce sujet, la moins invraisemblable est celle qui fait descendre cette population des Normands de Robert Guiscard et de femmes qu'ils auraient ramenées de la Grande-Grèce et de la Sicile. Ce croisement expliquerait du moins comment la grâce du type grec s'allie souvent ici avec la carrure du type normand. L'aisance avec laquelle des Granvillaises sorties des conditions les plus humbles savent prendre possession d'un rang élevé dans la société est assurément un indice de la noblesse de

la race, et la manie des archéologues est allée jusqu'à voir dans l'habileté particulière dont toute dame de Granville est douée pour le commerce une trace d'origine grecque.

On pourrait demander comment des lieux qui ne sont devenus habitables qu'au xve siècle sont occupés par une émigration du xie. Cet étonnement cesse à l'aspect des lieux. Il est, en effet, probable que les aïeux des Granvillais d'aujourd'hui, navigateurs eux-mêmes, s'étaient groupés à trois kilomètres au sud du port actuel, autour de l'anse aujourd'hui comblée de Saint-Pair; elle devait, avant l'envasement, être un excellent abri. Le village de Saint-Pair, dont l'église au loin vénérée a tous les caractères d'une construction antérieure aux croisades, était sans doute le plus important parmi ces *villages, bourgades et hameaulx* dont Charles VII conviait les habitans à peupler sa ville naissante, et, si cet appel coïncidait avec l'envasement de l'anse, la transmigration a dû être facile.

L'amour-propre masculin dût-il en souffrir, il faut reconnaître qu'à Granville le beau sexe l'emporte de beaucoup par l'intelligence et la volonté sur le nôtre. Aussi, peu soucieuses des préceptes de l'apôtre saint Paul et des prescriptions du code civil (1), les femmes ne s'y contentent pas comme ailleurs de régner, elles gouvernent; mais elles ne se conduisent point en reines fainéantes : cet empire est le prix d'une sollicitude, d'une activité dont peu d'hommes sont capables, et il s'exerce au très grand profit du ménage. Il en est du reste ainsi, mais rarement au même degré qu'à Granville, chez toutes les populations de marins et de pêcheurs. Tandis que les hommes sont à la mer, les femmes administrent la maison, conduisent la famille; la charge de prévoir et de pourvoir pèse sur elles seules; elles placent le produit de la pêche, font les recouvremens, préparent les agrès et les approvisionnemens; le fil des affaires communes est dans leurs mains, et d'autres n'y toucheraient que pour l'affaiblir ou le briser.

La pêche de la morue, celle des huîtres et du poisson frais, sont les principales occupations de la marine de Granville; mais de toutes les branches de son commerce, la plus susceptible aujourd'hui d'extension est l'exportation de denrées vendues à l'Angleterre. Chaque jour de marché, plusieurs cotres se chargent dans le port de grains, de légumes, de fruits, de volailles, de bestiaux; navires et cargaisons y viennent à heures fixes à la rencontre les uns des autres, et le développement simultané des besoins de la population britannique et de nos cultures doit étendre à d'autres points de la côte une régularité de relations qui est une condition essentielle d'abondance et de bon marché.

(1) Saint Paul, *Ép. aux Éphésiens*, V, 22, 23. — *Ép. aux Colossiens*, III, 18. — *Code civil*, art. 213.

De toutes les terres en friche de la côte, les plus avantageuses à mettre en culture sont sans contredit les plus voisines de Granville; elles sont en contact avec le marché le mieux achalandé et, ce qui n'importe pas moins, avec le plus riche dépôt d'engrais du pays. Le flot qui remplit le port se compose de deux ondes : l'une, assez claire, arrive directement de l'ouest; l'autre, surchargée de tangue, fait le tour de la baie du Mont-Saint-Michel, et le calme que produisent les nouvelles jetées, en arrière desquelles elle est reçue, la sollicite à y déposer son fardeau. Déjà l'on se demande avec quelque inquiétude combien il faudra de temps à ces envasemens pour combler le port et les parcs d'huîtres adjacens. Ce serait donc une opération doublement heureuse que celle qui fonderait sur la fécondation d'une vaste étendue de terres le dévasement journalier du port (1). La ville proprement dite ne gagnerait pas moins à se purger par cette voie des immondices qui l'infectent. En Flandre, par exemple, la moindre parcelle d'engrais produite dans les villes est immédiatement enlevée par l'agriculture; il sort annuellement de Dunkerque 40,000 tonneaux d'engrais composés avec la vase du port et des canaux, les immondices des rues et les vidanges des maisons; la campagne est fertilisée par l'assainissement de la ville. Si, mettant chaque chose à sa place, les habitans de Granville portaient sur leurs mielles ce qui est de trop dans leurs rues, leur commerce de denrées avec l'Angleterre en serait peut-être doublé; mais, on ne saurait assez le redire, de semblables miracles ne s'opèrent dans les watteringues du département du Nord que depuis que la perfection des communications y a réduit aux plus bas prix le transport des engrais et des récoltes. Granville n'a ni les canaux, ni les chemins qui rayonnent autour de Dunkerque; les mielles touchent presque à son port, mais on n'aplanit pas le peu d'obstacles qui les en sépare : qu'elles y soient rattachées par des chemins non-seulement praticables, mais excellens, et la culture s'y propagera d'elle-même. L'étendue à conquérir vaut la peine qu'on s'en occupe : les mielles des cantons de Granville, de Bréhat et de Sartilly forment aux portes de la ville deux groupes, l'un de 1,108 hectares au nord, l'autre de 776 au sud. Les Hollandais et les Flamands ont, dans des circonstances moins favorables, fait mieux que de tracer des chemins : ils ont ouvert des canaux, et s'en sont bien trouvés.

La petite culture est celle qui convient le mieux au sol des mielles, et, si elle se les appropriait, un douloureux problème serait résolu. Vouée par la nature de ses travaux à des intermittences d'oisiveté, la

(1) Les Jersyais, dont l'île est, comme notre côte, granitique et schisteuse, ont plus d'une fois demandé l'autorisation de charger des navires de tangue à Granville. Il aurait fallu s'empresser de la leur accorder pour faire comprendre à nos compatriotes l'avantage de cette opération et les en rendre jaloux.

population maritime de Granville est périodiquement affligée des plus cuisantes misères. — C'est alors que l'énergie et le dévouement des femmes se manifestent dans leur touchante grandeur : elles ne reculent devant aucun labeur, si rude qu'il soit; c'est du fruit de leurs sueurs que vivent les familles; elles mettent un tendre et fol orgueil à épargner de serviles travaux à des mains accoutumées à manier la voile, l'aviron, la drague et les filets. La culture des mielles occuperait les journées passées à terre, et notamment les quatre mois pendant lesquels est interdite la pêche des huîtres; les familles pourraient toujours alors compter autant de bras occupés que de bouches à nourrir, et la prévoyance serait stimulée par l'attrait d'une nature de propriété accessible aux plus modestes économies.

Jusqu'à présent, les cotres rapides qui se chargent à Granville de tant de denrées appartiennent exclusivement aux îles de Jersey et de Guernesey : ils vont et viennent sous les yeux des marins du port sans exciter ni envie ni émulation, et, ce qui ajoute à la singularité de cette inertie, c'est que la plupart sont frétés par des femmes de Granville, qui forment elles-mêmes leurs pacotilles dans les campagnes environnantes, les accompagnent à la mer et vont les débiter sur les marchés de Saint-Hélier et de Saint-Aubin. Il est clair que, si les hommes avaient à Granville autant de savoir-faire et de volonté que les femmes, cette navigation si importante par le nombre de marins qu'elle familiarise avec les dangers de ces parages nous reviendrait bientôt.

II.

Du roc de Granville au cap Carteret, la mer a jeté au pied des collines élevées dont elle a jadis usé la base une double lisière de terres fertiles et de mielles incultes. Un estran, dont la largeur excède souvent une lieue, borde cet espace, et presque partout on y trouve abondance de tangue; mais l'incurie des hommes a laissé ces dépôts devenir aussi nuisibles à la navigation qu'ils peuvent être profitables à la culture : tous les abris qu'offrait jadis la côte sont envasés, et le bord des mielles, de toutes parts éraillé par le ruissellement des eaux qui suintent du pied des collines, manque de la consistance nécessaire pour donner sécurité aux entreprises de défrichement.

Les Hollandais ont fondé sur un principe d'une admirable simplicité et la défense de leur territoire contre une mer qui le domine à chaque marée et l'établissement de ports excellens sur la côte la plus plate qui soit au monde. Ils ont dès long-temps remarqué que moins une côte offre à la mer montante d'ouvertures où celle-ci puisse pénétrer, moins elle est vulnérable, et que plus l'affluence des eaux intérieures est considérable à leur débouché sur un atterrage, mieux la profondeur

s'y maintient : cette double observation est devenue le fondement du régime de leurs travaux hydrauliques. Au lieu de laisser les suintemens de leurs terres spongieuses se diriger capricieusement vers la mer, et former, si l'on peut ainsi parler, dans leurs digues autant de défauts de la cuirasse que d'égouts, ils les ont réunis dans des canaux intérieurs et fait dégorger en grandes masses sur les points choisis pour leurs établissemens maritimes. C'est ainsi que leurs digues ont opposé aux assauts de la mer des fronts partout également résistans, et que des ports vastes et sûrs se sont creusés au sein de plages sablonneuses. Ils ont fait mieux que d'étouffer l'hydre de Lerne; ils l'ont asservie, disciplinée, et de leur lutte contre la submersion est sortie la grandeur de leur patrie. Il n'y a ni tant de difficultés à vaincre, ni tant de gloire à conquérir sur la côte de Normandie; mais les principes vrais et féconds sont applicables aux petites choses comme aux grandes, et si le Cotentin apprenait de la Hollande à disposer des eaux intérieures de manière à faciliter les dépôts de la mer partout où le domaine de l'agriculture s'en accroîtrait utilement, à les expulser partout où ils entravent la navigation, deux résultats importans seraient atteints par un même moyen.

Le havre de Regnéville, situé à dix milles au nord de Granville, est le premier point qui s'offre à la réalisation de ce système d'amélioration : ce havre est le port de Coutances. Formé par l'embouchure de la Sienne, il s'ouvre droit au sud dans un repli de la côte et remonte, en décrivant un demi-cercle de huit kilomètres, jusques au pont de la Roque, où il reçoit les eaux de la Soulle. Il fut un temps où, libre et profond, il était accessible à toute marée, et l'avantage d'une forte position militaire dans un pareil voisinage fut sans doute ce qui détermina le choix de l'emplacement des *Castra Constantia* de Constance Chlore; mais l'exhaussement du fond n'en permet plus l'entrée aux bâtimens de 2 à 3 mètres de tirant d'eau qu'aux marées des syzygies. L'échouage le plus fréquenté n'est plus même dans cette courbe que décrit la Sienne avant de se perdre dans la mer; il est à l'entrée du havre, sous les murs de Regnéville, au débouché du petit ruisseau de Montmartin, et, pour n'y rien perdre d'une place trop étroite, les pilotes y rangent les navires dans l'ordre de leur calaison. Plusieurs roches couvrent et découvrent aux abords du havre, et, comme par les vents d'aval la mer y est affreuse, il est souvent imprudent de chercher à y pénétrer sans pilote.

La Soulle est canalisée sur une longueur de 6,500 mètres, de son embouchure au pied du coteau qui couronne Coutances. Ces travaux, terminés en 1839, ont coûté 638,000 francs; ils étaient projetés dès la fin du XVIIe siècle, et l'on voulait alors faire remonter la navigation maritime à Coutances. L'état actuel du havre nous a forcés d'être plus

modestes : le canal n'a que 1 mètre 50 d'eau, il ne transporte guère que de la tangue, dont le havre de Regnéville est un des plus riches dépôts, et des matériaux de construction.

Du canal on monte dans la ville par des rampes ombragées de beaux arbres et reliées entre elles par des boulevards nouvellement plantés. « Il n'y a présentement à Coutances, disait en 1698 M. Foucaut, intendant de la province (1), que des ecclésiastiques, des officiers et gens de pratique... Le naturel des habitans est vif, subtil, prudent et laborieux. Quelques curés font les petits abbés et veulent se mêler d'autre chose que de leur bréviaire. La magistrature se plaint des embarras causés par l'esprit processif... » Si ces heureuses dispositions se sont conservées, elles trouvent à s'exercer autour du siége métropolitain et de la cour d'assises, qui paraissent être les seuls grands établissemens de la ville. Celle-ci, malgré l'incomparable beauté du pays qui l'environne, n'a ni mouvement ni commerce; mais elle a connu de plus beaux temps. « Il y avoit anciennement, disait encore M. Foucaut, une grande manufacture de draps et de serges en la ville de Coutances, et l'on y comptoit encore, à la fin du XVIe siècle, trente drapiers qui donnoient de l'ouvrage non-seulement aux ouvriers de la ville, mais à ceux de toutes les paroisses voisines. Il ne nous reste de cette grande manufacture que le souvenir, le ruisseau, dont les eaux sont merveilleuses pour bien teindre en écarlate, et une abondance de laine devenue à l'état brut un objet de commerce. » Tous les élémens de cette prospérité avaient été mortellement frappés pendant les guerres de religion. La ville, dont la vieille enceinte avait été rasée sous Louis XI, était restée ouverte à toutes les attaques; alternativement livrée aux extorsions des partis contraires qui battaient la campagne, elle avait vu disparaître et le matériel de son industrie, et ses fabricans, et leurs ouvriers. Elle avait conservé jusque vers 1663 un commerce de toile qui n'était pas sans importance; mais il était entre les mains des protestans, qui le transportèrent d'abord à Cerisy : il ne s'y soutint pas long-temps, et il paraît que les fraudes introduites dans la fabrication en avaient préparé la décadence avant que la révocation de l'édit de Nantes la consommât. Les manufactures tombées ne se sont point rétablies. Le coup dont se relève le moins l'industrie d'un pays, c'est l'extinction de populations ouvrières expérimentées, et, faute de cet élément, des avantages matériels, tels que ceux dont la réunion n'a pas cessé de s'offrir ici, se perdent ou vont s'employer ailleurs.

Des anciens monumens de la Normandie, la cathédrale de Coutances est le plus connu des marins. Ses flèches élancées s'élèvent sur l'arête du coteau qui porte la ville et dominent au loin l'étendue de la mer;

(1) *Mémoire sur la généralité de Caen.* B. N. Mss.

la netteté de leurs formes, leur orientation par rapport à la belle lanterne octogone qui couronne le transept, ne servent pas moins que leur hauteur à guider les navires qui traversent ces parages dangereux. Indépendamment des services que rend cette métropole à la navigation, elle est un de nos plus beaux monumens gothiques; le style en est ample et simple : on n'y souhaiterait qu'un peu plus de hauteur de nef. Fondé en 1026 par l'évêque Robert et la comtesse Gonnore, ce monument de la foi de nos pères fut achevé en 1056 par Geoffroy de Monbray, *le bon évêque de Coutances.* Les chanoines, les barons, les fidèles de tous les rangs, avaient prêté à Robert un concours dévoué, et Geoffroy, lorsqu'il lui succéda en 1048, fit vœu de terminer son œuvre. Il s'y prit à peu près comme le fit à Paris l'abbé de Gergy pour achever l'église de Saint-Sulpice : il vécut des plus dures privations, disent les chroniques du temps, logeant dans un appentis appliqué aux murs de l'église, n'ayant pas même une écurie pour son cheval; mais, de cet humble réduit, il dirigeait les entreprises de Robert Guiscard, souvent même les conseils de Guillaume-le-Conquérant. Les dépouilles envoyées par les douze fils de Tancrède-de-Hauteville furent le principal fonds des constructions qui nous étonnent après huit cents années, et, en reconnaissance de ces dons, Geoffroy fit placer autour de la basilique les statues de Tancrède et de ses fils. Lorsque, chargé d'ans, il sentit venir la mort, il se fit transporter dans la lanterne de l'église, y reçut les sacremens et rendit son ame à Dieu le 4 février 1093, en redisant le cantique de Siméon : *Nunc dimittis servum tuum, Domine!*

Au recensement de 1826, les populations de l'arrondissement, du canton et de la ville de Coutances étaient de 145,048, de 15,311 et de 9,037 ames; à celui de 1846 elles n'étaient plus que de 132,857, de 13,859 et de 8,258. Cette décadence d'une de nos plus fertiles contrées s'est manifestée pendant une période où la France entière a gagné 3,555,000 habitans et où, dans le voisinage, les populations de Cherbourg et de Granville sont passées de 17,066 à 26,949 et de 7,212 à 12,191 ames. Le mal vient de loin. En 1698, l'administration faisait remonter au XVe siècle la prospérité commerciale de Coutances, et cette prospérité n'était sans doute elle-même qu'un affaiblissement de la puissance qui, quatre cents ans auparavant, élevait des monumens tels que la cathédrale et donnait des conquérans aux Deux-Siciles. Les chroniqueurs du moyen-âge ne nous ont point appris jusqu'à quel degré les vicissitudes éprouvées par la capitale du Cotentin ont dépendu de l'état hydrographique du havre de Regnéville; mais la marche des alluvions sur la côte autorise à calculer que le temps où le havre était constamment praticable était aussi celui des prospérités évanouies, et que celles-ci se sont retirées à mesure que l'envasement avançait. Le

passé fût-il muet, l'amélioration de l'atterrage n'en serait pas moins évidemment aujourd'hui le premier intérêt du pays. Des travaux dispendieux ont été proposés dans cette pensée; mais il n'est pas nécessaire d'enfouir des millions dans le havre de Regnéville pour obtenir tous les avantages qui peuvent en accompagner la restauration.

Le havre est couvert du large par la pointe d'Agon, sur laquelle se groupent des dunes d'environ 250 hectares d'étendue. Les vents de mer ne cessent d'en enlever des sables et de les porter dans le chenal. La première mesure à prendre serait d'arrêter cette invasion des sables par le boisement des dunes, et l'exhaussement graduel de celles-ci assurerait au havre l'abri que lui refuse contre le vent l'état actuel d'affaissement et de nudité de la pointe. Cela fait, rien ne serait plus efficace ni moins dispendieux que de conduire dans le havre toutes les eaux qui détériorent la côte dans le voisinage. A 7 kilomètres au sud de Regnéville s'ouvre au milieu des mielles la fosse de Lingreville. C'était encore à la fin du XVIIe siècle un abri de quelque valeur (1) : l'étendue en est de 350 hectares; mais, disputée par les sables du large aux eaux qui suintent des terres qui la dominent, la fosse est également impropre à la culture et à la navigation. Ces eaux forment parallèlement à la mer un long ruisseau; amenées, comme celles qui descendent de Montmartin, à l'échouage de Regnéville, elles creuseraient au-dessous un vide correspondant à celui de la fosse, dans laquelle elles cesseraient de s'écouler : la mer comblerait toute seule la fosse, et le nouvel émissaire, facilement rendu navigable, porterait l'abondance et la fertilité dans les mielles. Les eaux qui maintiennent la lagune de Blainville seraient plus aisément encore reversées au nord du havre par un canal de 7 kilomètres, dont les avantages agricoles et maritimes ne seraient pas moindres que ceux du premier. Des travaux analogues à ceux que M. Bouniceau a si bien conçus et si heureusement exécutés dans la baie des Veys compléteraient le rétablissement de l'atterrage de la Sienne.

Les cantons de Coutances, de Saint-Malo-la-Lande et de Montmartin, riverains du havre de Regnéville, comprennent 2,842 hectares de terres incultes, auxquels le comblement naturel des lagunes de Lingreville et de Blainville en ajouterait 700. Ces terres sont des plus susceptibles d'être fertilisées par la tangue; la preuve en est dans la remarquable beauté des denrées et particulièrement des luzernes récoltées sur une partie des mielles d'Agon, vendues il y a quelques années. Il s'agit donc ici de la création d'une valeur territoriale de 5 à 6 millions de francs. L'activité de la navigation réagirait sur l'exploitation des carrières de pierre de taille et sur celle des fours à chaux de Montchaton et de

(1) *Mémoire sur la généralité de Caen.* 1698. Mss.

Montmartin, d'autant plus susceptible de développement que, du cap de Barfleur à l'embouchure de la Loire, il n'existe pas sur la côte d'autre gisement calcaire. De riches bancs d'huîtres, gisant au large du havre, alimentent déjà des parcs formés dans l'intérieur, et cette pêche est appelée par l'établissement des chemins de fer à prendre une vaste extension. Tous ces élémens d'activité languissent avec la navigation locale et se ranimeraient avec elle. Un appel intelligent fait à la population avisée de cette partie du Cotentin serait assurément entendu, et si, contre toute attente, il ne l'était pas, quelque essaim sorti de Granville viendrait apprendre à ses voisins le prix de ce qu'ils auraient dédaigné.

Le havre de Saint-Germain-sur-Ay, formé sous l'action des mêmes circonstances géologiques que celui de Regnéville, s'en rapproche par une frappante analogie de configuration; seulement, l'entrée en étant plus large et la rivière d'Ay ayant pour maintenir le creux de l'atterrage encore moins de force que la Sienne, la mer est ici plus agitée, l'ensablement plus avancé, et la montée de l'eau moindre. Aucune ville de quelque importance n'avoisine d'ailleurs le havre; l'imperfection des chemins arrête à quelques pas du rivage les relations avec la mer, et, pour tout résumer en un mot, le mouvement annuel de la navigation roule à peine sur un millier de tonneaux; aussi semble-t-on ne s'être pas même demandé si ce point de la côte vaut la peine qu'on le tire de l'état d'abandon où il languit. Il serait permis d'hésiter, si les moyens de restaurer l'atterrage n'étaient pas en même temps ceux de déterminer la mise en culture de 4,065 hectares de mielles attenantes, et si la plus-value à obtenir ne devait pas être le décuple des frais de l'entreprise. Le mal est de la même nature qu'à Regnéville, et les remèdes devraient se ressembler. Il faudrait aussi boiser ici 3 à 400 hectares de dunes, dont les vents de mer transportent le sable dans le havre. Les seuls travaux complémentaires que comportât l'état actuel du pays consisteraient à creuser au travers des mielles deux canaux amenant dans le havre, l'un de 7 kilomètres de distance, l'autre de 11, les eaux qui forment les lagunes de Surville et de Geffosse. Les eaux du sud concourraient, avec celles de l'Ay, à l'approfondissement du chenal sur presque toute sa longueur; celles du nord assureraient à l'échouage de Saint-Germain la profondeur qui lui manque, et le rendraient bientôt accessible à toute marée. Les deux canaux conduiraient la tangue du havre au milieu même des mielles, et la dérivation des eaux qu'ils intercepteraient serait bientôt suivie du comblement des lagunes qu'elles entretiennent : ce seraient 250 hectares ajoutés aux terres à conquérir.

Du havre de Saint-Germain au cap Carteret, la côte court nord-nord-ouest, et sa courbure diffère peu de celle d'un arc de cercle de

30 degrés tracé de la pointe sud-est de l'île de Jersey avec un rayon de 30 kilomètres. Le cap avance sa base rocheuse jusqu'au sein des flots, qui la blanchissent constamment de leur écume; il porte sur sa crête, à 95 mètres au-dessus de la haute mer, un feu tournant à éclipses se succédant de demi-minute en demi-minute. L'aire du phare s'étend sur les dédales d'écueils des Dirouilles, des Écrehoux, et sur la moitié des côtes de Jersey; ses rayons se croisent au sud-est avec ceux du phare de Chausey, au nord avec ceux du phare de la Hague, l'un varié par des éclats, l'autre fixe, en sorte que, dans la périlleuse navigation du passage de la Déroute, les bâtimens sont toujours pilotés par un et souvent par deux de ces feux.

Sous le revers méridional du cap s'ouvre le havre de Carteret; à quatre milles au sud est celui de Port-Bail. Formés, l'un par la petite rivière de Gerfleur, l'autre par la Grise, un peu moins faible, ils sont trop semblables et trop rapprochés pour que chacun ait une utilité spéciale. Le havre de Carteret n'est accessible que pendant une heure à la haute mer; celui de Port-Bail, beaucoup moins ensablé, l'est pendant deux heures. Il est, selon M. Givry, dont les excellentes *Instructions nautiques* sur cette côte sont à la veille d'être publiées, le moins mauvais qui existe de Granville à la Hague. Le voisinage des meilleurs herbages du Cotentin a récemment fait apparaître à Port-Bail un commerce tout-à-fait inattendu. La race des bêtes à cornes de Jersey passe à Jersey pour la première du monde entier, et de vieux règlemens fondés sur une croyance si flatteuse interdisent, de peur des mésalliances, l'accès de l'île à tout animal susceptible de se reproduire. A certains jours, les eaux de la baie de Saint-Hélier sont marbrées de longues taches sanglantes, comme si quelque affreux combat venait de s'y livrer. Qu'on se rassure : le sang versé est celui de veaux qui ne pouvaient pas toucher vivans ce rivage, et, comme des vaches seraient gênantes à massacrer à bord, on a tenté d'établir à Port-Bail un abattoir d'où leur viande dépecée se transporterait à Jersey. Les mécomptes inséparables d'une première tentative ont suspendu celle-ci; mais un ajournement n'est pas un abandon. Port-Bail est d'ailleurs situé sur la ligne la plus courte de Paris à Jersey, et c'est le point de la côte occidentale du département de la Manche dont se rapprochera le plus le futur chemin de fer de Cherbourg. Cette circonstance en fera peut-être un jour le principal marché d'huîtres de ces parages. Il y a donc grand compte à tenir des avertissemens donnés par les ingénieurs hydrographes de la marine sur la destruction dont cet atterrage est menacé par les assauts que livrent la mer et les vents aux dunes qui le protégent du côté du large. Le boisement est le préservatif de ce danger, et il ne serait pas ici nécessaire de l'étendre à plus d'une centaine d'hectares. J'ose à peine dire, tant la proposition peut pa-

raître étrange, que, si les eaux intérieures qui maintiennent le havre de Carteret étaient conduites par un canal navigable dans le havre de Port-Bail amélioré, le dernier ne serait pas celui des deux qui gagnerait le plus à cette disposition. Le commerce de bétail qui finira par s'établir à Port-Bail exercera sur le desséchement des marais du Cotentin une influence qui s'étendra sur un groupe adjacent de 2,450 hectares de mielles, et nulle part peut-être l'impulsion donnée à l'agriculture par la navigation ne sera plus énergique qu'ici.

Au nord du cap Carteret, la côte change d'aspect; les collines s'élèvent, se mamelonnent et se rapprochent de la mer. Les sables amoncelés par les vents du nord contre le cap lui-même le dominent et coulent par-dessus dans le chenal de Carteret. Ces dunes escarpées sont celles d'Hattainville, et le groupe de 400 hectares qu'elles forment est de ceux dont le boisement importe le plus à la navigation. Si l'on voulait assainir et consolider 600 hectares de mielles qui restent entre ces dunes et la pointe du Rosel, la petite crique de Surtainville serait le meilleur débouché à donner aux eaux douces qui divaguent sur la plage.

C'est cette crique perdue qui recueillit en 1649 les fils proscrits de Charles Ier, dont la destinée était d'être rois malheureux à leur tour (1). Peu de rivages conservent le souvenir d'autant d'infortunes royales que celui du département de la Manche. En 1109, les seuls héritiers directs de Guillaume-le-Conquérant se noyaient en sortant de Barfleur à la suite d'Henri Ier, leur père; en 1147, Mathilde, reine d'Angleterre et veuve de l'empereur Henri V, abordait en fugitive à Cherbourg; en 1692, Jacques II assistait des hauteurs de la Hougue à la perte de la bataille où se décidait le sort de sa couronne; en 1830, le roi Charles X s'embarquait à Cherbourg; en 1848, Mme la duchesse de Nemours prenait à Granville le cotre *Alexandrina*, le plus mauvais des îles de la Manche, pour fuir sa patrie adoptive. Sa douleur, son courage et sa beauté l'avaient fait reconnaître; elle ne pensait point à elle-même, mais elle voulait à tout prix écarter le sort d'Astyanax de la tête de ses enfans; résistant donc aux loyales supplications dont elle se vit entourée, elle confia sans hésiter sa jeune famille à une mer furieuse, et partit accompagnée des regrets et des vœux de toute la population.

Plus loin, le cap de Flamanville et le Nez de Jobourg ressemblent à des bornes de granit dressées contre les coups de l'Océan. L'anse de Vauville, qui s'enfonce entre eux, a 16 kilomètres d'ouverture sur 6 de profondeur; les bâtimens y viennent attendre au mouillage, ou en courant de petites bordées, l'instant favorable pour franchir le raz Blanchart. Le port de Diélette est le seul abri clos qui s'y trouve. Construit par le marquis de Flamanville, sous l'impression des souvenirs de la

(1) *Mémoire sur la généralité de Caen*. 1698. Mss.

bataille de la Hougue, il a souvent servi de refuge à des navires poursuivis et de station aux gardes-côtes; mais il a beaucoup perdu de son importance militaire depuis la fondation de l'établissement de Cherbourg. Lorsqu'il fut achevé en 1732, la montée de l'eau y était, aux marées des équinoxes, de 7 mètres; elle n'est plus aujourd'hui que de 5,30. Cet exhaussement du fond vient de l'incurie avec laquelle l'administration laisse les extracteurs des granits de Flamanville dégrossir dans le port même les pierres de taille qu'ils y chargent et en accumuler sur place les débris. Cet abus se maintient, et, quand il faudra réparer le dommage qu'il cause, on saura ce que coûte la tolérance coupable dont il est l'objet. Une bande de 2,173 hectares de mielles à mettre en culture se développe sur le pourtour de l'anse; mais ce que le voisinage de Cherbourg peut ajouter ici à la valeur des terres est neutralisé par l'éloignement de la tangue.

Des hauteurs du Nez de Jobourg, le terrain s'abaisse sans interruption jusqu'au cap de la Hague. Ce cap étroit sépare de l'atterrage de Cherbourg celui dont nous venons de parcourir les bords. Un phare jeté sur une roche isolée au milieu des flots signale ce point avancé de la côte de France; il éclaire Cherbourg à l'est, Carteret au sud, et au large l'île d'Aurigny.

Un grand spectacle se déploie en vue du cap de la Hague, lorsque, s'élevant après une longue persistance des vents d'aval, les vents de nord-est poussent en masse vers cette pointe de la côte de Normandie les nombreux navires qui les attendaient dans les ports de la Manche; mais malheur à ceux qui, faute d'avoir su régler leur marche, se trouvent à l'heure du jusant à portée de l'attraction du raz Blanchart, et sont entraînés dans ce courant irrésistible! ils auront peine à s'en relever. Le raz Blanchart est ce passage de 18 kilomètres de largeur qui est compris entre le cap de la Hague et l'île d'Aurigny; les marées s'y précipitent alternativement du sud et du nord avec une violence dont l'immensité de l'Océan présente peu d'exemples. Ces courans, dont la vitesse va jusqu'à 20 kilomètres à l'heure, s'animent, se ralentissent, s'apaisent, se renversent pour s'accélérer de nouveau, chaque jour à des heures différentes, suivant l'âge de la lune. C'est peu que les accidens de la côte et les lignes d'écueils dont cette mer est semée les affectent à chaque pas; les caprices des vents trompent à chaque instant les calculs du navigateur, et leur régularité ne le sert pas toujours beaucoup mieux; le vent qui souffle dans le sens des courans leur est contraire aussitôt qu'ils se retournent, et, s'il fraîchit, la mer devient affreuse. Dès que le conflit atteint un certain degré de violence, des vagues monstrueuses s'entre-choquent dans un tumulte impossible à décrire; l'escarpement des lames semble braver toutes les lois de l'hydrostatique; on dirait qu'un enfer sous-marin déchaîné soulève des montagnes d'eau et creuse

instantanément sous elles des abîmes. Dans cette confusion, les plus puissans navires cessent de gouverner, et combien d'autres, dont la disparition ne s'est jamais expliquée, se sont décousus et engloutis la nuit au milieu de ce tourbillon! L'impulsion quand la mer monte, et le tirage quand elle descend, viennent ici du sud, en sorte que les phénomènes redoutables du raz se reproduisent à des degrés d'intensité différens tout le long de la côte : c'est ce qui a fait donner au passage qui commence au raz et finit à la hauteur de Granville, entre le plateau des Minquiers et les îles de Chausey, le nom sinistre de *la Déroute*.

Les îles de Chausey (1) étaient jusqu'à ces derniers temps négligemment mentionnées dans les livres d'hydrographie. Elles ont été, en 1831 et 1832, l'objet d'un admirable travail dirigé par M. Beautems-Beaupré (2). Elles forment, à trois lieues à l'ouest-nord-ouest de Granville, un archipel ovale de 5 milles de long sur 2 de large; leur aspect à mer basse est celui d'une plage sablonneuse, au-dessus de laquelle d'innombrables roches granitiques élèvent leurs têtes noirâtres; les marées submergent la plus grande partie de ces roches, et en réduisent une autre à ne plus montrer que des pointes aiguës. Les plus grands îlots et la masse principale des petits sont groupés au sud-ouest. Les courans sont fort rapides au travers de ce dédale, qui n'offre que deux mouillages, tous deux ouverts au sud : le plus oriental, celui de Beauchamp, recevrait les plus grands navires, mais il est médiocrement abrité; l'autre, celui du Sound, plus petit et beaucoup meilleur, est adjacent à la grande île, et consiste en une étroite gaîne où, faute d'évitage, les bâtimens mouillent sur quatre amarres. Le mouillage des îles était naguère, dans les nuits d'hiver, le recours des bâtimens obligés d'attendre la marée pour entrer à Granville : à moins de très gros temps, on préfère aujourd'hui courir des bordées en se réglant sur les feux de Granville, de Carteret, du cap Fréhel et du Sound de Chausey même. Le dernier de ces phares a été construit en vertu d'une détermination que M. Dufaure, ministre en 1839, prit, à la grande surprise de ses bureaux, peu accoutumés à la promptitude, en moins de vingt-quatre heures. On avait su que le cabinet de Saint-James, toujours en quête d'îles à britanniser, cherchait si le roi Harold ne lui aurait pas laissé quelque titre à faire valoir sur celles-ci, et notre droit ne pouvait pas avoir d'expression plus simple et plus digne qu'un service rendu à la navigation. Les mouillages du Sound et de Beauchamp seraient, en cas de guerre maritime, un poste avancé très précieux pour la protection des atterrages de Granville et de Saint-Malo, et il est

(1) M. de Quatrefages a déjà fait connaître ces îles aux lecteurs de la *Revue*. Voyez la livraison du 1er mai 1842.

(2) Cartes nos 823, 824, 829 et 830 des publications du dépôt de la marine.

triste de reconnaître que la plantation du phare n'a été suivie d'aucune de ses conséquences naturelles.

Les îles de Chausey dépendent, en vertu d'un décret du 11 octobre 1793, de la commune de Granville; elles appartiennent à une seule personne, et ne sont point, malgré les apparences, une propriété sans valeur. Le pâturage y est excellent, et le jardinage d'une remarquable beauté; mais ce n'est point par l'agriculture que le propriétaire y fait fortune. Les plantes marines y fournissent 150 tonneaux de soude par an, et le granit de l'archipel est l'objet d'une exploitation considérable; il est d'un beau grain, s'extrait par grandes pièces, et serait recherché pour les constructions monumentales, si une surabondance d'oxyde de fer le couvrait moins souvent d'une teinte de rouille. Il en a été employé dans les trottoirs de Paris. Quand les travaux des ports de Saint-Malo, de Granville et de Jersey s'exécutaient simultanément, cette exploitation n'occupait pas moins de 500 ouvriers. Le propriétaire des îles perçoit une redevance sur le granit extrait, et le monopole de tout ce qui se boit et se mange dans ce petit empire est entre ses mains. Il serait par là, s'il voulait, le monarque le plus absolu de l'univers; mais, intéressé à ce que personne ne se laisse mourir de faim ni de soif dans ses états, son despotisme se dédommage aux dépens du règne minéral, et surtout du Sound, dont on lui laisse faire une victime de son bon plaisir. Il raccourcit le havre par l'enlèvement des roches qui le couvrent; il l'encombre en laissant à l'entrée les débris de pierres exploitées que la percussion des lames rejette et accumule dans l'intérieur. La réparation du dommage déjà fait coûterait au-delà de la valeur des îles. Les rivages, les lais de la mer, le havre, les roches au-dessous du niveau des marées, qui font partie du domaine public et ne sont pas susceptibles de possession privée (1), sont ici livrés à une spéculation particulière. Une station maritime, un poste militaire, un principe de droit public sont sacrifiés, et personne ne demande à l'administration de la marine le compte sévère qu'elle aurait à rendre de la tolérance à l'abri de laquelle se commettent ces scandaleuses usurpations. L'amirauté anglaise entend autrement ses devoirs, et ce n'est pas en vue de Jersey que nous devrions donner le spectacle de cette incurie.

Au moment de repasser par Granville, on me reprochera peut-être de m'être tant arrêté dans des lieux si peu connus. L'horizon d'aucun d'entre eux n'est en effet fort vaste; mais c'est du personnel des petits ports que se forment les équipages des grands, et Cherbourg et Granville doivent profiter de tous les progrès que feront le cabotage et la pêche dans le voisinage.

La grande route de Granville au Mont-Saint-Michel passe par Avran-

(1) Code civil, art. 538.

ches et Pontorson : la ligne brisée qu'elle décrit a 55 kilomètres de longueur, quoique la distance directe entre les deux extrémités ne soit que de 23. Elle présente jusqu'à Avranches une succession de rampes qui porte les frais de transport entre les deux villes à près du double de ce qu'ils seraient par un tracé horizontal établi le long de la mer. Toutes les routes qui rayonnent autour de Granville sont affectées de vices analogues, et le mouvement maritime se ressent de la cherté de la circulation territoriale à laquelle il correspond.

Placée sur la croupe élevée du soulèvement granitique qui sépare le bassin de la Sée de celui de la Sélune, la ville d'Avranches était place forte avant la réunion de la Bretagne à la France. Elle a dû, sous Louis XIV, une sorte de lustre académique à son évêque, le savant Huet. Cette Athènes de la Basse-Normandie, comme elle s'est depuis lors appelée, entretenait autour du siége métropolitain six dignités, vingt chanoines, vingt-huit chapelains, six vicaires, un chantre, vingt-quatre choristes, et l'élection dont elle était le chef-lieu envoyait aux armées du roi plus d'officiers qu'aucune autre d'une égale étendue (1). Quand Dieu et le roi étaient servis, cette société de gens de loisir n'avait rien de mieux à faire que de cultiver le savoir-vivre et le gai savoir. Les goûts belliqueux, les guerres de la république et de l'empire en font foi, se sont transmis des pères aux enfans; les autres, à ce qu'on assure, ne se sont pas non plus perdus, et l'on cite comme un type du caractère avranchin cet aimable vieillard que Paris a connu architecte de la chambre des pairs, et qui avait vendu ses fermes et ses herbages pour doter sa ville natale d'une salle de spectacle. Aussi Avranches est-il noté comme un pays à part dans une province où la passion dominante n'a jamais été celle de se ruiner pour le divertissement d'autrui. C'est tout au moins une retraite pleine de fraîcheur et de sérénité : beaucoup de familles anglaises viennent y chercher un *comfort* que les fortunes modestes ne procurent guère de l'autre côté du détroit. Le simple voyageur lui-même ne se détache pas sans regret des perspectives magnifiques ou gracieuses qui se déroulent à l'horizon d'Avranches, de celle surtout du Mont-Saint-Michel, soit qu'une immense nappe de sable le sépare de la verdure foncée qui tapisse la côte, soit que sa grande ombre se projette sur les flots scintillans de la mer montante.

On descend à Pontorson au travers d'une succession de riches vergers, de grasses prairies. Ce lieu n'a plus rien de la place de guerre dont Du Guesclin était gouverneur depuis dix-sept ans quand Charles V lui en fit don en récompense de ses services. Les fortifications n'en étaient bonnes au XVIIe siècle qu'à exciter la convoitise des protestans fort remuans de la province, et le cardinal de Richelieu les fit prudemment raser. Pontorson, renommé pour la fertilité de son territoire

(1) *Mémoire sur la généralité de Caen.* 1698. Mss.

et pour ses marchés de bestiaux, est un port de mer dans les statistiques du ministère des travaux publics. Les marées des syzygies y remontent avec fracas par le lit du Couesnon et se font sentir jusqu'à Antrain, à douze kilomètres en amont. Les difficultés irrémédiables de l'atterrage ont interdit l'accès de cette rivière au commerce; elle ne porte que quelques bateaux de tangue, et la navigation ne pourrait y prendre un peu d'activité que par l'exécution de projets de Vauban qui embrassent de bien plus grands intérêts.

III.

De Pontorson au Mont-Saint-Michel, la distance n'est que de 10 kilomètres; on en franchit les trois quarts sur une route départementale construite pour le transport de la tangue, et l'on n'a qu'un court trajet à faire sur ces grèves sinistres, auxquelles le goût des voyageurs pour le merveilleux et les frayeurs intéressées des guides ont fait une si menaçante renommée.

On peut admirer la baie du Mont-Saint-Michel, on peut la maudire, mais non pas prétendre avoir rien vu de semblable. Les œuvres des hommes aussi bien que celles de la nature ont ici un caractère de sauvage grandeur qui défie tous les souvenirs et toutes les comparaisons. Aux équinoxes, l'amplitude des marées atteint, indépendamment du refoulement des eaux de l'Océan sous la pression des tempêtes du nord-ouest, une hauteur verticale de 15 mètres. La mer se retire alors à 12 kilomètres du Mont, puis elle revient, l'enveloppe de ses eaux, et inonde à 12 autres kilomètres en arrière les baies de la Sée et de la Sélune. A mer basse, cet immense espace, encadré dans des coteaux verdoyans, a l'aspect d'un lit de cendres blanchâtres. Au milieu se dresse le noir rocher du Mont-Saint-Michel, *immensi tremor Oceani*, disent les vieilles chroniques, abrupt et vertical au nord et à l'ouest, garni jusqu'à mi-hauteur, du côté du midi, de cabanes plaquées comme des nids d'hirondelles à ses flancs, et couronné d'une des plus étonnantes constructions qui soient sorties de la main de l'homme. Il occupe dans la grève un espace planimétrique de 6 hectares 25, et le pied de l'échelle du télégraphe qui s'élève au sommet est à 121 mètres 60 au-dessus du niveau de la mer moyenne. A 2,500 mètres au nord surgit le rocher de Tombelaine, granitique comme celui de Saint-Michel, presque aussi étendu, beaucoup moins haut, mais inhabité depuis que Louis XIV a fait démolir les fortifications dont il était garni. Que la mer recouvre les grèves ou qu'elle s'en retire, la même solitude règne autour de ces deux roches : l'eau y fût-elle assez profonde, elle n'y reste jamais assez pour permettre aux embarcations de s'y hasarder, et ses retours sont trop fréquens pour laisser au parcours territorial le temps de se régulariser. Il ne faut néanmoins pas croire qu'entre le

Mont-Saint-Michel et la terre ferme, les grèves ouvrent sous les pas du voyageur ces dédales de fondrières qu'on accuse d'attirer et d'engloutir tout ce qui les côtoie. Les fondrières ne se rencontrent guère que du côté du large, et, à moins de descendre très loin vers la laisse de basse mer, il en est peu dont on ne puisse se tirer en se jetant à plat ventre aussitôt qu'on se sent enfoncer, et en regagnant ainsi le terrain solide. Des dangers plus réels viennent des brouillards qui se précipitent à l'improviste sur les grèves : en quelques minutes, la brume se forme, s'épaissit et couvre la terre de ténèbres visibles; plongé dans leur mystérieuse profondeur, le voyageur éperdu se fourvoie, s'égare; une inexprimable angoisse s'empare de ses sens; il tourne au lieu d'avancer, ou marche vers la mer en croyant se diriger vers la terre; cependant la marée montante le presse, le pousse, le gagne de vitesse, l'enveloppe; ses cris sont couverts par le bruit des vagues; il périt sans qu'une oreille l'entende, sans qu'un œil humain l'aperçoive, et le jusant remporte silencieusement un cadavre dans la baie. C'est surtout aux jours des syzygies, lorsque l'on considère des hautes terrasses du Mont-Saint-Michel la marche de la mer montante, qu'on se sent pris d'une mortelle pitié pour les malheureux engagés dans cette lutte désespérée. La marée entre comme feraient d'immenses reptiles dans les chenaux sinueux qui serpentent au travers des grèves; elle s'y allonge, souvent avec la vitesse d'un cheval au galop, et grossit en poussant toujours devant elle de nouvelles ramifications; celles-ci se rapprochent, se rejoignent, changent en îles les langues de terre qui les ont un moment séparées; les îles à leur tour se rétrécissent et disparaissent submergées, jusqu'à ce qu'enfin l'Océan ait repris possession de tout son domaine. Aussitôt que la brume se montre et tant qu'elle dure, on sonne la grosse cloche du Mont-Saint-Michel, mais trop souvent ses tintemens n'ont été que le glas funèbre des infortunés auxquels ils devaient servir de guides. Toutefois, hâtons-nous de le dire, ces dangers n'atteignent guère que ceux qui se font un jeu de les braver : on les évite en ne s'aventurant jamais sans boussole sur les grèves, et surtout en calculant ses courses de manière à ne pas risquer d'être gagné par l'heure du flot.

Entrons au Mont-Saint-Michel. Il n'est abordable que par le sud; l'accès en est défendu par une muraille fondée par saint Louis, reconstruite par Louis XI, réparée par Louis XIV, et qui, lorsque le Mont avait un rôle actif dans les guerres entre la France, l'Angleterre, la Bretagne et la Normandie, en constituait la principale défense. Une étroite place d'armes précède le village et est décorée de deux énormes bouches à feu nommées les *Michelettes* qu'abandonnèrent les Anglais après leur attaque infructueuse de 1423. Ces *canons à la Paixhans* d'un temps de barbarie se sont arrêtés ici, tandis que ceux de notre contemporain ont déjà fait le tour du monde. Le village peut compter trois

cents habitans. Cette population descend de celle qu'alimentaient autrefois les charités, les besoins et les fantaisies des moines du Mont; elle cultive dans les creux du rocher quelques lambeaux de jardins, ramasse et débite des coques, petits coquillages particuliers à la baie, tend sur les grèves, entre deux marées, des filets où le jusant laisse des soles, des mulets et des saumons; enfin elle vit du service de la prison et des deux compagnies d'infanterie qui la gardent. L'aspect des habitations est misérable. On monte à l'ancienne abbaye par des ruelles obscures ou par un majestueux escalier qui sert de bordure au précipice : ce bel ouvrage date du règne de Louis XIV, et l'abbaye qui l'exécuta possédait 150,000 livres de rente. Qui doit l'entretenir, de la pauvre commune du Mont-Saint-Michel, dont les habitans l'évitent comme s'ils s'y croyaient déplacés, ou de l'état, qui a hérité de l'abbaye? Personne, à ce qu'il paraît, et quelque jour on l'entendra s'écrouler dans l'abîme. Les approvisionnemens nécessaires à la maison centrale y sont remontés sur un plan incliné dont la manœuvre est faite par les condamnés. Faut-il chercher à décrire la sombre solennité de l'entrée de l'abbaye, — la longue muraille appelée la *Merveille,* qui brave depuis près de neuf siècles l'abîme au-dessus duquel elle se dresse, — les terrasses d'où la vue erre des grèves aux côtes de Bretagne et à la pleine mer, — le cloître avec ses péristyles à colonnettes, — la célèbre salle des chevaliers, — la savante disposition de l'église souterraine ou les gracieuses proportions de l'église gothique qui s'élance de la cime de ce pic de granit vers le ciel?... Non; le dessin peut seul donner une idée de la hardiesse et de l'imposante bizarrerie de ces constructions, où la puissance de la foi de nos pères se manifeste encore plus vivement que celle de l'art. Les détails y sont en harmonie avec l'ensemble. Dans le caveau le plus obscur, dans le recoin le plus abandonné se découvrent à l'improviste des sculptures dignes du grand jour, ou des effets de lumière tels que savait les rendre Rembrandt.

L'histoire du Mont est en harmonie avec la singularité de son architecture et la sauvage grandeur des alentours. L'an de Notre-Seigneur 708, l'archange Michel apparut à saint Aubert, évêque d'Avranches, et lui ordonna de fonder une chapelle sur le mont de la baie; le saint négligea l'avertissement, et l'archange, en le lui renouvelant pour la troisième fois, lui marqua le front d'un trou de la dimension du doigt. Aubert n'hésita plus, et, pour mieux assurer le service de la chapelle placée sous l'invocation de l'archange, il se retira lui-même sur le Mont, avec douze de ses chanoines. Les ducs de Bretagne et de Normandie, les rois de France et d'Angleterre, ne tardèrent pas à combler à l'envi l'église de leurs dons. Dans le courant du xe siècle, le Mont se couvrait de constructions majestueuses, dont la plupart portent encore aujourd'hui un défi à l'art moderne. Depuis la fondation de saint Aubert jusqu'au règne de Louis XIV, l'histoire du Mont-Saint-

Michel est aussi militaire qu'ecclésiastique, et de tous les faits d'armes dont il a été témoin, le plus brillant est sans contredit la belle défense de 1423 de cent dix-neuf gentilshommes bretons et normands contre toute une armée anglaise.

Sous Louis XIV, une sorte de maison de correction pour les fils de famille dont les écarts troublaient la société fut annexée à l'abbaye, et, si les orages du cœur humain se calment dans la solitude, aucun lieu ne convenait mieux à cette destination que le Mont-Saint-Michel : nulle part les bruits du monde n'arrivent plus affaiblis, nulle part le spectacle des grandeurs de la création ne rappelle plus fortement l'homme vers Dieu. Un décret de 1811 a converti le Mont-Saint-Michel en maison de réclusion. Ce noble édifice, où furent reçus Philippe-le-Bel en 1312, Charles VII en 1422, Louis XI en 1462 et en 1469, François I[er] en 1528 et en 1532, Charles IX en 1561, n'ouvre plus ses portes qu'à d'obscurs visiteurs ou à des prisonniers. Il serait permis de s'en plaindre, si cette destination ne l'avait pas sauvé d'une ruine complète, et si notre temps n'en devait pas chercher de tout aussi vulgaires pour des palais jadis dépositaires des splendeurs de notre pays.

J'ai souvent eu l'esprit occupé des problèmes posés sur le régime des prisons; il en est même un dont il m'a été donné de préparer la solution. Au mois de janvier 1831, les jeunes détenus de Paris ont été pour la première fois séparés par mes ordres des détenus adultes, avec lesquels ils étaient confondus, et, grace au zèle intelligent avec lequel je fus secondé, la séparation était faite moins de quarante-huit heures après avoir été résolue. Il existe entre les mesures à prendre sur les prisons et les améliorations à réaliser sur nos côtes un lien dont le premier chaînon devrait peut-être se rattacher au Mont-Saint-Michel : qu'il me soit permis de le faire apercevoir.

Dans les dernières années du règne du roi Louis-Philippe, des plaintes s'étaient élevées contre la concurrence faite aux ouvriers libres par les détenus. Mal fondées dans leur généralité, elles méritaient, dans un petit nombre de leurs applications, plus d'attention qu'elles n'en avaient obtenu. L'insignifiance de l'accroissement qu'apportait à la masse des produits du travail national le travail de quelques milliers de condamnés n'empêchait pas certaines industries locales d'être péniblement comprimées par la concurrence des ateliers de prisons voisines. L'administration était armée des moyens de redresser ces griefs : on lui demandait d'en user, rien de plus; mais, avant l'installation de M. Louis Blanc au Luxembourg, personne n'avait proposé le sacrifice du principe même. Malheureusement, la révolution de février venait de ranger les intéressés de la veille parmi les adversaires du travail des prisons. Tous les débouchés se fermaient : le choix des entrepreneurs du service des maisons centrales était facile entre l'alimentation

onéreuse de nombreux ateliers et des indemnités à recevoir. Dès qu'il fut fait, les argumens les plus usés devinrent péremptoires; la commission du Luxembourg s'en empara, les rajeunit par sa découverte du *travail honnête*, et le gouvernement provisoire, ne se souvenant pas même du code pénal (1), arrêta partout le travail qu'on accusait de ne l'être pas. Ainsi l'organisation des ateliers nationaux et la désorganisation des ateliers des prisons ont été les seules mesures pratiques qu'ait prises la révolution sur le travail et les travailleurs. A la vérité, le décret du 24 mars 1848 a été abrogé par la loi du 9 janvier 1849; mais cette loi, qui ordonne et empêche tout à la fois (2), n'a pas été exécutée et ne saurait l'être sous le régime actuel. M. Louis Blanc, dont l'installation économique au palais du Luxembourg a coûté 68,000 fr. (3), doit bien rire quand il voit cette société contre laquelle il a fait le serment d'Annibal payer déjà quelque sept millions le passe-temps d'une de ses matinées, et peut-être rira-t-il long-temps encore avant que des ministres tiraillés entre sept cent cinquante souverains aient des heures à donner à quelque chose d'aussi peu dramatique que le régime des prisons.

J'ai trouvé les condamnés du Mont-Saint-Michel en possession des loisirs que leur avait faits le gouvernement provisoire. Un ordre parfait régnait dans la prison; on y sentait une direction intelligente, un commandement respecté. J'ai pourtant rarement eu sous les yeux un spectacle aussi triste que celui de ces bancs où s'alignaient silencieux, sans être recueillis, tant de visages empreints de dégradation. Si l'oisiveté est partout la mère des vices, que peut-elle faire autre chose dans un pareil lieu que de préparer au bagne et à l'échafaud leur proie! Sans doute parmi ces criminels il en était d'encore susceptibles de retour au bien : le décret leur en a fermé le chemin. Naguère le condamné libéré rentrait dans le monde avec un pécule et des habitudes de travail : il porte aujourd'hui jusqu'au dernier instant de sa peine la marque de son crime conservée fraîche par l'oisiveté; il est

(1) « Tout individu condamné à la peine de la réclusion sera renfermé dans une maison de force et *employé à des travaux* dont le produit pourra être en partie employé à son profit, ainsi qu'il sera réglé par le gouvernement. » (*Code pénal*, 21.)

(2) « Art. 2. — Les produits fabriqués par les détenus des maisons centrales de force et de correction ne pourront pas être livrés sur le marché en concurrence avec ceux du travail libre.

« Art. 3. — Les produits du travail des détenus seront consommés par l'état autant que possible, et conformément à un règlement d'administration publique.

« Art. 4. — Dans le cas où le travail des détenus serait fait à l'entreprise, les objets laissés pour compte à l'entrepreneur par l'état ne pourront être livrés sur le marché qu'après une autorisation spéciale du tribunal de commerce dans la circonscription duquel est établie la maison centrale de force ou de correction... » Et ainsi de suite.

(3) Décrets du gouvernement provisoire des 3 et 19 avril 1848.

jeté sur le pavé de nos villes, après avoir désappris ce qu'il savait de moyens de gagner sa vie, sans pécule qui lui donne le temps d'atteindre le travail qui le fuit, fatalement voué à la récidive. La suppression du travail des prisons cause à l'état une perte annuelle de plus de deux millions; mais, si pressant que soit le besoin d'économie, les considérations financières sont ici les dernières à présenter. C'est être coupable envers le condamné que d'aggraver sa peine par une oisiveté dévorante; c'est l'être envers la société que de le remettre en circulation après l'avoir systématiquement dépravé. Si le droit au travail existe quelque part, c'est dans les lieux où l'homme est privé de l'exercice de son libre arbitre, et, pour se convaincre de la nécessité du rétablissement du travail dans les prisons, il ne faut que regarder ce qu'elles donnent de récidivistes depuis qu'on l'en a exclu.

Si l'état doit occuper le condamné, le condamné doit du travail à l'état. Étranges contradictions! lorsque l'homme qui n'a point failli mange son pain à la sueur de son front et contribue par l'impôt aux besoins collectifs de la société, celui qui l'a blessée par ses attentats est admis à vivre à ses dépens! Il lui devait une réparation, et elle le prend à sa charge! La justice et la politique veulent au contraire que le criminel condamné restitue sous une forme quelconque à l'état les dépenses qu'il lui cause, et dans un pays gouverné cette obligation ne serait pas vaine.

Quelque exagérés qu'aient été les reproches adressés au travail des prisons, la difficulté de l'organiser sans froisser non des droits, mais des intérêts respectables, a embarrassé des législateurs plus expérimentés que les nôtres. L'obligation d'occuper sans relâche des ateliers toujours composés en grande partie d'apprentis n'est acceptable qu'à la condition de payer peu le travail, et, quand ce bas prix n'exclue pas les industries libres du marché, il est un sujet de plaintes amères; mais si, sortant de ce cercle fatal, le travail des condamnés, au lieu de restreindre le travail des ouvriers honnêtes, venait en élargir la base, il obtiendrait autant d'accueil qu'il soulève aujourd'hui d'objections.

Tant que le travail des prisons sera purement manufacturier, il excitera dans le commerce libre les plaintes sous lesquelles il a succombé en Angleterre; d'ailleurs des griefs fondés sur des rivalités d'intérêts n'en sont pas le seul inconvénient. La plupart des travaux de fabrique s'exécutent en commun : y dresser les condamnés, c'est les préparer à une inévitable et fâcheuse immixtion avec les ouvriers honnêtes. D'un autre côté, lorsqu'un paysan a passé plusieurs années à mal apprendre dans une maison de détention le métier de fileur ou de tisserand, il ne retourne guère à la charrue; il va plutôt augmenter l'encombrement des villes. Les travaux de manufacture, lors même que la pratique en a été pliée aux exigences du régime cellulaire, jet-

tent le condamné libéré qui les exerce dans un monde où les points de contact avec ses pareils, ou ceux qui sont disposés à le devenir, sont trop multipliés pour ne pas réveiller de dangereuses tentations, ou pousser à de funestes alliances. Les travaux de la terre au contraire, fussent-ils accomplis en commun pendant la durée de la peine, se divisent au dehors en tâches la plupart isolées, et ne placent point le libéré dans un milieu qui le convie à de nouvelles fautes. Il y aurait donc pour la société de grands avantages à ce que les condamnés sortis des professions agricoles y fussent rattachés par la nature de leurs travaux. Cette classe de détenus est de toutes la moins propre à d'autres occupations, et pour celles-ci son éducation est toute faite; elle est autrement disciplinable que les détenus sortis des villes; enfin le régime cellulaire la prépare mal à revenir à la vie agricole, et, comme l'ont prouvé les expériences faites au Mont-Saint-Michel même, il fait tourner plutôt que d'autres à l'idiotisme des hommes habitués à l'exercice et au grand air. La privation d'espace, de soleil, les abat et les énerve. Une organisation nouvelle serait donc à donner à une partie de la population des maisons centrales de détention. Pour n'être pas applicable à l'universalité des détenus, elle ne devrait pas être repoussée : le meilleur régime pénitentiaire serait incontestablement celui qui, par la diversité de ses procédés, s'adapterait le mieux à la diversité des dispositions perverses contre lesquelles doit se défendre la société.

D'après les *Statistiques de la justice criminelle*, les campagnes fournissent aux maisons centrales un peu plus du tiers de leur population. A ce compte, environ 4,500 adultes et 400 jeunes garçons (1), auxquels on pourrait sans doute ajouter un ou deux milliers de condamnés pris dans d'autres catégories, seraient disponibles pour la formation d'ateliers de pionniers. Cette dénomination fait à elle seule connaître quelle en serait la destination. Ces pionniers devraient surtout s'attaquer aux rivages de la mer. Sous une direction intelligente et ferme, leurs cohortes cureraient nos ports, creuseraient nos bassins, dessécheraient nos marais; elles encloraient de digues, sillonneraient de chemins et de canaux les relais de mer appartenant à l'état; elles planteraient les dunes ou les nivelleraient et les revêtiraient de couches de sol arable. L'utilité publique des ouvrages des condamnés ou la valeur donnée aux terres sorties de leurs mains pour entrer dans le commerce

(1) Les maisons centrales sont au nombre de vingt-et-une. Elles ne reçoivent que des condamnés à treize mois et au-delà d'emprisonnement, et contiennent des places pour. . . . 13,040 hommes;
1,100 jeunes garçons;
3,610 femmes;
200 jeunes filles.

En tout.. 17,950 détenus des deux sexes.

paierait avec usure à l'état les charges qu'il s'imposerait pour eux, et leurs conquêtes seraient autant de champs nouveaux ouverts aux ouvriers libres.

Si des doutes s'élevaient sur la possibilité d'employer avec sûreté les condamnés à de pareils travaux, il ne faudrait pour les dissiper que montrer le port d'Alger ou le canal de Marans à La Rochelle. Les condamnés militaires qui les ont exécutés ne sont pas des plus faciles à conduire, et la discipline n'est ni moins sévère ni moins bien observée dans leurs ateliers que dans ceux des prisons civiles. Il y a plus: l'état moral des esprits n'est dans aucun établissement pénitentiaire si satisfaisant que dans les premiers. C'est que le travail de la terre adoucit et fortifie l'homme; la fatigue corporelle qui l'accompagne chasse les mauvaises pensées, et parmi les cœurs les plus dépravés il en est peu où ce genre d'occupation ne ranime quelque bon germe engourdi. Des entreprises au grand soleil, où chaque journée est un pas fait vers l'accomplissement d'une pensée d'utilité publique, excitent, même dans une population flétrie, d'autres sentimens que ne fait une participation machinale à la production d'un mouchoir ou d'un soulier. L'importance de l'œuvre commune, dont l'ensemble est saisi de tous, grandit aux yeux de chacun l'humilité du concours par lequel il y est associé; on s'affectionne à la création à laquelle on prend part, et c'est une demi-réhabilitation qu'une expiation dans laquelle on apprend à bien mériter de son pays.

Il reste maintenant à chercher quel champ ouvrirait la baie du Mont-Saint-Michel à l'application d'un régime qui, grace à l'expérience qu'en a faite le département de la guerre, a le mérite de ne plus être une nouveauté. Les grèves du Mont-Saint-Michel, qui, pour employer une expression de Pline, n'appartiennent tout-à-fait ni à la terre, ni à la mer, sont adjacentes à un territoire d'une rare fertilité, qui conserve de sa condition passée le nom de *marais de Dol*. Ces marais ont été dans l'état où sont encore les grèves, et les grèves seront un jour dans l'état où nous voyons les marais. La perspective d'une si belle conquête a excité bien des ambitions, inspiré bien des projets. Seul entre tous, Vauban a su trouver dans la grandeur et la simplicité de ses conceptions les conditions d'un succès infaillible. La réalisation de son projet serait peut-être l'œuvre la plus féconde à laquelle pût s'appliquer en France le travail des condamnés.

Pour expliquer la transformation à laquelle se prêtent les grèves, il est nécessaire d'exposer à quels terrains elles se rattachent. Les combinaisons par lesquelles Vauban entendait en exhausser le niveau et les livrer à la culture sembleront ressortir d'elles-mêmes de la disposition naturelle des lieux.

Le terrain primitif sur lequel sont bâtis Cancale et Saint-Malo forme,

entre la Rance maritime, la Manche et les marais de Dol, un quadrilatère irrégulier, élevé, sur la plus grande partie d'une étendue de 22,000 hectares, de 15 à 20 mètres au-dessus du niveau de la haute mer (1); il se rattache, par l'isthme étroit de Châteauneuf, aux schistes et aux granits qui constituent presque exclusivement le territoire de la Bretagne. Ces terrains d'ancienne formation décrivent, en regard de la baie du Mont-Saint-Michel, une courbe concave dont les extrémités servent, à Châteauricheux et à l'embouchure du Couesnon, de points d'appui à une digue de 29 kilomètres de long. Les marais de Dol sont compris entre cette digue et les terrains anciens qui les dominent comme une terrasse; la forme de ces marais est celle d'un croissant, et l'étendue est de 11,220 hectares.

Quoique le desséchement n'en soit pas encore parfait, ce territoire est le plus fertile de la Bretagne. Il abonde en fourrages, en grains, en légumes; les arbres y plient sous le poids des fruits; le tabac et le chanvre y réussissent à souhait; il n'est pas de production appropriée au climat qui n'y prospérât. Il est, pour la culture et surtout pour le régime hydraulique, de plus d'un siècle en arrière des watteringues de Dunkerque; mais la fécondité naturelle du sol compense largement cette infériorité. La rente de l'hectare cultivé n'est presque nulle part au-dessous de 100 fr.; elle en atteint 180 dans les bonnes parties, et si le marais était percé de chemins, sillonné de canaux et de rigoles de desséchement et d'irrigation, comme le sont les watteringues, le produit brut en serait doublé. Malheureusement, le caractère breton se plie moins aisément que le caractère flamand aux règles salutaires de l'association; ennemi de la nouveauté, son premier mouvement est toujours pour la négation, et il n'en revient qu'avec une lenteur dont se ressentira l'amélioration des marais de Dol.

Le temps n'est pas fort éloigné où la place de ces belles campagnes était tout entière livrée aux invasions diurnes de la mer. Aujourd'hui même, si les digues qui les défendent étaient rompues, les marées se précipiteraient en arrière, et toute l'alluvion disparaîtrait sous les eaux. Un long travail de la nature a devancé celui de l'homme dans la formation de ce territoire. Les corps pesans que soulèvent les flots agités se déposent, dès que le calme se fait, dans l'ordre déterminé par leurs masses. Ici, les premiers dépôts se sont rangés sous l'abri qu'offre contre les vents de nord-ouest la côte de Châteauricheux : ils consistent en écailles d'huîtres presque intactes et ont formé, sur la courbe où venaient expirer les lames amorties, un bourrelet de près de deux lieues

(1) Les détails qui suivent étant relatifs à des desséchemens, les cotes de nivellement y sont rapportées au niveau des plus hautes marées, c'est-à-dire à celui des inondations dont il s'agit de se défendre; elles sont empruntées à un travail très soigné fait en 1799 par MM. Anfray et Gagelin, ingénieurs des ponts-et-chaussées.

de long. Dans les gros temps, les lames, en déferlant, lancent au-delà de leur propre portée les corps d'un certain volume qu'elles tiennent en suspension, et la barrière qu'elles se sont déjà donnée dans leurs premiers dépôts s'exhausse par la lente accumulation de ces projectiles: c'est ainsi que le bourrelet qui s'enracine à Châteauricheux s'est élevé de plus d'un mètre au-dessus des plus hautes mers. Les eaux troubles ont trouvé en arrière un calme à peu près complet; elles s'y sont dépouillées des parties les plus grossières de leur fardeau, et, se clarifiant à mesure qu'elles s'éloignaient, elles n'ont porté au loin que la vase la plus ténue. Les dépôts sont donc allés s'amincissant à partir du premier banc, et les alluvions se sont disposées suivant des plans inclinés vers l'intérieur des terres.

Voilà l'histoire abrégée de la formation du terrain des marais de Dol. La zone la plus élevée est celle qui règne le long de la mer, la plus basse celle qui suit le pied des terrains granitiques et schisteux. En 1024, le duc Alain III, au règne duquel remontent la plupart des fortifications où s'abrita pendant quatre cents ans l'indépendance de la Bretagne, fit établir sur la crête des dépôts amoncelés par la mer les digues qui devaient soustraire les marais à son empire; différens émissaires défendus par des portes de flot ouvertes dans les digues furent creusés soit de son temps, soit après lui, et les générations qui se sont succédé dans la possession de ce territoire ont accepté, sans y apporter aucune modification importante, le système de desséchement qui leur avait été légué par le XIe siècle.

En avant des digues se montrent à basse mer des grèves qui occupent tout le fond de la baie; elles s'étendent de la pointe de la Chaîne près Cancale jusqu'à celle de Carolles au nord-nord-ouest du Mont-Saint-Michel. Elles ont 3,400 mètres de largeur devant Châteauricheux, 4,500 devant le village du Vivier, 13,000 devant l'embouchure du Couesnon, 20,000 devant celles de la Sélune et de la Sée, et 1,500 devant la pointe de Carolles : la courbe décrite d'une pointe à l'autre par la laisse de basse mer a 21 kilomètres de corde, 28 de développement, et l'étendue laissée à découvert n'a pas moins de 26,000 hectares.

S'il fallait en croire une tradition qui a conservé des échos dans des chroniques presque aussi difficiles à concilier entre elles qu'avec la constitution géologique de la côte, les grèves du Mont-Saint-Michel auraient jadis été ombragées par les chênes de la forêt de Scissy. Des pâturages, des terres cultivées se seraient étendus sur la plus grande partie non-seulement de la baie, mais encore des atterrages de Cancale et de Saint-Malo; l'île de Césambre, l'archipel de Chausey, auraient été des attenances de la côte; tout ce territoire aurait été englouti par la mer soit en 695, soit en 709, et tant d'écueils dont les têtes chauves se montrent au-dessus des flots seraient les noyaux d'anciennes col-

lines (1). Il n'est probable ni que tout soit vrai, ni que tout soit faux dans ces traditions, et, si l'on en écarte le merveilleux et les exagérations évidentes, il reste des événemens qui s'expliquent suffisamment par les circonstances naturelles sous l'empire desquelles se forment et se détruisent de nos jours les terrains d'alluvion de la baie. Les projets de Vauban ne sont pas fondés sur autre chose que l'appréciation de ce travail sans repos de la nature, et, pour exposer ce qu'il a voulu faire, il n'est pas nécessaire de remonter au-delà de ce qu'il a lui-même observé.

Les alluvions qui sont encloses depuis le XIe siècle, aussi bien que celles qui couvrent et découvrent à cette heure, ont pour ennemis communs tous les cours d'eau forts ou faibles qui s'épanchent dans la baie. Les masses d'eau que les marées engouffrent dans les embouchures de ces ruisseaux ou de ces rivières en sont vomies, accrues par l'accumulation des eaux intérieures qu'elles ont retenues; elles roulent par le jusant sur les plans inclinés des grèves plus rapidement que le flot ne les a remontés, et, ravinant à l'aise des plages toujours friables et toujours trempées, elles rejettent à la mer les sables qu'elle vient d'apporter. A la vérité, si, par l'effet des caprices des vents et de leur action sur les courans, quelques parties des grèves demeurent un certain temps en dehors de l'atteinte des érosions, la tangue et les terres dont les flots sont surchargés s'y déposent et s'y accumulent; des bancs se forment et s'exhaussent. Dès qu'ils sont au-dessus du niveau des marées de morte eau, la christe marine commence à s'y montrer : elle les revêt d'un manteau de sa pâle verdure, et semble prête à les consolider; mais ils ont beau avoir duré et s'être tassés : tôt ou tard pris à revers ou en écharpe par les courans qui les ont épargnés, ils finissent par être entraînés comme ceux qui datent de la veille; l'œuvre de longues années est détruite en un jour, en une heure, et l'histoire des alluvions de la baie ne serait que celle de ces sortes de surprises.

La baie reçoit à l'est la Sée et la Sélune; le Couesnon y descend du sud sous la méridienne du Mont-Saint-Michel, et le volume des autres eaux réunies qui s'y jettent égale à peine celui du moindre des cours d'eau qui viennent d'être nommés. Le Couesnon est le plus puissant, le plus dangereux des trois, et le plus voisin des points vulnérables des territoires menacés : pour peu que les eaux refoulées dans son lit y soient sollicitées par les pentes variables des grèves, elles se pré-

(1) *Neustria Pia.* — *Histoire de Bretagne*, par d'Argentré; 1580. — *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, par l'abbé Déric. — *De l'ancien État de la baie du Mont-Saint-Michel*, par l'abbé Manet. — *Essai sur Paris*, par Poullain de Sainte-Foix, t. V. — *Antiquaires de France*, t. VII. — *Mémoire* de M. Bizeul. — *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des côtes de France*, par MM. Audouin et Milne Edwards, t. Ier. — *Histoire du Mont-Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches*, par l'abbé Desroches; Caen, 1839.

cipitent en torrens le long des digues des marais de Dol, en affouillent les fondemens, et augmentent, par la profondeur d'eau qu'elles maintiennent au pied, la violence du choc des lames que soulèvent les tempêtes. On a vu plusieurs fois les digues suspendues sur des ravines de 15 à 20 mètres de profondeur creusées par le Couesnon sous leurs talus et près de s'y abîmer. Elles étaient dans cet état lorsqu'elles se rompirent, en 1792, sous l'effort d'une tempête qui dura du 9 au 12 septembre; 5,860 hectares des meilleures terres des marais de Dol furent submergés, restèrent improductifs pendant trois ans, et la réparation des travaux détruits exigea une dépense de 311,000 francs (1). Je cite cet exemple entre beaucoup d'autres, parce que j'en ai les détails officiels sous les yeux. Le 6 mai 1817, les vallées des environs d'Avranches étaient ravagées comme l'avaient été, vingt-cinq ans auparavant, les herbages de Dol. Dans ces circonstances, la culture a repris possession des terres momentanément noyées : il n'en a pas toujours été de même, et, pour savoir ce que peut dévorer cette mer, il n'est pas nécessaire d'évoquer les souvenirs de la forêt de Scissy. Presque de nos jours, des paroisses entières ont été emportées dans la baie. Celle de Tommen était en gloutie au XIVe siècle, celle de Bourg-Neuf au XVe. En 1735, un ouragan mettait à découvert, comme des ossemens au fond d'un sépulcre, les fondations de Saint-Étienne de Palluel, détruit en 1630; les paroisses de Saint-Louis, de Maulny, de la Feillette, sont restées inscrites jusqu'en 1664 sur les registres synodaux de l'évêché de Dol (2). De tous ces lieux, il ne reste plus que des noms, et l'on en ignore aujourd'hui jusqu'à la place. Enfin, de 1817 à 1848, plus de 600 hectares de pâturages ou de terres cultivées situées entre la Guintre et le havre de Moidrey ont été rejetés miette à miette à la mer (3).

Ainsi, la mer crée et détruit sans cesse; les terres que le flux apporta dans la baie, le reflux les remporte, ordinairement au bout d'une heure, quelquefois au bout d'une longue suite d'années, et sans qu'on puisse jamais conclure de l'âge des dépôts combien de temps il les épargnera encore; mais la mer n'anéantit jamais que son propre ouvrage, et l'on peut calculer à l'étendue de ce qu'elle entraîne de quelles richesses elle comblerait le pays, si elle était une fois maîtrisée.

Tels étaient les marais et les grèves lorsque Vauban les visita, tels ils sont encore.

Le texte du projet de Vauban a été infructueusement cherché de-

(1) Arrêté de l'administration centrale d'Ille-et-Vilaine du 15 ventose an VII, et rapports des ingénieurs des ponts-et-chaussées à l'appui.

(2) *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, par l'abbé Déric; *Dictionnaire géographique de Bretagne*, par Ogée.

(3) *Mémoire manuscrit sur la baie du Mont-Saint-Michel*, par M. Méquet, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées du département de la Manche.

puis deux ans aux archives de la chefferie du génie de Saint-Malo, de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, du comité des fortifications. Ce précieux travail avait été remis aux états de Bretagne : il est présumable qu'il a été perdu dans l'incendie qui consuma, en 1726, le tiers de la ville de Rennes et le palais même des états; mais, à défaut du texte, nous avons la pensée, et cela suffit : elle est, comme le secret de Christophe Colomb, si simple et si naturelle, que, quand on la sait, il semble qu'on l'eût trouvée soi-même; si sûre et si puissante, qu'elle ne laisse pas dans l'esprit de place au doute sur le succès. Du reste, depuis cent cinquante ans, il ne s'est peut-être pas fait sur les marais de Dol un mémoire d'ingénieur où ne soit rappelé le projet de Vauban; il n'y est pas survenu un désastre qu'on n'ait remarqué que l'exécution de ses desseins l'eût prévenu, et ses plans ne sont pas nécessaires pour expliquer ce qui ressort de la seule inspection du terrain.

La digue d'enceinte des marais de Dol n'est aujourd'hui nulle part à moins de 1 mètre 50 au-dessus du niveau des hautes mers des équinoxes; les terres en culture adjacentes à la digue sont elles-mêmes presque partout au-dessus de la portée de la mer, mais de 40 à 50 centimètres seulement. Sur la limite intérieure des marais, c'est-à-dire au pied de cette terrasse granitique et schisteuse contre laquelle s'appuient les alluvions, on voit celles-ci s'incliner des deux extrémités du croissant vers le milieu de sa convexité, et le point des marais le plus éloigné de la mer est en même temps le plus bas : c'est le fond de la mare de Saint-Coulban; il est de 4 mètres 49 au-dessous du niveau des hautes mers de la baie, par conséquent de 6 mètres en contrebas du couronnement des digues. La mare touche presque l'isthme granitique de Châteauneuf, de l'autre côté de laquelle sont des marais salans alimentés par la Rance, et dont le niveau est un peu inférieur à celui de la mare. L'isthme n'a pas 200 mètres de largeur, et sa hauteur est de 9 mètres au-dessus des marais. On voit par cette disposition du terrain que, si les digues qui protégent les marais de Dol sur la baie du Mont-Saint-Michel et ceux de Châteauneuf sur la baie de la Rance étaient renversées, la haute mer viendrait battre les deux flancs de l'isthme, et qu'à basse mer les eaux restées sur les marais de Dol domineraient de près de 13 mètres celles de la Rance.

Vauban voulait percer l'isthme, y placer une écluse, des portes de flot, et ouvrir, en remontant vers l'est la ligne de plus bas niveau des marais, un canal de dessèchement et de navigation qui, passant par Lillemer, par Dol, par Saint-Broladre, aurait recueilli d'abord toutes les eaux des marais, puis celles du Couesnon, de la Guintre, de la Sélune, de la Sée. Ce grand émissaire recevrait les eaux d'un bassin hydraulique de 350,000 hectares, et la pente nécessaire à l'écoulement serait facile à ménager, puisque l'amplitude des marées dans la Rance,

vis-à-vis Châteauneuf, est de 13 mètres, et que la haute mer y est plus basse que dans la baie et beaucoup moins exposée au refoulement causé par les tempêtes (1).

Les dimensions à donner au canal pour le libre épanchement des eaux comporteraient, comme dans les principaux canaux des Flamands et des Hollandais, l'admission des navires. Ainsi le service du desséchement se combinerait avec celui de la grande navigation; Dol, Pontorson et Antrain par le Couesnon, Ducey par la Sélune, Avranches par la Sée, recevraient les bâtimens entrés dans le canal à Châteauneuf; la ligne navigable et ses deux principales ramifications offriraient un développement de 70 kilomètres, et le commerce qui prendrait cette voie aurait la Rance maritime tout entière pour rade et pour abri.

La bouche de granit par laquelle descendraient dans le bassin tranquille de la Rance les eaux qui concourent aujourd'hui à la dévastation des grèves ne serait d'ailleurs exposée à aucun des dangers ou des inconvéniens des issues ouvertes sur la baie; le cours des émissaires qui n'atteignent les digues de Dol qu'au travers de tranchées profondes et à la charge d'un entretien onéreux serait renversé, et ils deviendraient eux-mêmes des tributaires de la ligne de plus bas niveau des marais, au lieu d'en être des dérivations. Les suintemens des marais suivant, pour s'écouler, la pente naturelle du terrain, des problèmes hydrauliques toujours dispendieux à résoudre cesseraient de se poser : désormais affranchies des corrosions des eaux intérieures vomies avec le jusant et ne présentant plus qu'un front uniforme et compacte, les digues n'auraient plus à supporter que le poids momentané de l'étal des marées de vive eau, et elles auraient peu de peine à résister à l'effort affaibli de la mer. Cette charge elle-même s'allégerait bientôt, et l'enceinte actuelle ne tarderait pas à faire l'office de ces vieilles digues de la Hollande, loin desquelles la mer s'est dès long-temps retirée, et qui ne servent plus que de routes aux campagnes pour la défense desquelles elles furent construites. Du moment où le détournement de tous les cours d'eau qui tombent dans la baie ferait cesser l'agitation le long de la laisse de haute mer, où les embouchures du Couesnon, de la Sélune, de la Sée, seraient transformées en gaînes abritées, où le fond des grèves cesserait d'être balayé par de violens courans de jusant, les dépôts de tangue et de sable s'accumuleraient sur le pourtour de la baie

(1) Des objections fondées sur la difficulté de l'écoulement des eaux par Châteauneuf ont été faites contre le projet de Vauban par MM. Aufray et Gagelin, qui furent chargés, en 1799, d'une étude des moyens de rétablir le desséchement des marais de Dol; mais ces ingénieurs supposaient des sections d'écoulement évidemment insuffisantes, et raisonnaient sur des données théoriques aujourd'hui condamnées. Ils se seraient défiés de leurs conclusions s'ils avaient connu le régime des canaux de l'arrondissement de Dunkerque, où l'eau coule en dépit des formules qu'ils admettaient.

avec une rapidité dont on se ferait difficilement une idée sans avoir vu quelle épaisseur de vase remontent avec elles les marées des équinoxes, et surtout avec quelle libéralité elles comblent les vides faits par l'exploitation de la tangue. Au havre de Moidrey, par exemple, il suffit souvent d'une lunaison pour remplacer les 3 à 400,000 mètres cubes enlevés sur un étroit espace. Gardant alors les dépôts que leur apporte le flot, les grèves atteindraient ce niveau d'environ 1 mètre 50 au-dessous des plus hautes mers, qui est la condition de leur sûreté aussi bien que celle du succès de la culture, et l'endiguement n'en serait plus qu'un jeu. Les conquêtes les plus vastes et les plus rapides seraient celles des longues plages situées à l'est de la baie :

Fluctibus ambitæ fuerant Antissa Pharosque
Et phœnissa Tyros, quarum nunc insula nulla est.

On en dirait bientôt autant du Mont-Saint-Michel et de Tombelaine. Les parties moins larges des grèves qui gisent à l'ouest s'exhausseraient un peu moins vite, à cause du remous formé par le raz du grouin de Cancale; mais de ce côté même, suivant l'expression des Hollandais, de futurs polders approchent de la maturité.

C'est, je crois, rester fort au-dessous des espérances permises que de compter pour égale à l'étendue des marais de Dol celle des conquêtes à faire sur la baie du Mont-Saint-Michel qu'assurerait l'exécution du projet de Vauban. La valeur territoriale des marais atteint aujourd'hui 40 millions. Pour en donner une pareille aux grèves, il faudrait sans doute que le travail de l'homme ajoutât beaucoup à celui de la nature; mais ce travail serait largement récompensé, et la part qui reviendrait à l'état dans cette création le dédommagerait avec usure des avances que lui aurait coûtées l'emploi des bras des condamnés.

Les frais de la défense et du desséchement des marais de Dol réduits des trois quarts;

Ce riche territoire à jamais préservé des invasions de la mer;

Une navigation intérieure ouverte et rattachée à la navigation maritime;

Sept lieues carrées du sol le plus fécond tirées du sein des eaux;

Un puissant essor imprimé aux exportations de denrées auxquelles concourent l'agriculture et la marine;

Et tout cela obtenu par l'extension d'une des plus grandes améliorations qui se soient jusqu'à présent introduites dans le régime pénitentiaire, voilà certes de grands avantages. — Mais ne les achèterait-on pas aux dépens d'intérêts recommandables par leur antériorité? Cette question se pose d'elle-même dans un pays où les objections sont ce que les esprits accueillent d'habitude le plus volontiers, et, quand on pourrait l'éluder, il ne le faudrait pas.

Les intérêts engagés dans le débat seraient ceux des salines, des pêcheries, du port du Vivier et de l'exploitation de la tangue.

L'exhaussement du sol des grèves ne détruirait ni les salines ignigènes de l'arrondissement d'Avranches, ni les pêcheries dormantes des cantons de Dol et de Cancale; il ne ferait que les déplacer. Les salines n'ont qu'un matériel d'une très faible importance, facile à transporter, et que les laisses de haute mer soient un peu plus près ou un peu plus loin, il ne s'y trouvera pas moins de sable imprégné de sel à lessiver. Le dommage éprouvé ne serait pas plus grand pour les pêcheries. Celles-ci consistent en clayonnages établis en zigzag à 3 ou 4 kilomètres du rivage : le poisson monté avec le flot reste engagé, quand il redescend, dans les angles rentrans des clayonnages, et on l'y prend à la main. La quantité de poisson que peut fournir la baie ne serait point affectée par le progrès des atterrissemens, et la pêche à pied sec, moins digne d'être encouragée que celle qui se fait au large, ne serait pas perdue pour être obligée de descendre un peu.

Le petit échouage du Vivier doit son existence au chenal qu'entretiennent au travers des grèves les eaux du Bief-Guyoul, principal émissaire des marais de Dol; il la perdrait par le percement de l'isthme de Châteauneuf. A sec pendant les marées de quartier, d'un abord toujours difficile et souvent dangereux dans les marées de vive eau, il n'admet que des bâtimens du plus faible tonnage; le produit des douanes y atteint rarement 300 francs; le mouvement de la navigation y est d'environ 1,000 tonneaux par an, et cet échouage n'est alimenté que par le marché de Dol; or, le percement de l'isthme de Châteauneuf transporterait sous les murs mêmes de Dol un port excellent. Le Vivier ne perdrait d'ailleurs son atterrage que pour devenir tête de navigation par la conversion du Bief-Guyoul en affluent du canal de Châteauneuf, et ce changement ne lui serait point nuisible.

Les avantages agricoles fondés dans le bassin territorial de la baie du Mont-Saint-Michel sur l'emploi de la tangue sont d'une importance telle que, s'ils devaient être compromis par l'exécution des projets de Vauban, il faudrait renoncer à celle-ci sans hésitation. Heureusement, la transformation des grèves n'est inconciliable qu'avec le maintien du mode actuel d'extraction de la tangue, et, loin de restreindre l'extraction même, elle la rendrait plus économique et plus étendue. La diffusion de cette richesse est surtout une affaire de transport; elle gagnerait à la substitution d'une bonne navigation à un roulage pénible sur la plus grande partie des distances à parcourir. Sous le nouveau régime, les entrepôts, qui sont aujourd'hui sur la laisse de haute mer, remonteraient dans l'intérieur des terres; les canaux porteraient de tous côtés la tangue à la rencontre des cultivateurs, et l'aire qui en est alimentée par la baie s'élargirait en raison du prolongement de

la navigation. Quant à l'enlèvement même de la tangue, rien ne serait plus facile que d'en approprier les procédés aux nouvelles conditions dans lesquelles il devrait s'opérer. La direction des courans de flot les plus chargés de cette substance est connue; de vastes espaces ouverts à leur épanchement sur les grèves assureraient à jamais le renouvellement des dépôts. Ces tanguières resteraient accessibles aux voitures de l'agriculture, et les bateaux y pénétreraient par des écluses de garde qui empêcheraient les eaux du canal principal de se déverser dans la baie. La ténacité routinière des habitans des campagnes ne serait sans doute pas désarmée par ces précautions; mais ces nouveautés auraient un puissant auxiliaire dans la suppression du droit de 15 centimes par charge de cheval que s'arrogent, contre tout droit, les riverains de la baie sur l'enlèvement de la tangue devant leurs propriétés.

Les nations ne vivent pas de beau langage, à plus forte raison de mauvais, et la nôtre est peut-être pour long-temps encore réduite à ce régime. Tant qu'il durera, on pourra rappeler les projets de Vauban, faire des vœux pour la réforme du système pénitentiaire, réclamer l'allégement des charges qu'impose aux contribuables l'oisiveté des détenus, recommander la transformation de la prison du Mont-Saint-Michel en une maison spéciale où les bras des condamnés seraient employés à la création de nouveaux ports et de nouveaux territoires; mais il serait peu raisonnable d'espérer voir l'action prendre la place de la parole. Il ne faut pourtant pas considérer comme tout-à-fait perdues le heures employées à ces sortes de recherches; d'autres les reprendront un jour avec plus d'avantage, et, dans ce temps d'amoindrissement des hommes et des choses, il ne manque pas de tâches plus ingrates que celle d'interroger le passé, et de semer les souvenirs de quelques conceptions utiles sur la route d'un avenir incertain.

J.-J. BAUDE.

PEINTRES

ET

SCULPTEURS MODERNES

DE LA FRANCE.

M. BARYE.

Depuis vingt ans, les œuvres de M. Barye sont sous les yeux du public; elles sont nombreuses, justement admirées, et pourtant personne encore n'a pris la peine d'en étudier l'ensemble. Je veux essayer de réparer cette lacune. Le talent de M. Barye est aujourd'hui en pleine maturité; cependant il n'a pas dit encore son dernier mot. Malgré la persévérance et la variété de ses études, il est douteux qu'il s'arrête au point où il est parvenu. Ainsi, ce que je dirai de l'ensemble de ses œuvres n'aura pas un caractère définitif. Ai-je besoin d'ajouter que je ne prétends pas, en exprimant ma pensée, prévoir le sentiment de la postérité? En pareil cas, le bon sens prescrit toujours la modestie. Si je me hasarde à formuler dès à présent mon opinion, c'est que le talent de M. Barye, sans mentir à son origine, a pourtant subi déjà une série de transformations, et qu'il y a dans ces transformations mêmes le sujet d'une étude intéressante. M. Barye, j'en ai la ferme assurance, garde aujourd'hui les convictions qu'il avait il y a vingt ans; mais, tout en

épiant avec la même ardeur les secrets de la nature, qu'il a prise pour modèle et pour guide, il n'a pu s'empêcher d'attribuer d'année en année une importance, une autorité de plus en plus grande aux traditions, aux monumens de l'art antique. Esprit éminemment progressif, sans déserter les principes qu'il avait adoptés au début, il a su pourtant profiter des enseignemens du passé aussi bien que du modèle vivant placé devant ses yeux. Entre le lion exposé au Louvre en 1833 et le *Combat du Lapithe et du Centaure* que nous avons admiré cette année, il y a une grande différence de style, quoique l'auteur, dans le dernier comme dans le premier de ces ouvrages, se soit efforcé de lutter avec la nature. Il me semble utile de marquer la route parcourue depuis le point de départ jusqu'au point d'arrivée.

Le lion exposé au Louvre en 1833 excita un cri général d'étonnement parmi les partisans de la sculpture académique. Bientôt l'étonnement fit place à la colère, car le public, en dépit des remontrances que lui adressaient les professeurs et tous ceux qui juraient d'après leurs maximes, s'obstinait à louer M. Barye comme un artiste aussi hardi qu'habile. On avait beau lui répéter que ce n'était pas là de la sculpture; il ne tenait aucun compte de ces bruyantes déclamations, et répondait au reproche d'ignorance en se pressant autour de l'œuvre nouvelle. Quand le modèle, acheté par la liste civile et fondu à la cire par Honoré Gonon avec une rare précision, fut placé aux Tuileries, on raconte qu'un artiste, connu depuis long-temps par l'inébranlable fermeté de ses principes, s'écria avec une colère pleine de naïveté : « Depuis quand les Tuileries sont-elles une ménagerie? » Il y a dans cette boutade, que je n'ai pas entendue de mes oreilles, mais qui m'a été rapportée par un homme digne de foi, tous les élémens d'une critique judicieuse et complète. Sous l'apparence de l'ineptie se cache une admiration qui s'ignore elle-même; la colère même est un hommage involontaire à la puissance du talent. Les lions que nous sommes habitués à voir dans nos jardins, les lions placés aux Tuileries du côté de la place de la Concorde, n'ont rien de commun avec les lions de la ménagerie. Figures sans nom, affublés de perruques à la Louis XIV, ils ne rappellent guère le roi des forêts. Ce type de lion glorieusement inauguré par M. Plantard et multiplié à l'infini par ses élèves s'appelle, dans la langue des architectes, lion d'ornement. Vouloir imiter avec l'ébauchoir le lion qui rugit, dont les yeux étincellent, dont la crinière se hérisse, qui guette et dévore sa proie, c'était manquer de respect pour ce type bienheureux. Il y avait donc dans la hardiesse de M. Barye quelque chose d'irrévérencieux, et la colère dont je racontais tout à l'heure l'expression naïve n'a pas besoin d'être expliquée.

Le lion de M. Barye étreint un serpent entre ses griffes et s'apprête à le dévorer. L'expression du regard, le mouvement des épaules, l'at-

titude entière de la figure, concourent admirablement à l'explication du sujet. Personne ne peut se méprendre sur l'intention de l'auteur. Le spectateur a devant les yeux ce qu'il pourrait voir à la ménagerie. Malgré la singulière inintelligence avec laquelle ce groupe a été placé, bien que le regard plonge sous l'aisselle du lion, tandis qu'il devrait se trouver en face de l'épaule, toutes les parties du modèle sont traitées avec une précision si savante, il y a dans l'imitation de tous ces détails tant de finesse et d'habileté, que l'aspect de cet ouvrage produit une sorte d'épouvante. Je ne crains pourtant pas qu'il agisse sur les femmes de Paris comme les Euménides d'Eschyle sur les femmes d'Athènes. Oui, dans ce groupe attaqué avec tant de violence par les partisans de la sculpture académique et défendu par la foule avec tant de bon sens, l'imitation est poussée à ses dernières limites. Il me semble impossible d'aller plus loin dans cette voie : c'est un prodige d'énergie et d'exactitude. Cependant le rare mérite qui recommande cette œuvre ne ferme pas mes yeux aux défauts qui la déparent. Les détails, rendus avec tant d'adresse, sont trop multipliés. La souplesse des membres, qui nous étonne à bon droit dans ce bronze palpitant, ne dissimule pas l'absence des masses dont la sculpture ne peut se passer. La chair est traitée d'une façon magistrale, les contractions musculaires sont traduites avec une évidence qui ne laisse rien à désirer; mais la charpente osseuse n'est pas accusée assez largement : aussi la figure manque de masses. On insisterait vainement sur la fidélité merveilleuse de l'imitation; cette fidélité même, pour être complète, impose au statuaire le devoir de diviser sa figure, quelle qu'elle soit, homme ou lion, par grandes masses. Sans l'accomplissement de cette condition impérative, l'art, quoique vrai, n'atteint cependant pas à la beauté suprême. Dans le groupe de M. Barye, le pelage de la figure principale n'est pas traité avec assez de simplicité : il eût mieux valu effacer une partie de ces détails et aborder franchement la division dont je parlais tout à l'heure. L'absence de masses ne permet pas de voir dans ce groupe, si admirable d'ailleurs, une œuvre d'un caractère vraiment monumental. Malgré la joie farouche qui éclate dans ses yeux, malgré la puissance avec laquelle le lion saisit sa proie, on sent que la main qui a modelé ce groupe ne connaît pas encore tous les secrets de l'art. M. Barye n'avait pas besoin d'être averti pour reconnaître les défauts que je signale : à peine son œuvre était-elle achevée, qu'il devinait mieux que personne tout ce qui lui manquait. Ce groupe, en lui montrant sa pensée sous une forme définitive, dessillait ses yeux, et lui révélait tout le chemin qu'il avait à parcourir avant de toucher le but qu'il avait rêvé.

Quoi qu'il en soit, M. Barye, n'eût-il créé que le lion exposé au Louvre en 1833, mériterait à coup sûr un rang très élevé parmi les sculp-

teurs modernes, car personne n'a poussé aussi loin que lui, dans un pareil sujet, la puissance de l'imitation; mais il avait trop de clairvoyance pour se contenter aussi facilement que la foule. Malgré l'admiration qui avait accueilli son début, malgré les applaudissemens très légitimes obtenus par ce premier ouvrage, il comprenait qu'il devait, qu'il pouvait mieux faire encore, et, pour reconnaître dignement les sympathies qu'il avait rencontrées, il résolut de combler les lacunes qu'il découvrait dans l'expression de sa pensée, d'obéir aux conditions qu'il avait violées à son insu, et je prouverai sans peine qu'il a tenu parole.

Entre le lion dont je viens de parler et le lion au repos qui lui fait face, il y a un intervalle de treize ans, car ce dernier porte la date de 1847. Le plus rapide examen suffit pour démontrer que l'auteur, en le modelant, ne gardait plus pour la réalité un amour aussi exclusif qu'en 1833, et surtout qu'il avait compris la nécessité de diviser la figure par grandes masses. Les épaules et les cuisses sont vigoureusement accusées, l'échine est marquée d'une façon puissante, la charpente osseuse est indiquée avec précision. Pour tout dire, cette seconde figure a plus de solidité que la première, et n'a pourtant pas moins de souplesse. L'opinion que j'exprime ici n'est pas généralement adoptée, et cependant je la crois vraie. Il ne faut pas, en effet, se laisser abuser par la première impression que produit cet ouvrage. Au lieu d'une excellente fonte à cire perdue, nous avons devant les yeux une fonte au sable qui laisse trop à désirer; de là une certaine rondeur dans le modelé que la figure ne présentait pas en sortant des mains du statuaire, dont le bronze est seul responsable. Tous ceux qui combattent ma préférence ne manqueraient pas d'embrasser mon avis avec empressement, s'ils consentaient à faire abstraction des imperfections de la fonte. Pour peu qu'on ait pris la peine d'étudier les procédés de la fonte à la cire et de la fonte au sable, on demeure convaincu que la première de ces deux méthodes offre seule au statuaire la certitude de voir son œuvre fidèlement, littéralement reproduite, telle enfin qu'elle est sortie de ses mains. Dans l'application de cette méthode, tout réussit à merveille, ou bien tout est à recommencer; c'est ce qui explique, outre la différence des frais, pourquoi les statuaires y recourent si rarement. Dans la fonte au sable, au contraire, si la reproduction est moins fidèle, si elle est presque toujours incomplète, d'une exactitude contestable dans les détails les plus délicats, il n'arrive jamais qu'elle échoue complétement. Une partie quelconque de la figure vient-elle d'une façon trop grossière, on la coupe, on la recommence, et l'ouvrier ajuste les morceaux; mais, lors même que toutes les parties viennent également, il n'est guère possible d'éviter la ciselure. Or, la ciselure est un des fléaux de la statuaire. Il y a bien peu d'ouvriers as-

sez habiles, assez sensés pour respecter le modèle qui leur est confié, assez adroits pour enlever les bavures du métal sans entamer ce qui doit rester, assez familiers avec les lois du dessin pour comprendre où finit la forme vraie, où commence le caprice. La plupart des ciseleurs, et je suis loin de m'en étonner, préfèrent, comme tant de graveurs en taille-douce que je ne veux pas nommer, le maniement de l'outil au respect de la forme. Au lieu de chercher la précision, la pureté, la vérité, ils prodiguent les coups de lime et les coups de ciseau jusqu'à ce que toutes les parties du modèle soient bien polies, bien lisses. Que la forme demeure ce qu'elle était, ou qu'elle s'altère, peu leur importe, et l'engouement de la foule pour le bronze nettoyé se charge de les absoudre. Cette déplorable habitude n'est-elle pas d'ailleurs une nécessité? Étant donné le prix moyen du travail, comment l'ouvrier ciseleur trouverait-il le temps d'étudier le dessin? et comment, sans l'étude du dessin, pourrait-il respecter les contours et la forme primitive? La question, posée en ces termes, se réduit pour lui à respecter ce qu'il ignore. Le lion de 1847 a subi les outrages de la ciselure, tandis que le lion de 1833 est devant nous tel que l'auteur l'a conçu. Le métal, en prenant la place de la cire, a reproduit jusqu'aux moindres coups d'ébauchoir. Ces détails, purement techniques, disent assez clairement pourquoi dans le lion au repos plusieurs détails, dont l'importance ne peut être contestée, semblent omis par l'auteur, tandis qu'ils ont été effacés par la ciselure. Cette apparence d'omission, par un motif que je ne me charge pas de déterminer, est plus sensible dans les membres postérieurs que dans les membres antérieurs. L'infernal outil qu'on nomme *riffloir* a poncé les cuisses du lion comme une planche de sapin, tandis que les épaules ont échappé à ses coups. Toutefois, pourvu qu'on veuille bien reculer de quelques pas et contempler la silhouette et la masse de la figure, au lieu d'éplucher les détails, il me semble impossible de méconnaître la supériorité du lion au repos sur le lion qui tient le serpent dans ses griffes. Quelques pas suffisent, en effet, pour restituer à la pensée du statuaire toute sa grandeur, toute sa vérité. Les divisions que l'art grec a si bien établies, et dont il a usé avec tant de réserve, que l'art romain a trop souvent appliquées avec sécheresse, sont ramenées par M. Barye à leur sens primitif; le lion de 1833 est une œuvre habile, le lion de 1847 est une œuvre monumentale. Si Honoré Gonon eût fondu le second comme il avait fondu le premier, il ne resterait aucun doute à cet égard.

Aujourd'hui non-seulement la foule, qui consulte ses impressions sans prendre la peine de les analyser, mais plusieurs esprits sérieux dont l'autorité en pareille matière doit être prise en considération, préfèrent le premier ouvrage au second. Je constate le fait sans l'accepter comme un argument décisif; j'ai foi dans l'action du temps, et

j'espère que le temps démontrera aux plus incrédules que la transcription littérale de tous les détails observés sur le modèle vivant ne saurait jamais dispenser des grandes divisions établies par les écoles d'Égine, de Sicyone et d'Athènes. Le lion au repos, fût-il même fondu par Honoré Gonon, mort depuis quelques années, et que personne n'a remplacé, n'offrirait pas le même caractère que le lion étreignant sa proie. Lors même que le métal eût reproduit toutes les intentions de l'auteur, cette œuvre se distinguerait encore par le sacrifice volontaire de plusieurs détails très vrais, mais très inutiles à l'effet général. Pour ma part, j'accepte et j'admire ce sacrifice volontaire comme la preuve d'une intelligence initiée aux secrets les plus délicats de l'art. Pour faire le lion de 1833, il fallait un œil très attentif et une main très habile; pour faire le lion au repos, la finesse du regard, l'habileté de la main, ne suffisaient pas. L'œuvre nouvelle exigeait quelque chose de plus, la connaissance parfaite des lois générales de l'art et des moyens dont il dispose, et le sacrifice est tout à la fois une de ces lois, un de ces moyens. Négliger en apparence, laisser dans l'ombre une partie de la chose vue pour mieux montrer la partie sur laquelle doit se fixer l'attention, est une ruse que les maîtres les plus illustres ont souvent pratiquée, et leur exemple ne doit pas être perdu pour nous. M. Barye s'en est souvenu, et je lui en sais bon gré.

J'aurais eu à deviner le maître de M. Barye, le maître qui lui a mis l'ébauchoir à la main, il y a cent contre un à parier qu'après de nombreux efforts de pénétration je me serais trompé. Qui pourrait en effet, en regardant les deux lions placés aux Tuileries, deviner que M. Barye a fait ses premières études dans l'atelier de Bosio? Pour comprendre, pour s'expliquer une si singulière contradiction, il faut se dire que M. Barye, en voyant naître et s'achever sous ses yeux les ouvrages de Bosio, a tiré de ce spectacle un profit qui n'est pas le profit habituel de l'enseignement. Au bout de quelques semaines, il savait comment il ne fallait pas faire. C'est quelque chose à coup sûr; mais on conviendra que, pour s'instruire à pareille école, il faut posséder de rares facultés. Heureusement M. Barye, doué d'un bon sens très sûr et possédé d'une passion ardente pour l'observation, n'a pas tardé à mesurer le péril qu'offraient les leçons d'un tel maître. Tout en acceptant docilement les traditions de pur métier qui sont toujours inoffensives, il réagit avec une énergie persévérante contre les principes exclusifs sur lesquels repose la pratique de Bosio. Si cette énergie se fût démentie un seul instant, M. Barye, au lieu d'occuper dans l'art moderne une place considérable, serait confondu dans la foule des artistes sans signification déterminée, sans caractère défini. Il est curieux de comparer le cheval de la place des Victoires et les chevaux de l'arc du Carrousel aux deux lions des Tuileries. C'est en mesurant l'intervalle

immense qui sépare les œuvres du maître des œuvres du disciple qu'on arrive à comprendre tout ce que ce dernier a dû dépenser de résolution et de force pour ne pas se laisser entraîner par la pente sur laquelle il se trouvait placé. Le cheval de Louis XIV sur la place des Victoires est d'un ridicule si généralement reconnu, que je n'ai pas besoin d'insister : il est prouvé depuis long-temps qu'il n'a d'autre point d'appui que la queue. Dans cet ordre de niaiseries, nous devrions être habitués à l'indulgence; le cheval de Louis XIII de la place Royale, qui prend son point d'appui sur un tronc d'arbre, devrait nous rendre moins sévère pour le cheval de Louis XIV. Pourtant il n'en est rien. Le cheval de Louis XIII, protégé par la solitude et le silence, laisse éclater dans toute sa splendeur l'ignorance qui a présidé à la composition du cheval de Louis XIV. Je ne parle ni du roi ni des bas-reliefs du piédestal; le cavalier est digne du cheval et les bas-reliefs dignes du cavalier. Quant aux chevaux placés sur l'arc du Carrousel et destinés à remplacer le quadrige de Saint-Marc que Napoléon avait pris et que la restauration a rendu à Venise, ils ne valent pas mieux que le cheval de Louis XIV, bien qu'ils soient moins ridicules. Au moins ils ne se trouvent point en équilibre sur leur queue, et s'ils n'offrent aux regards que des formes tantôt sèches, tantôt rondes, s'ils manquent de force et de vie, ils ont l'avantage de ne pas attirer l'attention des passans. Leur parfaite insignifiance les sauve de toute discussion; on peut même dire qu'ils sont demeurés ignorés, tant est restreint le nombre de ceux qui ont pris la peine de les regarder. Le cheval de Lemot, placé sur le Pont-Neuf, est un chef-d'œuvre à côté des chevaux du Carrousel. Bien que la monture d'Henri IV ne soit certainement pas modelée d'une façon puissante, c'est pourtant un prodige d'énergie et de vérité en comparaison des chevaux de Bosio; car, à la rigueur, le cheval d'Henri IV pourrait marcher, tandis que les chevaux de Bosio sont tout au plus bons à placer sur une bascule pour amuser les marmots.

C'est après avoir subi les leçons d'un tel maître que M. Barye est devenu ce qu'il est aujourd'hui. C'est après avoir eu sous les yeux l'afféterie, la manière, la convention, qu'il s'est pris d'un ardent amour pour le naturel, la franchise, la vérité. La contradiction lui a si bien réussi que je suis tenté de voir dans la contradiction même une des sources les plus fécondes de son talent. C'est peut-être à la méthode timide et incertaine de Bosio que nous devons la hardiesse qui éclate dans toutes les œuvres de M. Barye. Sans doute, s'il eût reçu les leçons d'un maître plus habile, d'un maître pénétré de respect pour la vérité, il serait arrivé plus vite à produire des ouvrages satisfaisans; mais j'incline à croire qu'il a trouvé dans l'indépendance, devenue pour lui une nécessité, une force, une originalité que des leçons meilleures ne lui auraient pas données. Ainsi, loin de gourmander le hasard qui a

livré à l'enseignement de Bosio un des esprits les plus pénétrans et les plus fins de notre temps, félicitons-nous plutôt de ce caprice; car si M. Barye n'eût pas été obligé de se frayer sa voie, de marcher seul sans guide pendant quelques années, il est probable qu'il n'aurait pas acquis le talent individuel et nouveau que nous admirons. Il ne faut pas d'ailleurs exagérer l'influence de Bosio sur l'artiste qui nous occupe; car Bosio, qui lui mit l'ébauchoir à la main, ne fut pas son seul maître. M. Barye a étudié le dessin et la peinture dans l'atelier de Gros, et l'auteur d'*Aboukir*, d'*Eylau* et de *Jaffa* avait de quoi combattre, de quoi effacer tout ce qu'il y avait de mesquin et de faux dans les leçons de Bosio. Tous les connaisseurs se rappellent les belles aquarelles envoyées au Louvre par M. Barye, ses lions, ses tigres, ses panthères, ses gazelles, dont la vérité n'a jamais été surpassée. Il ne se contente pas de traiter avec le plus grand soin, avec l'exactitude la plus scrupuleuse, la partie vivante de la composition; il n'apporte pas moins de zèle dans le choix des fonds; il s'efforce de mettre les ciels et les terrains en harmonie avec le caractère de la figure, et il arrive bien rarement qu'il échoue dans sa résolution. Grace à cet artifice trop souvent négligé, une seule figure, fidèlement étudiée, a toute l'importance, tout l'intérêt d'un groupe. Si Gros n'a pas enseigné à M. Barye la merveilleuse simplicité empreinte dans ces aquarelles, il lui a du moins donné le goût de l'entrain et de la vie qui animent ses toiles vraiment épiques. Ainsi la nature, à qui l'élève infidèle de Bosio doit la meilleure partie de son talent, n'a pourtant pas été son unique institutrice; les leçons de Gros ont certainement exercé sur lui une action puissante. Ce serait mutiler l'histoire et la biographie que de ne pas tenir compte de cette action. Ce n'est qu'après avoir indiqué nettement toutes les sources auxquelles l'artiste a puisé qu'il est permis de l'envisager en lui-même. A ce titre, Gros et Bosio, que je ne songe pas à mettre sur la même ligne, méritaient d'être mentionnés.

Les commencemens de M. Barye ont été des plus humbles, et la connaissance de ses premières années ajoute encore à mon admiration pour son talent. Quand je compare son point de départ au but qu'il a touché, je ne puis m'empêcher de voir en lui un des témoignages les plus éclatans de ce que peut obtenir la volonté. Né sous le directoire, quatre ans avant la fin du siècle dernier, à treize ans il entrait en apprentissage chez Fourier, qui gravait pour les orfévres des matrices d'acier destinées à faire ce qu'on appelle des *repoussés*. Ainsi, à peine sorti de l'enfance, M. Barye s'initiait aux premiers élémens de l'art qu'il devait bientôt embrasser dans toute son étendue, dans toute sa variété. Le maître que son père avait choisi était alors accepté d'un consentement unanime par ses confrères comme le plus habile. C'est dans l'atelier de Fourier que M. Barye a puisé la connaissance com-

plète de tous les secrets qui se rattachent à l'orfévrerie, depuis les nielles jusqu'aux plus délicates ciselures. Il a successivement abordé toutes les épreuves que se proposait l'art florentin du XVe et du XVIe siècle; il ne s'est pas contenté de contempler avec une admiration stérile les œuvres tour à tour ingénieuses et hardies de Benvenuto Cellini : il s'est efforcé de lutter avec cet artiste incomparable, dont le talent fait le désespoir de tous ses émules. Il serait curieux de rassembler et de consulter les matrices gravées par le jeune élève de Fourier de 1809 à 1817; malheureusement le zèle le plus sincère ne réussirait pas à réunir ces documens. A cet égard, nous sommes réduit aux conjectures : nous ne pouvons juger le passé que d'après le présent; c'est dire assez clairement qu'il vaut mieux nous abstenir. Cependant, quoique je n'aie pas sous les yeux un seul des poinçons gravés par l'élève de Fourier, je ne crois pas inutile de mentionner ce premier apprentissage, car ces études obscures qui semblaient destinées à ne faire de M. Barye qu'un artisan habile ont porté des fruits glorieux. En 1819, l'école des Beaux-Arts mettait au concours pour la gravure en médaille Milon de Crotone, et le jeune élève de Fourier n'hésita pas à se mettre sur les rangs. J'ai sous les yeux cette œuvre de 1819, la première qui marque dans la vie de M. Barye, la première qui ait laissé une trace durable, et je crois pouvoir affirmer qu'elle se recommande par toutes les qualités qui ont assuré plus tard la popularité de son talent. Le sujet traité au XVIIe siècle par Pierre Pujet avec tant de verve et d'énergie a été compris par l'élève de Fourier avec une merveilleuse précision. Le lion qui mord la cuisse de l'athlète est rendu avec une habileté qui se rencontre bien rarement parmi les élèves de l'académie. La tête et l'attitude de Milon expriment éloquemment la lutte du courage contre la souffrance. Le poinçon de M. Barye, malgré l'approbation des connaisseurs, n'obtint qu'une mention honorable, une médaille d'encouragement. Le premier prix fut adjugé à M. Vatinelle.

L'année suivante, l'école des Beaux-Arts proposait pour le prix de sculpture Caïn maudit par Dieu après le meurtre d'Abel. M. Barye, qui venait de passer un an dans l'atelier de Bosio, fut reçu en loge, c'est-à-dire admis à concourir. Sa figure, empreinte à la fois de honte et de rage, obtint le second prix. Le premier prix fut donné à M. Jacquot. En 1821, l'école choisissait pour sujet de concours Alexandre assiégeant la ville des Oxydraques. M. Barye se remit sur les rangs; le premier prix fut donné à M. Lemaire. En 1822, la robe de Joseph rapportée à Jacob par ses frères. M. Barye concourt pour la troisième fois, et le prix est donné à M. Seurre jeune. En 1823, Jason enlevant la toison d'or. Pas de prix. L'année suivante, M. Barye n'était plus même reçu en loge et quittait l'école.

Ce rapide exposé des faits n'est certes pas dépourvu d'intérêt. MM. Va-

tinelle, Jacquot, Lemaire et Seurre, couronnés par la quatrième classe de l'Institut, jouissent aujourd'hui d'une très légitime obscurité; M. Barye, repoussé après cinq années d'épreuves laborieuses, a trouvé moyen d'attirer, d'enchaîner l'attention. Quelle mémoire obstinée se souvient aujourd'hui des femmes lourdes et lascives, couvertes de colliers et de bracelets, envoyées au Louvre par M. Jacquot, et de ses portraits en pied de Louis-Philippe, dont le manteau royal ressemblait à une chape de plomb? Où sont les admirateurs du fronton de la Madeleine? Je laisse aux érudits le soin de découvrir les œuvres de M. Vatinelle. Quant aux œuvres de M. Seurre jeune, je n'ai jamais ouï dire qu'elles aient soulevé aucune discussion. Insignifiantes et vulgaires, elles ne blessent les principes d'aucune école, et sont protégées par l'indifférence.

M. Barye eût-il agi sagement en s'obstinant à concourir pour le prix de Rome? Je ne le pense pas. Sans doute, les musées d'Italie lui auraient enseigné en peu d'années ce qu'il a dû apprendre plus lentement en demeurant dans notre pays; mais je ne crois pas cependant que nous devions regretter l'échec qui l'a retenu parmi nous, car les neuf dixièmes des lauréats revenus d'Italie sont aujourd'hui parfaitement oubliés, parfaitement ignorés, et le nom de M. Barye est répété par ceux qui admirent son talent sans l'analyser et par ceux qui trouvent dans l'analyse même une raison nouvelle de l'admirer. Les vices de l'école de Rome ont été trop souvent démontrés pour qu'il soit besoin d'y revenir. Chacun sait en effet que la plupart des lauréats, une fois arrivés dans la ville éternelle, se considèrent comme ayant touché le but. Par cela seul qu'ils ont été couronnés, ils savent tout ce qu'il est possible de savoir. Ils ne voient pas dans la pension qui leur est accordée un encouragement à mieux faire, mais une récompense pour la science complète qu'ils ont acquise. Aussi combien y en a-t-il qui mettent à profit leur séjour en Italie? il serait trop facile de les compter. Malgré les épreuves qui leur sont imposées, malgré les ouvrages qu'ils envoient chaque année pour obéir au programme de l'Académie, le loisir est à leurs yeux le premier de leurs droits; et, quand ils reviennent en France, ils s'étonnent que les travaux ne leur soient pas distribués avec empressement; ils trouvent singulier que l'état ne leur confie pas toutes les chapelles qui attendent une décoration. Il est probable que M. Barye, envoyé à Rome par la quatrième classe de l'Institut, ne se fût pas engourdi, comme tant d'autres, sous le soleil d'Italie. Cependant je crois que son échec académique a été pour lui un puissant aiguillon. Une fois convaincu qu'il ne devait rien attendre de ce côté, que les juges chargés de prononcer sur l'avenir des élèves ne lui donneraient jamais cinq années de sécurité, d'indépendance, il s'est remis au travail avec une nouvelle ardeur, et la sévérité de l'Académie lui a peut-être été plus utile qu'une couronne.

De 1823 à 1831, M. Barye emploie tout son temps à modeler des animaux pour M. Fauconnier, orfévre qui jouissait alors d'une certaine célébrité. Sans se laisser décourager par les récompenses prodiguées à ses camarades, il accomplit la tâche obscure qui lui est dévolue. L'espérance le soutient; il sent que le jour de la justice ne peut manquer de venir. Ces huit années remplies par un travail assidu n'ont pas laissé plus de traces que les cinq ans passés chez Fourier. M. Fauconnier aurait seul pu nous dire combien d'œuvres ingénieuses, combien de figures gracieuses ou hardies sont nées sous l'ébauchoir de M. Barye. C'est l'unique témoignage que nous pourrions invoquer, et M. Fauconnier n'est plus là pour répondre.

Ainsi M. Barye a traversé des épreuves nombreuses avant d'arriver à la popularité. Quand son nom fut, pour la première fois, révélé au public, je veux dire à la foule qui ne se préoccupe guère des concours académiques, il avait trente-cinq ans, et depuis vingt-deux ans il étudiait sans relâche toutes les branches de son art. Graveur de poinçons pour les orfévres, graveur en médailles, modeleur d'animaux et de figurines qui se multipliaient sans répandre son nom, il n'a pas un seul instant désespéré de l'avenir, et le bon sens de la foule, d'accord avec l'opinion des connaisseurs, a pris soin de justifier sa confiance.

La vie laborieuse de M. Barye peut être offerte en exemple à tous les esprits impatiens qui se plaignent d'être méconnus. Voilà un homme dont la valeur est aujourd'hui évidente pour tous, qui a travaillé vingt-deux ans avant de se faire jour, qui s'est vu préférer par l'académie MM. Jacquot, Lemaire, Seurre, Vatinelle, qui avait conscience de sa force, et qui pourtant n'a pas songé à se plaindre de ses juges. Exclu du concours après quatre épreuves qui ne laissaient aucun doute sur l'étendue de son savoir, il n'a pas jeté le manche après la cognée; il s'est dit que tôt ou tard le public lui rendrait justice, et, en attendant le jour de la réparation, il n'a eu d'autre souci que de compléter ses études. L'orgueil ne l'aveuglait pas. Il sentait bien qu'il valait mieux que MM. Vatinelle, Jacquot, Seurre et Lemaire; mais il savait aussi tout ce qu'il lui restait à apprendre pour offrir sa pensée aux regards de la foule. Les animaux modelés pour M. Fauconnier, que je n'ai pas vus, ont obligé M. Barye d'étudier avec une égale vigilance les mœurs aussi bien que les formes des personnages qu'il avait à représenter. Pendant huit ans, il a épié, il a surpris tous les instincts qui donnent aujourd'hui la vie à ses compositions. Il s'est initié, pour les besoins de son art, à tous les mystères que les savans semblent se réserver comme un patrimoine sacré, interdit aux profanes. Depuis la gazelle jusqu'à la panthère, depuis le colibri jusqu'au condor, il n'y a pas un chapitre de Buffon qui ne soit familier à M. Barye. Il a étudié la série entière des animaux avant d'essayer de les reproduire. Aussi, quand il a pu secouer

le joug de l'obscurité, quand il a pu signer ses œuvres et les soumettre au jugement du public, il s'est trouvé en possession d'un savoir tellement varié, tellement éprouvé, qu'il s'est joué de toutes les difficultés. Il n'avait plus à tâtonner, il avait frayé lui-même la route où il marchait; il connaissait à fond le caractère des modèles qu'il entreprenait de reproduire; il était désormais à l'abri de toute hésitation, de toute incertitude; il allait recueillir le fruit de sa persévérance.

Les groupes composés par M. Barye pour le duc d'Orléans et destinés à former les pièces principales d'un surtout ont une importance bien supérieure à leur destination. Ces sortes d'ouvrages sont habituellement confiés à des ouvriers plus ou moins adroits; il est bien rare qu'ils soient demandés à des artistes vraiment dignes de ce nom. Pourvu que les pièces du surtout soient bien fondues et bien ajustées, l'acquéreur se déclare satisfait. Le duc d'Orléans avait conçu l'heureuse pensée de s'adresser à M. Barye, et de lui laisser pleine liberté pour le choix des sujets comme pour la disposition des pièces; cette pensée, inspirée par un goût judicieux, n'a pas été fidèlement suivie. M. Barye a composé neuf groupes, dont cinq représentent des chasses; le reste du surtout a été partagé entre un grand nombre de mains. Je n'ai pas à m'occuper de l'ensemble du surtout dessiné par M. Aimé Chenavard. Que l'architecture joue dans cette composition un rôle beaucoup trop important, c'est ce qui est hors de doute; que M. Barye, travaillant librement selon la pensée primitive du duc d'Orléans, fût capable de produire une œuvre plus élégante, plus harmonieuse, plus sensée que le surtout dessiné par M. Aimé Chenavard, c'est ce qui n'a pas besoin d'être démontré. Ma tâche présente se réduit à l'étude des neuf groupes. Les sujets choisis par M. Barye se distinguent à la fois par la richesse et par la variété. La *Chasse au Tigre*, la *Chasse au Taureau*, la *Chasse aux Ours*, la *Chasse au Lion*, la *Chasse à l'Élan*, lui ont fourni l'occasion de montrer tout le savoir qu'il avait amassé depuis vingt ans.

Dans le premier de ces groupes, les chasseurs indiens sont placés sur un éléphant et brandissent le javelot. De chaque côté de l'éléphant, un tigre s'élance et monte à l'assaut, car la monture des chasseurs ressemble à une place forte. Une opinion généralement accréditée déclare l'éléphant éternellement laid, quels que soient sa couleur et son âge. Je n'entreprendrai pas de le réhabiliter en le comparant au tigre, au lion, à la panthère; ce serait pure folie. Il n'a certainement ni leur souplesse ni leur élégance, et pourtant, quoi qu'on puisse dire, il a sa beauté propre, la beauté attachée à l'expression de la force. Pour traduire ce genre de beauté, il faut s'être préparé à cette tâche difficile par de solides études, il faut connaître parfaitement la forme, les mouvemens et les habitudes de l'éléphant. M. Barye réunissait toutes ces conditions; aussi a-t-il résolu sans peine le problème qu'il s'était posé.

Il y a dans la construction de son éléphant une précision, une puissance qui ne laissent rien à désirer. Il s'avance majestueusement; les griffes et les dents des deux tigres attachés à ses flancs, qui grimpent sur ses côtes comme un lézard sur une muraille, n'entament pas sa robuste enveloppe. Les deux tigres sont d'une merveilleuse souplesse. Il n'y a dans leur mouvement rien qui relève de la convention. C'est un mouvement pris sur nature saisi avec finesse et rendu avec fidélité. Ils grimpent avec tant d'agilité, que les chasseurs ne peuvent manquer de sentir bientôt leurs griffes acérées, leurs dents furieuses, s'ils ne se hâtent de les attaquer vigoureusement; ils sont perdus, si leurs coups sont mal adressés.

Les deux chasseurs ne sont pas traités moins heureusement que l'éléphant et les tigres. Du haut de leur tour vivante, ils regardent sans trembler l'ennemi qu'ils vont frapper. Leur visage exprime le courage sans mélange d'inquiétude. La présence du danger les anime et ne les effraie pas. Ainsi la *Chasse au Tigre*, considérée sous le rapport de l'invention, est de nature à contenter les juges les plus sévères, et l'invention n'est pas le seul mérite de cette œuvre. Tous les personnages qui prennent part à l'action, éléphant, tigres, chasseurs, sont exécutés avec un soin, une patience qui donnent un nouveau prix à la composition. Ici la verve n'exclut pas l'exactitude. Les ignorans vont répétant à tout propos, en toute occasion, que l'inspiration ne peut se concilier avec la précision des détails; c'est une maxime commode à l'usage de la paresse. Si elle avait besoin d'être réfutée, si depuis long-temps le bon sens n'en avait pas fait justice, la *Chasse au Tigre* de M. Barye serait un argument victorieux. Ce groupe si ingénieusement conçu, dont tous les acteurs remplissent un rôle si net, si évident, où la vie se montre sous trois formes diverses, également vraies, également empruntées à la nature, est pourtant d'une correction irréprochable. Tous les membres sont vigoureusement attachés, et les mouvemens n'ont rien de capricieux. Mais à quoi bon insister sur ce point? N'est-il pas prouvé depuis long-temps que l'art le plus hardi se concilie très bien avec la science la plus profonde? Ceux qui soutiennent le contraire ont d'excellentes raisons pour persister dans leur opinion, ou du moins dans leur affirmation. Comme ils se sont mis à l'œuvre avant d'avoir étudié toutes les parties de leur métier, il est tout simple qu'ils accusent la science de stérilité. Eh bien! qu'ils regardent les ouvrages consacrés par une longue admiration, qui ont résisté à tous les caprices de la mode, et ils comprendront que la science, loin de gêner la fantaisie, la rend au contraire plus libre et plus puissante, puisqu'elle met à sa disposition des moyens plus nombreux et plus précis.

La *Chasse au Taureau* n'est pas composée moins habilement que la *Chasse au Tigre*. C'est la même hardiesse de conception, la même

finesse d'exécution. Deux cavaliers, en costume de chasse du temps de François I[er], poursuivent un taureau sauvage. Le taureau vient de faire face et se prépare à se défendre vigoureusement; il se baisse pour éventrer d'un coup de corne le cheval qui arrive sur lui. Le cavalier, animé par la vue de son ennemi, se dispose à le frapper : chevaux, cavaliers et taureau, tout est rendu avec un mélange heureux d'élégance et d'énergie. J'admire surtout le mouvement de ce dernier acteur, sur qui se concentre l'attention. La tête baissée, exaspéré par l'éclat du fer qui le menace, il va passer sous le poitrail du cheval, entre ses deux épaules, et lui déchirer les entrailles, si le cavalier ne se hâte de sauver sa monture par un coup hardi. L'auteur ne paraît pas s'être préoccupé de l'arrangement des lignes, ou du moins, s'il y a pensé, il a si bien concilié l'harmonie linéaire avec la vérité des mouvemens, que cette préoccupation échappe au spectateur. M. Barye, dans la composition de ce groupe, a trouvé moyen d'arriver à l'effet sans se départir de la simplicité, et l'artifice est poussé si loin, qu'un observateur peu exercé pourrait croire que cet ouvrage n'a pas coûté une heure de réflexion. Et c'est là précisément le triomphe de l'habileté. Deux chevaux, deux cavaliers et un taureau, quoi de plus facile à copier? Il faut pourtant bien consentir à reconnaître que cette tâche n'est pas à la portée de tous les sculpteurs, puisqu'il leur arrive si rarement de modeler un cheval capable de courir, un taureau dont les proportions soient d'accord avec la réalité. L'exactitude n'est pas le seul mérite du groupe qui nous occupe. Pour peu qu'on prenne la peine d'étudier attentivement les diverses parties dont il se compose, on demeure convaincu que l'auteur ne s'est pas borné à transcrire ce qu'il avait vu. Il y a dans cette œuvre si *réelle* par le savoir, par la précision, une part très large réservée à l'imagination, et ce n'est pas à nos yeux le moindre sujet de louange. Pour représenter la *Chasse au Taureau* avec une pareille élégance, sans rien enlever à la scène de l'énergie qui doit la caractériser, il ne suffit pas de bien voir le modèle; il faut s'en souvenir après qu'il a disparu, et ajouter au témoignage des sens la puissance de la réflexion.

Tous ceux qui ont regardé à plusieurs reprises la *Chasse au Taureau* ne conservent aucun doute sur le rôle que l'imagination a joué dans la composition de cet ouvrage. Il est impossible en effet de transcrire littéralement une pareille scène. Où trouver des modèles qui consentent à poser? Un tel spectacle ne dure qu'un instant. Le taureau se courbe et vomit des flots de sang, ou le cheval éventré s'affaisse et entraîne le cavalier. Il n'est pas question alors de copier ce qu'on a devant les yeux, il faut se contenter de bien voir; puis, quand vient l'heure de se mettre à l'œuvre, l'imagination agrandit les élémens réels conservés par la mémoire. M. Barye, par un heureux privilége, a respecté

tout à la fois les droits de l'imagination et les droits de la science; je dis par un heureux privilége, car il est bien rare de voir l'exactitude se concilier avec l'invention. Et pourtant les belles œuvres, les œuvres destinées à une longue durée, ne peuvent pas se concevoir sans l'accomplissement de cette condition. Cette affirmation ne s'accorde pas avec l'opinion généralement reçue; est-ce une raison pour ne pas la maintenir? J'entends dire chaque jour que la science étouffe l'imagination, et cette billevesée trouve de nombreux échos : tant de gens en effet sont intéressés à la prendre pour une vérité! c'est une maxime si commode pour la paresse! L'ignorance volontaire est un premier pas vers le génie. Cependant j'interroge l'histoire, et l'histoire me répond que le génie le plus fécond n'a jamais pu se passer de la science. S'il a débuté par des compositions naïves, spontanées, s'il a produit sans le secours de l'étude, il n'a pas tardé à reconnaître que, livré à ses seules forces, il serait bientôt obligé de s'arrêter, et il se met à l'étude pour continuer la lutte et assurer sa victoire. Dans toutes les branches de l'art, je retrouve le même témoignage. Mozart, Beethoven, Rossini, génies spontanés par excellence, connaissent à fond tous les secrets de la science, et la science, loin d'étouffer en eux l'imagination, loin d'entraver leur essor, d'engourdir leur élan, les soutient et les mène d'un vol rapide aux plus hautes cimes de l'art. Dans la poésie, je vois Dante et Milton, qui possèdent le savoir entier de leur temps, et qui, malgré ce riche bagage, trouvent moyen d'écrire *la Divine Comédie* et *le Paradis perdu*. Dans les arts du dessin, je rencontre Vinci et Michel-Ange, qui ont étudié toute leur vie, qui nous ont laissé des œuvres immortelles, et qui ont quitté la terre sans être rassasiés de savoir.

Dans la *Chasse aux Ours*, les cavaliers portent le costume du temps de Charles VII, et ce costume a été traité par M. Barye avec beaucoup d'élégance. Les chevaux, vigoureux et hardiment modelés, rappellent la manière de Géricault, et ce n'est pas la seule analogie qu'on puisse signaler entre le peintre et le sculpteur. Chez M. Barye comme chez l'auteur de *la Méduse*, l'amour de la réalité, soutenu par des études persévérantes, imprime à toutes les parties de l'œuvre un cachet de précision qui excite d'abord la sympathie et plus tard résiste à l'analyse. L'ours offrait les mêmes difficultés que l'éléphant, car la laideur de ces deux modèles est également proverbiale. M. Barye a résolu le second problème aussi heureusement que le premier. Créer un beau cheval passe, aux yeux de la foule, pour une tâche facile, et pourtant il faut bien croire que la foule se trompe, puisqu'il arrive si rarement aux sculpteurs de la mener à bonne fin. Il ne suffit pas en effet de visiter les haras, d'assister aux courses de Chantilly, de suivre les manœuvres de la cavalerie; pour l'accomplissement de cette tâche qu'on dit si facile, il faut commencer par le commencement, et le commen-

cement, quel est-il? L'anatomie du cheval. Géricault la connaissait à merveille, et l'écorché qu'il nous a laissé le prouve surabondamment. M. Barye ne l'a pas étudiée avec moins de soin, et les chasses exécutées pour le duc d'Orléans ne laissent aucun doute à cet égard. Il ne s'est pas contenté de regarder le cheval en action; il a voulu connaître la raison des mouvemens, les attaches des muscles et la forme des faisceaux musculaires, la charpente générale du modèle, se rendre compte en un mot de tout ce qu'il avait observé. Cette méthode, si rarement suivie, parce qu'elle passe pour trop lente, est cependant la seule qui conduise au but. Quant à l'ours, on n'est pas habitué à le considérer comme digne de la sculpture. Tout au plus consent-on à le voir figurer dans les ornemens de l'orfèvrerie. M. Barye s'est chargé de réfuter cette opinion accréditée depuis long-temps, et de prouver qu'il n'y a pas dans la création un modèle indigne de l'art. A tous les degrés de l'échelle vivante, un œil exercé découvre le sujet d'une œuvre intéressante. Si la beauté est inégalement répartie dans la série des animaux, il est permis d'affirmer que toutes les formes pleinement comprises offrent au statuaire comme au peintre le sujet d'une lutte glorieuse. Imitées par une main habile, elles acquièrent une véritable importance. Ainsi l'ours même, qui, comparé au lion, au cheval, n'est certainement pas beau, peut cependant, sous l'ébauchoir ou le pinceau, prendre une sorte de beauté. Si le peintre ou le statuaire réussit à exprimer le mélange de force et d'indolence dont se compose le caractère du modèle, il est sûr de nous intéresser. L'ours de M. Barye satisfait à toutes ces conditions. L'exactitude de l'imitation n'a rien de littéral : c'est la vie prise sur le fait, le bronze respire. La forme est reproduite d'une façon tout à la fois si fidèle et si libre, que tous les mouvemens s'accordent avec l'action que l'auteur a voulu représenter. C'est un éloge que personne ne refusera au groupe de M. Barye, et la réunion de la fidélité et de la liberté dans l'imitation, qui semble indispensable dans toutes les œuvres, est assez rare pour que je prenne la peine de la signaler.

Dire que les cavaliers sont bien en selle, que les chevaux, pleins d'élan, sont dignes des cavaliers, ne suffirait pas pour caractériser le mérite de ce groupe. Il y a dans la disposition des figures dont il se compose une prévoyance, une adresse qui ajoute une valeur nouvelle à l'exactitude de l'imitation. La forme des chevaux contraste heureusement par son élégance avec les membres de l'ours, courts et ramassés. Dans cette œuvre, qui, par ses proportions, semble appartenir à la sculpture de genre, il n'y a pas un détail conçu au hasard ou rendu d'une manière incomplète. Tout est calculé, ordonné, combiné avec le même soin que s'il s'agissait d'une œuvre exécutée dans les proportions naturelles. Ceux qui jugent les œuvres du pinceau et du ciseau d'après leur dimension pourront trouver que le calcul a été poussé

trop loin, ou tout au moins que c'est peine perdue. Quant à ceux qui sont habitués à ne tenir compte que de la forme et de la pensée, et pour qui la dimension est sans importance, ils ne manqueront pas d'approuver la méthode suivie par M. Barye. Ce luxe de prévoyance n'a pas refroidi la composition. Rien n'est ébauché, tout est rendu et tout est vivant. L'auteur a divisé sa tâche en deux parts. Après avoir librement composé la scène qu'il avait conçue, après avoir ordonné avec discernement les lignes de son groupe, il a mis dans l'exécution autant de patience qu'il avait mis de verve dans l'invention. C'est la seule manière de produire une œuvre digne de fixer l'attention. Toutes les fois en effet qu'on veut mener de front ces deux parts de la tâche, toutes les fois qu'on prétend inventer et modeler à la même heure, il est à peu près impossible de toucher le but, et, quoique cette vérité semble banale en raison même de son évidence, il n'est pas inutile de la rappeler; car un grand nombre de statuaires qui, sans posséder des facultés éminentes, arriveraient pourtant à produire des morceaux d'une certaine valeur, s'ils consentaient à diviser leur tâche, se condamnent à la médiocrité en voulant l'achever d'un seul coup. Ils ébauchent pendant le travail de l'invention, et le courage leur manque pour traduire sous une forme plus précise la pensée qu'ils ont conçue. Effrayés par la lenteur du travail, ils se contentent d'une vérité incomplète, ou bien, engagés dans une voie non moins fausse, ils négligent l'invention comme superflue, et copient patiemment, servilement, je pourrais dire mécaniquement, tantôt le modèle vivant qu'ils ont devant les yeux, tantôt quelque morceau apporté de Rome ou d'Athènes. Inventer librement, exécuter lentement, c'est le programme tracé par tous les maîtres vraiment dignes de ce nom. Dans la sculpture de genre comme dans la sculpture monumentale, il n'y a qu'une seule manière de réussir : c'est d'accepter franchement ces deux conditions, et de lutter sans relâche pour réaliser sous une forme pure et savante l'idée hardiment conçue. Je ne crois pas me tromper en affirmant que M. Barye n'a pas perdu de vue ces deux conditions, et qu'il les a fidèlement accomplies. La liberté de l'invention nous séduit au premier aspect; la pureté, la vérité de la forme nous confirme dans notre premier sentiment.

La *Chasse au Lion* présente une scène complexe. Il ne s'agit pas en effet d'atteindre et de frapper le lion, pour délivrer la contrée d'un hôte dangereux; il s'agit de sauver un buffle qui est aux prises avec le lion. Les cavaliers arabes accourus au secours du buffle s'efforcent de le dégager. Le but de cette lutte s'explique très clairement, et le spectateur ne conserve aucun doute. Les cavaliers arabes se distinguent par une étonnante légèreté d'allure. Chacun sait que les Arabes ont une manière toute particulière de monter à cheval, qui ne ressemble en rien aux habitudes européennes. M. Barye a parfaitement saisi, par-

faitement rendu l'agilité qui forme le caractère distinctif de cette race. Nous avons en France, en Angleterre, d'aussi habiles cavaliers; endeçà comme au-delà de la Manche, il s'en rencontre bien peu qui puissent lutter d'agilité avec les Arabes. Le lion aux prises avec le buffle est d'une grande beauté. Ne pouvant étreindre son ennemi, qui lui est supérieur en force, mais qui ne peut lutter avec lui de souplesse, il s'efforce d'entamer l'épaisse cuirasse de son adversaire, sauf à se dérober par un bond rapide dès que le buffle voudra engager la lutte. Au moment où les cavaliers arrivent, le buffle est déjà renversé, et son sang coule sous les dents et les griffes du lion. Tous ceux qui ont vu dans les marécages d'Ostie les buffles sauvages déployer librement toute la puissance, toute la richesse de leurs mouvemens, rendront pleine justice au talent de M. Barye. Ce que Paul Potter a fait pour la génisse et le taureau, M. Barye a su le faire pour le buffle. Dans l'étude attentive de cette robuste organisation, il a trouvé des élémens d'élégance qui étonneront plus d'un spectateur. Ce type, rarement abordé par la sculpture, est devenu dans ses mains quelque chose de nouveau, d'inattendu, tant il a mis d'habileté à nous montrer toute la beauté propre à son modèle. Quant à l'élan des chevaux, je n'en parle pas. L'auteur a trop souvent prouvé ce qu'il peut dans ce genre pour qu'il soit utile d'y insister. Je crois plus à propos de signaler la manière ingénieuse dont il a su traiter le costume des cavaliers. Les burnous jetés sur leurs épaules offrent à l'œil des lignes très heureuses, et n'ont pourtant rien de systématique dans leur ajustement. Emportés par une course rapide, les cavaliers n'ont d'autre souci que la délivrance du buffle qui se débat sous les griffes du lion, et laissent flotter au vent l'étoffe souple et légère. La disposition des plis est tellement simple, tellement d'accord avec le mouvement des cavaliers, qu'elle semble prise sur nature. Et pourtant il est certain qu'elle a dû être calculée, prévue, imaginée. L'art, si adroitement dissimulé dans cette partie accessoire de la composition, ne peut cependant être méconnu, et je sais bon gré à M. Barye d'avoir compris toute l'importance de cette partie secondaire. Les burnous de ses cavaliers, rendus avec tant de souplesse et d'élégance, donnent plus de vivacité à l'engagement. En voyant l'air s'engouffrer sous la laine, le spectateur comprend que les cavaliers n'ont pas perdu un seul instant, et qu'ils ont couru sur le lion aussi rapides que la flèche.

J'arrive au dernier groupe, qui lutte avec les précédens d'énergie et d'harmonie. Nous avons devant nous deux cavaliers tartares qui chassent l'élan. M. Barye s'est efforcé de rendre dans toute sa vérité, je pourrais dire dans toute sa singularité, l'armure des cavaliers tartares. Bouclier, carquois, rien n'est oublié. Les détails les plus minutieux, qui semblent ne mériter aucune attention, sont étudiés avec soin, et

donnent à la composition tout l'attrait d'un spectacle inattendu. Depuis la forme du casque jusqu'à la forme des étriers, M. Barye n'a voulu rien omettre, et je trouve qu'il a bien fait. Il s'est attaché à reproduire fidèlement le type de la race tartare, et ses cavaliers en effet rappellent d'une manière évidente les types que nous connaissons par le témoignage des voyageurs. Quant à l'élan déjà terrassé qui succombe sous leurs coups, il est modelé avec une précision que les naturalistes ne contesteront pas. Dans la représentation de ce type, aussi agile et plus fort que le cerf, rien n'est livré à la fantaisie. Il est facile de voir que l'auteur a vécu plus d'un jour avec son modèle, qu'il l'a regardé plus d'une fois avant de se mettre à l'œuvre. La souplesse et la force sont écrites dans le corps tout entier, et l'exactitude littérale de l'imitation n'ôte rien à la liberté des mouvemens.

Ce que je veux signaler dans les cinq groupes que je viens d'analyser, c'est l'étonnante variété que l'auteur a su jeter dans toutes ces compositions. Le travail, je veux dire l'effort, ne se révèle nulle part. L'auteur semble heureux de produire, tant il assemble facilement tous les personnages qui doivent concourir à l'expression de sa pensée. Ses modèles, dont il connaît la physionomie, les mœurs, le caractère, obéissent à sa volonté, et s'ordonnent de façon à concilier la beauté des lignes et l'énergie des mouvemens. La variété que je signale ne tient pas seulement à la richesse de l'imagination; elle dépend surtout de l'intelligence, de la notion complète des sujets. Le statuaire le plus heureusement doué n'arriverait jamais à cette variété, s'il n'avait pas à sa disposition le souvenir toujours présent des figures qu'il veut mettre en œuvre. Avec une science acquise à la hâte et mal digérée, il ne pourrait jamais donner aux personnages le caractère individuel qui leur appartient. Pour M. Barye, la variété n'était pas un vœu, mais une nécessité. Familiarisé comme il l'était avec ses modèles, il ne pouvait manquer de leur assigner la physionomie, les attitudes qui leur appartiennent. Il trouvait sans effort dans la glaise obéissante tous les mouvemens qu'il avait épiés, dont il se souvenait; aussi les chasses composées pour le duc d'Orléans nous offrent-elles une suite de scènes vivantes. L'art et la science s'y trouvent réunis et combinés dans une si juste mesure, que nous sommes forcés d'admirer.

Ces groupes si variés et si vrais avaient marqué la place de M. Barye parmi les artistes les plus ingénieux; mais les esprits habitués à se repaître de lieux communs s'obstinaient à ne voir dans ces œuvres si puissantes que des œuvres *de genre*. A leurs yeux, en effet, les sujets héroïques sont les seuls qui permettent de grandes œuvres. Un cavalier du XVe ou du XVIe siècle, si habilement traité qu'il puisse être, ne mérite pas une sérieuse attention; c'est un passe-temps, un délassement, et rien de plus. C'est peut-être pour répondre à ce reproche ba-

nal que M. Barye s'est décidé à choisir dans les temps héroïques de la Grèce le sujet d'une nouvelle composition. Cependant la manière dont il l'a rendu, l'indépendance qu'il a montrée dans le mouvement des personnages, me donnent à penser que ces niaises déclamations ont été la cause prochaine et non la cause réelle de sa détermination. Le *Combat de Thésée contre le Minotaure* ne relève d'aucune tradition académique. — Chacun peut voir aux Tuileries comment un statuaire chargé par l'état d'enseigner son art à la jeunesse comprend ce sujet héroïque. L'œuvre de M. Ramey, insignifiante dans presque toutes ses parties, ridicule dans la tête du minotaure, ne blesse absolument personne par sa hardiesse ou sa nouveauté. Dans cette composition, qui n'a pas dû coûter de longues méditations, l'adversaire de Thésée, étendu sur le dos, se soulève comme un bourgeois réveillé en sursaut, qui se prépare à gronder sa servante. Quant au Thésée, M. Ramey a eu sans doute l'intention de le faire élégant, mais il n'a réussi qu'à le faire maniéré, car le héros, en soulevant sa massue, pose comme un danseur. Mais à quoi bon analyser cette composition? chacun peut s'en égayer à son aise en traversant le jardin des Tuileries. Je ne connais guère que le *Cadmus* de Dupaty qui puisse lutter avec le *Minotaure* de Ramey.

M. Barye, en nous offrant le *Combat de Thésée contre le Minotaure*, a compris tout l'avantage qu'il y aurait à représenter les deux figures debout. Cette disposition permet, en effet, de donner plus de développement au corps du minotaure, et d'établir un contraste plus frappant entre les membres du monstre et les membres du héros. Le Thésée, plein d'élégance et de noblesse, n'a rien d'apprêté, rien de préconçu dans ses mouvemens. Il agit et ne pose pas. Son corps tout entier est un modèle de beauté. Le torse et les membres expriment à la fois la force et l'énergie; la tête, empreinte d'une ardeur virile, s'accorde très bien avec le caractère du corps. Il n'y a ni dans le torse, ni dans les membres, ni dans la tête, rien qui rappelle servilement les monumens de l'art antique. Cependant il est facile de voir que M. Barye n'ignore pas le Thésée du Parthénon, et qu'il l'a souvent consulté, car les grandes divisions du torse sont inspirées par l'admirable fragment placé au Musée britannique. En interrogeant ce débris si plein d'enseignemens, M. Barye a usé d'un droit que personne ne peut lui contester. Il a profité de la leçon avec liberté, avec hardiesse; il s'est souvenu sans copier; il n'a pas confondu la docilité avec l'impersonnalité. Tout en acceptant les conseils d'un maître illustre, il est demeuré lui-même. C'était la manière la plus sûre, la plus décisive de prouver aux diseurs de lieux communs que, pour s'élever au-dessus de la sculpture de genre, il n'est pas nécessaire d'avoir à sa disposition un bloc de marbre de dix pieds de hauteur. Le Thésée de M. Barye n'a

pas quinze pouces de proportion, et cependant il est beau, il est grand, dans la plus large acception du mot. Qu'un homme riche et intelligent confie à l'auteur le soin de traduire sa pensée dans les dimensions de la nature, et je m'assure que le modèle n'aura rien à perdre dans cette transformation, car il n'y a pas un seul détail escamoté dans cette composition, que chacun peut prendre dans sa main. Le minotaure, qui lutte corps à corps avec Thésée, dont les membres s'entrelacent aux membres du héros, contraste heureusement par sa force pesante avec la force agile de son adversaire. La tête du taureau, placée sur ce corps humain, respire une brutalité farouche, et semble destinée à rendre plus frappante l'intelligence et la finesse qui animent tous les traits de Thésée. Le spectateur, en contemplant cette lutte, comprend que le minotaure sera vaincu, car il devine que Thésée mesure ses coups au lieu de les multiplier, et que le monstre va bientôt rouler à ses pieds, étourdi et sanglant.

Si la division des plans de la poitrine dans le personnage purement humain rappelle un des plus beaux monumens de l'école attique, l'ensemble de la composition, par sa naïveté, par son énergie sauvage, nous reporte vers les marbres d'Égine, placés aujourd'hui dans le musée de Munich, et trop peu connus chez nous, bien que nous en possédions la série complète. Les fragmens moulés très fidèlement sur les originaux de Munich sont si mal disposés pour l'étude, que les sculpteurs les consultent rarement. Or, les marbres d'Égine, très inférieurs aux marbres d'Athènes sous le rapport de l'exécution, soutiennent glorieusement la comparaison sous le rapport de l'expression. Tous ceux qui les ont vus soit à Munich, soit à Rome, dans le palais de Saint-Jean de Latran, où la collection complète est si admirablement éclairée, savent à quoi s'en tenir sur la valeur expressive de ces figures. Le *Thésée* de M. Barye, plus savant et plus pur que les marbres d'Égine, réveille pourtant dans notre esprit le souvenir de ces œuvres naïves. Je me hâte d'ajouter que le statuaire français n'a copié dans son groupe de *Thésée* aucun des combattans qui décoraient le temple d'Égine; il s'est adressé tour à tour aux plus grandes écoles pour recueillir leurs conseils, et non pour abdiquer l'indépendance de sa pensée.

Du *Caïn maudit* au *Thésée victorieux*, quel immense intervalle! L'œuvre du jeune homme, énergique et vraie, était pleine de promesses; l'œuvre de l'artiste arrivé à sa maturité réalise toutes les espérances éveillées par le *Caïn* : simplicité de pantomime, élégance d'exécution, choix heureux de lignes harmonieuses, tout se trouve réuni dans cette œuvre, si habilement conçue, que les ignorans peuvent dire en la regardant, comme après avoir lu une fable de La Fontaine : Qui de nous n'en ferait pas autant? C'est là, en effet, le caractère distinctif de toutes les compositions qui se recommandent par la

simplicité. Le travail est si bien déguisé, que chacun, parmi les ignorans, croit pouvoir en faire autant; mais qu'ils prennent l'ébauchoir ou la plume, et ils verront ce que vaut, quel prix a coûté cette simplicité qui semble à la portée de tout le monde!

Il y a dans le groupe du *Minotaure* et de *Thésée* un respect profond et sincère pour les leçons que l'antiquité nous a laissées, et en même temps un dédain absolu pour la manière infidèle dont les académies interprètent ses leçons. M. Barye a très nettement posé la question. Ayant à choisir entre le texte placé devant ses yeux et le commentaire qui en obscurcit le sens en voulant l'éclaircir, il a pris parti contre le commentaire. Écoutez les académies; elles vous disent : Voici comment nous comprenons l'antiquité; vouloir aller au-delà des limites qu'elle a posées serait pure folie. Imitez, et vous serez grands, car vos œuvres seront conformes au modèle qui résume toute vérité; imitez, et ne vous lancez pas dans les hasards de l'invention, car l'invention, mauvaise conseillère, vous détournerait du modèle d'après lequel nous devons vous juger. A ces belles maximes, M. Barye et le bon sens répondent : L'antiquité que vous vantez n'a jamais posé de limites immuables dans le domaine de l'imagination; l'antiquité dans sa partie la plus exquise, l'antiquité grecque, n'est qu'une marche sans halte et sans relâche. Pour demeurer fidèle aux traditions de l'art antique, il ne s'agit pas de copier les monumens qu'il nous a laissés, mais bien d'interroger la nature, comme il l'interrogeait en profitant du fruit de ses études. Accepter l'interprétation qu'il a donnée de la nature, sans recourir à la nature même, ce n'est pas respecter, mais dénaturer la méthode suivie par l'art antique; ce n'est pas la prendre pour guide, c'est plutôt lui tourner le dos. Et je ne vois pas quelles objections peut soulever cette réponse, car les argumens dont elle se compose défient toute discussion : évidens et sans réplique, ils n'ont pas besoin d'être démontrés. Vouloir immobiliser l'art sous prétexte de le conserver, c'est tout simplement protester contre l'histoire de l'art. Qu'est-ce en effet que l'histoire de l'art ou de l'imagination, comme l'histoire de toutes nos facultés, sinon le mouvement manifesté par des œuvres dans l'ordre esthétique et scientifique, manifesté par des actions, par des événemens dans l'ordre politique? Qu'il représente le combat du minotaure et de Thésée ou tout autre sujet emprunté aux temps héroïques, le statuaire qui veut tenir compte de l'histoire, tenir compte des traditions de l'art antique, doit continuer le mouvement selon ses forces, et non le considérer comme accompli, comme épuisé. Le but suprême de l'art est de créer. Or il n'y a pas de création possible sans indépendance, sans volonté. L'imitation de la Grèce, si habile qu'elle soit, est aussi loin de l'invention que l'imitation littérale de la nature. Ces deux genres d'imitation, acceptables comme études préliminaires,

ne sauraient être confondus avec le but que l'art se propose. Pour produire des œuvres vivantes, pour prendre rang dans l'histoire, c'est-à-dire dans la série des mouvemens accomplis, il faut de toute nécessité représenter par soi-même quelque chose de nouveau dont le type ne se retrouve pas dans le passé, c'est-à-dire interroger la nature à son tour, après avoir pris conseil de l'antiquité sur la manière de la comprendre et de la rendre. C'est la méthode que M. Barye a suivie en composant son *Thésée;* il a profité des leçons de l'antiquité sans renoncer au droit de consulter la nature, et son œuvre, malgré les souvenirs qu'elle réveille, lui appartient tout entière.

Angélique et Roger ont fourni à M. Barye l'occasion de montrer son talent sous un aspect inattendu, sous l'aspect gracieux. Quand je dis inattendu, je n'entends pas parler des esprits éclairés, car il est bien évident que l'expression de la force n'exclut pas l'expression de la grace. Toutefois, pour la foule habituée à circonscrire le développement de l'imagination dans un cercle déterminé, le groupe d'*Angélique et Roger* eut tout le charme de l'imprévu. Cet ouvrage, demandé à M. Barye par le duc de Montpensier, mais demandé dans les conditions les plus larges, puisque l'artiste pouvait, en restant dans les dimensions données, choisir à son gré le sujet de son travail, est, à coup sûr, une des inventions les plus ingénieuses de l'art moderne. Roger, monté sur l'hippogriffe, tient dans ses bras la belle Angélique. Je n'ai pas besoin de rappeler cet épisode, emprunté au poème de l'Arioste. En-deçà comme au-delà des Alpes, *Roland le furieux* jouit depuis long-temps d'une légitime popularité, et les personnages de ce livre admirable sont familiers à toutes les mémoires. Ma tâche se borne à caractériser la conception et l'exécution. Le génie de l'Arioste, le premier poète de l'Italie après Dante, convenait merveilleusement à l'intelligence de M. Barye, et le sculpteur français, en le consultant, a trouvé dans cet entretien d'utiles leçons. Des deux parts c'est la même liberté, la même passion pour la fantaisie livrée à elle-même. Aussi voyez comme l'ébauchoir a traduit fidèlement la pensée du poète! Angélique réalise sous la forme la plus riche la beauté qui excite le désir. Son corps harmonieux et puissant réunit tout ce qui peut charmer les yeux et séduire l'imagination. Elle rappellerait le type flamand par la beauté de la chair, si la pureté des lignes ne reportait la pensée vers les œuvres de la Grèce. Il y a en effet dans cette adorable créature quelque chose qui tient à la fois des naïades de Rubens et des filles d'Athènes dont le profil gracieux décore le temple de Minerve, mélange heureux qui nous ravit et nous enivre. L'œil ne se lasse pas de contempler ce beau corps, dont toutes les parties sont traitées avec un soin exquis. La poitrine et les hanches sont rendues avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Les épaules et le dos offrent au regard étonné un sujet d'étude

sans cesse renouvelé. Rien de convenu, rien de systématique, la nature prise sur le fait et librement interprétée. Souplesse, abondance, force et grace, rien ne manque à cette merveilleuse créature pour enchanter son amant. Roger, qui la tient dans ses bras, couvert d'une solide armure, ajoute encore à la beauté de la femme qui lui appartient par l'énergie de son attitude, par la puissance de son regard. Il la couve d'un œil si amoureux, il la domine si résolûment par la passion qui le possède, que le désir prête un nouveau prix à cette divine créature. Je ne crois pas qu'il soit possible de nous présenter Angélique et Roger sous un aspect plus séduisant. Tous ceux qui voyaient dans M. Barye un homme dévoué sans retour à l'expression de la force ont dû être bien étonnés. Quant aux esprits éclairés, ils ont accueilli avec bonheur, mais sans surprise, cette nouvelle face du talent de M. Barye.

L'hippogriffe, dont le type esquissé par l'Arioste laissait d'ailleurs pleine carrière à la fantaisie de l'artiste, n'a pas été compris par M. Barye moins heureusement qu'Angélique et Roger. Ce cheval merveilleux, dont la nature ne fournit pas le modèle, qui tient à la fois de l'aigle et du cheval, dévore l'espace comme le coursier de Job, et souffle le feu par ses naseaux dilatés. Les ailes attachées aux épaules, tout à la fois légères et puissantes, se meuvent avec une rapidité qui défie le regard. Enfin il y a dans tout cet ensemble singulier une combinaison si habile, une adresse si parfaite, que l'étonnement s'apaise bien vite et fait place à l'étude la plus attentive. L'hippogriffe de M. Barye est si naturellement conçu, qu'il perd son caractère fabuleux. Quoique la science n'ait encore rien découvert de pareil, et nous prouve même par des raisons victorieuses que rien de pareil ne s'offrira jamais à nos yeux, nous acceptons volontiers l'hippogriffe comme un cheval d'une nature particulière, mais qui a vécu, qui vit encore, et que nous pourrions rencontrer. Cette impression purement poétique, et que la réflexion désavoue, s'explique par la précision avec laquelle l'auteur a su souder ensemble, et par un art qui lui est personnel, le cheval et l'oiseau. S'il n'eût pas possédé d'une façon magistrale la pleine connaissance de ces deux natures si diverses, il n'eût jamais réussi à les accoupler sous cette forme harmonieuse. Initié à tous les secrets de leur structure, il a pu sans effort réunir les ailes de l'aigle aux épaules du cheval.

Le serpent placé sous l'hippogriffe appartient aussi tout entier à la fantaisie. La riche collection du Muséum n'offre pas le type représenté par M. Barye; mais ici encore la science est venue au secours de l'imagination. Avec le corps d'un serpent et la tête d'un dauphin, l'auteur a composé un être sans nom, que jamais l'œil humain n'a contemplé, et qui pourtant n'a rien de singulier; la tête et le corps sont si habilement réunis, que la singularité disparaît. Ainsi toutes les parties de ce

groupe concourent heureusement à l'expression de la pensée conçue par l'auteur. Grace, élégance, force, résolution, resplendissent dans Angélique et Roger; hardiesse, originalité sans bizarrerie, recommandent l'hippogriffe et le serpent.

Je ne dois pas passer sous silence cinq statuettes équestres qui, malgré l'exiguïté de leurs dimensions, méritent une attention sérieuse : *Charles VI, Charles VII, Gaston de Foix, le Général Bonaparte* et *le duc d'Orléans*. Le *Charles VI* n'est pas une statuette de pure décoration, car M. Barye a représenté le moment où le roi arrêté, au milieu d'une forêt, par un inconnu qui saisit la bride de son cheval, perd tout à coup la raison. L'expression du visage s'accorde très bien avec la scène que l'artiste s'est proposé de traduire. Le *Charles VII* et le *Gaston de Foix*, privés du charme de l'action, intéressent par leur élégance. Le costume, bien que fidèlement traité, n'a que l'importance qui lui appartient. Le caractère efféminé de Charles VII, le caractère mâle et résolu de Gaston de Foix, ont fourni à l'auteur l'occasion de montrer comment il comprend l'accord du visage et de la pensée.

Le duc d'Orléans n'est pas moins élégant que les deux ouvrages précédens, et quoique le costume militaire de nos jours soit loin d'offrir au sculpteur les mêmes ressources que le costume des XV[e] et XVI[e] siècles, quoique l'armure de Gaston et l'habit de chasse de Charles VII semblent inviter l'ébauchoir, tandis que l'uniforme de nos régimens semble défier toutes les ruses du talent le plus ingénieux, cependant M. Barye a trouvé moyen de respecter l'uniforme, tout en l'assouplissant. Profitant de l'exemple donné par M. David, il a conservé les lignes générales que la coutume lui imposait, mais il n'a pas renoncé au droit d'élargir les basques et de prêter aux mouvemens une liberté, une familiarité qui seules peuvent donner la vie à l'œuvre du peintre et du statuaire. Trop souvent les cavaliers revêtus de l'uniforme militaire ressemblent à des mannequins; *le duc d'Orléans* de M. Barye est souple et vivant.

La statuette du général Bonaparte désigne M. Barye comme l'artiste le plus capable d'accomplir la tâche si imprudemment confiée à M. Marochetti. Elle offre tous les élémens d'une composition monumentale, et, bien que le tombeau creusé dans l'église des Invalides soit consacré à l'empereur, je ne verrais aucun inconvénient à représenter Napoléon sous le costume du général Bonaparte, car le costume du général, à son retour d'Égyte, se prête heureusement aux exigences de la sculpture, tandis que le manteau impérial semé d'abeilles se raille des efforts les plus hardis. Pour ma part, je ne doute pas que l'œuvre de M. Barye, élevée aux proportions colossales dont je parlais tout à l'heure, ne fît très bonne figure sur l'esplanade des Invalides. Le visage maigre et pensif du général convient à la statuaire; les joues pleines de l'empereur sont loin d'offrir les mêmes ressources. Les lon-

gues basques, le collet rabattu, les revers épanouis sur la poitrine, signes distinctifs du costume militaire au temps du directoire, ne sauraient se comparer au manteau impérial. C'est pourquoi je trouverais très sage de demander à M. Barye ce que M. Marochetti n'a pas su faire. Quand la statuette du général Bonaparte sortit des mains d'Honoré Gonon, il n'était pas question du tombeau de l'empereur; aujourd'hui que M. Marochetti nous a prouvé toute son impuissance, le bon sens conseille de s'adresser au statuaire qui a fait ses preuves; la statuette du général Bonaparte deviendrait facilement une statue monumentale, et l'auteur en l'agrandissant n'aurait presque rien à y changer.

Un candélabre composé de neuf figures, et demandé à M. Barye par le duc de Montpensier, prendra sans doute place parmi les œuvres les plus exquises de notre temps. A la partie inférieure, Junon, Minerve et Vénus; à la partie moyenne, trois Chimères; au sommet, les trois Graces : voilà le triple motif que l'auteur a choisi pour un candélabre à douze branches formées de feuillage. Je ne crains pas d'affirmer que la renaissance n'a jamais rien conçu de plus ingénieux ni de plus pur. Les trois déesses assises à la base sont traitées avec une précision, une variété qui ne permet pas à la pensée d'hésiter un seul instant sur le nom du personnage : le visage de Junon respire l'orgueil, et chacun reconnaît la reine de l'Olympe; Minerve exprime très bien la gravité virginale que nous admirons dans le colosse de Velletri. Quant à Vénus, son regard est animé d'une divine tendresse. Le corps des trois déesses est modelé de manière à concourir à l'effet de ces trois physionomies si parfaitement caractérisées. Nous trouvons, en effet, chez Vénus une richesse de formes qui appelle la maternité; chez Minerve, une élégance plus sobre qui éloigne le désir; chez Junon, une sévérité majestueuse qui éveille l'idée de commandement. Les trois Chimères, qui forment le centre de la composition, sont très heureusement inventées. Il serait difficile d'interpréter plus habilement les traditions de la mythologie. Les trois Graces, qui couronnent ce charmant édifice, rappellent par leur souplesse le groupe si connu de tous les voyageurs qui ont visité la cathédrale de Sienne. Et cependant, quoique les Graces de M. Barye reportent la pensée vers les Graces de Sienne, il n'y a pas trace d'imitation dans l'œuvre née sous nos yeux. Le même sujet, traité par Germain Pilon, est empreint d'un tout autre caractère. Le contemporain de Jean Goujon a jeté sur les trois sœurs une draperie qui laisse deviner toute leur beauté, mais qui cependant a le tort de ressembler plutôt à la soie qu'au lin ou à la laine. Les Graces du candélabre sont nues, et leur nudité, tout à la fois chaste et voluptueuse, chaste par l'attitude, voluptueuse par la jeunesse et le choix des lignes, soutiendrait sans danger la comparaison avec les figurines trouvées dans les champs de l'Attique. M. Barye est emporté par un instinct

tout-puissant vers l'école flamande. Les femmes de Rubens l'attirent par un charme irrésistible; cependant l'étude des modèles antiques lui a révélé tout ce qu'il y a dans ces types, d'ailleurs si riches et si variés, d'inacceptable pour la sculpture. Et cette conviction porte ses fruits. Il trouve en effet, dans les monumens mêmes que la Grèce nous a laissés, une figure qui lui montre la route à suivre, et concilie avec la pureté linéaire la force exubérante si assidûment poursuivie par l'école flamande. La Vénus de Médicis, placée dans la Tribune de Florence, n'a qu'une élégance de convention; la Vénus de Milo, aussi souple, aussi vaillante que les naïades de Rubens, les surpasse par la pureté des lignes, par la division des plans. Et c'est à ce divin modèle que M. Barye s'est rallié. Aussi le candélabre demandé par le duc de Montpensier, conçu avec hardiesse, traité avec une simplicité digne des époques les plus savantes, a-t-il réuni de nombreux suffrages. Il charme les esprits naïfs, habitués à ne consulter que leurs impressions, et contente les esprits initiés par l'étude à toutes les délicatesses de l'art.

J'arrive au dernier ouvrage de M. Barye, au *Combat du Lapithe et du Centaure*, qui couronne d'une façon si éclatante toutes les pensées qu'il a exprimées depuis vingt ans. Il a pu, dans ce dernier ouvrage, déployer toutes les richesses de son savoir et démontrer aux plus incrédules qu'il ne connaît pas la forme humaine moins complétement que la forme du lion ou du taureau. Il avait à lutter contre un terrible souvenir, contre les métopes qui décorent le Musée britannique. Il s'est dégagé de cet adversaire en choisissant une voie nouvelle. Son groupe n'a rien à démêler avec les fragmens rapportés à Londres par lord Elgin. Le centaure de M. Barye, par le mouvement, par la forme, se sépare nettement de la tradition grecque, sans la contredire. L'auteur s'est inspiré de la nature et s'est attaché à reproduire tous les détails qu'il avait observés. Il a compris sans peine qu'il ne pouvait, sans s'exposer au reproche de témérité, essayer de traduire en ronde bosse les hauts reliefs sculptés par la main de Phidias, et qui par leur perfection désespèrent les statuaires les plus habiles. Amoureux de l'idéal, il s'est mis à le chercher par des procédés que les Grecs ont presque toujours négligés. L'école attique, la plus savante de toutes les écoles, ne s'est guère occupée des mouvemens énergiques, ou du moins, lorsqu'elle a entrepris de les traduire, elle a tempéré la force par la majesté. C'est aux mouvemens énergiques exprimés avec une entière franchise que M. Barye a demandé l'intérêt, la nouveauté de son œuvre, et ce dessein conçu avec sagacité, accompli avec courage, mérite l'approbation des connaisseurs. Le sujet seul ramène la pensée vers l'acropole d'Athènes. Quant au style du groupe, il éloigne toute idée de comparaison. Le centaure de M. Barye, excellent dans la partie em-

pruntée au cheval, jeune, vigoureux, hardiment accentué dans la partie humaine, appartient à la réalité par l'exactitude des détails; l'idéal n'est intervenu que dans la réunion de ces deux natures et dans la conception du mouvement. Quant au Lapithe, je n'ignore pas qu'il soulève plus d'une objection; mais il me paraît facile de répondre aux reproches que j'ai entendus. Il se cramponne avec ses genoux, avec ses pieds au corps de son ennemi, et les disciples fervens de l'antiquité trouvent que les genoux et les pieds n'offrent pas une ligne heureuse. Je ne conteste pas la vérité de cette affirmation; seulement je me permets de révoquer en doute l'importance qu'ils y attachent. Le mouvement des genoux et des pieds, très vrai en lui-même, puisqu'il exprime très bien l'action, serait blâmable assurément s'il troublait l'harmonie générale du groupe, si, au lieu de s'accomplir sur les flancs du centaure, il s'accomplissait sur la partie antérieure ou postérieure; mais, étant donnée la place que lui assigne l'auteur, il ne trouble en rien l'harmonie générale. C'est pourquoi je n'hésite pas à l'approuver, bien qu'il forme un angle désavoué par les pures traditions de l'art. La tête du centaure, étreinte par la main puissante du Lapithe, qui se débat convulsivement et que la massue menace, est une invention pleine de nouveauté, qui mérite les plus grands éloges. Un sculpteur de premier ordre pouvait seul concevoir un tel groupe et l'exécuter avec une telle franchise. Tous ceux qui s'étaient obstinés jusqu'à présent à voir dans M. Barye un sculpteur de genre sont obligés, devant le groupe du *Lapithe* et du *Centaure*, de renoncer à leurs restrictions et de voir en lui un sculpteur capable d'aborder et de traiter, dès qu'il le voudra, les sujets les plus variés, les plus difficiles. Qui donc en effet, parmi les maîtres chargés aujourd'hui de l'enseignement, ferait le groupe du *Lapithe* et du *Centaure*?

C'est là certes une vie bien remplie, et cependant M. Barye n'a pas produit tout ce qu'il aurait pu produire, s'il eût trouvé dans les hommes chargés par l'état de distribuer les travaux plus de bienveillance, plus de sympathie et surtout plus de lumières. Le *Centaure* est acheté et sera fondu en bronze; c'est un acte de justice. Il était facile de faire mieux encore : il fallait doubler le modèle et le traduire en marbre. Ce groupe ferait aux Tuileries une excellente figure. Les occasions n'ont pas manqué pour employer dignement le talent de M. Barye. Malheureusement toutes ces occasions se sont résolues en promesses ou en commandes singulières, je pourrais dire ridicules. Un crocodile étouffant un serpent excite l'admiration; l'auteur est chargé de modeler le buste du duc d'Orléans. Un lion réunit tous les suffrages; on demande à l'auteur la statue de sainte Clotilde. De pareilles commandes ne ressemblent-elles pas à une gageure contre le bon sens? La statue de sainte Clotilde, placée dans une chapelle de la Madeleine, n'est certai-

nement pas dépourvue de mérite : le visage est empreint d'une gravité sereine, la draperie ajustée avec grace; mais demander le portrait d'un prince et la statue d'une sainte pour récompenser l'auteur d'un crocodile et d'un lion, c'est à coup sûr une étrange manière de distribuer les travaux. Quoique M. Barye ait montré dans *le Martyre de saint Sébastien* une connaissance profonde de l'anatomie humaine, le bon sens le plus vulgaire prescrivait de l'encourager en tenant compte de sa prédilection pour les sujets que la sculpture dédaigne habituellement. Lorsqu'il fut question de couronner l'arc de l'Étoile et d'effacer la gibbosité qui domine l'acrotère, M. Barye fut chargé de présenter un projet. Son esquisse, connue de tous les artistes, remplissait toutes les conditions du programme. L'aigle impériale, ailes déployées, étreignait de ses serres puissantes les blasons animés des nations vaincues représentées aux quatre coins de l'acrotère par des fleuves enchaînés. Était-il possible de couronner plus dignement le monument élevé à la gloire des armées françaises? Pouvait-on espérer un projet qui s'accordât mieux avec les victoires gravées sur les faces de l'arc? Austerlitz et Jemmapes, Arcole et Aboukir ne se trouvaient-ils pas résumés dans ce couronnement imagné par M. Barye? Personne n'oserait le contester. Le bon sens, l'évidence, parlaient pour lui. Puis survinrent les scrupules diplomatiques; l'homme d'esprit qui avait eu l'heureuse idée de s'adresser à M. Barye craignit de blesser l'amour-propre des chancelleries en acceptant son projet, et l'esquisse si justement admirée fut bientôt condamnée à l'oubli. Ou je m'abuse étrangement, ou l'abandon de ce projet n'apaisera pas l'amour-propre des chancelleries. Couronné ou non de l'aigle impériale, l'arc de l'Étoile raconte à tous les yeux les triomphes militaires de la convention, du directoire, du consulat et de l'empire. Tant que l'histoire ne sera pas effacée, tant que le vent ne pourra pas balayer comme la poussière le souvenir des faits accomplis, le projet de M. Barye sera sans danger pour la paix du monde; et comme il achèverait d'une manière excellente un monument dont l'exécution mérite plus d'un reproche, l'homme d'état qui reprendrait ce projet et s'emploierait à le réaliser obtiendrait, je n'en doute pas, l'approbation de tous les esprits sensés. Grace à lui, M. Barye, dont la place est marquée au premier rang parmi les statuaires de notre âge, montrerait enfin tout ce qu'il peut faire pour l'art monumental.

GUSTAVE PLANCHE.

LA SUISSE

SOUS

LE GOUVERNEMENT DES RADICAUX.

M. DRUEY A LAUSANNE. — M. JAMES FAZY A GENÈVE. — LES RADICAUX ALLEMANDS A FRIBOURG ET A BERNE.

La Suisse offre, depuis quelques années, un curieux spectacle. Tandis que partout ailleurs le radicalisme a fait de vains efforts pour s'installer et se maintenir au pouvoir, en Suisse il a derrière lui, — dans quelques cantons surtout, — une assez longue période de vie officielle et de pratique gouvernementale. Si l'application seule condamne ou légitime les théories, la Suisse doit désormais savoir à quoi s'en tenir sur les théories radicales. A Genève et à Lausanne, l'expérience a été poussée jusqu'à ses dernières limites; à Fribourg et dans quelques cantons allemands, elle n'a pas été moins résolûment abordée. Partout il est possible aujourd'hui, et le moment est venu peut-être d'en prévoir ou d'en constater le résultat.

Un premier fait est à noter dans l'épreuve si décisive à laquelle viennent d'assister quelques cantons : c'est que le triomphe du radicalisme en 1845 et 1847 a partout été précédé par une longue période consacrée à la pratique la plus sincère des doctrines libérales. Seulement c'était le sytème du *gouvernement paternel,* ou de la tolérance la plus complète, qui avait présidé généralement à l'application de ces doctrines. Ce système avait quelques dangers qu'on n'aperçut pas tout d'abord. La plupart des cantons jouissaient en apparence d'une sécurité profonde; la liberté des cultes y régnait presque sans limites; l'instruction politique y florissait sous la direction de professeurs distingués; le commerce et l'industrie s'y développaient, grace à la libre concurrence; l'administration enfin remplissait

sa tâche avec une irréprochable sollicitude: — l'état offrait l'image d'une grande famille. Malheureusement la tolérance excessive du pouvoir devait à la longue tourner contre lui; elle créait à ses adversaires des facilités dont ceux-ci ne surent que trop bien profiter. On avait cru pouvoir se reposer sur le bon sens des populations dans un pays où des comptes-rendus publiés chaque année permettaient de contrôler, à un centime près, les recettes et les dépenses du budget, de suivre les actes de l'administration dans leurs moindres détails : on reconnut bientôt qu'on s'était trompé. Une opposition malveillante et perfide s'organisa, profitant des moyens que la liberté d'association lui donnait d'agir sur les masses. Les cercles, les sociétés fédérales, les nombreuses fêtes destinées à resserrer le lien de la nationalité, fournirent des occasions fréquentes de déclamer en public contre les institutions établies et de déverser le mépris sur les autorités. Lorsque surtout, après des tentatives révolutionnaires réprimées dans les pays voisins, les réfugiés politiques affluèrent en Suisse, on vit la propagande des idées radicales, devenue à la fois plus forte et plus active, prendre un rapide essor. Ces hommes, qui avaient échoué dans leur patrie contre des baïonnettes bien disciplinées, cherchaient à se faire un appui de la démocratie suisse, et ils ne tardèrent pas à comprendre qu'en soulevant la foule ignorante et abusée, on viendrait aisément à bout des gouvernemens cantonaux, qui n'avaient pas d'armée permanente, et ne possédaient d'autre moyen de défense que les baïonnettes *intelligentes* et fort peu dévouées de la milice, c'est-à-dire les armes les plus faciles à retourner contre ceux qui les emploient.

C'est alors que du milieu des mécontens surgit, en Suisse, le parti radical, composé d'un bon nombre de médiocrités jalouses, d'esprits turbulens et ambitieux, d'individus tarés, à la tête desquels figuraient quelques hommes de talent, mais d'une moralité douteuse, déclassés par leur propre faute et tout disposés à s'en venger sur l'ordre social. Pervertir l'opinion publique, altérer le sens moral, persuader à la nation la plus libre et la plus heureuse qu'elle gémissait sous un joug insupportable, telle fut la tâche que les radicaux acceptèrent, résolus à s'aider du socialisme comme d'un auxiliaire précieux. Les doctrines dissolvantes du socialisme étaient en effet de nature à exercer quelque influence sur une population divisée beaucoup plus par des questions d'amour-propre et par des rivalités jalouses que par des principes politiques.

La démocratie représentative constituait le régime de presque tous les cantons suisses. Dans ceux de Vaud et de Genève surtout, elle obéissait à une impulsion libérale qui semblait devoir lui assurer le concours des amis les plus ardens du progrès. Il n'existait plus d'autres priviléges que ceux de la supériorité intellectuelle et morale, ou l'influence assez légitime de la richesse noblement employée; mais ces priviléges sont précisément ceux auxquels s'attaquent le plus volontiers les préventions et les haines, car ils tracent l'inégalité la plus réelle et la plus ineffaçable entre les hommes. On réussit donc, sans beaucoup de peine, à semer des germes révolutionnaires; s'aidant de la presse, s'appuyant sur les associations, se servant au besoin du mensonge, le radicalisme fit son œuvre en peu d'années. Il sut habilement profiter des ressources que lui offrait l'état politique de la confédération suisse, dont les élémens hétérogènes étaient agrégés plutôt qu'unis par un pacte très défectueux. Ses premiers succès eurent pour résultat de rendre insolubles toutes les questions

fédérales. Bientôt la diète se trouva partagée en deux camps à peu près égaux, de telle sorte que le maintien du régime établi par les traités de 1815 ne reposait plus que sur deux ou trois voix de majorité. Alors le radicalisme, jetant le masque légal dont il s'était jusque-là recouvert, appela la violence à son aide pour renverser l'obstacle qui s'opposait à son triomphe.

On était en 1845; déjà depuis dix-huit mois environ, les cantons de Lucerne, Schwyz, Uri, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais avaient posé les bases de leur alliance connue sous le nom de *Sonderbund*. Cette atteinte au pacte fédéral était, suivant eux, justifiée par la violation de l'article du même pacte qui garantissait l'existence des couvens; ils regardaient la suppression des couvens d'Argovie, votée en 1842 par la diète, comme mettant en péril les intérêts de la religion catholique. Personne ne se serait préoccupé de ce projet d'alliance, si, en 1844, le gouvernement de Lucerne n'avait pas commis l'imprudence d'appeler les jésuites pour leur confier l'instruction de la jeunesse : il fournissait ainsi un prétexte aux radicaux, qui s'en saisirent bien vite. Dès le mois de décembre de la même année eut lieu l'expédition des corps-francs, dirigée contre Lucerne : elle fut mise en déroute, mais on peut dire que la victoire profita plus aux vaincus qu'aux vainqueurs. En effet, le gouvernement lucernois, embarrassé d'un nombre considérable de prisonniers dont la plupart étaient des ressortissans d'autres cantons, ne sut déployer ni une rigueur juste et salutaire, ni une clémence magnanime. Il recula devant la triste obligation de punir, mais en même temps il exigea des rançons, et, faisant d'une haute question de droit une affaire d'argent, il s'aliéna les sympathies que lui avait acquises l'indignation causée par une attaque aussi perfide que coupable. La question des jésuites n'était pas terminée cependant par la victoire de Lucerne. L'ambition dominatrice, l'esprit d'intrigue et la redoutable activité de cet ordre fameux en faisaient un véritable épouvantail, bien propre à produire une forte impression sur la foule; son introduction au cœur de la Suisse, dans l'un des trois cantons désignés pour être tour à tour le siége du pouvoir fédéral, était un défi dangereux, un brandon de guerre civile. Si, à la diète de 1844, la proposition d'interdire l'établissement des jésuites, présentée par un député d'Argovie, n'avait pas trouvé d'appui, c'est que les adversaires les plus ardens du pacte fédéral ne se sentaient pas encore assez sûrs de l'opinion publique; un de leurs chefs, M. Druey, avait déclaré même que les jésuites étaient *inchassables*. A cette époque d'ailleurs, les cantons protestans de Bâle-Ville, de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, laissant de côté le point de vue confessionnel, se montraient disposés à soutenir, par esprit de justice, la cause du gouvernement lucernois. Ce fut pourtant cette réserve même de quelques cantons protestans qui précipita la crise. Le radicalisme comprit que, dans ces cantons précisément, l'expulsion des jésuites pouvait fournir un thème fécond à l'éloquence démagogique, une formule excellente pour soulever les antipathies populaires. Le mot d'ordre fut donné partout, et l'agitation se propagea rapidement.

En février 1845, le peuple vaudois mit son gouvernement à la porte au cri de *à bas les jésuites!* et, vingt mois plus tard, Genève passait à son tour sous les fourches caudines du radicalisme. Par ces deux révolutions cantonales, la majorité de la diète se trouvait changée, et, les sept cantons catholiques persistant à former une alliance distincte, rien ne pouvait plus empêcher la guerre civile.

En effet, l'année suivante, l'armée fédérale fut mise sur pied, et, après une courte résistance, les états du *Sonderbund* succombèrent écrasés par le nombre. Leur chute entraîna bientôt la révolution de Neuchâtel. Le parti radical, maître du terrain, allait être à même de développer ses vues d'organisation avec d'autant plus de sécurité, que les événemens de 1848 vinrent dissiper toute crainte d'intervention étrangère. C'est à partir de ce moment qu'il faut étudier le radicalisme en Suisse; c'est à dater de cette époque qu'à Genève, à Lausanne, à Fribourg, on le voit maître d'appliquer ses théories et de donner sa mesure comme système de gouvernement. C'est sur ce terrain que nous voulons le suivre plutôt que sur le terrain fédéral, où son action a été quelque peu gênée par l'antagonisme des races et des intérêts. Ce qui frappe d'abord, quand on examine les résultats de cette prétendue régénération de la démocratie, c'est sa complète stérilité. On y cherche vainement une réforme utile, un progrès réel, ou l'avénement sur la scène politique d'hommes supérieurs méconnus ou repoussés par le régime précédent. Au contraire, s'il y a quelques pas accomplis, ce sont des pas rétrogrades, et la décadence est le cachet que le radicalisme imprime à tout ce qu'il touche. Les institutions démocratiques elles-mêmes semblent dépérir sous son influence. La souveraineté du peuple, le suffrage universel, la liberté de la pensée, la liberté de la presse et de l'association, tout cela n'est plus qu'un mensonge. Un machiavélisme éhonté devient l'allure habituelle du gouvernement et se glisse jusque dans les moindres détails de l'administration. La vénalité prend la place du dévouement; on fait du patriotisme comme un métier, pour gagner sa vie. Vaud et Genève surtout nous offrent un saisissant exemple de cette métamorphose, qui s'y est opérée plus brusquement et plus complétement qu'ailleurs.

I. — LE CANTON DE VAUD ET SA RÉVOLUTION RADICALE.

Issu en quelque sorte de la révolution française, qui l'avait délivré du joug bernois et constitué en état indépendant, le canton de Vaud n'avait accepté qu'à regret le pacte de 1815 et la constitution dont il avait été doté à la même époque. La part prise à ces deux actes par la sainte-alliance, quoique fort indirecte, suffisait pour les rendre impopulaires. D'ailleurs, la constitution de Vaud n'était pas démocratique; elle restreignait le droit électoral, en soumettant à un cens assez élevé l'éligibilité comme l'électorat. Elle établissait une aristocratie de riches paysans, qui avait contre elle la classe éclairée des villes, plus ou moins imbue des doctrines du libéralisme français. On se plaignait de l'état d'inertie dans lequel cette constitution plaçait toutes les forces vives du pays; on réclamait l'extension des droits électoraux, une représentation plus directe et plus fréquemment renouvelée. En 1830, l'exemple de Paris ayant montré combien il était facile de se défaire d'un gouvernement dont on ne voulait plus, une manifestation populaire se fit à Lausanne, et le conseil d'état vaudois fut contraint de céder la place à une assemblée constituante. Dans cette émeute, on n'employa pas d'autres armes que le bâton; mais ce n'en était pas moins un premier pas vers la reconnaissance du droit absolu de la souveraineté populaire. La sage modération des chefs empêcha seule le radicalisme de porter immédiatement ses fruits.

Le soulèvement de Lausanne avait éclaté le 18 décembre 1830; le 15 mai suivant, la constitution nouvelle fut acceptée par 13,178 citoyens sur 16,541 votans. Elle établissait le suffrage universel, n'excluant que les faillis et les assistés. Le pouvoir législatif était confié à un grand conseil élu par le peuple et renouvelé intégralement tous les cinq ans; les séances du grand conseil devaient être publiques; les membres du conseil d'état, pouvoir exécutif, nommés par lui, n'avaient dans son sein qu'une voix consultative. Le pouvoir judiciaire était déclaré indépendant; le pouvoir communal demeurait soumis au contrôle du conseil d'état, et la municipalité était placée sous la dépendance des conseils communaux. Le droit de pétition, la liberté de la presse et de l'association, étaient garantis; il n'y avait de restrictions apportées qu'à la liberté religieuse et à la liberté de l'enseignement, pour lesquelles le peuple vaudois ne semblait pas encore mûr.

Cette constitution, suffisamment libérale, changea bientôt l'aspect du canton de Vaud. Les hommes éminens qui furent placés à la tête de l'administration imprimèrent au pays une vie nouvelle. Animés d'un véritable patriotisme, ils se proposaient, non le triomphe d'un parti, mais la satisfaction des intérêts généraux, le développement de l'esprit national, le progrès moral et intellectuel du pays. Malheureusement ils ne surent pas toujours éviter les mesures révolutionnaires, ni se tenir en garde contre les illusions du pouvoir. Voulant, par exemple, réorganiser l'enseignement public, ils destituèrent en masse tous les professeurs de l'académie de Lausanne. Cet acte de brutalité radicale n'empêcha point, quelques années plus tard, le peuple de s'éloigner d'eux, en les stigmatisant du nom de *doctrinaires*, dès qu'ils prétendirent s'opposer aux conséquences extrêmes du principe démocratique. Cependant leurs efforts, dirigés par des vues excellentes et par un libéralisme sincère que ne rebutaient ni les obstacles ni les sacrifices, obtinrent quelques résultats très remarquables. Le canton de Vaud entra dans une voie féconde, où les améliorations se succédèrent sans relâche pendant quatorze années. Les finances, bien administrées, permirent de pousser activement les travaux publics. On vit le pays se couvrir de belles routes, admirablement entretenues et dignes d'être rangées parmi les meilleures de l'Europe. Les petites villes et les nombreux villages épars sur les bords du lac Léman furent de cette manière en contact plus direct soit avec Lausanne, soit avec Genève, et l'affluence des voyageurs contribua beaucoup à les faire prospérer; l'agriculture perfectionnée répandit l'aisance jusque dans les moindres hameaux. Des institutions de bienfaisance furent créées, des asiles s'ouvrirent à l'indigence, au malheur, à la vieillesse, et une maison pénitentiaire, construite à Lausanne, ne tarda pas à offrir sur le continent le premier modèle de l'application du système qui, en France et en Allemagne, était encore l'objet de discussions et d'études purement théoriques.

Cet élan généreux, auquel prenaient part toutes les classes de la société, ne se renferma pas uniquement dans la sphère du progrès matériel. Le peuple vaudois, quoique voué surtout aux travaux agricoles, est doué d'une intelligence très susceptible de culture soit littéraire, soit scientifique. Dans aucun autre pays peut-être, l'instruction primaire n'est plus universellement répandue que dans le canton de Vaud. Le régime de 1830 a été pour beaucoup dans ce progrès. L'académie de Lausanne, après sa réorganisation, jeta pendant

quelque temps un vif éclat; le collége cantonal fut reconstitué aussi sur de meilleures bases; une école normale fut créée pour les instituteurs; les écoles primaires se multipliaient sur tous les points du canton, et l'on s'efforçait d'y perfectionner l'enseignement, soit par l'adoption de bonnes méthodes, soit par l'extension du champ des connaissances, mises ainsi à la portée de tous.

Quand on reporte ses regards sur les quatorze années qui, dans le canton de Vaud, s'écoulèrent de la fin de 1830 au commencement de 1845, quand on passe en revue tous les progrès accomplis durant cette période, on se demande comment il est possible qu'une révolution ait éclaté dans cet heureux petit pays, où la liberté s'épanouissait si bien sous la conduite de magistrats intègres, entourés d'estime et de considération, non moins distingués par leurs lumières que par leur dévouement. Cette belle et paisible contrée ne connaissait ni la plaie du paupérisme des grandes villes, ni celle du prolétariat, qui afflige les centres de l'industrie manufacturière. La constitution ouvrait largement la porte aux réformes jugées utiles; aucun privilége n'existait; tous les citoyens jouissaient des mêmes droits. Les chefs de l'état se montraient dignes de la confiance du peuple; l'influence qu'ils s'étaient acquise dans la diète suisse par leur politique sage et conciliante devait flatter son amour-propre. Le seul tort qu'on pût leur reprocher, c'était de paraître oublier que l'élite intellectuelle dont ils faisaient partie ne formait pas la majorité de la population, d'avoir un peu trop perdu de vue les défauts, les préjugés et les tendances du caractère national. C'est au cabaret, le verre en main, il faut bien le dire, que le Vaudois traite le plus volontiers ses affaires; l'esprit d'observation, la réflexion, le bon sens, toutes ces solides qualités d'un peuple protestant et républicain, s'unissent chez lui à de vives et mobiles allures dont il importe de tenir compte. « Doués d'un génie naturel qui les rend propres à tout, a-t-on dit avec raison (1), les Vaudois sont retenus par une force d'inertie qui ne leur permet le plus souvent d'atteindre qu'à la médiocrité.... Ils sont plus gaillards qu'agiles, plus malins que perfides, plus renfermés que cachés. On ne se figurerait pas, en voyant leurs traits vagues, leurs bras tombant sur les côtés, en les entendant s'exprimer avec lenteur, ce qu'ils recèlent de sens et de finesse d'esprit. » Ce portrait trop fidèle explique la scission qui devait éclater tôt ou tard entre le gouvernement et la population vaudoise. Les gouvernés, se tenant à la *pinte* (2), n'avaient guère de contact avec les gouvernans. C'étaient en quelque sorte deux sociétés tout-à-fait différentes, dont la première inclinait au radicalisme, tandis que la seconde reconstituait une espèce d'aristocratie, très légitime sans doute, puisqu'elle ne cherchait d'autres priviléges que ceux du talent, du zèle et de la moralité, mais d'autant plus antipathique aux habitués du cabaret.

A ce germe de division vinrent bientôt s'ajouter des querelles religieuses. Le méthodisme, importé sur le continent par les Anglais, trouva dans le canton de Vaud un sol tout préparé à le recevoir. L'église nationale manquait de vie; elle semblait atteinte d'un assoupissement et d'un relâchement funestes; la force d'inertie n'y exerçait que trop son empire; on accueillit donc l'esprit de secte avec empressement comme un moyen de réveil. Des communautés

(1) *Tableau du canton de Vaud*, par L. Vulliemin; Lausanne, 1849, 1 vol.
(2) Nom vaudois des débits de vin.

séparatistes se formèrent malgré les obstacles que leur opposait la double intolérance des mœurs et de la loi; le méthodisme recruta ses adhérens surtout dans la société des salons, dans le monde officiel. Cette réaction d'orthodoxie et d'austérité, qui se fit sentir jusqu'au sein de l'église nationale, quoique certainement excellente en elle-même, eut le fâcheux effet d'aliéner encore davantage cette partie du peuple qui avait fait la révolution de 1830, et de fournir un prétexte assez plausible pour accuser le gouvernement de trahir la cause démocratique et d'abandonner les principes auxquels il devait son existence.

D'autres agitateurs ne tardèrent pas à surgir, qui, par un raisonnement fort logique, se crurent autorisés à employer les mêmes moyens. La propagande étrangère s'exerçait alors très activement en Suisse; elle avait ses comités, son état-major, sa hiérarchie, ses écoles, ses journaux, et toute une administration financière assez bien organisée pour subvenir aux frais de ses publications et à l'entretien de ses chefs, dont la plupart vivaient sans scrupule aux dépens de leurs adeptes. Dans le canton de Vaud en particulier, les ouvriers allemands, très nombreux, s'étaient organisés en associations qui, sous le prétexte de l'instruction ou de quelque but philanthropique, établissaient de véritables clubs où l'on travaillait à répandre les idées les plus subversives. Les uns franchement communistes, les autres prêchant l'athéisme, les jouissances matérielles et la révolution sanglante, impitoyable, agissaient également dans un sens hostile aux préceptes de la religion et de la morale, aussi bien qu'aux lois de l'ordre social. Des clubs animés de cet esprit existaient dans toutes les petites villes situées le long des bords du lac, de même qu'à Lausanne, à Moudon, à Payerne, à Aubonne et à Yverdun; ils avaient des bibliothèques composées des livres les plus dangereux, et entretenaient une correspondance suivie avec les sociétés du même genre qui se trouvaient, soit dans le reste de la Suisse, soit en France et en Allemagne. A Vevey, au mois de décembre 1844, on vit paraître un journal, en langue allemande, intitulé *Feuilles du temps actuel*, dont le rédacteur, Wilhelm Marr, nous apprend lui-même que le but ostensible était « de former une espèce de parloir dans lequel les partisans de la philosophie moderne pourraient se communiquer leurs idées. » Or, cette philosophie moderne enseignait « que Dieu n'est qu'un fantôme, que la vie à venir n'est qu'un mensonge, que le commerce n'est qu'une fraude autorisée, que la vengeance est un acte de justice naturelle. » — « Jeunes Allemands, s'écriait Wilhelm Marr, ne vous laissez pas épouvanter par le fantôme d'une providence... Souvenez-vous que c'est à l'homme terrestre et non point à l'ame que vous devez consacrer tous vos efforts. » Et il résumait son système de morale dans ce souhait extravagant: « Oh! puissé-je voir de grands vices, des crimes sanglans, monstrueux, pourvu que je ne voie plus cette vertu qui m'ennuie! »

De telles doctrines font frémir, et la liberté de la presse devrait être maudite, si elle empêchait d'en interdire la publication. Cependant le gouvernement vaudois ne crut pas devoir sévir. Était-ce timidité, exagération de tolérance, ou bien pensa-t-il que le journal, écrit en allemand, n'aurait pas d'influence en dehors des associations allemandes? Quoi qu'il en soit, il se trompa; les appels adressés aux mauvais instincts par les *Blaetter der Gegenwart* furent bientôt traduits, commentés dans toutes les feuilles radicales du canton. Seulement on eut le soin de les voiler un peu, d'en adoucir la forme, afin de ménager les

oreilles qu'eussent effarouchées peut-être des propositions si crûment anarchiques; on ne perdit aucune occasion de faire sonner très haut l'épithète d'*aristocrate*, appliquée à tous ceux qui professaient des opinions contraires. La supériorité intellectuelle et morale devint le but des plus vives attaques. C'était en effet le seul privilége maintenu, et encore le gouvernement, loin de prétendre s'en attribuer le monopole, s'efforçait-il de le mettre à la portée de tous par le développement de l'instruction publique. La médiocrité jalouse, l'ambition des demi-savans de village n'en furent pas moins mises en jeu, tandis que, d'un autre côté, l'on caressait les préventions répandues dans la population des campagnes contre les dépenses occasionnées par le haut enseignement. Enfin, pour ébranler le peuple, on donna aux méthodistes le surnom de *jésuites protestans*, afin de les confondre dans l'animadversion publique avec les *jésuites ultramontains*, et de représenter le conseil d'état du canton de Vaud comme solidaire des fautes et des projets de celui de Lucerne. Cet artifice était grossier; un peu de réflexion aurait suffi pour faire comprendre que les méthodistes, si zélés dans la controverse et le prosélytisme, ne pouvaient être suspects d'alliance ni même d'entente avec les catholiques; mais ceux qui recoururent à ce triste moyen connaissaient bien la foule à laquelle ils jetaient en pâture cette formule simple et claire, propre à devenir l'écho de toutes les rancunes amassées dans les villages, de toutes les divisions, de toutes les haines suscitées par l'esprit de secte. Le peuple ne réfléchit guère; il obéit en général à des impressions plutôt qu'à des raisonnemens : la propagande des cabarets ne pouvait manquer de l'emporter sur celle des sociétés de tempérance, et c'est en effet ce qui arriva.

Afin de mieux organiser le mouvement qu'on préparait en vue d'un renouvellement partiel du conseil d'état qui devait avoir lieu le printemps suivant, les chefs radicaux se réunirent le 29 décembre 1844 au *casino* de Lausanne, et fondèrent la *société patriotique*, dont le but principal était d'agiter le pays, qu'elle ne tarda pas à couvrir d'un réseau de clubs auxiliaires établis dans toutes les petites villes vaudoises. Berne, qui se trouvait alors à la tête de la Suisse radicale, ayant envoyé un député, M. de Tavel, pour tâcher d'obtenir que le canton de Vaud donnât son adhésion aux mesures de rigueur contre Lucerne, le conseil d'état répondit qu'il n'estimait pas que les moyens de conciliation fussent encore épuisés; mais le comité qui siégeait au casino profita de cet incident pour provoquer une pétition demandant l'expulsion des jésuites, conformément au vœu exprimé par les assemblées populaires de la Suisse allemande. Cette pétition, colportée activement de commune en commune, de *pinte* en *pinte*, expliquée, commentée, souvent même imposée par les agens de la *société patriotique*, recrutés en partie dans les rangs des fonctionnaires de l'état, obtint un rapide succès; trente-deux mille signatures furent recueillies en quelques jours. Un tel résultat devait redoubler la confiance des chefs radicaux, qui jugèrent que le moment était venu d'essayer une grande assemblée populaire. Le dimanche 2 février, cette assemblée eut lieu à Villeneuve, à l'extrémité du lac Léman, près de l'entrée de la vallée du Rhône. Trois mille hommes environ se trouvèrent au rendez-vous, et, devant cette foule tumultueuse, l'éloquence révolutionnaire prit son libre essor. Des assemblées du même genre furent successivement convoquées sur divers points du canton, et partout l'avantage resta aux orateurs radicaux; des menaces et des cris de mort étaient proférés contre quiconque tentait de prendre la parole pour soutenir l'opinion opposée.

En présence de ces préludes d'un mouvement insurrectionnel, que faisait le conseil d'état? Espérant encore que le peuple vaudois ne se laisserait pas aveugler au point de prétendre fouler aux pieds les institutions qu'il s'était librement données et de se révolter contre les magistrats qu'il avait lui-même choisis, il refusait de mettre des troupes sur pied pour protéger le grand conseil, qui allait discuter les instructions des députés à la diète. La seule mesure qu'il jugea nécessaire fut de répandre, par la voie de la presse, son *préavis* touchant la question des jésuites, préavis contraire aux vœux des 32,000 pétitionnaires. Enfin, après une discussion assez vive, le grand conseil résolut d'adresser au canton de Lucerne une invitation amiable pour l'engager à renoncer de lui-même aux jésuites; puis, intimidé par le mécontentement qu'excita cette décision dès qu'elle fut connue, il nomma députés à la diète M. Druey, conseiller d'état, et M. Briatte, tous deux membres de la minorité, qui n'acceptèrent qu'à la condition de ne point se regarder comme étroitement liés par le vote de l'assemblée, et le grand conseil se sépara en toute hâte, afin d'ôter un prétexte à l'agitation.

On était au 13 février 1845; la *société patriotique* avait réuni au casino une espèce d'assemblée populaire, composée en grande partie d'ouvriers allemands. On y tenait les discours les plus incendiaires; on y préparait l'émeute qui ne tarda pas à descendre dans la rue. Le conseil d'état appela tardivement à son aide la milice, qui, divisée elle-même, ne lui fournit qu'un contingent dérisoire au lieu des six bataillons convoqués. Le gouvernement dut alors donner sa démission. Aussitôt la bande radicale, composée de quelques centaines d'individus parmi lesquels on comptait des étrangers, des femmes et des enfans, se porta sur la promenade de Montbenon, et là une échelle fut dressée contre un arbre à l'usage des orateurs démagogues. C'est du haut de cette espèce de tribune, bien digne d'une semblable mascarade, que M. Druey, qui, après la retraite de ses collègues du conseil d'état, s'était mis ouvertement à la tête de l'insurrection, acceptée sans répugnance par lui, proclama la souveraineté du peuple vaudois, puis une série de résolutions qu'il tira de sa poche ainsi que la liste des membres d'un gouvernement provisoire, en ayant soin de ne pas oublier son propre nom, qu'il désigna le premier aux acclamations de la foule. A partir de ce jour, le radicalisme prenait possession pour la première fois d'un canton suisse : on ne l'avait connu que comme moyen d'agitation; on allait le voir à l'œuvre sur le terrain du gouvernement.

Les décrets improvisés à Montbenon cassaient le grand conseil, modifiaient la loi électorale en ouvrant la porte aux interdits, aux assistés et aux *forçats libérés* (1), et convoquaient un conseil constituant; en attendant, ils suspendaient le cours régulier des lois et conféraient au gouvernement provisoire un pouvoir absolu. Le radicalisme triomphant avait du moins dans la personne de M. Druey un chef très supérieur aux aventuriers politiques dont il se trouvait entouré. M. Druey ne reculait pas devant le travail et comprenait la nécessité d'une administration bien réglée. C'est là le trait principal qui distingue la révolution du canton de Vaud de celle de Genève. Chacune de ces révolutions peut se résumer dans l'individualité d'un homme, et ces deux meneurs, quoi-

(1) Cette dernière catégorie fut cependant rayée deux jours après par le gouvernement provisoire.

que poursuivant un but à peu près pareil, présentent des différences très marquées dans leur caractère, leur conduite et les ressources de leur esprit.

Quel que soit le jugement qu'on porte sur le rôle joué par M. Druey, sa capacité ne peut être contestée. C'est un esprit vigoureux, nourri par de fortes études, auquel il n'a manqué que le frein salutaire de la conscience pour réprimer ses écarts et le maintenir sur la bonne route. Son intelligence, fourvoyée dans les profondeurs de la philosophie allemande, porte en quelque sorte le cachet de ce scepticisme blasé dont le *Faust* de Goethe nous offre le type; seulement, les temps n'étant plus les mêmes, au lieu d'évoquer le diable, l'agitateur vaudois s'est voué corps et ame à la démagogie, dans l'espoir d'arriver également par ce moyen à la domination absolue, qui est toujours le rêve de l'orgueil dégoûté des impuissans efforts de la science. Né avec le siècle à Faoug, près d'Avenches, de parens peu aisés qui avaient tenu l'auberge de ce village, M. Druey fit des études assez complètes dans l'académie de Lausanne, et, après avoir obtenu le grade de licencié en droit, il alla passer quelque temps à l'université de Berlin. Il en revint imbu de la philosophie de Hegel, qui régnait alors, et pratiqua le barreau à Lausanne. Élu député au grand conseil, il commença par soutenir hautement la constitution de 1814, qui offrait, disait-il, « un mélange heureux de monarchie, d'aristocratie et de démocratie. » Seulement il réclamait en faveur de la liberté religieuse, et en 1829 il attaqua très vivement la loi qui, cinq ans plus tôt, l'avait supprimée; aussi, après la révolution de 1830, sa nomination au conseil d'état fut-elle considérée comme une concession faite à l'ancienne majorité, dont il était encore l'espoir. Devenu conseiller d'état, M. Druey ne tarda pas à se montrer sous un jour très différent. Il se mit en opposition avec ses collègues, mais ce fut pour se lier étroitement aux sociétés qui voulaient amener une révolution fédérale et accomplir la réforme du pacte au moyen d'une constituante élue par le peuple suisse, proportionnellement à la population et sans le moindre égard pour les souverainetés cantonales. Peu scrupuleux à l'endroit des principes, il comprit que, dans l'ère révolutionnaire où l'on entrait, le pouvoir appartiendrait à celui qui saurait le mieux exploiter à son profit l'idée démocratique. Il résolut donc de se faire l'homme de la multitude, bien décidé d'avance à tous les sacrifices d'opinion qu'exigerait de lui ce rôle scabreux. C'est ainsi qu'après s'être écrié dans la diète de 1844 : « De grace, ne nous faisons pas jésuites pour combattre les jésuites, et ne faisons pas du despotisme au profit de la liberté, » il se fit en 1845 l'auxiliaire de la révolte contre le conseil d'état, dont il était membre, et, le 14 février, décréta lui-même, du haut de l'échelle de Montbenon, l'expulsion des jésuites et le pouvoir absolu du gouvernement provisoire, dont il savait bien que la présidence ne lui serait pas disputée. Toutefois il se rappela en même temps que, pour sauver les apparences, tout devait se faire au nom du peuple souverain; aussi, dès le soir, on lut, affichées dans Lausanne, les *résolutions de l'assemblée populaire générale du canton de Vaud*. Les absens, c'est-à-dire les dix-neuf vingtièmes au moins du peuple, furent supposés avoir accepté ce qui s'était accompli sans même qu'ils en eussent connaissance. Voilà bien comment le radicalisme entend le suffrage universel! Quelques meneurs ameutent une minorité turbulente, lui font acclamer tout ce qu'ils veulent, puis le tour est fait; il n'y a plus qu'à se soumettre, à moins qu'on ne préfère prendre son fusil et descendre dans

la rue, triste ressource devant laquelle reculent presque toujours les amis de l'ordre et de la légalité!

Le gouvernement provisoire de Vaud, une fois installé, usa sans aucun ménagement de ses pleins pouvoirs pour destituer tous les fonctionnaires qui ne s'empressèrent pas de faire acte de soumission dévouée. C'était un moyen sûr de satisfaire beaucoup de rancunes et de jalousies qu'on rattachait ainsi au nouvel ordre de choses, et l'on avait de cette façon des places à offrir comme récompense au zèle des uns, comme appât à la cupidité des autres. « Les grandes choses, avait dit M. Druey, ne se font pas avec la raison seulement, mais avec les passions, et non pas seulement avec les passions généreuses, mais avec les passions basses et haineuses. » Ce précepte fut fidèlement suivi; les accusations les plus fausses et les plus perfides servirent de motifs pour se débarrasser de tous les hommes dont on redoutait le talent et la haute moralité. On cassa de nouveau l'académie de Lausanne, mais cette fois ce n'était pas pour la reconstituer sur des bases meilleures : on voulait frapper l'aristocratie de l'intelligence dans sa place forte et *radicaliser* les sources de l'enseignement.

Le grand conseil constituant, élu sous la pression des assemblées populaires et de la licence démagogique, entendit émettre dans son sein les propositions les plus subversives. L'organisation du travail et les idées communistes y trouvèrent d'ardens défenseurs, au nombre desquels figura d'abord M. Druey; l'opinion publique n'était pas favorable à ces théories, quoiqu'elle eût trouvé bon d'y puiser des armes contre les *aristocrates*. Un pays essentiellement agricole, où la division de la propriété existe depuis long-temps, ne se prête pas volontiers à l'application du communisme. De nombreux petits propriétaires plus ou moins obérés peuvent se laisser séduire au premier abord par l'espoir de se libérer et de s'arrondir aux dépens de quelque riche voisin; mais, dès qu'il s'agit de leur propre bien, ils repoussent avec effroi toute idée de partage. Les projets de ce genre qui essayèrent de se faire jour furent donc aussitôt écartés, et le gouvernement révolutionnaire dut les désavouer hautement. M. Druey, avec sa souplesse habituelle, s'empressa de faire volte-face et protesta contre toute atteinte au droit de propriété; il alla même plus loin : il fit expulser du canton Wilhelm Marr, le rédacteur des *Feuilles du temps actuel*, et dissoudre une société d'ouvriers allemands qu'à tort ou à raison il accusa d'être des communistes. De telles contradictions semblaient devoir compromettre son influence; mais, à ceux qui les lui reprochaient, il répondait en plaisantant qu'il ne regardait pas en arrière, comme fit la femme de Loth, qui fut changée en sel. Il connaissait sa supériorité sur ses collègues, dont pas un n'eût osé le contredire ni contrôler ses assertions; il agissait dans le grand conseil en véritable dictateur. « C'est le maître de la maison, dit un des pamphlets du temps; il voit l'admiration des uns, l'ignorance de la plupart, et la faiblesse de ceux mêmes qui pourraient lui répondre, tresser à ses opinions une espèce de couronne d'inviolabilité (1). » Tour à tour parleur infatigable dans les assemblées législatives et dans les fêtes ou banquets, journaliste verbeux, diffus, mais habile à manier le sophisme, à jeter un certain prestige sur ses déclamations triviales en y mêlant des formules philosophiques, membre actif des clubs, même les plus bas, il s'était acquis une popularité sans égale.

(1) *Causeries politiques*, par O. Hurt Binet; nº 2, juillet 1845.

L'objet principal de la nouvelle constitution fut de sanctionner les décrets de Montbenon : on admit le principe de l'initiative du peuple en établissant que toute demande présentée par huit mille pétitionnaires devrait être prise en considération par le grand conseil; on étendit le droit électoral à tous les Suisses fixés depuis un an dans le canton; on renforça le pouvoir exécutif, chargé de représenter l'omnipotence de la souveraineté populaire. Ce travail terminé fut livré au jugement des citoyens avec un commentaire apologétique sous forme de proclamation, destiné à être lu en chaire le dimanche 3 août. C'était une épreuve à laquelle on voulait soumettre le clergé, afin de bien constater sa complète dépendance vis-à-vis de l'autorité civile. Un grand nombre de pasteurs refusèrent d'obéir et donnèrent leur démission, aimant mieux se séparer de l'église nationale que de se faire des instrumens de propagande politique. La plupart d'entre eux n'en continuèrent pas moins à remplir leurs fonctions auprès de la partie du troupeau qui leur était demeurée fidèle, et les assemblées dissidentes qui se multiplièrent ainsi devinrent bientôt le prétexte de violences populaires que le gouvernement n'essaya pas même de réprimer. M. Druey encourageait « cette sauvagerie primitive, » qui, selon lui, prouvait l'énergie du peuple et annonçait que *l'intelligence était descendue dans les poings*. On laissa faire; puis, quand on put craindre que les dissidens, las d'être insultés et battus toutes les fois qu'ils se réunissaient pour prier en commun, ne tentassent d'organiser la résistance, on donna pleins pouvoirs au conseil d'état, qui s'empressa d'envoyer ses gendarmes saisir, non pas les perturbateurs, mais les ministres et leurs ouailles. La liberté religieuse fut tout-à-fait interdite et la persécution systématiquement organisée, de telle sorte que les émeutiers purent, avec la certitude de l'impunité, se donner la joie d'envahir toute maison suspecte et d'en maltraiter les paisibles habitans.

Comment se peut-il qu'un semblable régime se soit établi dans un pays naguère heureux et libre sans soulever l'indignation générale? N'est-ce pas là le démenti le plus formel donné à toutes ces belles phrases qu'on débitait jadis sur le bon sens du peuple et sur les bienfaits de l'instruction primaire? La population vaudoise n'a retiré de l'enseignement de ses écoles qu'une aptitude plus grande à se laisser séduire et abuser par les mensonges de la presse, par les trompeuses promesses du charlatanisme, et, quand une fois l'aveuglement est arrivé jusqu'au point de ne plus savoir distinguer le langage de la raison de celui des mauvais instincts et des passions déchaînées, il est bien difficile d'arrêter les progrès du mal. La presse ne fournit pas l'antidote en dose suffisante pour neutraliser les effets du poison qu'elle a si abondamment répandu; l'action individuelle rencontre des préventions qui paralysent ses efforts, l'exclusivisme de l'esprit de parti creuse un abîme infranchissable.

Après sa dernière révolution, le canton de Vaud ne tarda pas à subir le débordement du journalisme. De méchantes petites feuilles, remplies de personnalités insultantes, alimentées surtout par la jalousie et le mensonge, accoutumèrent le public à voir déverser le ridicule ou le mépris sur les hommes jusqu'alors les plus considérés et les plus dignes de l'être, ainsi que sur les principes qui sont la base nécessaire de toute morale et de toute religion. Cette action délétère semblait d'autant plus à redouter, qu'elle avait pour elle l'appui de la populace, qui plusieurs fois eut recours à la violence, afin de fermer la

bouche aux défenseurs de l'ordre social. Heureusement la population vaudoise renfermait encore assez de bons élémens pour résister à un pareil dissolvant.

Les conservateurs, surpris et dispersés d'abord par l'explosion du radicalisme, commençaient cependant à se rallier; ils sentaient la nécessité d'opposer une digue au débordement. S'ils ne pouvaient songer à ressaisir de si tôt l'influence qu'ils avaient perdue, du moins voulurent-ils faire acte d'existence et ne pas laisser croire qu'ils abandonnaient la partie. On vit paraître plusieurs journaux, rédigés avec vigueur et talent; une académie libre fut instituée à Lausanne, puis on créa des cercles politiques, et plus tard une église indépendante; mais il y avait bien des obstacles à vaincre : l'irritation était encore trop grande, trop soigneusement entretenue par la *société patriotique*, érigée en succursale du gouvernement. Le conseil d'état fit fermer les cercles, et l'église indépendante vit plus d'une fois ses ministres traqués par la gendarmerie comme des criminels. Dans la campagne, la population semblait accepter les faits accomplis; elle ne s'apercevait guère du changement de régime et témoignait peu de sympathie pour la classe qui en souffrait le plus. Le paysan est lent à s'émouvoir, tant que ses intérêts ne sont pas en jeu. Or, le radicalisme n'osait pas toucher à l'organisation des communes, il eût craint d'y rencontrer des résistances trop fortes. Satisfait d'avoir accaparé toutes les bonnes places, il se contentait de donner l'essor à ses tendances brutales et despotiques dans le domaine de l'administration cantonale. Sauf quelques mesures fiscales, la création d'une banque et divers changemens apportés dans l'organisation judiciaire, les travaux législatifs furent assez nuls. Après avoir vainement essayé de faire une loi sur la liberté religieuse, on abandonna de nouveau cette question à l'arbitraire du conseil d'état, et bientôt la guerre du Sonderbund vint distraire l'attention.

M. Druey, député aux diètes de 1846 et de 1847, se posa en adversaire déclaré de la politique de conciliation, qui avait jusqu'alors été celle du canton de Vaud. Il fut l'un des plus ardens promoteurs de la guerre, et, lorsqu'ensuite on s'occupa de la discussion du nouveau pacte, ses efforts contribuèrent à faire adopter la clause qui légalise le despotisme fribourgeois, ainsi que celle qui garantit aux cantons le droit d'interdire les sectes dissidentes. Son ambition atteignit enfin le but qu'elle rêvait. Une fois le pacte révisé et adopté par le peuple suisse, on le nomma membre du conseil fédéral (pouvoir exécutif), et la capacité qu'il déploya dans ce nouveau poste le fit, dès la seconde année, choisir pour président de la confédération.

M. Druey possède quelques qualités précieuses pour un homme politique : une grande assiduité au travail, une promptitude d'intelligence assez remarquable, de la chaleur, de la force, quoique sans noblesse, sans élévation, sans conviction puissante; un mépris prononcé pour l'élégance factice, joint cependant à quelque pédanterie; un talent d'orateur qui, à défaut de bonnes raisons, n'est jamais à court d'argumens spécieux ni de saillies originales. Nul n'a mieux compris comment la popularité s'acquiert et se conserve, en laissant de côté tout scrupule pour captiver les passions de la multitude, en descendant, pour se faire des amis, jusqu'au dernier degré de l'échelle sociale. Peut-être l'avenir nous apprendra-t-il si M. Druey est capable de se transformer, si le tribun tour à tour habile et violent pourra devenir un véritable homme d'état. Sous un extérieur rude, sous des formes lourdes et un peu grossières, M. Druey cache un

esprit souple et qui ne manque ni de vivacité ni de finesse. C'est une de ces natures desquelles on peut attendre les évolutions les plus étranges; son passé nous le prouve déjà, et comme son idée favorite est de représenter toujours l'opinion de la majorité, quelle qu'elle soit, si celle-ci devient réactionnaire, il ne sera sans doute ni le dernier ni le moins ardent à revenir aux principes sous le drapeau desquels il fit ses premières armes dans la lice parlementaire.

Privés de leur chef par l'avénement de M. Druey à la présidence, les radicaux vaudois n'ont pas tardé à se diviser. L'élément révolutionnaire, inclinant de plus en plus au socialisme, a formé un parti plus avancé, qui sympathise ouvertement avec la cause du radicalisme européen et voudrait que la Suisse renonçât à sa politique de neutralité. De là des déchiremens dans le sein même de la *société patriotique*, où le gouvernement ne trouve plus l'appui qui avait d'abord fait sa principale force. Une opposition âpre et remuante a surgi du milieu des radicaux, tandis que les conservateurs voyaient leurs rangs se grossir d'un certain nombre de gens honnêtes, désillusionnés par les actes de violence et d'injustice qui se sont multipliés sous le nouveau régime (1). Las d'agitation, le peuple commence à ouvrir les yeux sur la véritable portée de tout ce charlatanisme démocratique, dont le résultat le plus clair est d'avoir satisfait l'ambition de quelques meneurs aux dépens de la prospérité et de la moralité publiques. Tout récemment, une question assez délicate, celle des *incompatibilités*, soulevée à l'occasion des nombreux employés de l'état qui figuraient dans la majorité du grand conseil, a dû lui être soumise. Le gouvernement aurait bien voulu éluder cette épreuve, mais des pétitions appuyées par les deux partis opposans l'ont forcé de s'y prêter; il a fallu se résigner à la terrible obligation de consulter le peuple. La votation s'est faite avec calme, et une majorité des deux tiers a prononcé que le conseil d'état ne pourrait plus peupler le grand conseil de fonctionnaires dont l'existence dépend de lui. Par suite de ce vote, on a dû procéder au renouvellement partiel du grand conseil pour remplacer ceux des députés qui, mis en demeure de choisir entre leurs fonctions législatives et leurs emplois salariés, se sont prononcés pour ceux-ci. Le résultat des nouvelles élections, faites dans des districts qui avaient jusque-là des représentans radicaux, s'est trouvé en grande partie favorable aux conservateurs. Il est évident que l'opinion publique commence à se modi-

(1) L'affluence des réfugiés politiques n'a pas peu contribué à produire ce double mouvement. Lausanne étant devenue le séjour de plusieurs des principaux chefs italiens et allemands, il s'y forma d'abord autour d'eux un noyau de mécontens que la conduite du pouvoir fédéral vis-à-vis des révolutionnaires étrangers irritait, et qui blâmaient à haute voix l'empressement docile des autorités vaudoises à exécuter ses ordres. A plusieurs reprises, Mazzini, défiant la surveillance de la police, y vint animer par sa présence et par ses paroles des réunions où d'ardens radicaux vaudois sympathisaient avec toutes les espérances des réfugiés. Son journal, *l'Italia del Popolo*, s'est publié à Lausanne en 1849, 1850 et dans les premiers mois de 1851. La même imprimerie qui l'éditait avait déjà, en 1846 et 1847, fait d'assez nombreuses publications destinées à exciter et entretenir l'agitation des esprits en Italie. C'était comme une espèce de succursale de la grande typographie de Capolago, qui, de l'extrême frontière du Tessin, répandait à profusion dans la Lombardie, dans les états du pape et dans le Piémont, les écrits qu'on n'aurait pas pu faire imprimer au-delà des Alpes. Lausanne se trouvait moins bien placée; ses relations avec l'Italie étaient plus difficiles, et l'établissement n'a pu prospérer.

fier. L'aveuglement du peuple vaudois se dissipe; il ne pouvait en effet qu'être passager, comme les causes qui l'ont produit. Après la guerre du Sonderbund, l'effervescence s'est calmée peu à peu, et l'on a envisagé plus froidement les prétendus bienfaits du régime révolutionnaire. Or, sans être le moins du monde *réactionnaire*, tout citoyen personnellement désintéressé dans la question doit arriver tôt ou tard à reconnaître que le pays a plus perdu que gagné, soit au point de vue matériel, soit au point de vue intellectuel et moral. Malgré l'augmentation des impôts, la situation financière est loin de s'être améliorée. Lausanne a vu diminuer le lustre de son académie et la plupart de ses notabilités scientifiques ou littéraires obligées de s'expatrier pour aller chercher fortune ailleurs. Le respect et la considération, ces deux élémens de l'autorité, indispensables surtout dans une république, ont subi de rudes atteintes. L'église nationale n'a pu subsister qu'en se résignant à courber la tête sous le joug que lui impose l'omnipotence du conseil d'état. Enfin l'on s'est aperçu que l'ordre et la liberté souffraient également d'un pareil état de choses, et, chez les esprits même les plus prévenus, il s'est opéré un retour assez marqué vers des idées de conciliation et de justice. Aussi, quoique le gouvernement ait encore la majorité dans le grand conseil, les dernières élections ont prouvé qu'elle ne lui était plus aussi inféodée dans le pays, et que, s'il veut se maintenir, il faut renoncer à cet exclusivisme dont il n'a que trop abusé déjà.

Après cet échec, on peut prédire la chute du système radical dans le canton de Vaud, et le socialisme, malgré ses efforts pour lui succéder, ne paraît pas avoir de chances; ce sera donc au parti libéral conservateur qu'appartiendra tôt ou tard l'héritage politique des radicaux, qui, dans le pays de Vaud comme partout en Europe, n'auront marqué leur passage au pouvoir que par des ruines.

II. — GENÈVE AVANT ET DEPUIS LA RÉVOLUTION DU 7 OCTOBRE 1846.

« On ne peut nier que les vingt-cinq années antérieures à 1840 n'aient été pour Genève une époque de progrès, » écrivait M. James Fazy en 1840 (1). Or, M. Fazy ne pouvait certes pas être soupçonné de partialité pour un régime qu'il aspirait à renverser, et que plus tard il représenta comme ayant fait subir au peuple vingt-sept années de tyrannie et d'oppression. Ce témoignage arraché par l'évidence mérite d'être conservé pour servir de point de comparaison à l'historien qui voudrait apprécier la conduite de M. Fazy comme chef de parti d'abord, ensuite comme président de la république genevoise.

En recouvrant son indépendance après la chute de l'empire français, Genève se vit obligée d'accepter, avec un agrandissement de territoire, une population toute catholique, qui changea la cité protestante en un canton mixte. Un projet de constitution présenté par le gouvernement provisoire fut soumis au vote de tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans au moins et accepté par 2,444 suffrages contre 334. Cette constitution n'était pas très démocratique; elle établissait un cens d'environ 30 francs, créait des magistratures nombreuses et fort peu rétribuées, et n'admettait point l'action directe de la souveraineté du peuple; mais elle ouvrait la porte à toutes les modifications qui

(1) *Revue de Genève*, 1re livraison, Genève, 1840; c'était alors un recueil mensuel.

seraient plus tard jugées nécessaires, en donnant le droit d'initiative aux membres du grand conseil, alors nommé conseil représentatif. Ainsi, dès l'année 1819, la loi électorale fut révisée, et le cens successivement réduit à la modique somme de 3 francs 25 centimes. L'organisation judiciaire fut notablement perfectionnée. Genève comptait parmi ses législateurs des hommes du plus haut mérite, tels que Bellot, Rossi, Dumont, Sismondi, de Candolle, Pictet. Les savantes et profondes discussions du conseil genevois étaient dirigées par un règlement qui a souvent été cité comme un modèle pour les assemblées délibérantes. Dans l'administration, le vieil esprit républicain dominait; les magistrats, tout dévoués à la chose publique, ne recevaient en retour de leurs efforts qu'une faible indemnité, mais ils se trouvaient heureux d'obtenir l'estime et la considération de leurs concitoyens. Les finances étaient administrées avec cette intelligence, cet ordre et cette économie qui distinguent en général les négocians genevois. Soumise d'ailleurs au contrôle de la publicité la plus grande, la balance financière de Genève pouvait être vérifiée par chacun, grace aux comptes-rendus annuels imprimés, distribués et souvent reproduits en partie dans les journaux du canton. Les impôts étant très modérés, le budget n'offrait pas de ressources bien considérables; mais, grace à la sagesse de l'administration, il suffisait amplement aux besoins de l'état, et se soldait presque toujours par un excédant de recette. Aussi chaque année voyait s'exécuter quelque amélioration, fonder quelque établissement d'utilité publique, qui n'accroissaient pas les charges des citoyens. L'instruction publique, cette source à laquelle Genève a puisé son lustre, fut le premier objet de la sollicitude des conseils. De nouvelles branches d'enseignement furent introduites soit à l'académie, soit au collége; on créa un musée d'histoire naturelle, un jardin botanique; on multiplia les écoles primaires. En même temps on ne négligeait pas l'assainissement et l'embellissement de la ville; on construisait des ponts, on améliorait les routes. L'état venant au secours des communes les plus pauvres, le canton offrait un aspect d'aisance qui frappait tous les étrangers. Les cultes n'étaient pas oubliés; églises et temples, cures et presbytères recevaient des subsides soit pour les réparations urgentes, soit pour les constructions nouvelles, lorsqu'elles devenaient nécessaires. Le traitement des pasteurs ayant été augmenté, celui des curés le fut aussi, quoique le traité de 1815 eût stipulé simplement qu'il serait maintenu comme par le passé.

A côté de l'action gouvernementale, des sociétés particulières travaillaient avec non moins d'ardeur au bien-être de la petite république. L'association fait la force des pays libres; elle groupe et féconde les efforts, qui, s'ils étaient isolés, resteraient stériles. Avec sa population de soixante mille ames et un budget d'un million à peine, le canton de Genève a réalisé dans l'espace de vingt-cinq années un ensemble d'institutions tel qu'on n'en rencontre guère que dans les capitales des grands états. Les citoyens semblaient rivaliser de zèle avec l'administration. Non contens de l'aider de leur concours, ils se préoccupaient entre eux des moyens propres à favoriser le développement national. L'agriculture, l'industrie, les beaux-arts, étaient ainsi soutenus et encouragés de la manière la plus réellement utile. Les jeunes gens de toutes les classes pouvaient puiser les notions scientifiques nécessaires à leur profession dans des cours donnés par des professeurs éminens. Une école spéciale d'horlogerie avait

été fondée pour former d'habiles ouvriers. En 1825, Genève eut son musée de peinture (1), qui contribua puissamment à l'essor des artistes genevois. Cette ville avait, l'une des premières parmi les cités du continent, été dotée d'une caisse d'épargne; plus tard on y joignit une caisse des familles, où de plus fortes sommes étaient reçues; des bibliothèques populaires, des salles d'asile, des maisons d'orphelins, un dispensaire et maints autres établissemens fondés par une bienfaisance éclairée témoignaient du bon emploi que les riches savaient faire de leur superflu. Le commerce, jouissant d'une entière liberté, prospérait en dépit des entraves apportées par les douanes sardes ou françaises, et l'exemple de Genève aurait pu fournir ainsi par anticipation un argument sans réplique aux partisans du libre échange.

Quant au gouvernement, il rencontrait peu d'opposition. Les critiques qu'on lui adressait ne portaient que sur des détails tout-à-fait secondaires. Assurément ce régime avait ses imperfections; c'était une machine très compliquée, dont les rouages n'étaient pas tous excellens. La routine arrêtait quelquefois la marche des améliorations. Une réforme utile devait, avant d'être adoptée, passer par la filière d'une foule de comités délibérans, et risquait fort d'en sortir très amoindrie. Cependant, depuis que Genève était franchement entrée dans la voie du progrès modéré, ayant à sa tête un digne magistrat, M. le syndic Rigaud, qui, par sa politique conciliante et son noble caractère, avait conquis une popularité bien méritée, tout prétexte semblait ôté à la polémique des partis, et en effet l'heureuse république ne ressentit d'abord presque pas le contre-coup de la révolution française de 1830; elle demeura calme, tandis que la plupart des autres cantons subissaient des secousses plus ou moins violentes.

Cependant, pour quiconque connaissait l'histoire de Genève et son caractère national, il était facile de prévoir qu'au sein de cette prospérité, inouie dans ses annales, il ne serait pas impossible de trouver des élémens de division, de rallumer le feu de la discorde dans cette république, déjà désignée par un auteur italien du XVIe siècle sous le nom de *la Città dei Malcontenti*. En effet, le penchant au mécontentement et au blâme est si naturel aux citoyens genevois, que ceux-ci ont inventé un mot pour l'exprimer; ils disent que le Genevois est *avenaire*, et Jean-Jacques Rousseau lui-même portait dans son génie ce cachet bien marqué de sa nationalité. Le retentissement des journées de juillet, les réfugiés italiens, polonais, allemands, qui affluèrent alors en Suisse, les mouvemens populaires de Vaud, Berne, Argovie, Fribourg, Zurich, etc., vinrent fournir d'excellens prétextes aux agitateurs. Sans tenir nul compte des réformes nombreuses introduites dans la constitution de 1814, on la représenta comme ayant été imposée par l'aristocratie, sous la pression des baïonnettes autrichiennes; on prétendit que la souveraineté du peuple était méconnue, on réclama le suffrage universel : étrange prétention dans un pays où tout citoyen qui possédait l'âge requis et n'était ni banqueroutier, ni assisté, ni repris de justice, avait le droit, en payant 3 francs 25 centimes, de se faire inscrire sur le tableau électoral! Ces déclamations eurent pour premier résultat d'amener, en 1834, lors de l'expédition des réfugiés contre la Savoie, la création d'une *société populaire*, espèce de club d'où, le cas échéant, devait sans doute sortir

(1) Ce musée fut construit par la munificence des demoiselles Rath.

un gouvernement provisoire prêt à seconder les projets de la légion polonaise-italienne. Toutefois on s'était trop pressé, et la population, étonnée d'abord, prit bientôt parti pour le conseil d'état contre les étrangers audacieux qui violaient si indignement les droits de l'hospitalité.

Malheureusement, l'année suivante, le troisième jubilé de la réformation de Genève, célébré avec beaucoup d'éclat, eut le double inconvénient d'indisposer les catholiques et de mettre tout le peuple en émoi. Les démêlés avec la France au sujet de l'espion Conseil en 1836 et du prince Louis-Napoléon en 1838 contribuèrent à entretenir cette effervescence, d'autant mieux qu'en 1836 comme en 1838, le gouvernement avait vu dans le peuple un appui et non pas un péril; mais l'illusion ne tarda pas à se dissiper. Quand il n'y eut plus rien à craindre de l'extérieur, les esprits se tournant vers la politique, l'opposition devint tout à coup plus hostile, plus exigeante. Dans le conseil représentatif, elle réclama l'établissement d'une municipalité pour la ville de Genève. Après un débat très animé, cette proposition, déjà repoussée comme tendant à créer un antagonisme dangereux au sein du canton, essuya un nouvel échec; mais dès-lors les radicaux eurent un prétexte pour fonder une association destinée à éclairer l'opinion publique sur ce point, ainsi que sur quelques autres réformes constitutionnelles. Établie le 3 mars 1841, cette association déclarait vouloir se renfermer dans la légalité la plus stricte; ses seules armes devaient être la discussion et la presse. Bientôt cependant les mécontens de toutes sortes, les amours-propres froissés, les jaloux et les ambitieux, se groupèrent autour d'elle. Ses fondateurs, comme il arrive presque toujours, furent dépassés, le mouvement qu'ils prétendaient diriger les entraîna. Au mois d'octobre de la même année, la question des couvens d'Argovie fut l'objet d'une assemblée populaire dans laquelle on entendit les discours les plus démagogiques, et quelques semaines plus tard, le 21 novembre, éclatait une manifestation tumultueuse qui força le conseil représentatif à changer la loi électorale et à convoquer une assemblée constituante, élue par le suffrage universel.

Le conseil d'état, pris au dépourvu par cette explosion inattendue, et voyant que la milice n'était pas disposée à le soutenir, consentit, avec un dévouement bien digne d'éloges, à rester à la tête du pays comme gouvernement provisoire. L'ordre se rétablit promptement, et les élections pour la constituante se firent sans trop de tumulte. Malgré les efforts des radicaux, elles donnèrent la majorité au parti libéral conservateur. Néanmoins les principes démocratiques furent adoptés comme base de la nouvelle constitution. A la place d'un seul collége électoral, qui comprenait auparavant le canton tout entier, on créa 10 arrondissemens, dont 4 pour la ville et 6 pour la campagne. Le nombre des conseillers d'état, qui était de 25, fut réduit à 13. Au conseil représentatif de 274 députés, qui se renouvelait annuellement par une élection de 30 membres, on substitua un grand conseil de 176 députés, élus pour quatre ans et se renouvelant par moitié tous les deux ans. La ville de Genève fut dotée d'un conseil municipal. Le grand conseil resta chargé de l'élection du conseil d'état, ainsi que du choix des juges et des membres du parquet. Le jury fut introduit dans la cour de justice criminelle. L'organisation de la police fut modifiée et améliorée. Les traitemens des magistrats furent en général augmentés, afin d'en rendre les fonctions plus accessibles à tous, sans pourtant en faire une profes-

sion lucrative. Enfin on soumit le consistoire de l'église protestante à l'élection populaire, pour le mettre en harmonie avec les autres institutions de la démocratie. Quant aux catholiques, on ne put rien changer aux traités de 1815, qui avaient réglé leurs intérêts religieux.

La constitution fut votée par les citoyens en juin 1842; sur 11,586 électeurs, 5,426 seulement prirent part à cette votation; le nombre des acceptans s'éleva à 4,842. On procéda immédiatement aux élections du grand conseil, où la même majorité l'emporta d'une manière plus décisive encore que dans la constituante, et ensuite à celles du conseil d'état, qui fut composé d'hommes nouveaux, sauf trois membres de l'ancien gouvernement. M. le syndic Rigaud, porté au grand conseil par les suffrages de quatre colléges, se retrouva chef du pouvoir exécutif, comme avant le 22 novembre. Un pareil résultat ne répondait guère aux espérances des radicaux. Aussi, quoiqu'ils eussent obtenu la majorité dans l'élection pour le conseil municipal de la ville de Genève, ne tardèrent-ils pas à s'organiser en opposition turbulente contre le régime issu du suffrage universel. Des clubs s'établirent pour agiter le peuple en excitant ses défiances contre le conseil d'état, qu'on représentait comme n'ayant d'autre préoccupation que d'escamoter le triomphe de la démocratie. Pendant les derniers mois de 1842, l'irritation fit de tels progrès, que les conservateurs crurent devoir prendre, de leur côté, quelques mesures défensives. Ils formèrent entre eux des espèces d'embrigademens destinés, si cela devenait nécessaire, à protéger le gouvernement contre l'émeute. Les passions s'animaient, la tribune du grand conseil était habituellement envahie par des perturbateurs qui s'essayaient à exercer une pression sur ses débats; les députés les plus courageux étaient insultés dans la rue au sortir des séances; de part et d'autre, on se préparait à la guerre civile, qui semblait inévitable.

En effet, le 23 février 1843, à propos d'un article de loi sur les visites domiciliaires, l'émeute éclata dans la tribune; des menaces et des cris de mort se firent entendre contre les membres de la majorité du grand conseil. L'énergie du président fit évacuer la tribune; mais, tandis que la discussion continuait à huis-clos, l'émeute parcourait la ville, et des rixes violentes s'engageaient sur plusieurs points. Après une lutte assez vive, les insurgés furent néanmoins mis en pleine déroute. Malheureusement, après la victoire, on poussa, vis-à-vis des vaincus, la générosité jusqu'à la faiblesse : on leur accorda une amnistie complète. C'était mal connaître les radicaux. Le langage de leurs journaux n'en devint que plus insolent, et, le calme apparent qui suivit détournant l'attention publique du travail souterrain qui s'accomplissait dans les bas-fonds de la société, on se crut à l'abri de nouvelles tentatives révolutionnaires.

Genève, à vrai dire, ne semblait pas avoir trop souffert jusqu'à ce jour des changemens apportés à sa constitution. On voguait en pleine démocratie, sans ressentir encore les inconvéniens du nouveau régime. Le suffrage universel donnait des résultats tels qu'on n'avait point d'abord osé les espérer. Le gouvernement suivait une politique très modérée, mais ferme, repoussant les suggestions de l'esprit de parti, et cherchant à effacer les traces des conflits antérieurs, à rétablir la concorde entre les citoyens des diverses classes de la société. Les années 1844 et 1845 s'écoulèrent donc assez paisibles; la révolution vaudoise agita bien quelque peu les esprits, mais l'attitude ferme du parti con-

servateur empêcha que l'ordre ne fût gravement troublé. L'état prospère de la fabrique d'horlogerie, qui occupe à Genève un si grand nombre d'ouvriers, ne facilitait guère les menées démagogiques. Malgré les efforts du radicalisme, habile à profiter des prétextes que venaient lui fournir les questions fédérales pour réveiller l'antagonisme et l'exploiter à son profit, la majorité demeurait compacte et paraissait même tendre plutôt à s'accroître. Les élections pour le renouvellement du grand conseil en offrirent la preuve. On se plaisait à croire la crise révolutionnaire terminée, en voyant Genève entrer franchement dans la voie démocratique, avec ses vieilles habitudes républicaines et sa longue expérience de la liberté. Hélas! on oubliait que la liberté ne peut que trop facilement ramener au despotisme, quand elle est arrivée à ce point de développement où, la force matérielle ayant perdu presque tout son empire, la loi n'a plus d'autre sanction que celle du sentiment moral qui implique la nécessité de s'y soumettre.

L'émeute du 13 février 1843 avait fait une brèche à l'autorité légale. En reculant, par esprit de conciliation, devant la nécessité de punir, le gouvernement s'était placé sur un mauvais terrain; il avait en quelque sorte reconnu le droit de l'insurrection et traité avec elle comme avec une puissance : déplorable faute qui, loin de lui rattacher les coupables ainsi amnistiés, leur donna le sentiment de leur force et de sa faiblesse! Vainement on prétend se soustraire à la pression de la foule : si l'élément moral et intellectuel ne sait pas s'imposer résolûment, la force brutale reprend bientôt le dessus. Jusqu'ici les sociétés n'ont jamais pu échapper à cette alternative. Dans la lutte du bien et du mal, l'énergie est la condition de la victoire; aussi le mal triomphe-t-il le plus souvent, parce que son audace ne recule devant rien. Genève devait faire la cruelle expérience de cette puissance terrible du mal; quatre années suffirent pour altérer profondément ses mœurs républicaines, pour aveugler sa population, généralement cultivée et intelligente, au point de lui rendre odieuses les institutions auxquelles étaient dues l'indépendance et la prospérité du pays.

Après la chute du gouvernement vaudois en 1845, resté seul debout entre les deux partis extrêmes, le canton de Genève se montrait fidèle à sa politique conciliante, appuyant ce qu'il pouvait y avoir de juste dans les griefs allégués par les états du Sonderbund, et faisant appel au patriotisme suisse pour repousser les mesures brutales que proposaient leurs adversaires. Aussi le radicalisme dirigea-t-il bientôt tous ses efforts contre ce dernier obstacle, dont la persistance l'exaspérait. Il lui fallait à tout prix obtenir en diète une treizième voix pour l'expulsion des jésuites, afin de pouvoir accomplir ensuite la révolution fédérale qu'il méditait. Le suffrage universel n'ayant pas réalisé les espérances préconçues, on s'apprêtait à essayer encore une fois de l'émeute et des barricades. A Genève, de même que dans le canton de Vaud, le radicalisme s'était en quelque sorte incarné dans un homme, seul, comme M. Druey, au milieu d'une foule d'incapables, d'ambitieux jaloux et de dupes exaltées; mais ce chef unique offrait un type différent, moins original et plus passionné. M. James Fazy appartient essentiellement à l'école révolutionnaire française; il est un produit du journalisme parisien. Son esprit s'est développé, son éducation s'est faite dans cette société superficielle et joyeuse des enfans perdus de la presse quotidienne de Paris, journalistes en sous-ordre dont la plupart exploitent sans beau-

coup de scrupule la bonhomie du public. Antipathique par nature aux profondes spéculations de la philosophie allemande, il relève directement de l'école incrédule du XVIIIe siècle, et semble n'avoir jamais senti le besoin de doctrines plus élevées, de principes plus solides. Homme d'opposition par excellence, toutes ses facultés se sont exclusivement consacrées à l'art d'attaquer les places fortes de l'ordre social, non pas, comme les faiseurs de systèmes, en vue d'établir une organisation nouvelle, mais simplement pour le plaisir de satisfaire son humeur inquiète et d'ouvrir un champ libre aux caprices de sa volonté. L'ambition porte chez lui le caractère des fantaisies d'un enfant gâté que la moindre résistance irrite, et qui n'a pas plus tôt obtenu l'objet de ses désirs, qu'il aspire à quelque autre, comme s'il trouvait du charme à se créer sans cesse des obstacles.

Il y a encore entre M. Fazy et M. Druey une différence essentielle : c'est que l'agitateur genevois est par excellence ce qu'on pourrait nommer un révolutionnaire de *l'espèce aristocratique*. En cela, il n'a fait que se prêter aux tendances des ouvriers genevois, de ces singuliers démocrates qui n'aiment à confier leurs intérêts qu'à un *monsieur du haut*. Quand on peut à Genève donner à ses tendances démagogiques un certain parfum d'aristocratie et unir surtout la qualité d'homme de lettres à celle de *prolétaire de bon ton*, il est rare qu'on ne réussisse pas. M. James Fazy nous offre un exemple curieux des succès de cette espèce. Écrivain diffus et peu correct, il a su mettre à profit, vis-à-vis des ouvriers de Genève, sa position littéraire, si obscure qu'elle fût. *L'Homme aux Portions*, publié par lui en 1821, et les *Voyages d'Ertelib*, en 1822, contenaient sous le voile de l'allégorie la critique du système social et de l'organisation politique de la Suisse; ces opuscules passèrent inaperçus. En 1826 parurent de lui des scènes historiques : *la Mort de Lévrier*, pauvre conception empruntée à l'histoire de Genève, et dans laquelle la prosodie n'était pas moins maltraitée que la langue. La même année, il publia des *Opuscules financiers*, où quelques idées assez justes sont présentées sous une forme confuse et déclamatoire. En 1828, dans un écrit dont le titre était original, *la Gérontocratie, ou Abus de la sagesse des vieillards dans le gouvernement de la France*, M. Fazy se plaçait sur son véritable terrain : il déployait une certaine verve de pamphlétaire, et lançait quelques traits piquans contre les travers de la restauration française; mais, par une singulière fatalité, M. James Fazy fournissait d'avance des armes contre lui-même, car il était destiné à n'arriver au pouvoir qu'après l'âge de cinquante ans, c'est-à-dire au moment où l'on pouvait, sans trop d'injustice, commencer à le ranger parmi les *Gérontes*. En 1830, il écrivait à Paris dans quelques-uns des journaux de l'opposition la plus avancée. Pendant les journées de juillet, on le vit paraître à l'Hôtel-de-Ville avec les autres publicistes qui s'y portèrent pour s'installer en gouvernement provisoire. Il se considérait alors comme citoyen français, ainsi que le prouva son interrogatoire dans un procès qu'il eut à subir, deux ans plus tard, pour délit de presse. Déjà, en octobre 1830, il avait été condamné par défaut en qualité de rédacteur de *la Révolution*, pour n'avoir pas rempli les formalités imposées par la loi. Ce fut à la suite de sa seconde condamnation que, dégoûté probablement par la perspective de la prison qui menaçait les journalistes de son parti, il revint à Genève et choisit désormais sa petite patrie pour théâtre de son activité remuante, sans perdre de vue les projets du radicalisme européen, aux-

quels il devait probablement avoir été initié par ses relations avec les principaux membres des comités révolutionnaires dont Paris était le centre.

La situation géographique de Genève, sa longue lutte contre un voisin puissant qui menaçait son indépendance, son renom comme berceau du protestantisme calviniste, son lustre littéraire et principalement scientifique, lui ont donné une importance toute particulière en Europe. La position de cette ville, libre depuis trois cents ans, au milieu des trois nationalités française, italienne et allemande, la part qu'elle a prise au mouvement intellectuel ainsi qu'à presque tous les grands événemens de l'époque moderne, le rôle surtout qu'elle joua dans le XVI[e] siècle en ouvrant ses portes aux nombreuses victimes de la persécution religieuse, firent naître chez quelques hommes le projet d'en faire l'asile des réfugiés politiques, l'embryon d'un état républicain modèle, qui agirait par rayonnement sur ses alentours, et servirait ainsi de la manière la plus efficace la cause de la démocratie. L'ambition de M. James Fazy adopta volontiers ce plan, qui pouvait faire de Genève une sorte de levier avec lequel on aurait remué le monde. L'idée avait certainement un côté généreux; mais les tendances du radicalisme s'opposaient elles-mêmes à la réalisation de ce projet en confondant les barricades révolutionnaires avec la résistance passive, la foi profonde et les armes purement spirituelles des réformés du XVI[e] siècle.

A Lausanne, le radicalisme avait procédé par les prédications de cabaret; à Genève, il suivit une autre tactique. M. Fazy fonda un journal, *l'Europe centrale*, dans l'intention de préparer les voies et de se concilier le peuple, dont il flattait l'orgueil par l'appât des hautes destinées promises à la république-modèle. En 1834, il soutint l'expédition polonaise-italienne et blâma la conduite du gouvernement genevois, contre lequel dès-lors il entreprit une polémique aussi injuste qu'acrimonieuse. Ses attaques ne produisirent d'abord que de la défiance; pendant les sept années suivantes, il ne parut point avoir conquis la moindre influence apparente dans les cercles politiques de l'opposition. Cependant il avait jeté au sein de la multitude un levain qui fermentait en secret. Lorsqu'en novembre 1841 éclata le mouvement populaire provoqué par l'association du 3 mars, M. Fazy se trouva le véritable chef de l'émeute, et peu s'en fallut qu'il ne la fît tourner à son profit personnel. Sans la promptitude avec laquelle le conseil d'état et le grand conseil se résignèrent à la convocation d'une constituante, il devenait maître de la situation et s'emparait du pouvoir cinq ans plus tôt qu'il ne l'a fait.

Élu membre de la constituante, il y donna carrière à son éloquence diffuse et sophistique. Maniant la parole avec un aplomb que rien ne pouvait déconcerter, discutant avec une aigreur bien propre à faire vibrer les passions populaires, et payant d'audace quand il était à bout d'argumens, il fut bientôt le favori de la foule. Après le 13 février 1843, M. James Fazy, qui avait jugé bon de s'abstenir ce jour-là, reparut quand l'amnistie fut proclamée, et ne se montra que plus violent et plus audacieux dans son journal, qui n'était plus *l'Europe centrale*, morte en 1835, ressuscitée en 1841 sous le titre du *Représentant*, qui était devenu la *Revue de Genève*. Passé maître dans l'art d'embrouiller les questions, déployant toutes les ressources que la dialectique peut fournir au rhéteur pour soutenir et gagner sa cause, il exerçait sur le public cette espèce de fascination qui résulte des tours d'adresse exécutés par un prestidigitateur

habile. Le parti radical de Genève, battu dans les élections, était ainsi tenu en haleine; garanti des atteintes du découragement, il demeurait uni, résolu, prêt à saisir la première occasion qui se présenterait de s'insurger au nom de la constitution violée, car c'est toujours là le grand épouvantail dont les agitateurs se servent pour renverser les gouvernemens les plus constitutionnels.

Cette occasion s'offrit bientôt. Le 4 octobre 1846, la décision du grand conseil relative au Sonderbund, tout en réprouvant l'alliance des cantons catholiques, demandait qu'avant d'employer vis-à-vis d'eux des mesures de rigueur, on fît encore une tentative de conciliation. L'opposition prétendit que c'était trahir la cause nationale, vendre le pays aux jésuites et à l'étranger. Au sortir de la séance, M. James Fazy convoqua une assemblée populaire dans le temple de Saint-Gervais, et la maintint en permanence pendant les deux jours suivans. Excitant les esprits par ses discours, il fit nommer, sous le nom de *commission exécutive des décisions de l'assemblée*, une espèce de gouvernement insurrectionnel. Alors, le procureur-général ayant lancé dans la journée du 6 des mandats d'arrêt contre les principaux meneurs de cette démonstration illégale, la révolte éclata, des barricades furent construites sur les ponts qui joignent le quartier de Saint-Gervais au reste de la ville, et, vers le soir, les insurgés commencèrent à tirer des coups de fusil sur les bateaux qui traversaient le lac. La nuit se passa en démarches inutiles pour prévenir une collision sanglante. Le 7 au matin, la ville présentait l'aspect d'une place de guerre où, toute affaire cessante, on se préparait au combat. Ce n'était qu'avec une profonde douleur que le conseil d'état cédait aux exigences d'un si pénible devoir. Aussi recula-t-il devant la mesure la plus urgente, et, au lieu de confier des pleins pouvoirs à un chef militaire expérimenté, il préféra garder par-devers lui toute la responsabilité du commandement, espérant jusqu'au bout que le conflit n'aurait pas lieu, ou que du moins un déploiement de forces imposantes et une décharge d'artillerie plus bruyante que meurtrière suffiraient pour y mettre fin promptement. Il eut en effet l'avantage dans une première journée; mais, après ce succès qui pouvait être décisif, il manqua de prévoyance et d'énergie : il laissa s'écouler toute une nuit sans tenir les insurgés en haleine. Ceux-ci profitèrent de l'inaction du gouvernement, et le lendemain c'était au parti radical que restait la victoire. Il se passait à Genève, sur la place du Molard, la même scène à peu près que sur la promenade de Montbenon à Vaud. Comme M. Druey, M. Fazy tirait là un papier de sa poche devant la populace frémissante : ce papier contenait en même temps la liste d'un gouvernement provisoire et un programme politique, dont la disposition essentielle modifiait à l'avantage des radicaux la loi électorale. La révolution était consommée.

Le grand conseil, rassemblé pour recevoir la démission du conseil d'état, fut dissous par une troupe d'émeutiers, et, quelques jours après, on procéda, suivant les décrets de M. James Fazy, à de nouvelles élections. Le nombre des députés au grand conseil était réduit à 90, dont 44, nommés par la ville, formant un collége électoral dans lequel dominaient les radicaux, et 46 par la campagne, divisée en deux colléges seulement, de force inégale, mais où la majorité appartenait aux catholiques. Les conservateurs n'en obtinrent pas moins quelques nominations, dues à un concours que les catholiques allaient leur retirer dès qu'ils croiraient plus avantageux de s'entendre avec les radicaux.

Cette alliance monstrueuse ne tarda pas à s'opérer. Malgré l'apparente incompatibilité qui existait entre le parti ultramontain et M. James Fazy, porté au pouvoir par haine des jésuites et du Sonderbund, le fait est que leurs tendances convergeaient vers un but commun : la destruction de l'ancienne Genève, de la république protestante, œuvre de Calvin, maintenue pendant trois siècles par l'esprit des institutions établies sous l'influence de son génie.

Dans un *Essai sur l'Histoire de Genève* publié en 1838, M. Fazy avait assez ouvertement exposé ses vues à cet égard. Hostile par instinct à l'austérité du rigide réformateur et ne faisant pas grande estime de sa mission religieuse, il l'accusait d'avoir comprimé l'essor de la démocratie. Aussi, dès qu'il se vit en position d'agir efficacement en sens contraire, il s'empressa de porter la sape et la pioche sur tout ce qui restait encore de l'édifice de Calvin, et l'antagonisme catholique lui vint en aide dans cette œuvre de destruction avec un aveugle empressement. Le grand conseil commença par condamner les membres du précédent gouvernement à payer les frais de l'émeute pour les punir d'avoir rempli leur devoir en défendant contre elle l'autorité que le peuple leur avait confiée. Ensuite la constitution, révisée dans un sens tout-à-fait radical, fut acceptée par le peuple à une assez grande majorité, parce que les catholiques la votèrent avec enthousiasme. Elle se bornait, en fait de progrès politique, à étendre le droit électoral aux faillis et aux assistés. C'était indiquer assez clairement qu'on en voulait surtout à la supériorité morale, et les actes postérieurs du gouvernement provisoire, maintenu dans ses fonctions avec M. James Fazy pour président, ne laissèrent aucun doute à ce sujet. Cette constitution établit un conseil d'état de sept membres à 5,000 francs de traitement, nommés par l'ensemble des électeurs réunis en un seul collége à la ville. Ce conseil se renouvelle tous les deux ans, alternativement avec le grand conseil, élu par les trois colléges électoraux, en sorte que chaque année le pays est agité par des élections générales, sans compter celles des députés fédéraux, celles des autorités communales, celles des membres du consistoire et enfin celles des pasteurs. Le suffrage universel ainsi placé à la base de toutes les institutions est organisé de la manière la plus favorable aux pressions du tumulte et de la violence. Les élections doivent être validées, d'abord après le dépouillement du scrutin, par le bureau même qui les a dirigées, et dont le président est nommé par le conseil d'état. Les divers départemens de l'administration se composent chacun d'un seul conseiller d'état ayant sous ses ordres des commis salariés; les anciens comités auxiliaires et gratuits sont supprimés pour faire place à la bureaucratie. L'action du pouvoir exécutif est ainsi rendue plus libre, mais aussi plus arbitraire et plus despotique. Représentant direct de la souveraineté du peuple, il ne doit avoir d'autre entrave que la responsabilité personnelle de ses membres, garantie fictive dans un pays où la frontière se trouve à moins de deux lieues du centre. Le droit de voter, sauf pour les élections municipales, est accordé à tous les Suisses domiciliés dans le canton. L'organisation judiciaire est établie sur le principe du juge unique, avec le jury pour le criminel et le correctionnel. La contrainte par corps est abolie. Le droit de grace appartient au grand conseil.

Cependant toutes ces modifications constitutionnelles, quelque graves qu'elles fussent, n'étaient pas de nature à contenter beaucoup les révolutionnaires en sous-ordre. Il fallut leur offrir d'autres satisfactions plus positives. La curée des

places fut ouverte à quelques-uns, et les destitutions brutales se succédèrent bientôt pour fournir les moyens de récompenser le dévouement des héros des barricades. Une loi sur l'instruction publique, cassant tous les professeurs de l'académie et du collége, permit de sacrifier aux rivalités envieuses les membres du corps enseignant dont on redoutait le plus l'influence. C'était encore trop peu. On savait bien que la victoire n'avait été qu'une surprise; on sentait le besoin d'avoir sous la main une armée de soi-disant travailleurs, prétoriens en blouse, propres à entretenir l'agitation et à maintenir le nouveau pouvoir en face d'une majorité très douteuse. On créa donc des ateliers nationaux. Le comblement des fossés, le nivellement des fortifications extérieures et la construction d'une route sur la rive gauche du lac réunirent des centaines d'ouvriers qui abandonnaient volontiers leurs occupations sédentaires pour un travail moins assujétissant. On n'exigeait pas d'eux beaucoup d'assiduité; ils pouvaient tenir plus souvent en main le verre que la pioche et recevoir leur paie comme au terme d'une journée laborieuse. Le peuple souverain a droit à des ménagemens; on est trop heureux qu'il veuille bien consentir à gagner ainsi sa pauvre vie, tandis que ses meneurs se partagent les dépouilles opimes. Il est vrai que cela coûte cher, mais c'est une dépense inévitable. Si l'argent est le nerf de la guerre, il est l'ame des révolutions. C'est lui qui leur donne l'être, les alimente et les conserve. Avant, pendant et après, elles en font une consommation perpétuelle. Tant que l'argent abonde, elles mènent joyeuse vie; à mesure qu'il diminue, elles deviennent de plus en plus maussades et chagrines, puis féroces quand elles ne meurent pas de faim sur les débris de l'orgie. Genève était une riche proie; mais les appétits du radicalisme ne sont point de nature à se contenter aisément. Après avoir dissipé toutes les ressources disponibles, ce qui ne fut pas long, il fallut trouver des expédiens. On s'empara, par une loi spoliatrice, des fondations utiles que les citoyens soutenaient soit de leur bourse, soit de leur activité désintéressée; on les contraignit de verser leurs capitaux dans la caisse de l'état. En même temps, on recourut à l'emprunt, fondement sur lequel reposent toutes les théories financières de M. James Fazy, qui ont eu pour résultat de grever le pays de quelques millions de dettes, sans réussir cependant à combler le déficit, toujours béant comme un abîme dans lequel le radicalisme doit périr. Jusqu'en 1846, une sage économie avait dirigé l'administration des finances du canton de Genève. Le budget des dépenses ordinaires s'élevait en moyenne à 1,300,000 francs, ce qui fait à peu près la millième partie de celui de la France, en sorte que chaque millier de francs dans l'un représente un million dans l'autre. A la fin de cette même année 1846, malgré la révolution d'octobre et trois mois d'un gouvernement provisoire, les comptes de l'exercice se soldèrent encore par un excédant de recettes de 171,694 francs; mais, à peine arrivés au pouvoir, les nouveaux magistrats, montrant le plus profond dédain pour ce qu'ils appelaient les vues mesquines de leurs devanciers, entrèrent dans un système tout différent. L'équilibre financier fut bientôt détruit par les frais des ateliers nationaux, cette expérience ruineuse dans laquelle l'état de Genève se lança le premier, comme pour donner au monde un avant-goût des merveilles du socialisme. Dès la fin de 1847, on entrait à pleines voiles dans le régime des déficits, et l'année suivante le conseil d'état faisait voter un emprunt de 100,000 francs de rente 4 pour 100,

soit 2,500,000 francs de capital. Cet emprunt ne devait être émis que successivement et par quart, d'année en année; mais peu de mois après il fallut revenir sur cette résolution, et les trois derniers quarts furent émis tout à la fois. Les particuliers s'empressant fort peu d'y souscrire, quoiqu'on le leur offrît à 85 francs, les caisses des administrations secondaires, telles que les banques, la caisse d'épargne, l'hôpital, etc., furent mises à contribution.

A côté de son grand livre de la dette publique, le gouvernement radical ne négligeait pas non plus la ressource des bons du trésor, *rescriptions*, comme on les appelle à Genève, et il en a usé si largement, que, d'après le compte-rendu publié en mai 1850, le chiffre de cette dette flottante s'élevait à 1,010,225 fr. 51 cent. Du reste, si l'emprunt ne trouvait pas faveur parmi les capitalistes, il n'en était pas moins déjà dépensé en entier le 31 mars 1850, ainsi que cela résulte d'un rapport officiel qui constate à cette époque un déficit de 139,748 fr. 32 cent., inférieur, selon toute probabilité, à ce que devait être réellement le découvert occasionné par les dépenses considérables que l'administration avait jugées nécessaires dans l'intérêt de sa politique, et qui ne se trouvaient pas encore toutes liquidées (1).

De tels gaspillages ne répondent guère aux promesses d'un parti qui prétend être celui du gouvernement à bon marché. Aussi s'efforça-t-il d'en amortir l'effet en affirmant que la vente des terrains des fortifications de la ville suffirait non-seulement à couvrir l'emprunt, le déficit et les rescriptions, formant un total de 3 millions au moins, — ce qui, proportion gardée, équivaudrait en France à 3 milliards de déficit, — mais encore qu'elle fournirait pour l'avenir d'importantes ressources qu'on pouvait escompter sans crainte. Or la plus grande partie de ce terrain, nivelé à grands frais et mis en vente vers la fin de l'année dernière, demeure jusqu'ici sans acheteur, et, malgré cet échec, qui semblait devoir dissiper toutes les illusions, le grand conseil a continué de voter aveuglément de nouvelles dépenses extraordinaires (2). Cependant, chose incroyable et désolante à la fois, avec tant d'argent si rapidement employé, aucune amélioration vraiment importante n'a été accomplie; les travaux entrepris demeurent inache-

(1) Le budget de 1849 fera mieux apprécier encore la voie dans laquelle est entré le radicalisme genevois. Il avait été fixé d'abord à la somme de. . . . . . . 1,337,577 fr.
qui devait être couverte par les recettes, estimées à. 1,288,745

laissant un déficit de. . . . . 48,832 fr.

Mais, d'après le compte-rendu au grand conseil en 1850, les dépenses se sont élevées à. . . . . 1,625,642 fr. 28 c.
Les recettes n'ont été que de. 1,073,108 53

Différence, soit déficit réel. 552,533 fr. 75 c.

Dans la même année, des sommes très fortes ont été consacrées à des travaux extraordinaires en dehors du budget; mais ce déficit énorme s'explique, en partie du moins, par l'augmentation des traitemens d'employés et de fonctionnaires qui, en 1841, ne s'élevaient ensemble qu'à 271,081 francs, tandis qu'en 1849 ils atteignaient à la somme de 423,316. Les frais seuls de la police, département dont M. James Fazy a la direction, se sont élevés de 26,400 fr. à 75,581 fr. 88 cent.

(2) Pour les seuls mois de janvier et février 1851, les sommes ainsi votées dépassent déjà 1,200,000 fr.

vés, et quelques-uns des ouvrages auxquels l'emprunt était spécialement destiné par la loi qui le votait ne sont pas même commencés aujourd'hui.

Après cela, comment s'étonner de la défiance invincible qu'a soulevée le radicalisme? Quatre ans de règne ne lui ont pas assuré une position plus stable. Il domine moins par sa propre force que par la répugnance de ses adversaires pour les luttes violentes, pour les émeutes et les querelles de la rue. Son grand art consiste à manipuler avec dextérité la matière électorale, et il y apporte un mélange d'audace et de ruse devant lequel toute opposition légale est complétement impuissante. Usant sans scrupule de ses moyens d'influence sur les électeurs, il emploie tour à tour la flatterie et l'intimidation. Tantôt c'est une route ou bien un pont que l'on propose de construire au moment où l'on a besoin des votes de ceux qui sont intéressés à l'exécution de semblables projets; tantôt ce sont des injures et des insinuations perfides lancées dans les journaux contre les conservateurs qu'on accuse d'être des *réactionnaires altérés de vengeance*, des *traîtres vendus à l'étranger*. Puis, quand vient le jour de l'élection, le local où elle doit se faire est assiégé de bonne heure par une foule turbulente qui envahit les bureaux sous la présidence de quelque fonctionnaire du gouvernement, organise dans la salle une fabrique de bulletins à l'usage surtout des électeurs de la campagne qu'on circonvient sans peine, fait apporter du vin pour rafraîchir les gosiers altérés par de fréquentes disputes dont le bruit étouffe toutes les réclamations, et enfin prononce sur la validité des élections, qu'elle annule sans cérémonie quand elles sont contraires au gouvernement (1).

En ce genre de roueries, le radicalisme genevois est fort habile, c'est une justice à lui rendre; il est vrai qu'il n'a pas d'autre expédient pour se soutenir. L'inertie de ses adversaires ne lui donne pas de prise : il voudrait bien les forcer à prendre son emprunt, à l'aider de leur bourse et de leur influence; mais il n'ose, parce qu'il sent que, dans un pays libre depuis des siècles, les résistances individuelles seraient opiniâtres et useraient vite son pouvoir né d'hier. L'opposition conservatrice, quoique exclue des conseils, n'en occupe pas moins une haute place dans le pays par ses lumières, par ses richesses, par l'estime qui l'entoure. Son activité se dirige sur les moyens de contre-balancer l'effet des mauvaises doctrines et d'y soustraire la jeunesse. Elle s'est efforcée de créer, en dehors de l'action gouvernementale, un centre de mouvement intellectuel et d'éducation morale qui conserve au pays sa bonne renommée, tout en lui préparant un meilleur avenir. Ne perdant pas courage, elle a continué la lutte dans la presse et dans les élections avec une persévérance remarquable.

En 1849, le peuple étant appelé à réélire le conseil d'état, les conservateurs essayèrent de nouveau leurs forces. Un comité d'hommes indépendans et actifs

(1) C'est ainsi qu'en 1848 l'élection de M. le général Dufour et de deux autres candidats conservateurs, comme députés au conseil national, fut cassée, quoiqu'ils eussent obtenu la majorité des suffrages. Dès que le résultat du scrutin fut connu, on entendit crier : « Aux armes! » et la crainte d'une émeute fit trouver un prétexte d'annulation dans de légères irrégularités qui ne pouvaient avoir aucune influence sur le vote. D'ailleurs le président des bureaux était lui-même le candidat des radicaux, et le lendemain le gouvernement, accusant les conservateurs d'avoir cherché à faire du désordre, menaçait de donner sa démission, si l'on persistait à repousser ses candidats.

organisa le mouvement électoral avec un tel succès, que le parti radical effrayé dut mettre en jeu tous les ressorts dont il pouvait disposer. On vit les membres du gouvernement monter sur les tréteaux des assemblées populaires pour plaider eux-mêmes leur cause; rien ne fut négligé pour gagner surtout les communes catholiques. En même temps, des bruits sinistres étaient répandus pour effrayer cette partie de la population qui craint par-dessus tout les manifestations bruyantes de la rue. Huit jours avant l'élection, à propos d'un article publié par le *Journal de Genève*, on instruisit un procès de haute trahison, dans lequel le parti conservateur devait être gravement compromis. Enfin le 12 novembre, lorsque tous les électeurs du canton affluaient à la ville, le temple de Saint-Pierre, local consacré au scrutin, se trouva si bien encombré d'une foule compacte et résolue à empêcher la marche régulière des opérations électorales, que toute la journée se passa en rixes violentes auxquelles succédèrent, vers le soir, des scènes dignes du temps de la terreur. Les membres du comité conservateur eurent presque tous à subir de mauvais traitemens, et en particulier le docteur Baumgartner, le plus redoutable adversaire du régime radical, faillit être mis en pièces par des misérables qui, n'ayant pu s'emparer que de ses vêtemens, les brûlèrent sur la place publique, en dansant une ronde accompagnée des plus féroces imprécations. Cependant, au milieu de ce tumulte, malgré les violences et les irrégularités de toutes sortes protégées par le désordre, le conseil d'état ne fut réélu qu'à une majorité de 700 voix à peine sur un total d'environ 11,000 électeurs présens.

Le radicalisme, enhardi par ce triomphe si chèrement obtenu, ne garda plus de ménagemens. Des destitutions frappèrent tous les employés suspects d'opinions conservatrices; on décréta la destruction des fortifications, l'agrandissement de la ville, la division de plusieurs communes rurales, afin d'agir d'une manière plus efficace sur le corps électoral et d'augmenter l'ascendant du pouvoir exécutif. Différentes mesures plus ou moins brutales ne tardèrent pas à dissiper tout-à-fait le prestige de modération dont M. Fazy s'était entouré d'abord. Bientôt il ne fut plus même possible de croire à son héroïque désintéressement, quand on le vit accepter le don de 200 toises de terrain (estimées 300,000 fr.) que le grand conseil lui vota sur la proposition de l'un de ses dévoués partisans. Les élections de 1850, pour le renouvellement intégral de ce corps, où les conservateurs ne purent obtenir un seul représentant, vinrent mettre le sceau à sa domination absolue. Désormais il n'y avait plus moyen de se faire illusion : c'était un dictateur que la constitution avait établi sous le nom de président, et qui aspirait à concentrer en lui seul toute la souveraineté populaire. Du reste, M. James Fazy ne s'en cachait pas dans son organe ordinaire; cumulant les fonctions de journaliste avec celles de premier magistrat du canton de Genève, il continuait à se servir de sa plume exercée pour représenter comme des ennemis du pays les 4,500 citoyens qui lui refusaient leurs voix; il les accusait ouvertement de tramer des complots; puis, sommé de fournir des preuves et de les mettre en jugement, il déclarait qu'en l'absence de loi positive sur le prétendu délit dont ils s'étaient rendus coupables, on se bornerait à se passer de leur concours et à les tenir en état de suspicion. Cependant, sous cet apparent dédain pour une opposition qui, malgré ses échecs successifs, persiste et refuse son appui, se cache un profond dépit de se trouver, après quatre

ans de règne, aussi peu avancé que le premier jour dans la confiance publique, de n'avoir en perspective d'autres ressources que l'augmentation des impôts ou des mesures révolutionnaires. Arrivé au but de ses efforts, M. Fazy semblait devoir jouir en paix de son triomphe, régner sans peine sur la république soumise, et voici que le contraire a lieu : récemment de nouvelles difficultés ont surgi pour le dictateur genevois. Des conflits avec le pouvoir judiciaire, des embarras suscités par l'esprit absolu du dictateur, viennent ébranler sa puissance, tandis que ses adversaires, auxquels appartient encore la majorité intelligente, l'élite morale du pays, assistent comme spectateurs aux dissensions intestines du parti radical.

C'est que M. James Fazy, quoique bien supérieur à tout le reste de son parti, ne possède point les qualités d'un homme d'état. Il est essentiellement agitateur, il ne peut vivre dans le repos; le gouvernement paisible et régulier est antipathique à sa nature remuante, son ambition rêvait autre chose. Il s'est jeté dans la lice avec la pensée de travailler au succès de la démocratie européenne. Les événemens ont trompé son espoir, mais il défend sa position avec une opiniâtreté tenace qui compte toujours sur l'imprévu. Genève n'était pour lui qu'un échelon, et il n'a pu réussir à s'élever plus haut, même dans la réorganisation fédérale, où, moins heureux que M. Druey, il s'est vu repoussé par une défiance invincible. Réduit à l'étroite sphère d'une administration cantonale, il s'y trouve mal à l'aise, d'autant plus que les vieilles habitudes républicaines du pays le gênent et le heurtent à chaque pas. Sa politique d'expédiens, qui végète au jour le jour, n'y peut fonder un système durable. Ses théories financières, dont il avait fait l'épreuve aux dépens de son patrimoine privé, l'ont conduit, dans sa carrière publique, en face d'un déficit énorme que les ressources ordinaires de l'état sont impuissantes à combler. Sentant que l'avenir lui échappe et voulant tirer tout le parti possible du présent, il n'hésite pas à se mettre en contradiction flagrante avec son passé par des mesures qui dévoilent le vrai caractère du radicalisme, et qui font en quelque sorte toucher au doigt les conséquences extrêmes auxquelles il est entraîné fatalement. Lui, le défenseur si zélé du libre échange et des principes d'économie politique, il n'a presque pas dit un mot, pas fait une démarche pour s'opposer à l'établissement des douanes fédérales qui ont porté un coup funeste à la prospérité de Genève; lui, jadis partisan si zélé de la séparation des pouvoirs, il force le procureur-général à donner sa démission pour avoir voulu maintenir intacte l'indépendance de la justice; lui, journaliste qui a vécu d'opposition, qui doit tout ce qu'il est à l'usage, à l'abus même de la liberté de la presse, ne pouvant supporter qu'elle se retourne maintenant contre son pouvoir, il n'a pas craint de proposer contre cette liberté une loi qui, par l'élasticité de ses termes ainsi que par les odieux moyens d'exécution qu'elle implique, laisse bien loin derrière elle les fameuses ordonnances de Charles X (1).

(1) Ce projet, devant lequel son grand conseil a reculé, mérite d'être conservé comme l'un des monumens les plus instructifs du faux libéralisme de notre époque. On en jugera par le premier article : « Article 1er. — Les auteurs soit d'écrits publiés, soit de correspondances adressées à des autorités étrangères ou destinées à leur être communiquées, contenant contre la politique du canton de Genève, ses conseils ou les membres de ces conseils, de fausses imputations qui pourraient exposer le canton à des réclama-

Il est vrai que M. James Fazy s'est vu obligé de subir la loi commune et inexorable qui tôt ou tard atteint tous les agitateurs révolutionnaires. Il a dû, si ce n'est par goût, du moins par politique, satisfaire les exigences des hommes dont l'appui fait sa force. Or, la plupart de ces hommes n'ont que des passions et des instincts, tandis que leur chef affichait la prétention d'avoir des principes; et, en obéissant à leur impulsion, le gouvernement est entré dans une voie où il ne peut faire un pas sans se heurter contre les écueils de l'arbitraire et de la violence. C'est ainsi que tout récemment la Société des Arts, composée d'environ cinq cent soixante membres, qui a rendu tant et de si grands services, vient d'être expulsée du bâtiment du musée qu'elle occupait conformément au désir exprimé par les donatrices de ce bâtiment et d'après une convention faite avec la ville. Non-seulement on l'a mise à la porte, mais encore elle se voit réduite à recourir aux tribunaux pour demander qu'on lui restitue ses collections et sa bibliothèque. Des citoyens qui se rassemblent et unissent leurs efforts pour encourager les arts, qui ouvrent des écoles pour la jeunesse et font donner des cours presque gratuits à l'usage des ouvriers, qui se cotisent pour subvenir aux frais d'une exposition publique de peinture et à l'achat des tableaux jugés les plus dignes : quel crime abominable ! Aussi les formes les plus brutales du despotisme ont été employées contre eux. C'est fort peu républicain sans doute, mais les radicaux ne veulent plus de ces *nids d'aristocrates*, comme ils les appellent, où l'on se permet de perpétuer les vieilles traditions du véritable patriotisme, généreux et dévoué, qui a fait jadis la renommée de Genève. Ils entendent être seuls les maîtres partout, et, comme le disait naguère un de leurs magistrats dans le grand conseil, ils préfèrent l'enseignement de la cantine à celui des académies. Réussiront-ils à vaincre les résistances tenaces que l'esprit genevois leur oppose sur ce point? C'est douteux, à moins toutefois que le parti catholique n'ait résolu de leur prêter son appui jusqu'à ce qu'il ne reste plus un rayon de lumière dans la cité de Calvin. En effet, c'est à ce parti que revient la plus grande part de responsabilité, car les élections du consistoire de l'église nationale, faites le mois dernier, ont prouvé pour la seconde fois que la majorité dans la population protestante appartient toujours aux conservateurs, et tend à s'accroître plutôt qu'à diminuer.

Quoi qu'il en soit, Genève radicale a vu successivement toutes ses libertés attaquées et amoindries. En échange des bienfaits dont elle jouissait, de l'aveu même de M. James Fazy, la révolution lui a donné des douanes, une bureau-

tions ou à des plaintes soit de la confédération, soit de l'étranger, seront punis d'un emprisonnement de trois mois à un an. — Si ces imputations ont été l'occasion, la cause ou le prétexte de menaces de la part d'un gouvernement étranger, elles seront punies d'un emprisonnement d'un an à cinq ans. — Si elles ont exposé le canton de Genève à des hostilités, elles seront punies d'une réclusion de cinq à dix ans. » On peut se faire une idée de la manière dont aurait été appliquée cette loi d'après la phrase suivante, extraite d'une lettre adressée par le conseil d'état au procureur-général, en date du 9 novembre 1849, pour le requérir d'avoir à diriger des poursuites contre le *Journal de Genève* : « Une longue série d'articles appuie l'interprétation que nous donnons des intentions que nous prêtons à ceux qui les ont écrits et mis en circulation. » Et cette interprétation donnée en si mauvais français, c'était un prétendu complot contre la sûreté de l'état entraînant la *peine de mort!*

cratie coûteuse, un grand livre de la dette publique, des centimes additionnels, l'accroissement inévitable des impôts, un présent plein de malaise et d'inquiétude, un avenir inconnu qu'on ne peut s'empêcher de redouter en voyant la décadence de tout ce qui avait fait jusqu'ici le lustre et le bien-être de la petite république. Grande leçon pour ces pays où, de faiblesse en faiblesse, de concession en concession, de bouleversement en bouleversement, on abandonne l'un après l'autre les principes sur lesquels repose l'ordre social, et l'on marche d'un pas rapide vers le joug du radicalisme, le pire de tous!

III. — LES RADICAUX DANS LA SUISSE ALLEMANDE.

A Genève et dans le canton de Vaud, le parti radical s'offre à nous sur son plus brillant théâtre, représenté par ses chefs les plus habiles. Dans le reste de la Suisse, il a été moins heureux, il n'a guère réussi que par la terreur brutale, et son règne a déjà fini sur quelques points.

Dans la guerre du Sonderbund, la ville de Fribourg avait succombé la première. Soit qu'il fallût accuser les chefs militaires de trahison ou d'impéritie, elle s'était rendue sans combat, et l'on n'avait pas même fait observer bien scrupuleusement la capitulation qui lui avait été accordée. Dès que les troupes fédérales l'eurent occupée, le parti radical, qui ne formait à Fribourg qu'une très petite minorité, — trois à quatre cents hommes environ, — se rassembla dans la salle du théâtre, et se hâta de poser les bases d'une constitution nouvelle, en ayant soin de décréter qu'elle ne serait point soumise au peuple et ne pourrait être modifiée en aucune façon avant un terme de dix ans. C'était procéder assez cavalièrement et se jouer sans trop de gêne du suffrage universel ainsi que de la souveraineté populaire; mais le parti radical sentait bien que l'appui des baïonnettes fédérales faisait toute sa force : il voulait en profiter pour établir un système durable, se réservant ensuite d'employer, s'il le fallait, la violence et la terreur pour étouffer les tentatives de révolte, quand il se retrouverait seul en présence de la majorité opprimée.

Ce calcul était certainement habile, et il obtint un plein succès. La population, frappée de stupeur, laissa faire. On mit en prison quelques membres de l'ancien gouvernement; on dressa une liste de suspects, et on les mit largement à contribution; on supprima des couvens; on prit des mesures rigoureuses contre la presse. En un mot, le premier résultat de cette révolution faite au nom de la liberté fut de donner l'essor au despotisme radical, qui se mit aussitôt à l'œuvre sans scrupule et sans pudeur. Il est vrai qu'autrement la révolution eût été immédiatement suivie d'une réaction qui aurait nécessité de nouveau la présence des troupes fédérales. A Fribourg, l'ultramontanisme dominait de telle sorte, que les préparatifs de défense faits pour s'opposer à l'expulsion des jésuites avaient causé dans le peuple un enthousiasme fanatique. Le parti libéral proprement dit n'y comptait qu'un fort petit nombre de membres éclairés. Après avoir essayé en 1830 de faire entrer le canton de Fribourg dans la voie du progrès sage et graduel, ils s'étaient vus obligés de battre en retraite devant la majorité du grand conseil, toute dévouée à l'ultramontanisme. Leur opposition légale, leur caractère modéré, ne convenaient pas plus à l'un qu'à

l'autre des deux partis extrêmes qui dès-lors s'étaient trouvés en présence, prêts à engager une lutte dont l'issue, quelle qu'elle fût, ne pouvait être que déplorable pour les véritables amis des idées libérales.

Les jésuites exerçaient à Fribourg une influence d'autant plus prépondérante, que leur collége formait l'une des principales sources de la prospérité de la ville. C'était un fort bel établissement, qui comptait plusieurs centaines d'élèves et attirait un concours de visiteurs étrangers dont la ville se trouvait bien. L'expulsion décrétée par la diète portait donc atteinte aux intérêts matériels non moins qu'aux sentimens religieux du pays, et les libéraux eux-mêmes s'étaient prononcés contre une mesure dont ils ne prévoyaient que trop les conséquences funestes. Toutefois du sein de ce parti frappé désormais d'impuissance avait surgi une petite faction composée des esprits les plus rebelles au joug clérical, des têtes les plus exaltées en politique et des caractères les plus violens. C'est entre les mains de ceux-ci que la guerre du Sonderbund fit tomber le pouvoir; ce sont eux qu'elle érigea en dictateurs du canton de Fribourg. Ils ne pouvaient songer à s'y maintenir autrement que par des mesures révolutionnaires, et c'est grace à ce régime que les radicaux sont encore les maîtres de Fribourg; mais la moindre hésitation les perdrait aussitôt, et leur gouvernement n'est possible qu'à l'état de révolution permanente.

Cette situation extrême ne s'est que trop nettement révélée, lorsque quelques hommes du parti modéré se sont mis à la tête d'un mouvement tendant à obtenir par voie de pétition que le conseil fédéral fît exécuter à l'égard de Fribourg l'article du pacte qui exige que les constitutions cantonales soient soumises à la votation populaire. Le gouvernement fribourgeois se sentit comme frappé au cœur par cette manifestation si essentiellement démocratique, et, quoiqu'elle réunît les signatures de plus des trois quarts du corps électoral, le conseil fédéral refusa d'y faire droit, dans la crainte d'amener un ébranlement qui aurait pu compromettre l'édifice radical tout entier. De nouvelles persécutions furent l'unique résultat que les pétitionnaires obtinrent, et le peuple fribourgeois a pu se convaincre que tout recours aux voies légales contre le despotisme de ses oppresseurs lui était formellement interdit; mais un semblable régime ne présente aucune chance de stabilité, son existence est tout-à-fait factice · déjà des tentatives de révolte l'ont menacé; il ne durera qu'autant qu'il pourra compter sur une intervention fédérale en sa faveur.

Neuchâtel se trouve à peu près dans la même position que Fribourg, quoique avec un gouvernement de formes beaucoup moins brutales. Le parti radical, qui en 1848, profitant des circonstances extérieures, y a fait la révolution, se compose en majeure partie de Suisses d'autres cantons établis dans les villes industrielles de la Chaux-de-Fonds, du Locle, etc. Il a dû son triomphe principalement à la situation fausse que les traités de 1815 avaient faite au canton de Neuchâtel et à l'appui moral que lui ont prêté les partisans du régime purement républicain. Les vrais libéraux y sont plus nombreux qu'à Fribourg; cependant l'incapacité du gouvernement radical les détache de plus en plus du régime actuel, et la majorité de la population paraît incliner vers un retour à l'ancien ordre de choses, où la principauté de Neuchâtel, tout en étant canton suisse, avait un gouverneur prussien. Cette circonstance pourrait bien amener des complications fâcheuses, à moins que la question si brusquement tranchée

par le radicalisme ne soit résolue définitivement par un accord entre le roi de Prusse et la confédération.

Quant au Valais, plus heureux que ses voisins, il a vu la conciliation s'opérer jusqu'à un certain point entre les divers partis. Le besoin de réformes et de progrès s'y faisait sentir d'une manière aussi générale qu'urgente. Avant la guerre du Sonderbund, l'antagonisme qui divisait en deux camps le Haut et le Bas-Valais avait déjà donné lieu à des luttes sanglantes, dans lesquelles la violence des passions s'était satisfaite. L'occupation fédérale ayant imposé un changement constitutionnel, tous les bons citoyens comprirent qu'il fallait faire le sacrifice de leurs opinions exclusives, oublier les dissentimens antérieurs et unir leurs efforts pour tirer le meilleur parti possible de la nouvelle situation faite à leur pays. Un pareil exemple indique aux cantons placés encore sous le coup du marasme révolutionnaire la seule voie de salut qui leur soit ouverte. Une réaction violente ne servirait qu'à perpétuer le mal en préparant de nouvelles crises plus funestes. Heureusement des symptômes assez nombreux semblent annoncer que le radicalisme a fait son temps en Suisse. Si le gouvernement fédéral ne rompt pas entièrement avec lui, du moins il tend à s'en séparer, et ce n'est plus là qu'il cherche sa force. Il ne peut sans doute renier son origine, il a des ménagemens à garder; ses membres appartiennent tous plus ou moins au parti radical. M. Ochsenbein y figure à côté de M. Druey. A la vérité, celui-ci a pris sans trop de peine les allures du diplomate; tous ses actes officiels portent le cachet bien marqué de l'esprit gouvernemental, et, si deux ou trois fois le vieil homme a reparu dans des circonstances d'ailleurs étrangères à ses nouvelles fonctions, il est permis de croire que ce ne fut qu'un calcul politique de sa part pour conjurer d'avance l'orage que soulèveraient infailliblement ses décrets contre les réfugiés. Quant au chef de l'expédition des corps-francs contre Lucerne, il paraît s'être bien modifié depuis qu'il siége dans le conseil fédéral. Il est plus ouvertement encore que M. Druey revenu aux idées d'ordre et de légalité. Cependant on comprend bien que les hommes portés au pouvoir par la guerre du Sonderbund et par la révolution fédérale se trouvent dans une position difficile vis-à-vis de l'espèce de réaction qui s'opère autour d'eux. Ils ne peuvent ni l'appuyer ni la combattre. Quel que soit le changement produit en eux par la pratique du pouvoir, ils préfèrent attendre qu'une nouvelle sanction populaire vienne déterminer plus positivement leur ligne de conduite. Au mois d'octobre prochain aura lieu le renouvellement intégral de l'assemblée fédérale, et l'on peut espérer qu'alors l'opinion publique se prononcera de manière à rendre impossible le maintien du régime radical.

En général, dans les cantons allemands, on paraît las d'agitation. C'est chez eux que le mouvement radical a pris naissance; mais il ne s'y est nulle part développé comme dans les cantons français. Leurs révolutions furent d'abord dirigées contre des priviléges plus ou moins abusifs qui créaient des inégalités politiques incompatibles avec les idées modernes. Les bourgeoisies des villes avaient conservé certains droits qui servirent de prétextes pour soulever le peuple des campagnes. Les anciens gouvernemens aristocratiques, rétablis par le pacte de 1815, tombèrent l'un après l'autre devant les progrès de la démocratie, dont les doctrines gagnaient chaque jour du terrain parmi les esprits les plus éclairés. On n'arriva pas tout de suite au suffrage universel, ni même à

l'élection directe. Le radicalisme demeura long-temps à l'état de théorie; ceux-là même qui l'adoptaient comme un instrument propre à favoriser leurs vues ambitieuses, une fois arrivés au pouvoir, reculaient devant les conséquences pratiques de ses principes. L'esprit de nationalité dominait d'ailleurs trop fortement pour laisser accès à cette espèce de cosmopolitisme qui est le cachet du vrai parti radical. La *solidarité des peuples*, la *démocratie européenne*, excitaient peu d'intérêt chez les révolutionnaires des cantons allemands, tout préoccupés de questions locales et d'intérêts purement nationaux. L'origine de la plupart de leurs querelles et de leurs luttes intestines se trouverait plutôt dans l'histoire de leurs anciennes dissensions. On peut dire même que sous les questions en apparence les plus brûlantes se trouve presque toujours un vieux levain d'antagonisme religieux ou féodal qui n'a guère de rapport avec les débats de la politique contemporaine. Ainsi la ligue du Sonderbund n'était qu'une nouvelle tentative des cantons de la Suisse primitive pour ressaisir l'influence que leur a fait perdre le développement matériel et intellectuel de leurs frères cadets qui, admis les derniers dans l'alliance, sont devenus les premiers en richesses, en savoir et en puissance. Il s'y mêlait également une animosité religieuse de date non moins ancienne. C'était la Suisse catholique se coalisant de nouveau contre la Suisse protestante. De là l'enthousiasme avec lequel certains cantons, tels que Berne et Zurich en particulier, s'armèrent pour combattre le Sonderbund, par des corps-francs d'abord, puis en mettant sur pied de nombreux bataillons, lorsque la diète eut décrété l'expulsion des jésuites. Zurich avait encore sur le cœur la bataille de Cappel, où son réformateur avait été tué; les armes d'Ulrich Zwingli, suspendues dans l'arsenal de Lucerne, étaient à ses yeux un motif de guerre certainement aussi plausible pour le moins que la présence de cinq ou six jésuites chargés d'enseigner la jeunesse. Berne avait d'autres griefs du même genre, et les divers cantons qui rayonnent autour de ces deux états principaux pouvaient se rappeler que durant des siècles ils eurent pour ennemis ou pour maîtres les premiers fondateurs de l'alliance helvétique. Sans doute l'importance attribuée plus tard à la campagne du Sonderbund, le retentissement extraordinaire que la victoire du général Dufour eut dans les pays étrangers, excitèrent bien quelque émotion en Suisse; mais les cantons allemands en furent assez peu remués, et ne se montrèrent point désireux de jouer le rôle que le radicalisme européen prétendait leur imposer.

Cependant, quoique la propagande révolutionnaire n'ait pas complétement réussi dans les cantons allemands, elle y a exercé néanmoins une influence funeste aux mœurs et au caractère républicains. En portant une grave atteinte à l'influence des classes supérieures, elle a agi un peu comme ces gouvernemens despotiques qui cherchent une illusoire garantie de puissance dans l'affaiblissement de l'aristocratie qui les entoure. Parmi les classes inférieures, c'est aux mœurs surtout que le radicalisme s'est attaqué (1). Les souvenirs d'un long

(1) En 1843, le professeur A.-E. Cherbuliez, auteur d'un écrit intitulé *la Démocratie en Suisse*, signalait déjà cette funeste action du radicalisme. En parlant de l'extension exagérée du principe démocratique, il disait : « Cet éveil et cet essor donnés en même temps à des instincts pervers ou ignobles sont particulièrement dangereux dans un pays tel que la Suisse, où la poursuite des intérêts privés offre si peu de carrières capables d'absorber les facultés actives de ceux qui les embrassent, où il reste tant de loisir aux

passé, glorieux et libre, y ont pu empêcher seulement que la démoralisation ne fît des progrès trop rapides. Le vieil esprit suisse a lutté contre le cosmopolitisme socialiste, et l'on peut espérer qu'il finira par vaincre. Déjà Berne a montré, il y a quelques mois, comment on pouvait, sans s'écarter des voies légales, revenir aux idées d'ordre, de justice et de vraie liberté. Méprisant les intrigues et les menaces d'un pouvoir aux abois, qui semblait prêt à tout oser pour se maintenir en place, le peuple bernois s'est relevé par un mouvement aussi noble qu'énergique, à l'époque où la constitution l'appelait à renouveler son grand conseil et par suite le personnel de son gouvernement. Une imposante assemblée de douze mille citoyens, réunis à Munzingen, sans désordre, sans tumulte ni vaine fanfaronnade, a servi de prélude à ces élections, qui, malgré les violences du parti radical, ont donné la majorité aux conservateurs, et ont fait arriver à la présidence du conseil d'état un homme que son caractère honorable, ses talens supérieurs et son esprit de modération rangent au nombre des plus dignes magistrats de la Suisse. M. Bloesch est à la hauteur de la tâche difficile que ses concitoyens lui ont confiée; tous ses actes le prouvent, et il a su bientôt gagner l'estime de ses adversaires eux-mêmes. Le sort de Berne décidera peut-être de celui de la Suisse. L'influence de ce canton puissant et central se fait apercevoir déjà dans les cantons qui l'entourent. A Zurich, le radicalisme est en baisse; Argovie, Soleure, Saint-Gall, commencent à tourner; l'impulsion une fois donnée ne s'arrêtera point là. Les cantons de la partie française, quoique moins directement soumis à l'action de Berne, la subiront aussi, et d'autant plus vite que l'élément conservateur s'y est maintenu, malgré sa défaite, à peu près intact; mais il faut, pour cela, que la confédération reste maîtresse de ses destinées, que nulle pression étrangère ne porte atteinte à son indépendance. En respectant le sentiment jaloux de nationalité qui a de tout temps distingué les populations helvétiques, les puissances voisines de la Suisse obtiendront d'elle toutes les garanties d'ordre et de paix qu'on peut justement en exiger. Les rêves de propagande universelle n'y ont jamais compté que de rares partisans, dont le nombre diminue à mesure que les yeux s'ouvrent et que le bon sens reprend son empire. Les populations suisses ont été un moment sous le coup d'une espèce d'hallucination causée par la fièvre du radicalisme. Aujourd'hui cette fièvre s'apaise, et, si l'on est assez sage pour éviter toute surexcitation intempestive, il y a lieu de penser que la Suisse entière sortira prochainement de la longue et terrible crise qui l'a si cruellement éprouvée. Le passage des radicaux au pouvoir dans quelques cantons n'aura été ainsi qu'une sévère leçon pour l'Europe aussi bien que pour la république helvétique. Alors, si nos prévisions se réalisent, la Suisse pourra, malgré cette rude épreuve, se rappeler sans trop de regrets des événemens qui, en facilitant le triomphe politique des radicaux, auront du moins servi à démontrer la stérilité de leur ambition.

J. Cherbuliez.

hommes les plus strictement obligés, par leur position, de se livrer à une telle poursuite... Lorsque, après avoir habité les principaux théâtres de l'industrie européenne, on traverse les petites villes et les campagnes de la Suisse, on se demande quel usage peut faire ce peuple inoccupé de l'immense liberté que lui assurent ses lois. Hélas! plus d'une fois le tocsin d'alarme et les hurlemens de l'émeute se sont chargés de faire la réponse! »

UN POÈTE ROMAN

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ET LES BARDES BRETONS.

I. — *Poèmes des Bardes bretons du VI[e] siècle*, traduits et commentés par M. Th. Hersart de La Villemarqué; Paris, 1851.
II. — *Les Papillotes de Jasmin*, 3[e] volume (sous presse), Agen, 1851.

Il est entre certaines œuvres paraissant à certaines heures une sorte de parenté mystérieuse, des rapports secrets dont on ne se rend pas compte d'abord, et qui se révèlent pourtant à l'instinct sympathique des esprits curieux. A quoi cela tient-il? Tout est contraste au premier aspect entre ces œuvres; l'intérêt qu'elles éveillent est d'une nature presque opposée : l'une sera un travail de science intelligente, le fruit d'une juste et sérieuse érudition; l'autre sera l'œuvre spontanée d'une inspiration qui se suffit à elle-même. La première, en remettant au jour des fragmens à demi perdus, à demi conservés par la voie incertaine de la tradition, vous fera respirer l'âpre parfum qui se dégage de la poussière des siècles, et vous ramènera vers le passé dont tous ces fragmens porteront la date; la seconde aura les graces nouvelles, l'éclat contemporain, et portera inscrit à chaque page le signe indélébile du présent. Et le contraste ne sera pas seulement dans une date : tout différera, — pensée, idiome, habitude d'inspiration, tout ce qui caractérise en un mot les choses de l'imagination et de l'esprit; ce seront comme deux climats et deux génies en présence. Où donc sera

le point commun entre ces œuvres? Ce lien invisible et réel, ce sera, si l'on veut, cette mystérieuse et saisissante analogie qu'il est facile de remarquer dans la destinée des idiomes qu'on y retrouve. Cette langue celtique des poèmes bretons recueillis et commentés par M. de La Villemarqué, cette langue gallo-latine que fait vibrer Jasmin dans ses vers, que sont-elles autre chose toutes deux, dans l'ensemble puissant de la civilisation, que des langues vaincues et survivant encore néanmoins, entendues et parlées par des races également fidèles? Observées au point de vue des résultats généraux de l'histoire littéraire, cette communauté de fortune est leur trait de ressemblance et ce qui les rapproche; observées en elles-mêmes, elles offrent comme un dernier témoignage de ce qu'il y a eu de distinct, d'original dans ces génies dont elles sont l'expression, et dont les nuances diverses ont contribué à former le génie universel de la France.

Si l'histoire des langues que j'appellerai conquérantes, des langues destinées par leur fortune à prendre ce caractère dominateur et à devenir les organes consacrés des mouvemens victorieux de la civilisation, — si cette histoire, dis-je, a quelque chose d'imposant, n'y a-t-il pas dans la destinée des langues auxquelles il faut bien donner le nom de vaincues quelque chose de plus émouvant comme dans tout ce qui reste inachevé? Tel est en effet le caractère de ces idiomes qui n'ont pu arriver à prévaloir dans l'ordre général des phénomènes intellectuels, et qui se perpétuent sans se développer il est vrai, mais aussi sans mourir. On sent en eux comme une verdeur première qui n'a point mûri, comme une sève native prématurément comprimée. Contemporains de la jeunesse des races, merveilleusement propres à exprimer les sentimens vierges, les impressions spontanées et vigoureuses, les mouvemens simples de l'ame, les rapports des hommes dans leur primitive essence. il est trop facile de distinguer ce qui leur manque pour suffire à l'expression d'un ordre d'idées et de sentimens plus variés et plus complexes. A la simple inspection de leurs élémens propres et de leur structure actuelle, on pourrait fixer le jour et l'heure où la croissance s'est arrêtée pour eux. Tels qu'ils sont, ces idiomes cependant ont eu leur moment de souveraineté et d'éclat, où ils étaient parlés avec honneur, où ils étaient la langue des *cours*, comme on disait autrefois, celle des esprits cultivés comme des esprits les plus humbles, et où ils suffisaient à tous les besoins. Dépossédés de leur droit de cité en quelque sorte, à mesure que naissaient et se développaient de nouvelles langues plus savantes, plus honorées, et qui leur devaient bien à eux-mêmes quelque chose à vrai dire, ils se réfugiaient dans les profondeurs de la vie populaire, moins sujette aux altérations. Tandis que la politique changeait la face de l'Europe, mêlait les peuples, travaillait à fondre les petites nationalités primitives dans des

nationalités plus larges, créait de nouvelles distributions d'états, une langue religieusement gardée continuait souvent à servir de lien entre les membres dispersés d'une même race. Telle est l'intime parenté qui subsiste encore aujourd'hui entre le gallois d'Angleterre et le breton de France; le paysan méridional et le paysan catalan n'ont point cessé non plus de parler presque la même langue, et ces phénomènes singuliers portent avec eux un grand sens historique et moral. Qu'on le remarque, c'est le peuple en particulier qui reste l'inviolable dépositaire de ces vieux idiomes comme de bien d'autres héritages du passé. Le peuple, que les théoriciens radicaux cherchent à précipiter vers les nouveautés, dont ils font un inaugurateur souverain de tous les progrès, — le peuple, en réalité, est le plus conservateur des élémens de la société, et, si on parvient à le surprendre un moment, c'est moins en lui vantant le progrès qu'en irritant en lui quelques-unes de ces mauvaises passions qui sont de toutes les civilisations et de toutes les époques. Laissé à lui-même, le peuple aime par nature ses traditions, ses vieilles coutumes, ses vieilles langues; il a par essence la foi et le culte instinctif des souvenirs. Tout est disposé dans sa vie pour maintenir long-temps intacte l'originalité locale des mœurs, des idées et du langage, surtout quand cette originalité tient à une nationalité primitive et distincte. Peu de races, on le sait, ont autant que la race bretonne et la race méridionale cette force d'attachement au passé et cet amour des choses locales qui atteignent parfois à une rare et touchante poésie. Allez dans le pays de Galles ou dans la Bretagne française : vous y trouverez vivant le souvenir du *roi Arthur*, et les ballades populaires vous répéteront toutes les traditions nationales; allez dans le midi de la France : vous entendrez pendant les nuits d'hiver, aux approches de Noël, des jeunes gens chanter, en allant quêter un peu de farine, une chanson qui a mille ans. Demandez-vous ensuite ce qu'ont duré les carmagnoles révolutionnaires! — Les Bretons, — dit un chant précédemment recueilli par M. de La Villemarqué, — ont fait un berceau d'ivoire et d'or; ils y ont mis le passé, — et le soir, sur la montagne, ils le balancent en pleurant au-dessus de leurs têtes, comme un père devenu fou qui berce son enfant mort depuis long-temps. Jasmin exprime autrement la fidélité du peuple méridional au passé et à sa langue. Cette langue que le grand politique dédaigne, c'est pour le peuple la langue du foyer, du travail, des besoins journaliers, des joies et des peines domestiques, celle qui est d'accord avec son ciel et qu'il a sucée avec le lait de sa mère; elle ressemble aujourd'hui à un de ces arbres superbes abattus par les vents, dont les racines ont été mises à nu, et dont les branches reverdissent néanmoins encore chaque année pour recevoir les oiseaux qui viennent y chanter. Chacune de ces interprétations diverses, — l'une triste comme les grèves

bretonnes, l'autre souriante et vive comme le ciel du midi, — n'est-elle point conforme au génie de chaque race?

Ce n'est point évidemment le côté philologique qui est le mieux fait pour frapper dans les poèmes bretons publiés par M. de La Villemarqué, ou du moins ce côté intéresse surtout le savant que charment les mystères de l'érudition, et qui sent tout le prix d'une critique intelligente appliquée au rétablissement des textes, à la reconstruction de fragmens parfois considérables. Le commentateur français avait devant lui, dans cet ordre de recherches, l'*Archéologie galloise de Myvyr*, les savans travaux de M. Sharon-Turner. Ce qui est d'un intérêt plus accessible et plus universel dans ces fragmens bardiques, c'est le côté vivant et palpitant, c'est l'essence même de cette poésie dans ses rapports avec l'époque où elle est née, avec les mœurs qu'elle dépeint, avec cette race dont elle exprime les sentimens, les passions et les malheurs. La race celtique, on le sait, a eu des branches diverses, les Bretons gallois d'Angleterre, les Bretons armoricains de France : les uns et les autres ont les mêmes héros, les mêmes traditions, les mêmes souvenirs historiques, et ont eu à essuyer les mêmes revers. C'est une portion de ces souvenirs nationaux, en ce qui touche le pays de Galles, que les poèmes bardiques font revivre; ils forment comme une iliade passionnée et triste, ou plutôt, si l'on nous passe le terme, c'est l'odyssée d'un peuple errant, battu par toutes les invasions, qui se retourne de temps à autre pour faire face héroïquement à l'ennemi, puis succombe et va s'enfermer dans ses vallées et ses montagnes pour garder du moins intacte à l'abri du foyer domestique une nationalité qu'il n'a pu faire prévaloir. Peuple singulier assurément, aussi noblement obstiné à ne point mourir que malheureusement organisé pour vivre, et qui ne veut point s'avouer vaincu dans une lutte dont les premières péripéties remontent au VIe siècle! Le VIe siècle, en effet, est une époque décisive pour le peuple celtique; c'est le commencement de la décadence de cette race pressée, enveloppée de toutes parts, foulée aux pieds par les tribus germaines conquérantes, par les Angles, par les Saxons, lesquels auront à leur tour à subir la loi de la conquête. Et c'est aussi dans le feu même de cette mêlée tragique que s'exhale la poésie d'un Taliesin, d'un Liwarc'h, d'un Aneurin chantant sur le mode celtique les héros et les combats de l'indépendance : — Gherent, le guerrier de Cornouailles, et la bataille de Longport; Urien, le chef des Bretons du Cumberland et la bataille d'Argoed-Louéren; la mort d'Owen, fils d'Urien. Comme documens historiques, les poèmes des bardes ont le rare mérite d'offrir le témoignage des vaincus qui manque souvent à l'issue de ces grands chocs de peuples et de races. Comme œuvre littéraire, ils sont sans aucun doute la plus ancienne inspiration poétique formulée dans une langue moderne, un des premiers spécimens de ces littératures natio-

nales si savamment restaurées par la critique contemporaine, et où figurent avec des couleurs si différentes les scaldes scandinaves, les minnesingers allemands, à côté des troubadours méridionaux et des bardes celtiques.

C'est en effet le trait essentiel de la poésie bretonne d'être profondément nationale par l'inspiration comme par l'idiome; elle est l'œuvre individuelle de quelques hommes, mais l'ame d'un peuple y respire. Les bardes eux-mêmes, à vrai dire, que sont-ils autre chose que des héros de l'indépendance ayant leur place marquée dans la vie sociale, investis d'une sorte de sacerdoce dans l'esprit public? Le bardisme a tous les caractères d'une institution consacrée par les mœurs et les lois celtiques. La poésie n'apparaissait pas aux yeux de ces peuples enfans comme une chose artificielle ou légère, comme le jeu prétentieux ou futile d'imaginations vagabondes : c'était une chose religieuse et auguste qui conférait des droits et des priviléges. Le titre bardique affranchissait, d'après le code breton; la loi évaluait la harpe du chef des bardes cinq fois plus que le bouclier d'or du guerrier ou l'épée la plus belle à poignée d'argent, trente fois autant que la lance, onze fois plus que la charrue. La harpe, comme le livre et l'épée, ne pouvait être saisie par la justice. Les bardes, organisés dans une hiérarchie puissante, avaient pour mission de garder le dépôt des traditions de la famille, de la patrie et des souvenirs nationaux. Ils consacraient dans leurs vers les événemens contemporains, les gloires et les malheurs de leur race. Au jour du combat, pendant que le sang jaillissait et montait jusqu'aux genoux des guerriers, ils chantaient le chant de *la Domination bretonne*, et, même dans la défaite, ils élevaient encore leurs voix, comme Aneurin célébrant les funérailles des trois cent soixante chefs bretons tués à Kaltraez. L'imagination populaire ne s'y est point trompée; elle a vu dans les bardes une des personnifications des luttes anciennes, elle leur a fait leur place dans les traditions nationales, et s'est plu souvent à mêler les couleurs fabuleuses et la légende à ce qui restait d'eux. M. de La Villemarqué a consacré, tant aux institutions bardiques qu'aux bardes eux-mêmes, des pages où l'on sent l'amour des choses bretonnes. — Voyez ce que l'imagination populaire a fait de Taliesin, un des plus remarquables de ces poètes du VIᵉ siècle. Un enfant est livré à la mer dans un berceau d'osier enveloppé de cuir, et les flots le poussent dans une pêcherie d'Elsin, fils d'Urien. Le berceau est recueilli, et celui qui le découvre s'écrie en voyant l'enfant : *Tal-iesin!* — en langue celtique : *quel front rayonnant!* Telle est l'origine du nom resté au barde du fils d'Urien. « Je suis le chef des bardes d'Elsin, fait dire la légende à Taliesin, et ma terre natale est le pays des étoiles de l'été; je suis un être merveilleux dont l'origine est inconnue; je suis capable d'instruire l'univers. » En réa-

lité, Taliesin paraît avoir été originaire du Cumberland; il était barde dans la maison d'Urien et assistait à toutes les batailles de ce temps; puis, la mort d'Urien et des enfans de son maître venue, il s'en va de retraite en retraite, murmurant tristement parfois : « Hélas! j'ai vu tomber le rameau et les fleurs! » Voyez encore cette figure plus grave et plus tragique de Liwar'ch! Liwar'ch est comme le roi Lear de la poésie bardique. Il avait eu vingt-quatre fils, tous tombés dans les luttes nationales; il avait vu périr un à un les chefs bretons qu'il aimait; il avait assisté aux irremédiables défaites de sa race, — et seul, survivant à tant de désastres, arrivé à l'âge de cent ans, il ne lui restait plus qu'à se retirer près de l'abbaye de Lanvor, sur les bords de la Dee, où il passait ses derniers jours vêtu d'un sayon de poil de chèvre et chantant avec amertume sa patrie vaincue et ses enfans. « O ma béquille! disait-il avec une sorte de pitié douce et triste pour lui-même, — ô ma béquille! tiens-toi droite, toi qu'on nomme le bois fidèle aux pas chancelans! Je ne suis plus Liwarc'h pour bien long-temps. » Le souffle chrétien semble déjà passer dans la mâle et sombre poésie du barde centenaire, et quelque chose d'un Job celtique s'y fait sentir. C'est dans le monastère de Lanvor que Liwarc'h allait bientôt reposer; c'est là aussi, sans nul doute, ainsi que l'indique M. de La Villemarqué, que ses vers ont été primitivement conservés pour passer jusqu'à nous. L'église, en recueillant le vieux barde, lui donnait son dernier asile d'abord et empêchait ses chants de périr.

Il n'est pas surprenant que la tristesse soit comme le fonds permanent des inspirations bardiques : la tristesse est le génie des races vaincues. Ces peuples malheureux emploient leur dernier souffle à se couronner de leurs souvenirs, à se raconter à eux-mêmes leurs désastres. Les poèmes des bardes, de Taliesin, de Liwarc'h, d'Aneurin, énumèrent les morts tombés dans chaque bataille; ils montrent le reflet des incendies, les champs foulés aux pieds des chevaux et dévastés, les manoirs vides de leurs hôtes qui n'y doivent plus reparaître, les cités désertes, les églises croulantes remplacées par « des tertres de gazon où fleurit le trèfle, rouge du sang des guerriers bretons. » C'est là le côté héroïque et épique de ces poésies où rien de factice ne se révèle. La monotonie même de la plainte témoigne de la sincérité de l'émotion.

Les traditions historiques, les luttes nationales, ont la plus grande part dans les chants bardiques; cela est bien simple. A côté cependant de ces chants historiques, il y a un autre genre de poésie que M. de La Villemarqué appelle les *poèmes gnomiques* de Liwar'ch, où la sagesse celtique se résume en triades, dans cette forme que M. Brizeux, le poète breton, a cherché à rajeunir sous le nom de *ternaires*. C'est probablement sur le soir de sa vie orageuse, peut-être même à Lanvor, que Liwarc'h rédigeait avec ses autres poèmes ces petites pièces qui

forment comme un trésor de poésie morale, — *les Calendes de l'hiver, le Vent, les Rameaux, les Splendeurs, Soit! le Chant du Coucou.* Si les chants historiques du vieux barde respirent la douleur patriotique, ses vers gnomiques laissent pressentir le sage, l'esprit rare et pénétrant, et plus d'une fois aussi, selon la juste remarque du commentateur français, le cœur du vieillard infirme et attristé gémit encore par la bouche du sage, comme lorsqu'il compare l'homme à la feuille qui tournoie au gré du vent, « vieille, quoique de l'année; » comme lorsqu'il dit : « Les soucis habitent avec le vieillard, de même que les abeilles dans la solitude. » En véritable Celte, Liwarc'h fait de la ténacité la clé du génie : il appelle l'intelligence la lumière de l'homme; il proclame la bonté supérieure à la beauté et de même âge que le bonheur; il vante la discrétion et l'amour du silence, la gaieté vraie et saine que Dieu lui-même loue. Quelques-unes de ces maximes du moraliste breton sont d'une délicatesse et d'une profondeur singulières, où le barbare du VIe siècle disparaît assurément. « L'esprit rit à qui l'aime, » dit le poète; — « heureux l'homme qui voit son ami! » — « la femme doit apporter le sommeil à la douleur. » — C'est ainsi que l'observation morale se mêle à l'inspiration héroïque dans cette poésie des bardes qui, pour nous, a surtout un intérêt historique et littéraire, et qui, pour les descendans de la même race, est de plus une tradition nationale, un dépôt de souvenirs domestiques tout-puissans sur l'imagination populaire.

Comment cette poésie écrite dans une langue vieille de treize siècles, confiée le plus souvent à la voie incertaine des traditions orales, ayant à lutter presque toujours contre un courant général d'idées contraires ou indifférentes, a-t-elle pu néanmoins survivre et se transmettre? C'est là une de ces questions semi-historiques, semi-littéraires, qui peuvent s'élever à l'occasion de toute langue passée du rang d'idiome consacré et souverain au rang d'idiome purement populaire. Comment s'expliquent les fortunes diverses de cette langue? Quel est le jour où on a pu dire qu'elle était définitivement vaincue comme langue littéraire? A quels mouvemens de l'histoire, à quelles transformations de la vie sociale et des mœurs correspondent ses altérations successives? A quelles causes subtiles et profondes doit-elle encore de vivre et d'être l'objet du culte populaire? Dans quelle mesure est-il donné à des nationalités primitives de conserver leur originalité ancienne au sein d'une nationalité supérieure et plus large? Comme on le voit, mille questions délicates ou savantes s'éveilleraient aisément. Ce qui a donné naissance à la poésie celtique des bardes, pourrait-on dire, est justement ce qui a contribué à la faire durer et à favoriser sa transmission : c'est la vivacité d'un sentiment national ardent et jaloux. Vaincue comme nation souveraine et indépendante, chassée ou morcelée par les invasions et la politique, réduite à s'enfermer dans ses vallées, dans ses montagnes,

la race bretonne ne cessait point de nourrir le culte des souvenirs, de se défendre, du moins dans ses mœurs, de parler sa vieille langue, d'avoir ses chanteurs et ses joueurs de harpe, qui lui racontaient le passé, même quand ces invocations au passé étaient un acte de révolte. Les bardes, il est vrai, n'avaient plus leur place marquée dans les cours, dans les assemblées des princes, mais ils avaient les fêtes populaires et l'escabeau de bois dans le foyer du pauvre, où ils répétaient mystérieusement les chants de leurs ancêtres. Le nom du dernier barde que l'histoire mentionne n'est point rapporté : c'était un pauvre vieillard aveugle du pays de Galles, qui, sous Henri VIII, pendant les persécutions des catholiques, parut sur le seuil du palais de Windsor, récitant ces vers de Taliesin : « Je veux apprendre à votre roi ce qui doit lui arriver; une créature extraordinaire va sortir du marais du Rianez; elle punira l'iniquité de Maelgoun, roi de Gwéned, dont les cheveux, les dents, les yeux deviendront jaunes comme de l'or; elle donnera la mort à Maelgoun, roi de Gwéned. » Le vieux barde fut écartelé.

Peu à peu les poésies bardiques allaient ainsi s'enfouir dans le secret des bibliothèques galloises ou tombaient dans le domaine populaire, devenant le trésor de chanteurs obscurs et inconnus qui se les transmettaient de génération en génération. Ce n'est qu'au commencement de ce siècle qu'elles ont été sérieusement recueillies. L'homme à qui on les doit était un pauvre paysan de la vallée de Myvyr, qui avait puisé avec le lait le culte des traditions de son pays. Owen Jones réalisa une entreprise singulière : il chercha et réussit à s'enrichir, afin de pouvoir élever un monument à la poésie celtique. De là la publication connue sous le nom de *Myvyrian Archaiology of Wales*. L'*Archéologie galloise* d'Owen Jones a été le point de départ des restaurations contemporaines des poèmes bardiques. Aujourd'hui encore, sous l'empire d'un sentiment de race très vivant, un certain mouvement de littérature galloise originale cherche de temps à autre à se faire jour en Angleterre, de même que M. de La Villemarqué, dans une autre œuvre, pouvait reproduire des chants populaires récens dus aux Bretons français de Tréguier ou de Léon. Il y a quelques années seulement, on a vu les deux branches de la même race se réunir dans une fête, en plein pays de Galles, pour répéter ensemble dans la langue nationale le refrain breton : « Non, Arthur n'est pas mort!... » Merveilleux témoignage de la puissance d'un instinct viril de nationalité qui ne peut plus aujourd'hui tourner qu'au bien commun, à la gloire commune, en ajoutant aux élémens des civilisations nouvelles la force survivante du sentiment traditionnel!

Et maintenant jetez les yeux vers le Midi. Là vit cet autre poète qui a su rajeunir admirablement une autre de ces langues vaincues, qui l'a prise dans le peuple pour la plier aux plus délicats comme aux plus

savans artifices de l'imagination, pour lui faire exprimer les sentimens les plus élevés, la philosophie la plus douce, et lui faire peindre ce monde populaire d'où elle émane. Ce serait peut-être une question des plus curieuses à débattre que celle de savoir si une grande poésie est possible dans ce qu'on peut appeler proprement un patois. Pour moi, je ne le crois pas. En fait de poésie patoise, je ne connais que celle des vaudevilles, des opéras et quelquefois des tragédies; mais il se peut bien qu'une grande et réelle poésie se produise dans une de ces langues vieilles, originales, nationales à beaucoup d'égards, restées entières dans quelque coin d'un pays, parce que ces langues répondent aux instincts, aux habitudes, au génie intime de toute une race, et que là est la source et l'aliment de toute poésie. L'idiome de Jasmin est dans ces conditions et n'est nullement un patois, comme on semble le croire parfois. Montaigne, ce charmant philosophe gascon, disait déjà de son temps : « Il y a bien au-dessus de nous, vers les montagnes, un gascon que je trouve singulièrement beau, sec, bref, signifiant, et à la vérité un langage masle et militaire plus qu'autre que j'entende.... » L'auteur des *Essais* ne parlait pas de l'éclat, de la vivacité, de la richesse colorée de ce *gascon*, ainsi qu'il l'appelait. Ce gascon, c'était la langue de Bernard de Ventadour, de Geoffroy Rudel et de Gaston Phœbus, devenue ou restée la langue du peuple, et qui a eu encore dans ces conditions populaires sa lignée de poètes, les Goudouli, les Dastros, les Despourrins. Jasmin est le dernier et le plus grand. « Nous aimons notre joli langage, dit le poète contemporain; pourquoi en prendre tant d'ombrage? Est-ce qu'à la même fontaine toute la France boit? Le Nord chez lui a son visage; chez lui, le Midi a le sien.... » L'auteur de *Françounetto* s'est plu à réunir dans l'*Épître à M. Dumon* et dans l'ode sur *Despourrins* tout ce que l'amour d'un vieil et populaire idiome peut inspirer de vive et touchante poésie. Après cela, irons-nous ajouter cette autre très solennelle, très philosophique et très oiseuse question : — Une telle langue est-elle destinée à s'effacer définitivement et à périr? — Elle vit; voilà la réponse. Elle a donné à notre siècle un de ses poètes le plus originaux, en qui le talent ne se manifeste pas au détriment du caractère, dont l'inspiration ne coûte rien à la morale la plus pure et au bon sens le plus droit, et qui est fêté, compris, aimé par toute une race populaire, comme il est fait pour charmer l'esprit le plus élevé. Cette langue a produit dans divers genres *la Charité*, l'*Épître à un agriculteur*, le *Voyage à Marmande*, qui atteignent tour à tour aux plus hautes effusions lyriques ou à la grace piquante d'un Horace ou d'un La Fontaine; — *l'Aveugle*, *Marthe*, *les Deux Jumeaux*, où le drame de la passion humaine s'encadre merveilleusement dans la peinture des mœurs locales; elle produit encore le recueil nouveau des *Papillotes*, pour lui laisser son titre, où l'auteur méridional rassemble quelques-unes de ses composi-

tions savamment remaniées, telles que *les Deux Jumeaux* et *la Semaine d'un fils*, — *la Vigne*, ce morceau enchanteur et exquis de sentiment qui est tout simplement un chef-d'œuvre, — un poème d'hier, *Ville et Campagne ou Gloriole et Pauvreté*, qui réfléchit un des côtés de notre époque, — et ce que le poète appelle ses *Pèlerinages* dans les villes du midi de la France. Bien loin de décliner dans ces vers, le talent de l'auteur de *Marthe* semble s'y fixer en une sorte de maturité assurée et féconde à l'abri des fausses suggestions contemporaines. Comme poète, Jasmin s'y montre dans toute la flexibilité de son génie; comme homme, il y apparaît dans toute l'excellence d'une nature rare et dans la variété d'une vie que tout un pays se partage. Cela ne va ni plus ni moins que de Limoges à Bayonne et de Bordeaux à Marseille. Jasmin semble recomposer à son usage ce monde roman évanoui pour en faire le théâtre d'une gloire exceptionnelle et charmante, et y chercher un complice à la charité dont il se fait l'apôtre. C'est un barde, lui aussi, peut-on dire, mais un barde de notre temps, dont l'existence même sert à marquer les différences morales des époques et les conditions auxquelles la poésie peut revêtir encore comme un caractère public. Ainsi que le lui disait M. Dumon, — dont le nom est en tête de ce nouveau recueil, *aujourd'hui qu'il n'est plus ministre*, — c'est un barde dont les actions valent les poèmes, qui bâtit des églises, secourt l'indigence, fait du talent une puissance bienfaisante, et dont la muse aime à se faire *sœur de charité*. Jasmin offre aujourd'hui parmi nous le spectacle rassurant, et où l'œil est heureux de se reposer, d'une poésie merveilleuse s'exhalant sans effort d'une vie simple, droite et pure, comme de son foyer le plus naturel, le plus précieux et le plus rare.

Il y a dans la vie du poète méridional, comme dans son caractère et dans son talent, un mélange singulier de traits qui semblent s'exclure depuis que d'ingénieux sophistes ont imaginé de mettre la guerre entre l'idéal et le réel, et de confondre la mesure dans laquelle se combinent ces élémens humains. L'imagination et le bon sens, l'idéal et le réel se mêlent dans la vie de l'auteur des *Deux Jumeaux* d'une manière charmante. Chacun y a sa part sans détruire l'autre; ils se viennent en aide au contraire et s'arrangent pour imprimer à cette physionomie une généreuse et saisissante originalité. Jasmin, à coup sûr, a l'existence la plus poétique, la plus idéale de ce siècle, et en même temps, au sein de cette existence enivrante, c'est le vrai, peut-être le seul sage aujourd'hui. La vie de Jasmin n'est-elle pas une fête perpétuelle, une série de *pèlerinages*, comme il les nomme, où l'enthousiasme des populations l'accompagne? Le poète va de ville en ville; il peint d'un trait au passage chacune d'elles, — Angoulême au doux parler, « jolie reine de l'air, assise sur un roc fleuri et baignant ses pieds dans les flots bleus et rians; » — Tarbes, la reine de Bigorre, assise dans

sa fraîche plaine, à l'ombre « des rocs d'argent soudés au ciel; » — Bayonne, la ville hospitalière avec sa citadelle et ses fossés, au fond desquels « attend la mort qui a faim, » et Marseille, la ville grecque qui se baigne dans la mer *demoiselle* que « l'hirondelle franchit en un jour sans fatigue. » Chacune de ces villes a fêté le poète. Et quel est le but, pensez-vous, de ces pèlerinages? Est-ce uniquement la gloire que l'auteur de *Marthe* a en vue? Non, certes. Est-ce pour en retirer quelque fruit? Vous le connaissez mal. Une sorte de généreux et naïf amour du bien se mêle à la passion de la gloire dans cette muse heureuse de vivre et de se produire. La charité est l'inspiratrice de ces courses poétiques qui ont pour but : — ici d'aider à la création de crèches ou de salles d'asile, — là de secourir quelque infortune privée, — plus loin de mettre en réserve un peu de cette *manne du pauvre* qui prévient à temps les irritations de la faim. Là, au milieu de ces réunions immenses, de ces populations accourues à sa voix, Jasmin à l'aise, sans affectation, sans amertume surtout, réalise bien mieux que tous les pacificateurs furieux les rapprochemens possibles, en attirant sans cesse l'œil du riche sur ceux qui souffrent, en montrant aux pauvres la charité vigilante et active. Aux premiers il dit, comme hier encore : « Riches, qui veut du miel doit protéger l'abeille; qui bêche l'arbre au pied en fait fleurir la cime! » Aux seconds il dit, comme dans *les Prophètes menteurs* : « Voyez, les riches se font meilleurs! » et il met la gloire du peuple « à garder à l'abri du mal sa belle page blanche. » Chacun des actes, chacune des inspirations de l'auteur de *Marthe* est le commentaire de la pensée qui inaugure magnifiquement son premier morceau sur *la Caritat.* « Parce qu'on voit sur la mer de grandes maisons voyageuses glisser sur l'eau morte ou sur le flot courroucé, et dans un autre monde emporter l'homme hardi; parce qu'on voit des gens voyager dans les airs, des savans illustrer les siècles qui s'en vont, l'homme crie sans cesse : Dieu! que l'homme est grand! — Bon Dieu! qu'il est petit au contraire! qu'il apprenne que, s'il a du génie, le génie n'est rien sans la bonté. Sans la bonté, ici, pas de grandeur qui tienne... » Il y a quelques jours encore, Jasmin, tout occupé de l'impression de ce présent livre, était appelé à Toulouse pour prêter son aide à l'œuvre de saint Vincent de Paul, et il accourait pour chanter, au milieu de six mille personnes, le *grand* saint dans une poésie vraie, humaine, et qui ne descendait à flatter aucune passion. « Qu'on détrône les rois, disait-il, qu'on nivelle fortune et rangs : le lendemain il y aura des pauvres sur la terre, et la charité sera reine en tout temps... » A quoi il ajoutait spirituellement qu'il n'y aurait ni *juillet* ni *février* contre cette reine. C'est ainsi qu'un poète issu du peuple s'honore, fait de sa muse une puissance bienfaisante, et de sa gloire inoffensive et aimable le patrimoine des ames généreuses.

Un des épisodes les plus curieux peut-être de la vie de Jasmin et où apparaît le mieux cette poésie en action dont nous parlions, c'est la part prise par le poète à l'érection de l'église de Vergt. Au fond du Périgord, un pauvre prêtre voit son église nue, lézardée, tomber en ruines et s'affaisser au moindre souffle du vent. L'idée lui vient d'aller trouver l'auteur de *l'Aveugle*, — et prêtre et troubadour partent ensemble comme s'ils s'étaient toujours connus; ils vont de ville en ville recueillant pour relever la *maison du bon Dieu*. L'église est d'abord remise sur pied; mais voici qu'en s'élevant elle chancelle sur ses fondemens, voici que les ressources manquent pour la couvrir, et à chaque incident prêtre et troubadour recommencent leur pèlerinage, et à chaque halte ce sont des inspirations nouvelles. De là tout un touchant et frais poème dont la pensée première fait l'unité, et dont les chants divers sont : *Le Prêtre et le Troubadour, le Prêtre sans église, l'Église qui tremble, l'Église découverte*. Ce n'est point que l'aimable rapsode s'aille croire semblable à ce Grec fameux qui bâtissait des villes avec ses chants. « Non, dit-il par un noble et émouvant retour sur lui-même, quand je verrai monter tuiles et chevrons, mon ame sentira quelque chose de plus doux. Je me dirai : J'étais nu; l'église, je m'en souviens, m'a vêtu bien souvent pendant que j'étais petit. Homme, je la trouve nue, à mon tour je la couvre. Oh! donnez, donnez tous, que je goûte la douceur de faire pour elle une fois ce qu'elle a tant fait pour moi... » Un simple et droit instinct religieux anime cet épisode de la vie de Jasmin et y circule. Le poète, à cette occasion, n'a garde de se faire le prophète de quelque religion nouvelle, de chercher à substituer à un sentiment pratique, qui a sa poésie propre, quelqu'une de ces aspirations ambitieuses qui sont un leurre de religion et de poésie en même temps. Non, ce qui le guide, c'est un instinct d'accord avec celui qui vit dans l'ame du peuple des campagnes, et il a trop de tact pour le dénaturer. Ce n'est point pour le savant, hélas! que les églises ont un charme mystérieux; le savant les traverse en souriant, recherchant le travail de l'homme, l'arche au large cintre, les peintures qui décorent les murs. Le peuple, « dont l'esprit ne gâte pas la raison, » croit à son église; il ne voit qu'elle et le *bon Dieu* qui y demeure; il l'aime pour elle-même, et c'est surtout pour celui qui croit que le prêtre fait sagement de l'orner... « Pour s'adresser au savant, le prêtre a sa tribune nue, dit le poète,... mais, pour tenir le peuple à son devoir fidèle, il lui touche l'ame en flattant l'œil, car le peuple, qui sent la pompe du dehors, a besoin que la maison où le bon Dieu demeure représente au moins à son œil *la grande chapelle du ciel*... » Ainsi parle cet honnête esprit se rapprochant sans cesse du vrai et en faisant jaillir une poésie naturelle et juste qui ne défigure aucun sentiment. Et finalement, après s'être faite architecte, la muse populaire avait bien le droit d'assister, en fille

simple et rustique, au couronnement de son œuvre, à l'inauguration de son église au milieu de six évêques, de deux cents chanoines et d'une population émerveillée, subjuguée sans s'en rendre compte par les deux plus grandes forces morales unies en ce moment, — l'instinct religieux et la poésie.

Aller d'ovations en ovations, recevoir au passage des présens magnifiques, des couronnes, des coupes d'or, faire servir la poésie au soulagement de la misère humaine, à l'édification des églises, n'est-ce point la part de l'idéal, — et de l'idéal le plus rare, — faite aussi large que possible dans une vie? Qu'on ne croie pas cependant que cet idéal dépasse la mesure, tourne à la chimère et chasse la réalité de l'existence du poète méridional. Un des traits de l'originalité de Jasmin, c'est de faire marcher de compagnie l'imagination et le bon sens. A côté du poète fêté, couronné et emporté à chaque instant dans la région idéale, on voit l'homme réel, pratique, conservant son ingénuité première, sa nette et franche nature, ses simples et régulières habitudes. Au sortir de ces ovations brillantes dont il est l'objet, au milieu même de leur bruit enivrant, se retrouve ce sage dont je parlais, qui, s'il goûte un plaisir indicible à faire admettre sa muse dans le palais, ne se sent, quant à lui, jamais à l'étroit dans son foyer, — le sage heureux et sans envie qui aime sa maison, sa boutique, son coin de terre, et les a toujours présens à l'esprit et au cœur. Il y a dans Jasmin l'homme qui, recevant d'une ville un cachet d'or avec des armoiries emblématiques, se souvenait au même instant qu'il s'était servi bien souvent, comme cachet, du dé de son père, tailleur de profession, et disait dans sa chanson : « .... Ah! si, gâté par ce glorieux qui trop brille, comme lui j'allais dire que j'ai pour berceau un palais, fais voir alors mes armes de famille, reviens au jour, vieux dé de mon père..... » Il y a l'homme que tout le Midi se dispute et l'homme de la *vigne,* de cette vigne chantée par le poète en vers d'un sentiment exquis :

« Oh! ma jeune vigne, — le soleil te chauffe de l'œil, — donne-moi de tout! — Aussi, quand il bruine, — ne perds aucune goutte. — Mon feu s'assoupit, — ma muse se fatigue, — mes amis demain — pourraient m'échapper. — Mais toi, jeune amie, — vigne au fruit savoureux, — avec ta *fleur-figue* — et tes bons raisins, — attache-les-moi! — Récolte abondante, — ainsi tu me vaudras; — récolte ne vaut pas — serrement de mains.... »

Comme pour mieux donner un caractère de réalité à sa *Vigne,* Jasmin l'a appelée *la Papillote.* Allez à Agen; vous le trouverez là, à coup sûr, heureux et naïf comme un enfant, comptant ses ceps, les arrosant et triomphant de les voir plus fougueux, plus beaux, plus chargés de fruits que ceux du voisin, comme il triomphe quand il est parvenu à procurer une bonne recette aux pauvres. — Telle est la vie de Jasmin, telle est cette facile et heureuse existence qui se reflète dans

le talent du poète et lui communique l'animation et la vie. Réalité et idéal, imagination et bon sens, grace ingénieuse et piquante, sensibilité attendrie, vivacité passionnée, humeur du sol natal, — tous ces élémens se fondent, se combinent dans un art savant et naïf à la fois, sobre et abondant, coloré et ferme, où on sent comme une force secrète de concentration à travers la variété inépuisable des détails, soit qu'il peigne dans ses poèmes les mœurs populaires, soit qu'il s'inspire de lui-même, de ses souvenirs ou de sa vie présente. En général, il n'est point de poète chez lequel il y eût moins à retrancher. Jasmin travaille ses vers, et il ne s'en cache pas; aussi appelle-t-il spirituellement les *impromptus* la *bonne monnaie* du cœur et la *fausse monnaie* de la poésie, et ce tact soigneux, cet art savant, lui servent à mieux mettre en saillie les divers côtés de son inspiration et de ses inventions.

Jasmin a dans toutes les choses de son art et de sa langue un goût, une délicatesse dont l'expression n'a point laissé d'être piquante parfois et de se montrer dans sa vive et naturelle originalité. Un jour, dans une de ses courses méridionales où il était fêté selon l'habitude, à Montpellier, un honnête potier-poète auteur de vers provençaux, se sentant sans doute humilié du succès de la muse gasconne, lui porta quelque défi brutal. Le poète de l'Hérault ne proposait à l'auteur de *Marthe* rien moins que de s'enfermer avec lui entre quatre murs, sous la garde de quatre sentinelles, avec trois sujets à traiter en vingt-quatre heures. C'était un champ-clos poétique où la palme était à la vitesse..... « Quoi! monsieur, se hâta de répondre Jasmin, vous proposez à ma muse, qui aime tant le grand air et sa liberté, de s'enfermer *dans une chambre close, gardée par quatre sentinelles qui ne laisseraient passer que des vivres, et là, de traiter trois sujets donnés en vingt-quatre heures?*... Trois sujets en vingt-quatre heures! Vous me faites frémir, monsieur. Dans le péril où vous voulez mettre ma muse, je dois vous avouer, en toute humilité, qu'elle est assez *naïve* pour s'être éprise du *faire antique* au point de ne pouvoir m'accorder que deux ou trois vers par jour. Mes cinq poèmes : *l'Aveugle*, les *Souvenirs*, *Françounetto*, *Marthe*, *les Deux Jumeaux*, m'ont coûté douze années de travail, et ils ne font pourtant en tout que deux mille quatre cents vers. Les chances, vous le voyez, ne seraient donc pas égales. A peine nos deux muses seraient-elles prisonnières, que la vôtre pourrait bien avoir terminé sa *triple besogne* avant que la mienne, pauvrette, eût trouvé sa première inspiration de commande..... Ma muse se déclare d'avance vaincue, et je vous autorise à faire enregistrer ma déclaration..... » Puis le poète ajoutait ce simple mot en *post-scriptum :* « Maintenant que vous connaissez la muse, connaissez l'homme. J'aime la gloire, mais jamais les succès d'autrui ne sont venus troubler mon sommeil.... » Voilà comment, sous les pas de cet homme singulier, se multiplient les épisodes où se révèle avec mille saillies sa rare nature poétique et morale. Par

une simultanéité significative, en même temps qu'il répondait de ce ton à un aussi singulier défi, Jasmin adressait des vers pleins de grace à Reboul sur leurs deux muses, — *pastourelle et demoiselle qui avaient promis de s'aimer.* « A l'une les capitales, — disait-il, — les grandes choses d'aujourd'hui, — les orgues, — les cathédrales — et le grand chemin du roi; — et pour l'autre la petite église, — les prairies, les petits sentiers, — la cabane, la musette, — et parfois les rossignols. — Et *pastourelle* et *demoiselle* — qui ont promis de s'aimer, — à force de cheminer — chacune où le ciel l'appelle, — peut-être pourront arriver — dans la glorieuse chapelle — en se tenant par la main.... »

Rien ne prouve mieux, à mon avis, ce qu'il y a de vrai et de sain dans le charmant génie du poète méridional que le plein et naturel développement qu'il a pris depuis qu'il s'est dégagé des influences du début, comme un beau fruit du Midi échappé aux premières gelées, qui atteint toute sa maturité et toute sa saveur sous un ciel clément. Son instinct s'est affermi; son inspiration s'est élevée et a pénétré comme en se jouant dans les détails des mœurs populaires ou dans les secrets de l'ame humaine; il a fouillé sa langue pour en faire *reluire* les richesses inconnues. Son imagination s'est étendue sans étouffer le bon sens, ce bon sens que récemment, en empruntant une locution du peuple, il appelait l'*aîné de l'esprit,* — l'*aynat de l'esprit.* Cela ne vous fait-il pas souvenir de ce brave républicain qui prétendait qu'il n'y avait plus de *saints* sous la république? Il n'y a plus d'*aînés,* pourrait-on dire avec autant de raison. Hélas! oui, il n'y a plus d'aînés, et il ne manque point de gens particulièrement intéressés à trouver très réactionnaire le dernier droit d'aînesse resté en honneur dans le peuple; cela ne doit point décourager Jasmin de poursuivre sa réhabilitation, dût-il passer pour quelque peu féodal et monarchique. On connaît déjà quelques-uns des plus gracieux ouvrages de l'aimable inventeur méridional, *Françounetto, Marthe, les Deux Jumeaux,* frais et émouvans tableaux de la vie populaire dans sa variété attachante (1). Depuis la révolution de février même, *la Semaine d'un fils* est venue se joindre à ces compositions premières et a montré ce que peut produire cette idée de la peinture du travail germant dans une imagination saine. Il y a peu de temps encore, c'était un poème nouveau, *Ville et Campagne,* petit drame bref, rapide, animé, et qui, dans ses humbles proportions, contient une haute pensée morale et même sociale. Jasmin s'attaque en poète et non en déclamateur de parti à une des plaies contemporaines les plus vives. Qui n'a pu remarquer cette haine croissante de la pauvreté et du labeur obscur, cet abandon des campagnes et du travail de la terre comme d'une œuvre dégradante et méprisée? La ville! voilà le

(1) Voyez, sur Jasmin et ses poèmes, les livraisons de la *Revue* du 1er mai 1837, du 15 janvier 1842, du 1er décembre 1846 et du 1er avril 1849.

rêve magique de toutes les imaginations et le terme suprême de tous les désirs! Là on vit véritablement! là se réunissent tous les plaisirs, tous les moyens de succès et de fortune! Celui qui ne deviendra point ministre sera bien tout au moins avocat ou homme de lettres; celui qui ne visera point si haut aspirera encore à être un ouvrier d'un métier relevé. Au bout est l'incertitude, peut-être la faim, peut-être une mort misérable; mais cela a le charme violent et terrible de l'abîme. Et pendant ce temps la terre, mère féconde des hommes, désertée, nue, s'enveloppera dans sa stérilité jusqu'à ce qu'il soit prouvé « que le secret du ciel, enfermé dans la terre, depuis six mille ans que l'homme la travaille, n'en est sorti pour le monde encore qu'à moitié. »

Telle est la pensée qui surgit dans le poème de Jasmin à travers les détails piquans ou émouvans d'une petite action dont le dénoûment va se confondre dans une large et vivante apothéose du travail de la terre. — Charles est le fils d'un laboureur de Madaillan qui lui a laissé quelque bien. Le triste jeune homme est pris du mal commun : ayant peu, il veut avoir beaucoup; né dans des habitudes simples et rustiques, il aspire à quitter ce monde familier où il vit, à savourer les jouissances de la ville, et, en attendant, dans la métairie tout languit, tout est en souffrance. Le blé est étouffé par l'herbe sauvage, les arbres sont rongés par les chenilles, le bœuf amaigri se traîne sans force sur le sillon. Le dégoût du travail de la terre est entré là, et il ne reste plus à Charles qu'à partir. Un jour, il engage quelques-uns des vieux amis de son père, parmi lesquels est le poète, le seul peut-être qui sache lire : c'est pour fêter son départ. Là éclate la pensée de cet antagonisme qui fait le fond de *Ville et Campagne*. Le jeune homme propose à ses honnêtes convives un toast à l'*esprit nouveau*. L'esprit nouveau est le roi de la fête. C'est lui qui va rajeunir le monde, — lui qui va faire de tous les fils de paysans des docteurs, des écrivains et des ministres, — lui qui va changer les chaumières en palais, les vestes en habits brodés, l'écuelle de bois en plat d'or, — et c'est la ville qui est la grande école où il faut aller. A quoi le plus vieux des convives répond sur un ton un peu moins lyrique par un toast : « A *l'aîné de l'esprit*, au bon sens! » Au milieu de tout cela, le poète demi-railleur, demi-attristé, observe la scène, la décrit d'un trait mordant qui s'arrête devant la mémoire de son vieil ami, le père de Charles, et se dit à part lui : « Esprit nouveau, qui *monsieurises* tout... épargne au moins la poésie; car, malheureux, il nous semble qu'en chantant, les chagrins ne sont pas si amers... » Charles cependant part pour la ville, et cette ville c'est Paris même. Là que lui arrive-t-il? Qui aura un jour l'heureuse inspiration de tracer dans toute sa vérité et dans toute sa force l'histoire de quelqu'une de ces tentatives hasardeuses? Qui sondera les plaies de ces existences jetées à l'aventure? Celui-là aura assurément un cruel tableau à faire; il aura à décrire bien des duels obscurs avec

l'impossible, bien des déceptions accumulées, bien des compétitions fiévreuses, bien des vertus natives effacées au contact de la corruption de la grande ville, et au bout, le plus souvent, le choix entre des issues également coupables. Toujours est-il qu'un soir, passant sur le Pont-Neuf, à Paris, et saluant le roi gascon, « dont l'esprit nouveau n'obscurcira pas le nom, » le poète est attiré par un mouvement étrange qui se fait autour de lui : c'est un jeune homme qui vient de se précipiter dans la Seine, et ce jeune homme c'est Charles, qu'on a grand'-peine à sauver. « La mort en avait assez ce jour-là, dit le poète; l'agonisant au fond d'une barque est étendu; nous voulons le réchauffer. Sur son visage, une torche jette sa lumière et vient me frapper au cœur : j'ai reconnu l'apôtre de la *ville*, — Charles perdu peut-être, comme il y en a mille, Charles si jeune et qui a voulu mourir... » — Maintenant franchissez quelques années; revenez un jour de printemps avec le poète à Madaillan. Tout est changé. Plus de ronces, d'orties, ni de chardons, comme la première fois : fruits et épis, vignes, prairies, troupeaux, tout cela est riche à éblouir l'œil. Une noce se prépare et la gaieté est partout. Quel est le marié? C'est Charles qui, sauvé heureusement de la mort et bien guéri de ses idées, a repris le chemin de son village et s'est remis à l'œuvre. Il a prospéré, et le jour de son mariage il veut rassembler les vieux amis qu'il convia autrefois pour son départ. C'est au milieu d'eux et de ses amis plus jeunes, « sous un berceau d'ormeaux dont les feuilles frémissent, » qu'il découvre à tous son secret dans un simple et moral récit.

« Amis, dit-il, comme vous autres, enfant, de la campagne j'ai savouré l'air frais; mais, homme fait, la *gloriole*, un voyage, m'eurent bientôt lancé dans les faux plaisirs. Du simple état de mon père je rougis. J'aurais voulu vous entraîner avec moi. Pour moi, les champs n'étaient qu'un cimetière, et dans la *ville* enfin quand je parus, tout me dit quelque temps que j'avais raison; mais la vérité, à mon ame trop jeune, un jour prouva, hélas! un peu trop fort que, si parfois la ville est un bon port, elle est trop souvent le chemin de la ruine... du désespoir et même de la mort! de cette mort qui nous vient avant l'heure! de cette mort qui, lorsque nous l'allons chercher, fait qu'au ciel, dit-on, la mère de Dieu en pleure; et je le savais, et je l'ai fait pleurer! Perdu, ruiné, un de ces jours où Dieu nous quitte, je rencontrai le gouffre et lui jetai ma vie... La mort sans doute, ce jour-là, en avait assez, car un matin je me vis sur un lit; l'œil de mon père était fixé sur moi, et, dans ma fièvre, j'entendis ces mots : « L'or et l'honneur, malheureux, dans ton berceau étaient cachés sous la terre à tes pieds... » — Éclairé, à moitié guéri, je revins dans la vallée. Pendant quarante mois, vous m'avez vu tenir tête au travail; le bonheur m'a souri, j'ai guéri tous mes maux. La campagne fut mon berceau, elle sera ma tombe, car j'ai compris la terre, j'ai sondé ce qu'elle vaut... La longue paix sortira de la terre; les plus savans se feront laboureurs. Nous verrons partout fléchir la branche plus chargée; la vigne épandra ses grappes plus fournies.

Dans le sillon, l'or fin poussera en triple épi, et de la terre en grand défrichée, nous verrons sortir le baume si ardemment cherché, qui seul pourra guérir, dans la France déchirée, chez les grands et les petits, la plaie envenimée de la *gloriole* et de la *pauvreté!...* »

L'intérêt d'un poème de ce genre s'efface, s'atténue singulièrement, sans nul doute, dans le passage d'une langue à l'autre. Ce qu'on ne peut rendre, c'est une certaine fleur de vie, c'est le charme des détails où il y a bien plus d'invention que dans l'action même, c'est la variété inépuisable des traits, le piquant de l'observation et la poésie magnifique dans l'original des vers qui viennent clore ce dernier morceau. Il nous suffit de dégager la pensée intime de *Ville et Campagne*, résumée dans ce rappel de tous les enfans dispersés de la terre au sein de la mère commune, dont les destins sont annoncés dans une langue sibylline, fille de celle de Virgile, et qui rappelle, certes fort à l'insu du poète méridional, les vers de la IVe églogue sur le retour des *temps saturniens:*

Molli paulatim flavescet campus arista,
Incultisque rubens pendebit sentibus uva.

Un des plus grands secrets peut-être pour la poésie, c'est de ne point s'isoler du mouvement général au sein duquel elle se produit, sans sacrifier néanmoins son indépendance aux passions du moment qui s'agitent, sans se jeter en aventurière dans la mêlée des opinions et des intérêts qui se choquent. Il ne faut point, pendant que le monde souffre, qu'elle se livre à de prétentieux et stériles jeux d'imagination, et il ne faut point qu'elle se fasse l'auxiliaire des partis. Il y a un point, une limite où l'expression de l'immortelle vérité humaine prend dans la poésie un intérêt actuel, saisissant et utile. Jasmin a su trouver cette mesure, où, en restant dans le vrai, dans le domaine des sentimens supérieurs et immuables de l'ame humaine, il entre encore dans le vif aujourd'hui. *La Semaine d'un fils, la Charité, le Médecin des Pauvres, les Prophètes menteurs, Ville et Campagne,* tous ces morceaux sont de cet ordre, et forment les chants divers d'un même poème vrai, vivant, humain, compatissant, où la plainte est sans fiel, où les douleurs du pauvre, reproduites dans leur vérité poignante, cessent d'être une insulte ou une menace pour devenir un sujet de sympathique méditation, et où le plus pur souffle moral circule dans la plus touchante poésie. L'auteur de ces fragmens, de ce poème, peut assurément faire beaucoup de bien par son aimable et facile popularité, sans cesser de rester un poète, justement en restant un poète. D'ailleurs, lorsqu'on met un grand talent d'artiste au service des partis, le plus clair, c'est qu'on y veut gagner quelque chose; qu'y gagnerait Jasmin? Il y perdrait la bonne grace de sa muse, la sérénité charmante de son esprit, l'honnêteté et la dignité de sa vie. Jasmin s'en soucie-t-il? En cette

bienheureuse année 1848, qui n'a vu prospérer que des candidatures de toute espèce et de toute couleur, l'auteur des *Deux Jumeaux* mettait autant de soin à se tenir à l'écart et à refuser des suffrages que d'autres à les poursuivre. Il eut une voix pourtant aux élections, et ce fut ce qui le charma, d'abord parce qu'elle était seule, ensuite parce qu'elle venait du fond de l'Afrique, d'un pauvre soldat inconnu, de l'Agenais sans doute. Cette voix unique et désintéressée lui renvoyait du plus loin un écho de sa popularité de poète. C'était une voix donnée à *Marthe*, à *l'Aveugle de Castelcuillé*, à *Françounetto*, à toutes ces inventions qui font de Jasmin le créateur nouveau d'une vieille langue.

Il y a ainsi une sorte de charme suprême parfois à observer les singularités et les nuances les plus diverses du monde intellectuel, à interroger ces vieux débris, ces vieilles langues, et, — tandis que le génie de la France est visiblement plongé dans la crise la plus laborieuse, — à retrouver la trace de ces élémens primitifs vaincus, absorbés par lui, mais qui conservent néanmoins une certaine vie propre, une certaine saveur native et locale. Cette poésie survivante où palpite un vieux sentiment local peut nous faire faire quelque retour sur nous-mêmes et nous inspirer quelque réflexion. Où donc en est aujourd'hui la poésie française elle-même dans ce qu'elle a de plus large et de plus universel? où sont ses œuvres et ses gages? Les écoles qui ont eu la prétention d'exprimer dans la poésie la pensée du XIXe siècle sont mortes ou découragées, et véritablement nous assistons à un phénomène des plus étranges, celui d'une postérité prématurée s'emparant de toute une littérature dont les représentans vivent encore. N'est-il point tel poète dont il est avéré dès aujourd'hui que l'œuvre, dans ce qu'elle a eu de remarquable et de digne de rester, tiendra en un petit volume comme l'œuvre de Ronsard? Tel autre, en se commentant lui-même, en détruisant en prose le charme profond et idéal qui s'était attaché à ses vers, ne se rejette-t-il pas de ses propres mains dans l'histoire? Ce n'est point qu'une inspiration plus jeune remplace l'inspiration des premiers jours; ce n'est point que quelque chose de nouveau se manifeste et grandisse. C'est un des traits particuliers du moment où nous vivons de présenter en toute chose le caractère d'un interrègne, — interrègne singulier au point de vue littéraire, — où ce qu'il y a de mieux à faire pour goûter un peu de poésie franche et vive, c'est encore d'ouvrir des livres écrits dans des idiomes dont quelques races populaires originales conservent seules la tradition. Pourquoi s'en étonner d'ailleurs? Chaque éclipse du génie universel de la civilisation rend leur intérêt aux génies locaux; chaque défaillance de la *grande* patrie ravive dans les cœurs l'image de la *petite*.

CH. DE MAZADE.

CABECILLAS Y GUERRILLEROS

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE.

—

CRISTINO VERGARA.

I.

Le Mexique compte peu de villes aussi charmantes que Jalapa et Tepic, toutes deux voisines de la mer et séparées par vingt lieues, l'une de l'Atlantique, l'autre du Pacifique. A Jalapa comme à Tepic, aux deux extrémités du grand plateau mexicain, on retrouve les mêmes masses d'ombre et de verdure, les mêmes jardins embaumés, la même température tour à tour fraîche ou tiède, suivant que la brise souffle des montagnes ou de l'Océan. On peut dire que Tepic est à San-Blas ce que Jalapa est à Vera-Cruz, une sorte de grande *villa* où les habitans des côtes viennent, au milieu des grenadiers et des orangers en fleurs, oublier un moment les labeurs et les soucis de leur vie journalière. J'avais quitté Jalapa depuis un an quand j'arrivai à Tepic, et, au terme de mon voyage, il me semblait être revenu à mon point de départ, tant est frappante la ressemblance de ces deux cités également favorisées par le climat, également placées, comme de fraîches oasis, entre les plaines brûlantes de la côte et les sommets glacés de la Sierra-Madre.

On se souvient peut-être que, parti de Mexico et me dirigeant vers San-Blas, j'avais fait rencontre, dans la plaine de Calderon, aux environs de Guadal ajara, d'un ancien chef de *guerrillas*, excellent guide et

joyeux compagnon, don Ruperto Castaños (1). C'était avec lui que je chevauchais depuis ce moment; c'était lui qui m'avait indiqué la maison de doña Faustina Gonzalez à Tepic comme notre point de réunion dans cette ville. A une lieue environ de Tepic, cédant à une impatience trop bien justifiée par nos pénibles marches à travers la Sierra-Madre, j'avais devancé le capitaine, et j'étais déjà depuis près d'une heure installé sous le toit hospitalier de doña Faustina, quand don Ruperto, haletant et soucieux, vint me rejoindre.

— Quelle fâcheuse rencontre avez-vous faite? lui demandai-je, surpris de son émotion inaccoutumée.

— Fâcheuse en effet, répondit-il. Villa-Señor est de retour dans ce pays, et nous sommes bien près du hameau de Palos-Mulatos.

— Vous parlez par énigmes, mon cher capitaine; je ne connais ni Villa-Señor ni le hameau de Palos-Mulatos.

— Vous avez raison, mais vous allez me comprendre. Villa-Señor est un ancien officier, qui, lors de la guerre de l'indépendance, servait en qualité de capitaine dans les rangs espagnols. Fait prisonnier dans une escarmouche par un de mes compagnons d'armes, un *gaucho* venu du Chili au Mexique, et qui s'appelait Cristino Vergara, Villa-Señor ne sortit de ses mains que pour être soumis à des raffinemens de torture dont je vous épargne le récit. Aujourd'hui bien des années se sont écoulées depuis l'époque où les hasards de la guerre firent tomber momentanément Villa-Señor au pouvoir de Vergara. L'ancien prisonnier du *gaucho* est rentré au Mexique, qu'il n'avait pas revu depuis les luttes de 1811. C'est lui que je viens de rencontrer aux barrières de Tepic, et j'ai eu le malheur de laisser échapper devant cet homme, devenu l'ennemi mortel de Cristino Vergara, quelques mots qu'il n'aura eu garde d'oublier.

— Quelle est donc cette révélation si fatale? demandai-je en souriant au capitaine.

— J'ai appris à Villa-Señor que Cristino Vergara habitait le hameau de Palos-Mulatos.

— Eh bien?

— Eh bien! le hameau de Palos-Mulatos est à quelques heures de Tepic, et dans quelques heures peut-être un de ces deux hommes, le *gaucho* ou l'Espagnol, aura cessé de vivre. Comprenez-vous maintenant?

— Je comprends que, si vous tenez à réparer votre étourderie, nous n'avons qu'un parti à prendre, quelque fatigués que nous soyons : c'est de ne faire ici qu'une courte halte, et d'aller coucher à Palos-Mulatos, chez votre ami le *gaucho* Vergara.

Le capitaine me remercia d'avoir pris l'initiative d'une proposition

(1) Voyez, dans la livraison du 15 octobre 1850, *le Capitaine don Ruperto Castaños*.

qu'il n'osait pas me faire. Palos-Mulatos est un hameau perdu au milieu des forêts, sur la route de San-Blas. Nous pouvions donc, sans nous écarter de notre itinéraire, rendre visite à Cristino Vergara. Je n'avais qu'un regret en quittant ainsi Tepic le jour même de mon arrivée : c'était de me priver d'une semaine de repos dans un séjour aussi charmant; mais j'avais, après tout, pleine liberté d'y revenir dès que j'aurais terminé les affaires qui m'appelaient à San-Blas, et, une fois hors de Tepic, sur la route des forêts voisines de la mer, je fus tout entier aux sérieuses préoccupations dont je ne pouvais me défendre en pensant au drame où l'indiscrétion de mon compagnon de voyage m'appelait si brusquement à jouer un rôle.

Chemin faisant, le capitaine me donna de nouveaux détails sur l'homme que nous allions voir. Le *gaucho* Vergara avait conservé dans la vie domestique toutes les habitudes de cruauté qui le faisaient redouter de ses compagnons d'armes. Le capitaine Villa-Señor n'avait pas seul à se plaindre de ce terrible enfant des Cordillères. Dans la population paisible au milieu de laquelle il était venu s'établir, Cristino Vergara s'était aussi créé d'implacables ennemis. Quand il s'était installé à Palos-Mulatos, le Chilien avait amené avec lui, outre sa femme, un fils déjà grand et deux filles en bas-âge. Son fils s'était pris de querelle, à peine arrivé, avec un chasseur bien connu dans les environs du hameau. Ce chasseur, nommé Vallejo, avait tué l'imprudent agresseur; mais, à quelques jours de là, il tombait lui-même sous la balle de Cristino. Le fils unique du chasseur, Saturnino, avait promis à son père mourant de le venger, et, bien qu'il eût paru depuis ce jour oublier sa promesse, les voisins de Cristino se disaient que tôt ou tard les événemens mettraient aux prises dans un duel terrible le jeune chasseur et le vieux *gaucho*.

— De telles mœurs vous étonnent, ajouta le capitaine. Que voulez-vous? quand la guerre civile éclate quelque part, les guerres de famille la suivent de près. Cette fois, nous avons du moins quelque chance de séparer les combattans, et, si vous m'en croyez, nous piquerons des deux pour arriver au plus vite.

Je ne me fis pas prier, et les chevaux frais que nous avions pris à Tepic secondèrent vaillamment notre impatience. Nous avions quitté, le capitaine et moi, vers quatre heures du soir, la maison de doña Faustina, et vers six heures nous étions déjà en vue des grandes forêts qui annoncent les abords de l'Océan Pacifique. Entre la mer et ces forêts, qui abritent sous leurs cimes verdoyantes une des populations les plus curieuses du Mexique, il y a plus d'un point de ressemblance. Sur les flots comme sous les feuillages, ce sont les mêmes rayons qui se jouent, les mêmes murmures qui résonnent, le même aspect de majestueuse immobilité qui s'offre au voyageur. Dans ces forêts comme

sur l'Océan, on chercherait en vain un sentier, une route tracée. A part quelques sillons, quelques *coulées* de bêtes fauves, aucun chemin battu ne divise les masses des érables et des frênes que dominent çà et là les hautes cimes des palmiers. Le seul bruit qui annonce la présence de l'homme dans ces grands bois est celui de quelque chariot dont les roues sifflent et crient au loin sous l'effort d'un attelage de bœufs haletans. De rares clairières voient s'élever quelques cabanes, tantôt isolées, tantôt groupées en hameaux. La classe d'hommes ainsi plongée au sein d'une nature vierge mène une vie de luttes et d'aventures qui la familiarise de bonne heure avec le péril. Abandonnant la lisière du bois à des populations plus patientes et plus paisibles, les hommes de la forêt n'ont guère de rapports avec les hommes de la plaine. Ce sont d'ordinaire des natures violentes, qui fuient la contrainte des lois et le séjour des villes. Aussi les chasseurs mexicains ne sortent-ils de leurs retraites que pour vendre les peaux des chevreuils dont la chair les nourrit, ou pour échanger contre une prime la dépouille des jaguars qu'ils ont tués. Outre des malfaiteurs en querelle avec la justice, les forêts mexicaines recèlent aussi, bien qu'en plus petit nombre, de vieux débris des guerres de l'indépendance, des partisans échappés aux luttes révolutionnaires, et qui cherchent dans la chasse un dédommagement aux émotions perdues de la guerre. Tels étaient les hommes au milieu desquels j'allais passer une nuit avant d'atteindre San-Blas. On comprend qu'au moment de pénétrer sur cette terre promise de la bohême mexicaine, je me félicitai du hasard qui me donnait pour compagnon, dans cette traversée périlleuse, un vieux capitaine de *guerrillas*, certain de rencontrer partout des amis, sous le chaume des *jacales* comme sous le toit des *ventas*, dans les sentiers des forêts vierges comme sur les grandes routes.

D'abord vivement éclairés par les rayons du soleil couchant, puis assombris par le crépuscule, les bois se rapprochaient de nous, mais insensiblement, et nous avions hâte d'atteindre ces fraîches retraites que les détours obligés du chemin reculaient sans cesse en dépit de nos efforts. Nous étions entrés dans la zone brûlante qui rayonne autour de San-Blas, et le ciel, que venait d'empourprer le soleil couchant, était déjà blanchi par la lune quand nous atteignîmes enfin la région boisée sur la lisière de laquelle nous devions rencontrer le *pueblo* de Palos-Mulatos.

— Encore quelques pas et nous arrivons! me cria le capitaine. Et je lançai mon cheval avec joie au milieu d'une vaste prairie. Nous l'avions à peine franchie, qu'un ruisseau assez large nous força d'arrêter nos chevaux. Sur l'autre bord du ruisseau s'élevaient quelques cabanes qui laissaient échapper à travers les nombreux interstices de leur cloison de bambous les rougeâtres clartés des foyers intérieurs.

Ces *jacales* ou chaumières étaient situés au milieu d'une grande clairière dans laquelle les mouches à feu dessinaient en se croisant mille courbes étincelantes.

— Nous sommes arrivés, me dit le capitaine; voici devant nous le *pueblo* de Palos-Mulatos.

J'étais fort heureux, je l'avoue, d'avoir atteint le but de notre pénible excursion. L'aspect calme et joyeux de ce petit village, la chaleur étouffante qui pesait sur nous depuis notre départ de Tepic, le désir de camper à l'ombre des forêts vierges, tout m'eût décidé à choisir cet endroit pour lieu de halte, sans parler même de la grave circonstance qui nous y amenait. Il restait cependant à passer le ruisseau qui défendait les approches du village, et je remarquai bientôt que le capitaine, en promenant ses regards sur ce cours d'eau large et assez profond, avait l'air désappointé d'un chasseur en défaut.

— Mais, de par tous les diables, dit-il enfin, il y avait un pont dans cet endroit!

En ce moment, un homme parut sur l'autre bord. Le capitaine le hêla; puis, quand l'homme se fut approché :

— N'est-ce point ici Palos-Mulatos? lui cria-t-il. Où donc est le pont qui menait au village?

— Vous êtes bien à Palos-Mulatos; mais les dernières crues ont emporté le pont. Puisque vous êtes à cheval, allez à une demi-lieue d'ici: vous trouverez un autre pont, plus solide, qui a résisté au torrent, et dans une demi-heure vous serez rendu à Palos-Mulatos.

— Dans une demi-heure, *caramba!* et s'il est trop tard?

— Il y a bien un autre moyen; vous voyez là-bas, à gauche, ce réseau de lianes : c'est un pont aussi, un pont que le bon Dieu a fait et que les hommes du *pueblo* prennent tous les jours; mais je vous préviens qu'il n'est pas sûr pour les cavaliers.

Le capitaine secoua la tête, il paraissait se défier beaucoup du singulier moyen de communication qu'on venait de lui indiquer. Pour moi, j'étais décidé à gagner le plus tôt possible le hameau, dont l'aspect pittoresque m'avait séduit. J'offris au capitaine de traverser à pied le pont de lianes, tandis que, emmenant mon cheval en laisse, il irait passer la rivière à une demi-lieue de là. Don Ruperto accepta l'arrangement. — En arrivant à Palos-Mulatos, me dit-il en prenant la bride de mon cheval, vous demanderez la cabane du *gaucho* Cristino Vergara; vous lui annoncerez ma visite, et vous le prierez de faire mettre à la broche, pour moi, la moitié d'un chevreau. Allez donc, je vous rejoindrai bientôt.

Le *guerrillero* partit presque en même temps au galop; je me dirigeai vers le pont de lianes, et au bout de quelques instans je me trouvai à l'entrée de cette galerie naturelle formée par les entrelacemens de

mille plantes grimpantes. Le long du ruisseau s'étendait un inextricable pêle-mêle de lataniers et de cactus : les longues et fortes lianes qui pendaient des rochers s'étaient enroulées autour du tronc d'un palmier que la tempête avait déraciné, et qui était tombé en travers du torrent. Maintenu par les lianes, et ne touchant le sol par aucune de ses extrémités, ce tronc offrait vraiment l'image d'un pont qu'aucune main humaine n'eût osé aussi hardiment suspendre au-dessus de l'abîme. Je restai un moment partagé entre la surprise et l'admiration devant ce frêle chemin tracé au-dessus des eaux par un architecte mystérieux. Je me décidai enfin, et je fis quelques pas sur le pont mouvant; mais presque aussitôt un choc inattendu imprima au réseau de lianes une violente oscillation, et je faillis trébucher. En reprenant mon équilibre, je pus remarquer sur la rive opposée un homme qui s'éloignait précipitamment et qui disparut dans le fourré. Un moment j'hésitai à aller en avant; je me ravisai néanmoins, et je fus bientôt sur l'autre bord. Le hameau de Palos-Mulatos n'était plus qu'à quelques pas de moi, et je me dirigeai vers ses cabanes, d'où venaient déjà jusqu'à mes oreilles de joyeuses et confuses rumeurs.

Le *pueblo* ne se composait que d'une douzaine de huttes. Quand, arrivé devant la première de ces chétives habitations, je demandai la demeure du *gaucho*, il me fut aisé de deviner quelque embarras sur la physionomie de ceux que j'interrogeais.

— Vous voulez parler du *Chileño?* me répondit enfin une jeune fille occupée à disposer quelques campanules pourpres dans les noires tresses de sa chevelure.

— Oui, je veux parler du *Chileño;* c'est Cristino Vergara qu'il se nomme, je crois?

— Cristino Vergara! Vous voyez ce latanier à quelques pas d'ici? La cabane qui s'élève au pied de cet arbre est la sienne.

Je remerciai la jeune fille, et j'allai frapper à la cabane du *gaucho*. Un vieillard de haute taille vint m'ouvrir; derrière lui se tenaient une femme déjà courbée par l'âge et deux jeunes filles : j'étais dans la cabane de Cristino Vergara, et j'eus bientôt fait la commission du capitaine don Ruperto.

— Don Ruperto Castaños est ici! s'écria vivement le Chilien. Il sera, comme vous, le bienvenu dans notre pauvre cabane.

— Ce n'est pas sans peine, ajoutai-je en riant, que j'y suis arrivé, et je saurai à l'avenir qu'il ne faut jamais traverser à deux un pont de lianes.

— A deux! reprit le *gaucho*, dont l'œil étincela et dont la voix prit subitement un accent étrange.

— Oui, quelqu'un était sur le pont suspendu au moment où j'y pas-

sais, et, comme il craignait sans doute d'être reconnu, il a traversé le pont d'un pas si brusque, qu'il a failli me précipiter dans le torrent.

Tout en parlant, j'observais la singulière famille au milieu de laquelle le hasard m'avait conduit. La sombre figure du *gaucho* exprimait une impatience péniblement contenue. La femme de Cristino et sa plus jeune fille semblaient m'écouter avec indifférence; mais il n'en était pas de même de la fille aînée du Chilien, et à peine eus-je parlé de ma rencontre sur le pont de lianes, que je remarquai un grand trouble sur sa physionomie. La curiosité que j'avais pu lire jusqu'à ce moment dans ses regards se changea en une visible inquiétude. Ses beaux yeux noirs fixés sur moi semblaient m'adresser une énergique et douce prière. L'homme que j'avais rencontré sur le pont de lianes, elle le connaissait donc? elle craignait pour lui les soupçons, la terrible colère de Cristino Vergara! et j'avais, sans le vouloir, commis une indiscrétion qui pouvait entraîner des suites funestes. Je laissai voir aussitôt à la jeune fille que j'avais compris ses supplications muettes. — L'homme qui a fui devant moi sur le pont de lianes est évidemment, repris-je, quelque *salteador* ou routier du voisinage, qui m'aurait dévalisé s'il m'avait vu sans armes, et que mon équipement presque militaire a décidé à une brusque retraite. Je donnai néanmoins cette explication avec une sorte d'embarras qui ne pouvait échapper à un observateur quelque peu pénétrant, et le *gaucho* ne me répondit que par un geste de doute. Heureusement l'arrivée du capitaine vint donner un autre cours à l'entretien. Cristino Vergara se leva avec empressement pour tendre la main à son vieux camarade.

— Soyez mille fois le bienvenu, dit-il à don Ruperto; je vous remercie de n'avoir pas oublié que la hutte de Cristino Vergara est sur la route de San-Blas.

— Vous me remercierez bien plus chaudement encore, répondit le vétéran, quand vous saurez ce qui m'amène; mais je ne le dirai qu'à vous seul. En ce moment, je vois que vous êtes tous en bonne santé et que nous n'arrivons pas trop tard; c'est l'essentiel, ajouta-t-il en me lançant un regard d'intelligence. Je vois aussi que ma belle Fleur-de-Liane est devenue une grande et charmante fille.

Fleur-de-Liane, c'était la fille aînée du *gaucho*, s'éloigna en rougissant, et sa sœur la suivit. Le *gaucho*, avec sa femme, alla, de son côté, donner quelques soins à nos chevaux. Resté seul avec le capitaine, je ne pus m'empêcher de lui faire part de l'impression d'inquiétude qui m'était restée de mes premières paroles échangées avec Cristino devant sa fille. Fleur-de-Liane rentra au moment où le capitaine allait me répondre. La jeune fille s'empressait autour de nous avec une impatience mal dissimulée. Je crus comprendre qu'elle désirait que le

capitaine s'éloignât un instant, et je rappelai à don Ruperto combien il importait de mettre promptement le *gaucho* en garde contre un guet-apens probable de Villa-Señor.

— Je meurs de soif, répondit Castaños, et, si cette jolie fille voulait m'apporter plein un *valde* d'eau froide, je ferais volontiers ensuite ce que vous me demandez.

Fleur-de-Liane s'éloigna, et revint presque aussitôt avec une jarre de terre poreuse qu'elle tendit au capitaine. En voyant cette jeune fille belle et brune penchée vers le vétéran, qui tenait l'amphore collée à ses lèvres avec l'impassibilité d'un Arabe, je croyais presque avoir sous les yeux la Rébecca de la Bible. Quand le capitaine eut vidé d'un trait la moitié de l'amphore, il la remit à Fleur-de-Liane et s'éloigna après avoir déposé, en guise de remerciement, un baiser sur le front de la jeune fille. A peine était-il sorti, que Fleur-de-Liane s'approcha de moi. — Qui avez-vous rencontré au pont du ruisseau? me demanda-t-elle tremblante. Un jeune homme ou un vieillard?

— Je ne sais, je n'ai vu qu'une ombre qui a disparu presque aussitôt dans les fourrés de la rive; mais pourquoi cette question?

— Parce que, reprit-elle avec un mélange de fierté et de timidité qui me charma, parce que l'ombre que vous avez vue est peut-être celle d'un jeune homme que j'aime, et qu'il court un danger de mort. Vous avez compris mes angoisses; après avoir éveillé les soupçons de mon père, vous avez cherché à les dissiper. Merci.

— Et vous, ne courez-vous aucun danger?

— Oh! moi, mon père me tuera s'il sait jamais le nom de celui que j'aime!

Et, en parlant ainsi, la jeune fille semblait défier la mort avec une exaltation passionnée. Pour moi, ces derniers mots me faisaient frémir, et je pensai involontairement au fils de ce chasseur Vallejo qui avait juré une haine mortelle à Cristino Vergara. Quel autre nom eût pu décider le *gaucho* à frapper sa propre fille? De plus en plus soucieux et agité, j'allai m'asseoir, devant la cabane, sur un banc de bois d'où je pouvais observer tous les mouvemens de la jeune fille restée dans l'intérieur. Je la vis jeter de nouveaux alimens dans le foyer, dont la flamme pétilla bientôt et lança de rougeâtres lueurs à travers les interstices de la frêle cloison de bambou. Fleur-de-Liane sortit ensuite, et alla se placer sur le seuil, de façon à pouvoir être aperçue de loin, grace aux ardens reflets que le foyer nouvellement attisé jetait sur elle. Fleur-de-Liane tenait sous le bras le même *cántaro* qu'elle avait tendu au capitaine; son écharpe de coton (*rebozo*), négligemment jetée sur sa tête, pendait de chaque côté de ses épaules en deux longs plis, comme les draperies des figures byzantines. Fleur-de-Liane resta uelques secondes immobile dans cette attitude : on eût dit une statue

gothique. La lune éclairait au loin le massif qui abritait le pont du ruisseau, et, au milieu de la vive clarté qui baignait la jeune fille, il était impossible que le moindre de ses mouvemens échappât au regard attentif d'un homme qui se serait tenu caché sous le rideau de verdure du pont. Je compris alors que Fleur-de-Liane se préparait à donner un signal. Elle commença par ôter lentement et avec un naturel parfait le *rebozo* qui la couvrait. Elle le roula en une espèce de *tortil* qu'elle arrondit au-dessus de sa tête pour soutenir la cruche à base étroite que les Espagnols ont empruntée aux Maures et importée au Mexique; puis, élevant son bras nu et bruni à la hauteur du *cántaro*, elle fit mine de s'avancer vers le ruisseau pour le remplir. Il semblait que la jeune belle fille eût l'art de se métamorphoser : au milieu de la clarté qui l'enveloppait des pieds à la tête, et qui mettait en relief sur l'ombre noire et lointaine de la clairière sa taille svelte et les reflets fauves de ses bras et de ses épaules nus, son attitude n'avait plus rien de la naïveté de la statuaire gothique; mais, souple et provoquante, elle faisait penser à ces filles madianites pour lesquelles les enfans d'Israël tombèrent dans le péché. Fleur-de-Liane s'était avancée ainsi nonchalamment vers le ruisseau, quand tout à coup elle fit entendre un cri de tigresse blessée, sa cruche lui échappa et se brisa; elle fut au moment de s'élancer vers le torrent, mais la force de sa volonté la retint, et elle se baissa comme pour ramasser les débris de son *cántaro*. Je devinai à peu près la cause de cette émotion soudaine. Plus heureuse que Fleur-de-Liane, qui ne pouvait aller jusqu'au ruisseau sans exposer la vie de celui qu'elle aimait, la même jeune fille qui, un instant auparavant, m'avait indiqué la cabane du *Chileño* s'avançait en chantant vers le pont de lianes, la tête non pas chargée d'une cruche, mais ornée de ces campanules qu'elle arrangeait dans ses cheveux quand je l'interrogeai. Je pressentis en elle une rivale de Fleur-de-Liane, et j'eus pitié de la malheureuse fille de Cristino Vergara. Je m'avançai, sous prétexte de l'aider, vers Fleur-de-Liane, qui, d'une main tremblante, ramassait les fragmens de son vase épars sur la mousse.

— Allez l'avertir, me dit-elle d'une voix impérieuse et saccadée, que je le fais poignarder par mon père, et moi après lui, s'il parle à cette jeune fille.

— Qui, lui ?

— Saturnino.

— Saturnino! repris-je épouvanté. Eh quoi! la fille de Cristino Vergara aime Saturnino Vallejo !

— Oui, je l'aime, et vous savez maintenant qu'il y va de sa vie comme de la mienne, si je parle à mon père. Allez donc, je vous en supplie; Dieu vous récompensera de votre miséricorde. Vous trouverez Saturnino sur le pont de lianes.

En ce moment, le *gaucho* et le capitaine parurent sur le seuil de la cabane. Je compris qu'il n'était plus temps d'hésiter, et je m'éloignai avant que le capitaine eût pu me voir, tandis que la jeune fille regagnait la cabane.

II.

Tout en marchant à pas lents vers le pont du ruisseau, je me posais une question assez embarrassante : Saturnino rendait-il à Fleur-de-Liane tout l'amour que celle-ci n'avait pu cacher? Et, au cas contraire, le fâcheux qui ne craignait pas de venir troubler un doux tête-à-tête ne s'exposait-il pas à être fort mal accueilli? J'aimai mieux croire toutefois qu'il y a, dans la passion violente et réelle, un irrésistible empire qui soumet à son joug ceux qui l'ont causée, surtout quand ils joignent au magnétisme de la passion celui non moins puissant de la jeunesse et de la beauté. Je m'avançai donc vers le pont, certain de trouver Saturnino, en dépit des provocations de la jeune fille aux campanules rouges, dans une situation d'esprit et de cœur semblable à celle de Fleur-de-Liane. Je marchais néanmoins vers le but de mes investigations avec la prudence du naturaliste qui veut étudier les mœurs des tigres ou des lions dans leurs forêts natales; il ne doit pas oublier que les barreaux de fer des ménageries ne sont plus là pour le défendre, et je ne perdais pas de vue qu'il n'y avait pas plus d'alcade que de gendarmes dans cette petite bourgade à demi sauvage.

A mesure que je m'avançais en parlementaire, le silence devenait plus profond. Les bruits et les lueurs qui s'échappaient des huttes s'éteignaient graduellement; bientôt je n'entendis plus que le clapotis presque insensible du ruisseau et les vibrations légères des longues lianes sous quelque bouffée de vent chaud. Parfois aussi au frémissement des palmes sonores des lataniers se mêlaient quelques voix ou les chants lointains du village. J'écoutai de toutes mes oreilles, et j'essayai vainement de distinguer dans les rumeurs confuses venues des huttes, des bois ou du ruisseau, la voix de Saturnino ou celle de la coquette villageoise qui semblait le poursuivre. Aucun pied ne faisait craquer les feuilles sèches sur la mousse, aucunes lèvres n'échangeaient le plus léger murmure. Tout cela me parut d'un triste présage pour la pauvre Fleur-de-Liane. Je n'avais cessé d'avoir les yeux fixés dans la direction du pont, et je n'avais pas vu revenir celle que j'appelais sa rivale, et qui s'était avancée pleine de confiance dans une beauté qui était loin d'égaler celle de Fleur-de-Liane. Il y avait donc trahison, à n'en pas douter, et je ne pus m'empêcher d'en ressentir un amer désappointement; tant d'amour méritait mieux. Incertain si je devais revenir lui

annoncer cette funeste nouvelle, je traversai le pont mouvant, et je me retrouvai dans l'endroit où j'avais mis pied à terre une heure auparavant; là aussi tout était désert et silencieux. La lune n'éclairait qu'une vaste solitude, des hautes herbes où jouaient en scintillant les mouches à feu et où bruissaient incessamment les cigales, des bouquets espacés de palmiers qui projetaient leurs ombres sur la plaine. Ce paysage nocturne attristait l'œil et le cœur.

Après avoir fait quelques pas en remontant le cours du ruisseau, je pris la direction opposée; enfin je ne pus me dissimuler que Saturnino avait disparu, et je regagnai la hutte du *gaucho*. Fleur-de-Liane guettait mon retour avec une impatience fiévreuse. En dépit de l'échec que j'avais subi, je fis bonne contenance quand elle vint à ma rencontre.

— Avez-vous trouvé Saturnino? me demanda-t-elle d'une voix brève.

— J'ai fait ce que vous m'avez dit. — Je croyais me tirer d'embarras par cette réponse évasive; mais la femme, quand elle aime, est doublement clairvoyante.

— Vous l'avez vu? répliqua-t-elle. Comment est-il?

Cette fois, il m'était permis d'hésiter à répondre. — C'est faux; vous ne l'avez pas vu, reprit Fleur-de-Liane en pâlissant, et mon silence confirma ses doutes. Sa nature vigoureuse chancela un instant devant une réalité terrible, celle de l'infidélité de Saturnino. Deux larmes jaillirent à l'extrémité de ses longs cils noirs, ce furent les seules; puis, ramassant les forces de son cœur brisé, elle rentra silencieusement dans la cabane paternelle. Je vins me rasseoir sous le péristyle avec cette appréhension qu'on éprouve quand on voit fumer la mèche qui va déterminer l'explosion d'une mine chargée. Le fougueux tempérament de Fleur-de-Liane allait faire éclater l'orage qui grossissait. Je la vis en frémissant s'approcher de son père et l'entraîner dans une pièce voisine. Le capitaine, qui était venu me rejoindre, remarqua ma tristesse. Je lui avais déjà confié mon inquiétude au sujet des soupçons du *gaucho* sur sa fille; quand je lui eus appris que Fleur-de-Liane aimait Saturnino Vallejo, quand je lui eus parlé de la jalousie furieuse de la jeune fille et de ma course inutile au pont du ruisseau, don Ruperto fronça le sourcil et dit avec une expression de gaieté qui cachait mal son mécontentement :

— *Caramba!* une double *venganza!* Saturnino et Villa-Señor! Voilà deux motifs pour que nous ne soupions pas ce soir.

Un cri de fureur qui retentit dans la hutte du *gaucho* vint interrompre don Ruperto. Cristino rentra dans la salle du foyer, qui éclairait ses traits animés de passions fougueuses et plus terribles encore que celles de sa fille.

— Castaños! s'écria le *gaucho*, vous êtes mon hôte et mon ami, et

vous m'aiderez à venger l'honneur de mon nom. Le fils de Vallejo a déshonoré ma fille, elle-même le proclame; mais le larron d'honneur est dans ces bois... Vous aussi, seigneur cavalier, le foyer de votre hôte est souillé... A cheval! à cheval!

Il était fort superflu de discuter en ce moment avec le *gaucho;* mieux valait, en feignant de l'aider dans ses projets de vengeance, se ménager l'occasion de sauver celui qu'ils menaçaient, si cela était en notre pouvoir. Nous courûmes donc seller nos chevaux, et en quelques minutes nous fûmes prêts pour une excursion nocturne dont la cabane de Saturnino semblait devoir être le but. Au moment de monter à cheval, je vis le *gaucho*, outre le *lazo* attaché derrière sa selle, ceindre son corps d'une courroie de cuir à trois branches, dont deux seulement étaient d'égale longueur. Chacune des trois branches était armée à son extrémité d'une boule recouverte de cuir et de la grosseur du poing. C'étaient les *bolas* du *gaucho*, plus redoutables encore que son lacet. Avant de m'éloigner avec mes deux compagnons, je jetai un dernier coup d'œil dans l'intérieur de la hutte : la mère et la plus jeune fille sanglotaient dans un coin de la pièce commune, et à quelques pas d'elles Fleur-de-Liane se tenait accroupie, la tête voilée de son *rebozo*.

Ce fut vers le pont de lianes que nous poussâmes d'abord nos chevaux; il était désert comme je l'avais laissé. Après avoir jeté un coup d'œil autour de lui, Cristino descendit précipitamment de cheval et se baissa pour examiner les traces; il sauta ensuite sur le pont, qu'il traversa, et alla continuer ses recherches de l'autre côté. Nous attendions le résultat de cette enquête, le capitaine et moi, sans échanger un seul mot, et, comme notre attente se prolongeait, je mis pied à terre aussi moi-même. Je n'avais jamais pu voir sans un intérêt extrême les Indiens ou les métis du Nouveau-Monde interroger la terre comme un livre mystérieux. J'allai donc rejoindre le *gaucho*. Tout à coup mes regards, qui, fixés sur lui, étaient naturellement attirés vers le sol, se portèrent sur un bouquet qui n'avait pu être oublié dans l'herbe que par une des plus jolies et des plus coquettes habitantes du *pueblo*. Ce bouquet était formé de fleurs sauvages liées entre elles par un rameau de *chintule* (1) odorant. Ma première pensée fut que cet indice pouvait avoir quelque valeur dans les circonstances où nous nous trouvions, et je retournai auprès du capitaine, qui nous attendait patiemment à l'entrée du pont. — Voilà ce que je viens de trouver, lui dis-je.

— Un bouquet! C'est sans doute un message symbolique pour Fleur-de-Liane; il faut le lui remettre à tout hasard.

(1) Espèce de jonc dont les racines donnent, par l'infusion dans l'eau, une douce et agréable odeur qui sert à parfumer le linge.

Le plus difficile était d'exécuter ce projet sans donner l'alerte à Cristino, et j'allais déjà m'élancer à pied vers la hutte, quand, son examen fini, le *gaucho* s'écria : — A cheval ! je sais maintenant de quel côté nous devons courir.

Le *Chileño* repassa le pont, se jeta en selle et prit de nouveau les devans au galop. C'était heureusement dans la direction de sa cabane. L'unique rue du village que nous traversâmes était plongée dans une obscurité complète. Quelques curieux, devinant peut-être la cause des allées et venues de Cristino, se montraient çà et là sur le seuil des huttes. Silencieux, le *gaucho* n'échangeait aucun salut avec ses voisins et continuait sa course au milieu des aboiemens des chiens de garde. Le capitaine et moi, fort contrariés de battre les bois au lieu de souper, nous ne parlions pas davantage. Dans une seule cabane, on ne dormait pas; dans celle-là seule, le foyer jetait encore quelques lueurs : c'était la hutte de Fleur-de-Liane. Mes deux compagnons passèrent outre comme un ouragan; contenant légèrement mon cheval, j'eus le temps de jeter sans être vu par la porte ouverte le bouquet aux pieds de celle à qui je le croyais destiné. Je la vis tressaillir, ramasser les fleurs symboliques, et je repris le galop.

Après avoir laissé derrière nous le petit village de Palos-Mulatos, nous nous enfonçâmes dans un assez long sentier qui, sous les arches de verdure dont il était couvert, eût semblé sombre comme un souterrain, si la lune n'eût réussi à glisser quelques rayons à travers les rares interstices des branchages entrelacés. Nous chevauchions en pleine forêt vierge. Parfois, en galopant à la suite du *gaucho*, nous étions forcés de nous baisser sur notre selle pour nous dérober aux étreintes de la végétation parasite qui de toutes parts nous enveloppait. Les longs éventails des palmiers obstruaient à chaque pas notre route. Sur la terre molle et spongieuse du sentier, le pas de nos chevaux ne produisait aucun son, et respectait les harmonies nocturnes de ces splendides forêts. Au bout d'une demi-heure de galop, nous tournâmes brusquement à gauche par un sentier plus étroit embranché sur le premier, et qui nous conduisit à une petite cabane vivement éclairée par la lune. De gigantesques lataniers étendaient sur le toit de la hutte comme de vertes persiennes leurs éventails aux lames aiguës. Le *gaucho* poussa impétueusement son cheval vers cette cabane. — Ici demeure, nous dit-il, l'homme qui connaît le mieux ces forêts; lui seul nous dira où il faut chercher Saturnino. Holà ! Berrendo ! dormez-vous?

Personne ne répondit, et le *Chileño* impatienté heurta rudement du pommeau de son sabre la cloison de bambous. Aux coups redoublés qui se succédaient, la voix d'un homme répondit enfin :

— Qui m'appelle, et pourquoi ce vacarme?

— C'est moi.

— Qui vous? répondit la voix.

— Cristino Vergara.

Nous entendîmes la porte s'ouvrir enfin, et un homme d'une figure non moins farouche que celle du Chilien se montra sur le seuil. Cet homme, de haute taille, était maigre, nerveux et souple comme une de ces fortes lianes que la hache peut à peine entamer; dans sa figure basanée, dans ses traits mobiles, on lisait un singulier mélange d'audace et de placidité railleuse. En vrai chasseur mexicain, toujours prêt à quitter sa couche de gazon pour suivre la piste d'un cerf ou d'un jaguar, l'habitant de la cabane dormait revêtu de son costume complet de cuir fauve, qui se composait d'une veste et d'un pantalon étroitement serré aux hanches. Il resta un moment immobile sur le seuil de sa hutte, et promena sur chacun de nous un regard interrogateur. Il semblait attendre nos questions : ce fut Vergara qui le premier rompit le silence.

— Saturnino est-il au *Palmar?* demanda le *gaucho*.

— Il doit y être; mais pourquoi cette demande? le fils de Vallejo paraît-il de trop dans ce monde à Cristino Vergara?

— Oui.

Cette laconique et terrible réponse ne parut pas surprendre Berrendo.

— Eh bien! à la garde de Dieu! reprit-il. La nuit sera bonne pour vous, Cristino. Peut-être demain aurez-vous pris au piége deux ennemis au lieu d'un.

— Que voulez-vous dire?

— Vous vous rappelez un officier espagnol qui fut votre prisonnier, et qui se nommait Villa-Señor? reprit Berrendo.

Castaños et le Chilien échangèrent un regard d'intelligence.

— Oui, répondit Vergara; eh bien?

— J'étais, il y a une heure, à la Laguna de la Cruz, dit Berrendo, je guettais la venue d'un cerf que j'avais déjà vainement poursuivi, quand un cavalier s'approcha de l'étang pour faire boire son cheval. Je jugeai à propos d'observer cet homme avant de me montrer, et je vis le cavalier pousser sa monture dans l'étang, puis l'arrêter à quelques pas du bord. Il ôta son chapeau de paille, comme pour aspirer plus à l'aise les fraîches émanations du lac, et c'est alors que je reconnus, malgré son épaisse chevelure blanche, ce damné Espagnol dont les traits ne sortiront jamais de ma mémoire. Mon premier mouvement à cette vue fut d'armer ma carabine.

—Votre premier mouvement était bon, *caramba;* quel a été le second?

— J'ai réfléchi que le cavalier n'était peut-être pas seul, et que le bruit d'un coup de feu pouvait attirer ses compagnons. J'ai eu recours alors à un moyen qui m'a toujours réussi quand je veux traquer un ennemi sans brûler de la poudre.

— Je devine, reprit Cristino; vous avez fait une *quemada* (1).

— Oui, vraiment, et une belle, je vous jure. J'ai mis le feu aux quatre coins du taillis autour de l'étang de la Cruz. Ce qui m'a décidé à user de ce moyen, c'est que Villa-Señor, après avoir fait boire son cheval, est sorti de l'étang, a mis pied à terre et s'est étendu pour dormir sous un palmier. Je lui ai préparé un beau réveil. Tenez, ne sentez-vous pas déjà la fumée que le vent porte de ce côté?

— A la bonne heure! répondit Cristino; je reconnais mon vieux camarade. Eh bien! capitaine Ruperto, que dites-vous de l'expédient? Nous voilà délivrés de Villa-Señor; nous n'avons plus à songer qu'à Saturnino, et celui-ci ne nous échappera pas. En route donc, et vers le Palmar!

Quelques instans après, nous avions laissé bien loin derrière nous la cabane du chasseur de cerfs si expert en *quemadas*. Nous atteignîmes bientôt un endroit où la route se rétrécissait tellement que nous fûmes obligés de nous mettre à la file l'un de l'autre, et encore le passage était-il si étroit que ce n'était qu'au pas qu'un cheval y pouvait avancer. Le *gaucho* marchait en tête, don Ruperto le suivait immédiatement, et je venais ensuite à quelque distance de mes deux compagnons de route. Enfin, après quelques minutes de cette marche incommode, nous parvînmes à une espèce de carrefour où divers sentiers venaient aboutir. Le *gaucho* en prit un, afin d'étudier quelques traces qu'il venait de remarquer, et, après nous avoir priés de l'attendre un instant, il ne tarda pas à disparaître. Resté seul avec don Ruperto, je profitai de l'occasion pour m'ouvrir à lui. — Savez-vous, lui dis-je, mon cher capitaine, que le rôle qu'on nous fait jouer est pour le moins singulier? Je ne sais comment vous qualifiez l'action à laquelle nous prêtons les mains en cette circonstance?

— Hum! il y a vingt-cinq ans, j'aurais appelé cela une embuscade; aujourd'hui...

— Je l'appelle un guet-apens, interrompis-je. Il est évident que le *gaucho* espère surprendre ce pauvre jeune homme, comme Berrendo surprend les bêtes fauves de la forêt. Moi, je déclare ne pas vouloir être le complice d'un assassinat; je dirai plus, je veux l'empêcher, et je compte sur vous pour m'aider.

— Vous n'avez peut-être pas tort, mais l'honneur a parfois des exigences cruelles. Le *gaucho* est un de mes vieux compagnons d'armes: je ne pourrais l'abandonner en ce moment sans passer pour un lâche.

Je convins avec le capitaine qu'à son point de vue il avait raison; mais je n'avais pas les mêmes motifs que lui pour me résigner à un

(1) *Quemada* : ce mot signifie une *brûlée*, un de ces incendies que les chasseurs mexicains ne craignent pas d'allumer quand ils n'ont pas d'autres moyens de saisir leur proie.

rôle passif, et je lui demandai ce qu'il me conseillait de faire pour empêcher que la fâcheuse aventure où nous étions engagés n'aboutît à un dénoûment tragique.

— Vous avez à faire une chose bien simple : ce sentier que vous voyez et à l'angle duquel a tourné Cristino conduit par un circuit au Palmar. Suivez-le pendant quelque temps, mettez pied à terre, attachez solidement votre cheval dans quelque fourré, enfoncez-vous à pied dans les bois; marchez toujours avec la lune en face de vous et avec votre ombre derrière; vous ne pourrez manquer d'arriver au Palmar; et si vous y êtes avant nous, tant mieux. Je motiverai de mon mieux votre disparition.

Je remerciai le capitaine de ses avis, et je m'éloignai par le sentier qu'il m'avait indiqué.

III.

Ce n'est pas une petite affaire pour un voyageur européen que de se trouver seul et déjà épuisé par une journée de marche au milieu des labyrinthes d'une forêt vierge. J'avoue que, si la vie d'un homme n'eût été en jeu dans cette occasion, j'aurais prosaïquement repris la route par laquelle j'étais venu pour aller demander dans quelque cabane du petit village d'où je sortais une hospitalité moins orageuse que celle du *gaucho*. Toutefois les instructions de don Ruperto étaient assez précises pour que je ne risquasse pas de m'égarer en supposant même que ma tentative demeurât inutile. Je cheminai donc quelques instans dans le sentier que je venais de prendre, je mis pied à terre et j'attachai mon cheval à un arbre; puis, après avoir soigneusement noté dans ma mémoire la configuration de l'endroit où je me trouvais, je passai mes deux pistolets à ma ceinture et je m'enfonçai dans les fourrés, marchant comme on me l'avait recommandé avec la lune en plein visage.

Une semblable recommandation n'était pourtant pas facile à suivre. A peine mes regards pouvaient-ils percer le dôme épais du feuillage pour interroger de temps à autre, — tant j'avais peur de m'égarer dans ce labyrinthe de forêts, — le cours de la lune, qui nageait dans un ciel d'une admirable pureté. Peu à peu cependant la limpidité de l'atmosphère parut se ternir; il me semblait que des nuages noirs traversaient les airs avec une rapidité surprenante, car je ne sentais pas le moindre souffle de vent autour de moi. Bientôt un reflet étrange se dessina sur la voûte du ciel; ce reflet était changeant, tantôt d'un blanc jaunâtre comme les premières lueurs de l'aube, tantôt empourpré comme les dernières teintes du couchant. En même temps, il me semblait que les solitudes muettes s'éveillaient et se remplissaient de

murmures. On entendait au loin retentir le cri des oiseaux; mais ces cris ne paraissaient saluer ni le retour du soleil, ni celui de la fraîcheur des nuits après un jour brûlant. C'était une clameur discordante, des notes confuses, effrayées ou plaintives, auxquelles ne tardèrent pas à se mêler les vagissemens d'effroi des chacals et de tous les hôtes des bois. Des momens de silence succédaient à ces rumeurs étranges dont je commençais à soupçonner l'origine en me rappelant le sinistre avertissement du chasseur des cerfs. Des symptômes terribles ne me laissèrent bientôt plus aucun doute. Des tourbillons d'une fumée noire pailletée d'étincelles se balançaient comme de sombres panaches sur la voûte obscurcie du ciel, et des oiseaux éperdus, suffoqués, voletaient par centaines au-dessus de ces tourbillons; la forêt, une partie de la forêt du moins, était en feu, à peu près dans la direction que je suivais. Craignant de me trouver enveloppé dans la *flambée*, je m'arrêtai un instant pour m'orienter de nouveau dans un endroit où la végétation moins épaisse laissait au-dessus de ma tête une assez large trouée sur le ciel. L'horizon était alors teint d'une clarté sanglante; le disque de la lune n'y apparaissait que comme une tache pâle à laquelle je tournais le dos. En marchant dans la direction que le capitaine m'avait enjoint de suivre, je m'aperçus avec joie que je laissais l'incendie derrière moi. Complétement rassuré, je doublai le pas, mais j'avais compté sans les difficultés toujours renaissantes du chemin. Quelque pénible qu'il fût de se faire jour à travers cette végétation puissante, il était un obstacle encore sur lequel je n'avais pas compté : c'était le nombre prodigieux d'insectes qu'un éternel soleil y fait pulluler et que le froissement des branches faisait tomber sur moi par myriades. Quand j'en sentis les piqûres brûlantes, il était trop tard pour reculer, car j'avais autant de chemin à faire pour revenir sur mes pas, selon toute apparence, que pour gagner la clairière du Palmar, et il me fallait fuir l'incendie.

Enfin, et à ma grande satisfaction, j'aperçus à travers un rideau de palmiers les rayons de la lune jeter une blanche nappe de lumière sur un large espace ouvert devant moi: c'était la clairière que je cherchais et que je trouvais déserte encore. Cette clairière formait une vaste ellipse et ressemblait à un cirque romain. A l'une des extrémités de l'arène, une flaque d'eau irisée par la lune se détachait sur un fond de verdure comme une opale enchâssée dans une émeraude. Un triple rang de palmiers semblait jeté tout autour comme une digue pour contenir la mer de verdure qui frémissait derrière eux. Avides d'air et de lumière, les feuillages parasites escaladaient la tête des palmiers qui ployaient sous leur poids. Comme le faneur qui ne peut supporter une gerbe trop lourde, les palmiers laissaient déborder jusqu'à leurs racines la végétation luxuriante de la forêt. De vagues murmures s'é-

levaient du sein de ce vert océan; on eût dit le bouillonnement de la séve de ces grands arbres que des milliers d'étés avaient fécondée, et dont aucun hiver n'avait arrêté le cours.

J'étais bien dans cette clairière du Palmar habitée par la famille du chasseur Vallejo. J'avais entendu Berrendo affirmer que Saturnino devait être dans sa demeure. Sa hutte était donc dans quelque coin caché du Palmar; elle devait être sans doute située près de la flaque d'eau. Je m'empressai d'y courir; mais, pour éviter d'être aperçu du *gaucho*, au cas où il viendrait à déboucher presque aussitôt que moi dans l'enceinte de palmiers, j'en fis le tour, protégé par l'ombre épaisse qu'ils versaient à leurs pieds. Je n'apercevais rien encore; toutefois je crus entendre à peu de distance de moi une voix de femme murmurant une de ces mélodies plaintives qu'on entend parfois le soir dans les campagnes, et quelques instans après je vis en effet sur une *butaca* de cuir et sur le seuil d'un *jacal* une vieille femme assise, immobile, au clair de la lune. Elle ne me vit pas sans doute, car elle n'interrompit point sa mélancolique chanson : c'était la mère de Saturnino, qui attendait le retour de son fils. Au bruit de mes pas, la vieille femme cessa de chanter, puis elle leva vivement la tête; mais le désappointement et la frayeur se peignirent sur sa figure quand elle reconnut un étranger à la place de son fils.

— N'ayez pas peur, lui dis-je aussitôt; vous voyez en moi un homme qui désire préserver Saturnino d'un grand danger.

— *Virgen santisima!* s'écria la mère, que voulez-vous dire? Saturnino aurait-il été dévoré par le feu qui rougit le ciel là-bas?

— Vous connaissez Cristino Vergara?

A ce nom qu'elle n'avait que trop de raisons sans doute pour n'avoir pas oublié, la vieille femme fit un signe de croix avec une muette épouvante.

— Oui, oui, dit-elle; il y a long-temps que nous aurions quitté le pays, si la jeunesse savait écouter la voix de la raison.

Je me hâtai d'avertir la mère de Saturnino de la venue prochaine de Cristino.

— Il se fait tard, me répondit-elle, et j'espère que Saturnino ne reviendra pas ce soir. Plaise à Dieu que la *flambée* intercepte sa route!

Je compris que le fils de Vallejo n'avait pas laissé ignorer à sa mère son amour pour Fleur-de-Liane; la vieille habitante du Palmar n'en avait pas moins confiance dans la protection du ciel. Elle espérait que Dieu protégerait son fils. Saturnino était d'ailleurs, comme Berrendo, un chasseur de profession, et, s'il n'était pas encore rentré à la cabane, il passait probablement la nuit à la poursuite de quelque gibier.

— En tout cas, repris-je, Saturnino a du cœur, et maintenant qu'il est averti...

— Oui, sans doute, il est brave comme pas un, et c'est pour cela qu'il ne fuirait pas; mais, quant à se défendre contre Cristino, il n'en fera rien. Vingt fois il a tenu la vie du meurtrier de sa famille entre ses mains, lorsqu'à l'affût des chevreuils il le voyait traverser ces bois sans en être vu, et chaque fois le souvenir de la fille a protégé le père.

J'avais atteint le but que je m'étais proposé, et j'allais reprendre le chemin par lequel j'étais venu, lorsque la mère alarmée s'écria : — *Jesus Maria!* le voici! Et la pauvre femme, dont l'œil, quoique affaibli par l'âge, avait été plus perçant que le mien, se tordit les mains avec angoisse. Ce ne fut toutefois que l'émotion d'un moment. Reprenant tout son sang-froid, elle courut vers un cheval attaché à un piquet à quelques pas derrière la hutte, et se mit à le seller précipitamment.

Cependant mes regards s'étaient portés du côté de la lisière de palmiers où la veuve de Vallejo venait d'apercevoir son fils. Je pus alors voir distinctement le jeune chasseur qui marchait d'un pas ferme vers la hutte, dans toute la confiance et la vigueur de la jeunesse, tandis que la lune faisait briller le canon d'une carabine jetée sur son épaule; mais je remarquai bientôt avec inquiétude que le long de l'enceinte des palmiers rôdait un nouvel arrivant. A sa haute taille, à son épaisse chevelure blanche, je crus reconnaître ce Villa-Señor dont le capitaine Castaños m'avait fait minutieusement le portrait. La figure du rôdeur nocturne ne fit toutefois que m'apparaître comme un de ces fantômes qui traversent les rêves. Après avoir fait quelques pas dans la clairière, l'inconnu rebroussa chemin et rentra brusquement dans le taillis. Pendant que j'observais ainsi tour à tour le jeune Saturnino et le taillis de palmiers où l'individu suspect avait sans doute cherché un abri, l'incendie allumé par Berrendo redoublait de violence, et par intervalle les échos répétaient les mugissemens des taureaux sauvages, les glapissemens des chacals qui fuyaient éperdus devant les flammes.

Au moment où Saturnino arrivait près de la cabane, sa mère achevait de seller le cheval; elle courut vers son fils, le serra dans ses bras, et je l'entendis murmurer une ardente prière. Les momens étaient précieux, et je me demandais comment le vindicatif et impétueux *gaucho* n'avait pas encore atteint la clairière. La *flambée* seule, qui l'avait sans doute forcé de faire un détour, expliquait ce retard. Le jeune homme se dégagea doucement des bras de sa mère, et, sourd à ses supplications, s'avança vers moi. Un étonnement bien marqué, mais sans le moindre mélange de frayeur, se lisait sur les traits du fils de Vallejo, où je retrouvais, avec une nuance de mélancolie de plus, cette expression de fierté douce et d'exaltation contenue qui m'avait frappé chez Fleur-de-Liane.

— Il y avait entre Cristino et moi, s'écria-t-il, une trêve tacite; qui a pu la rompre si soudainement?

— Sa fille, lui dis-je.

A ces mots, le jeune homme ne put maîtriser une violente émotion. Il s'approcha de moi en frémissant, et je m'empressai de lui dire en quelques mots, car à chaque instant je tremblais de voir arriver le *gaucho*, le message dont j'avais été chargé pour lui, ma réponse à Fleur-de-Liane, son accès de jalousie et la révélation qui en avait été la suite.

— Pourquoi, dit alors Saturnino, qui semblait accablé sous le poids d'une écrasante douleur, pourquoi m'en veut-elle d'avoir quitté le pont de lianes sans l'attendre? ne m'avait-elle pas fait signe de m'éloigner? J'ai obéi à son ordre, et c'est là le crime qu'elle veut punir de mort! Non, non, elle ne m'aime pas!

Je pensais tout différemment, et je m'efforçais de lui faire partager ma conviction, mais en vain, quand sa mère nous interrompit. Elle amenait le cheval de son fils. La pauvre femme, jetant des regards effrayés autour d'elle, et craignant de voir apparaître l'homme qui menaçait la vie de Saturnino, le suppliait, au nom de tous les saints du paradis, de s'élancer en selle et de s'éloigner. Saturnino restait immobile.

— A quoi bon? répondit-il. Que ferais-je à présent de la vie?

Je joignis mes instances à celles de sa mère; ce fut peine perdue, le jeune homme ne nous écoutait plus. Sa main jouait machinalement avec la batterie de sa carabine; bientôt, comme s'il eût même renoncé à disputer sa vie, il ouvrit le bassinet et en laissa tomber l'amorce; puis il jeta son arme loin de lui avec la corne qui renfermait la poudre. Cependant l'instinct de la vie, qui sommeille parfois, mais qui meurt rarement dans le cœur de l'homme, sembla un moment reprendre quelque empire sur Saturnino. Il mit un pied dans le large étrier de bois suspendu à sa selle; mais son pied retomba bientôt. Il jeta encore une fois un regard complaisant sur ce coursier qui en un clin d'œil pouvait mettre entre la mort et lui un espace infranchissable. Ce dernier mouvement de faiblesse fut bientôt dompté. Saturnino jeta près de sa carabine le *machete* suspendu à sa ceinture. De ce moment, l'instinct de la vie, la terreur naturelle de la mort, s'éteignirent devant une inébranlable résolution que ni les cris de sa mère ni mes remontrances ne purent vaincre.

Le temps s'écoulait, et le jeune chasseur, la main passée dans la crinière de son cheval, restait immobile. Tout à coup je le vis tressaillir comme sous un choc électrique. On eût dit que ce magnétisme inexplicable qu'exerce parfois l'amour lui apportait un mystérieux avertissement. Au même instant et presque derrière nous, l'enceinte verte de la clairière se fendit à nos yeux, et, pâle comme un mort échappé au tombeau, Fleur-de-Liane apparut aux rayons de la lune; sa robe était froissée, déchirée par les ronces, dont les nattes déroulées de sa

chevelure retenaient encore les feuilles; des gouttes de sang empourpraient son sein et ses épaules, et la jeune fille ne put que s'élancer haletante vers Saturnino. Au cri qu'il poussa, à la flamme qui brilla dans ses yeux, il était facile de voir que l'amour de la vie revenait envahir le cœur du chasseur comme le flot long-temps repoussé par une digue insurmontable.

— J'arrive à temps! béni soit Dieu! put enfin s'écrier Fleur-de-Liane. Saturnino, je voulais ta mort, parce que je t'ai cru infidèle; maintenant je sais...

Et la jeune fille tira de son sein un bouquet (je le reconnus pour celui que je lui avais jeté en passant) qu'elle pressa contre ses lèvres avec transport. — Saturnino, reprit-elle précipitamment et en prenant le bras du jeune homme, je veux à présent que tu vives; ce bouquet m'a rendu la vie. Ce blanc *floripondio* m'a dit que j'étais la plus belle à tes yeux; ces fleurs rouges des lianes m'ont appris que pour toi la rivale qui les a portées n'est qu'un prétexte à ta présence près de notre hutte; ces marjolaines m'ont parlé de tes tourmens. Oui, je sais tout maintenant, ce brin de *chintule* m'a tout révélé : je sais que tu m'aimes... Mais qu'attends-tu? Mon père va venir; espères-tu obtenir son pardon pour avoir aimé sa fille? N'y compte pas. Dans un moment où je voulais mourir après toi, j'ai dit à mon père que je t'appartenais... que tu t'étais joué de l'honneur de sa fille; — j'ai menti; dans un moment de délire, j'ai voulu notre mort à tous deux. Veux-tu fuir maintenant?

A ce moment, Cristino et Castaños arrivaient dans la clairière; mais déjà Saturnino, passant du désespoir à une joie fiévreuse, avait entouré de ses bras le corps souple et charmant de Fleur-de-Liane, et l'avait assise sur son cheval, qui venait de partir comme un trait, emportant la jeune fille et le chasseur désarmé. Le *gaucho*, suivi du capitaine, se lança à leur poursuite.

— Arrêtez, capitaine! criai-je à Castaños; laissez au moins la partie égale.

Le vieux *guerrillero* s'arrêta en effet à ma voix; mais il n'en fut pas de même du *gaucho*. Pour combler la distance qui le séparait encore de l'objet de sa haine, il brandit son *lazo*, qui s'abattit en tournoyant sur les deux fugitifs. Saturnino, enlacé par le nœud coulant, fit un effort surhumain pour arrêter son cheval, dont les jarrets ployèrent jusqu'à terre, et, au moment où le bras vigoureux du *gaucho* allait l'arracher à ses arçons, le jeune homme tira son couteau, la seule arme qui lui restât. En un clin d'œil, le *lazo* fut tranché. Je ne pus retenir un cri de joie. Saturnino volait de nouveau sur la clairière, entraînant Fleur-de-Liane éperdue. Les deux fugitifs n'étaient plus qu'à une courte distance de l'un des sentiers qui s'ouvraient sur l'enceinte

du Palmar. Le *gaucho* bondissait à leur poursuite, silencieux et implacable. Je le vis alors dénouer ses boules et la triple courroie de cuir qui ceignait sa ceinture, prendre en main l'une de ces boules, et faire tournoyer les deux autres au-dessus de sa tête, et nous l'entendîmes chanter ces deux vers :

De mi lazo t'escaparás,
Pero de *mis* bolas... quando (1).

J'en allais apprendre la terrible signification. Les boules sortirent en sifflant des mains du *gaucho* et s'enlacèrent autour des jarrets du cheval. Lancé à fond de train, l'animal s'abattit. En deux bonds, le *gaucho* fut, l'épée haute, derrière sa fille évanouie, derrière le chasseur désarçonné. Rien ne pouvait sauver l'une des deux victimes, quand un coup de feu retentit à l'entrée du sentier que les fugitifs avaient en vain cherché à gagner : le *gaucho* tomba, et tout redevint silencieux.

Cette fois le capitaine Castaños s'était impétueusement élancé dans la direction où le coup de feu s'était fait entendre; mais il s'arrêta subitement au milieu de sa course et revint vers moi. — A tout prendre, dit-il avec un accent de sombre résignation, je n'ai pas le droit de punir Villa-Señor; Dieu voulait que cet homme fût vengé.

—Partons au plus vite, dis-je à don Ruperto, et je lui montrai, derrière Fleur-de-Liane penchée sur le cadavre de son père, Saturnino et sa mère silencieux et agenouillés. C'est à Dieu seul qu'il appartient maintenant de consoler les douleurs que nous laissons derrière nous.

— Non, j'ai encore un devoir à remplir; je suis la cause innocente de la mort de Cristino, et c'est à moi qu'il appartient de porter cette triste nouvelle à la veuve de celui qui était mon ami avant d'être mon hôte. Quant à vous, Berrendo ne vous refusera pas, à ma prière, l'hospitalité pour trois ou quatre jours dans sa cabane.

Castaños me conduisit en silence jusqu'à l'endroit où mon cheval était resté attaché à son arbre, et où, terrifié par les lueurs de l'incendie qui allaient déjà diminuant, il essayait en vain de rompre la solide *reata* (courroie) qui le retenait. De là nous gagnâmes la hutte de Berrendo, à qui nous apprîmes la mort du *gaucho*. Le chasseur de cerfs consentit volontiers à me recevoir dans son *jacal*. J'allais donc vivre pendant quelques jours de la vie rude et solitaire des chasseurs du Mexique; mais j'étais loin de me plaindre de la circonstance qui me permettait de faire si complètement connaissance avec les mœurs d'une contrée toute nouvelle pour moi.

Quatre jours s'écoulèrent sans que je revisse le capitaine. L'incendie, qui s'était concentré dans un sentier assez large autour de la La-

(1) Tu échapperas à mon lacet; — mais à mes boules... jamais.

guna de la Cruz, n'avait pas tardé à s'éteindre. Pendant quatre jours, j'accompagnai Berrendo dans ses chasses. Assez médiocre tireur, j'abattais peu de gibier, mais j'étais dédommagé par l'imposant spectacle d'une nature vierge. Ce qui distingue les bois du Mexique, c'est que les arbres vénéneux y croissent en très grande abondance. On y rencontre à chaque pas le *palo mulato* au tronc exfolié, au suc corrosif, et le *yedra* (1) à l'ombrage mortel. En revanche, les arbres fruitiers y sont très nombreux aussi, depuis le plaqueminier aux baies brunes et odorantes jusqu'à l'assiminier aux fruits gros et parfumés comme l'ananas. Je commençais à prendre très patiemment ma nouvelle vie de chasseur, d'autant plus que les causeries de Berrendo, vieux soldat de l'indépendance, abrégeaient pour moi les longues heures de chasse ou d'affût. Enfin, le soir du quatrième jour depuis mon installation dans le *jacal* de Berrendo, le capitaine vint me rejoindre. Il avait laissé la famille du *gaucho*, augmentée de Saturnino et de sa mère, à la veille de partir pour les fertiles plaines de la Sonora, où la terre ne demande que des bras à occuper et des hommes à nourrir. Dans ces pays nouveaux, les familles qui veulent fuir des lieux marqués par de tristes souvenirs ont dans l'émigration une ressource toujours prête. La vie du défricheur n'y est pas seulement un but pour les individus déclassés en quête d'une tâche utile, c'est aussi un refuge pour les grandes infortunes; Saturnino, en renonçant à sa vie à demi sauvage, obéissait à son insu à cette loi naturelle des sociétés humaines, dont le premier âge est la chasse, dont le second est l'agriculture. Il suivait aussi cet instinct secret qui pousse la race latine du sud vers le nord de l'Amérique et la race anglo-saxonne du nord vers le sud, instinct qui prépare lentement la fusion de deux races antipathiques dans les déserts intermédiaires où elles se rencontrent, et que la Providence semble vouloir peupler.

Notre route jusqu'à la mer était la même que celle des deux familles émigrantes. Il était assez probable que nous rejoindrions en chemin le lourd chariot qui les emportait vers la Sonora. Rien ne me retenait plus chez Berrendo, et la fraîcheur du soir nous invitait à partir pour arriver à San-Blas le lendemain avant la grande chaleur du jour. Nous prîmes congé du chasseur et nous nous mîmes en route. La nuit tout entière s'écoula pour nous dans une course rapide au milieu des grands bois où je venais de passer, par un singulier hasard, quelques-unes des heures les plus péniblement agitées et aussi quelques-unes des plus paisibles journées de mon voyage. Vers le matin, nous vîmes les forêts s'éveiller dans toute leur splendeur, et bientôt, à travers leurs vertes arcades, apparut à nos yeux la nappe limpide de la baie de San-

(1) Espèce de mancenilier.

Blas; nous quittâmes enfin le couvert des bois pour gagner les collines au sommet desquelles j'espérais découvrir la ville elle-même.

Il y a environ aujourd'hui trois cent trente-huit ans que, de Mexico déjà conquis, Fernand Cortez se mit en route pour l'occident de la Nouvelle-Espagne. Après une longue et pénible marche, il arriva au coucher du soleil sur le sommet d'une chaîne de collines arides. Là, le spectacle qui frappa ses yeux lui arracha un cri d'admiration : c'était une échappée du golfe de Californie, teinte de la pourpre du soleil couchant. Il appela ce golfe la *Mer Vermeille*, et on l'a nommé aussi depuis la *Mer de Cortez*. C'était au sommet de cette même colline, où s'était arrêté le conquérant du Mexique, que, ravi du même spectacle, j'arrêtai mon cheval à côté de celui du capitaine Castaños. L'heure seule était différente; le soleil encore peu élevé ne semblait pas incendier les eaux du golfe comme lorsqu'il s'y plonge le soir. Au moment où je contemplais la baie de San-Blas, Cortez l'eût appelée la *mer d'azur*.

Si imposant que fût ce spectacle, mon attention en fut pourtant bientôt détournée : un lourd chariot chargé d'ustensiles de ménage et traîné par deux bœufs suivait lentement la route qui serpentait au pied des collines. Un homme et quatre femmes suivaient à pied, et je distinguai dans ce groupe l'élégante silhouette de Fleur-de-Liane ainsi que celle de Saturnino : c'étaient les deux familles émigrantes en marche vers le nord, tandis que j'allais tourner à l'ouest. Le capitaine échangea de loin un salut avec Fleur-de-Liane. Un détour du chemin nous cacha bientôt les voyageurs, et je reportai mes regards vers la baie de San-Blas, en faisant des vœux pour le bonheur de ces deux créatures dont j'avais un moment partagé les plus intimes douleurs : le spectacle que j'avais sous les yeux n'éveillait que des impressions de paix et d'espoir. La baie de San-Blas, à mesure que le soleil montait à l'horizon, nous apparaissait de plus en plus radieuse. Les îles verdoyantes, éparpillées sur les flots de la Mer du Sud, ressemblaient à ces massifs fleuris que les fleuves d'Amérique arrachent parfois à leurs rives et charrient dans leur cours. Des voiles blanches se détachaient à l'horizon, comme des ailes de mouettes, et, dans les grands rochers fauves qui se dressaient au-dessus des vagues, je croyais voir autant d'aiguilles gigantesques jetées là pour marquer les heures solaires sur cet immense cadran d'azur.

GABRIEL FERRY.

LA DERNIÈRE EXPÉDITION

DE KABYLIE.[1]

I.

Ce fut un grand vaurien dans sa jeunesse qu'Ali-Ben-Hamed, et pourtant, de tous les habitués du café de Si-Lakdar à Constantine, Ali était mon meilleur ami. Au fait, devait-on lui chercher chicane de n'avoir eu personne qui lui enseignât les délicatesses dont notre civilisation est si fière? Sa vie fut celle d'un soldat des beys. Riche souvent quand le coup de main réussissait, pauvre le reste du temps, calme et patient toujours, il avait déchargé son dernier fusil du haut des remparts en 1837, et depuis lors, soumis et résigné, Ali n'avait gardé du service que ses longues moustaches et un regard qui sentait encore le Turc habitué à la domination.

Vers la fin du mois d'avril dernier, soucieux et inquiet, car je craignais de ne point faire partie de l'expédition de Kabylie dont le départ était annoncé pour les premiers jours du mois de mai, je me promenais sur la petite plate-forme carrée que l'on nomme la place de Constantine, quand la figure d'Ali me revint à l'esprit. Plus d'une fois, j'étais parvenu à le faire parler entre les deux longues bouffées de tabac qu'il aspirait jusqu'au fond de sa poitrine. Les récits du temps

(1) Le récit qu'on va lire n'était point destiné à la publicité. Nous avons cru néanmoins devoir réunir et mettre en ordre ces souvenirs, recueillis à la hâte durant une courte, mais glorieuse campagne, par un de nos anciens compagnons d'Afrique. Il nous a semblé que tout ce qui touchait à notre armée était le bien de la France, et que nous remplissions un devoir en publiant une relation où il y avait de la gloire pour quelques-uns et de l'honneur pour tous.

passé, de ce temps où celui qui raconte trouve toujours la vie meilleure, s'échangeaient alors entre nous. — Il m'arrachera peut-être à mon ennui, me dis-je, et, descendant du côté du Rummel, je me mis à suivre les ruelles étroites de la vieille ville. Le café de Si-Lakdar est situé au centre du quartier arabe de Constantine, non loin d'un carrefour où viennent aboutir plusieurs rues renommées pour leur commerce. Les rues des Tisseurs, des Selliers, des Restaurateurs, des Forgerons, se croisent tout auprès; aussi la position centrale de ce café en aurait-elle fait le lieu choisi par les marchands, les étrangers, les savans (et Constantine en compte un grand nombre), pour se livrer, selon leur dire, au repos de l'esprit, si même sa grande vigne courant le long des arceaux, son jasmin, ses roses et sa musique célèbre à juste titre n'eussent pas été un attrait suffisant. Comme de coutume, quand j'entrai, Caddour, le cafetier, me salua d'un cordial *bonn-jour,* et je pris place près de quelques vieux Turcs, amis d'Ali, avec lesquels je livrais souvent de rudes combats au jeu de dames, leur passe-temps favori. Ali était, comme moi, de mauvaise humeur sans doute, car toutes mes questions n'eurent pour réponse que des monosyllabes; alors, impatienté, je demandai les dames et l'eau-de-vie de figue chérie des Turcs, malgré les préceptes du Coran, et je commençai une lutte acharnée avec l'un des hôtes du café.

Le dos appuyé le long des colonnes, les jambes croisées sur une natte, sans nous soucier de la foule bruyante qui se coudoyait à deux pas de nous dans la rue large de quatre pieds, nous étions absorbés par le jeu. Je me voyais battu, et je cherchais à parer les coups terribles du Turc Ould-Adda, lorsque cinq ou six fusils vinrent rouler sur le damier et renverser nos soldats de bois. Un armurier kabyle, en regagnant sa boutique, avait trébuché, et tombait avec sa charge.

— Fils du démon! cria mon compagnon d'infortune. Ce fut sa seule exclamation; il reprit sur-le-champ sa gravité.

— Pourquoi l'as-tu appelé ainsi? lui dis-je lorsque tout le dégât eut été réparé.

— L'enfant porte le signe de celui qui l'a créé, reprit-il, et ces têtes de pierre ont conservé la marque de leur origine. La parole du prophète les a enveloppées comme un vêtement, mais son rayon n'a pu pénétrer leur peau. Vois comme ils s'en vont, désertant leur terre, courir tous pays, forçant les bras de travailler, non pour rassasier le ventre, mais pour ramasser l'argent. Celui qui a soif de richesse doit la demander à la hardiesse, non au labeur. On dit que dans la montagne de ces sauvages l'autorité est dans la bouche de tous, que leurs femmes sont sans voiles, et qu'au jour de fête ils dansent comme des bouffons. Avec leurs yeux bleus, leurs grands corps et leurs membres couverts d'une mauvaise pièce de laine, ils semblent les serviteurs du *lapidé*

(Satan); ainsi que les animaux, leur crâne nu brave le soleil, et durant la neige de l'hiver ils secouent la tête pour s'en débarrasser comme des bœufs.

— « L'ennemi ne devient jamais ami, le son ne devient jamais farine, » dit alors Ali, quittant son silence. Tu as gardé dans ton cœur, Ould-Adda, la mémoire du fils qu'ils t'ont tué au jour de la rencontre, et les souvenirs amers entraînent tes paroles. Chaque arbre porte son fruit; la plante qui fleurit près de la fontaine meurt desséchée sur la pente de la colline. La montagne a des rochers, la montagne a des Kabyles. Dans la plaine, tu trouveras le blé, les troupeaux aux riches toisons, et l'Arabe pour l'habiter. Les deux races sont différentes, le son de leur bouche n'est pas le même. Là est la vérité; mais, dans la plaine comme sur la montagne, le démon a ses serviteurs, et Dieu ses fidèles. Il ne faut mépriser aucun musulman : chacun suit sa voie.

— D'où vient, lui dis-je, que tu ne partages pas le mépris que les tiens leur portent d'ordinaire?

— J'ai lu en eux, reprit Ali; sous leurs dehors sauvages, j'ai trouvé le bien. Ma parole peut le dire en ce moment, car je dois la vie au respect que, dans ces tribus, chacun a pour ceux de sa race. J'étais soldat lors de la course du bey Osman, et j'aivu le désastre. Vous tous, dit-on dans la ville, vous allez entrer dans leur pays. Si le bras de Dieu dirige vos coups, le succès suivra vos pas; Dieu seul peut vous le donner. Le Kabyle, quand il défend son village et son champ, c'est la panthère protégeant ses petits : pourquoi aller les chercher?

— As-tu vu l'huile tomber sur l'étoffe? lui répondis-je; la tache gagne, gagne et ne s'arrête qu'à la dernière trame du tissu. Ainsi de nous. Il faut que nous couvrions ce pays;... puis leurs montagnes sont devenues l'asile des insoumis, les remparts des coupeurs de route. Tous ceux qui nous font du mal sont leurs amis, et nos villages ont été menacés. Nous ne pouvons supporter l'injure. Le cheval qui n'est pas dompté renverse son cavalier. Nous voulons rester les maîtres du pays.

— La vérité est dans ta bouche, dit Ali après un instant de réflexion. Ta pensée est droite; mais tu trouveras une terre différente de toutes celles que tu as vues jusqu'ici. Les journées suffisent à peine pour descendre les précipices. Le flanc des montagnes est garni de villages bâtis à l'abri du coup de main, et les hommes ont la bravoure dans le cœur, l'œil exercé et un bon fusil. Dans la paix, le jeu des armes est en honneur, et il n'est point de fête, s'ils ne guident leur regard au long du fusil, et celui qui a brisé le plus d'œufs suspendus à un fil qui leur sert de cible, celui-là est applaudi de tous. Il tient dans son œil la vie de son ennemi, il est bon à la défense de la terre, bon à la protection des siens, car le Kabyle aime la vengeance, il la lègue en héritage, et le sang seul lave l'offense, bien que chez lui la mort ne soit pas dans

les lois : le bannissement est regardé comme le plus dur châtiment. Durant la paix, quand ils se livrent au commerce, fabriquant les tissus, les armes, la poudre et — que Dieu les punisse pour cette faute! — les pièces fausses qui trompent l'Arabe des plaines, le commandement est dans la bouche de tous; ils ne souffrent point l'autorité, et n'inclinent leurs respects que devant leurs marabouts : les décisions de l'assemblée qu'ils ont nommée sont soumises à l'approbation de chacun, et en temps voulu les crieurs publics courent de village en village, appelant les habitans pour approuver ou rejeter; mais au jour de l'attaque la volonté de tous se réunit dans le *soff* (alliance). Les tribus se fondent dans les tribus, les chefs dans les chefs, et un seul est proclamé le *maître de la mort*. Il fixe le combat et guide les bras. Je te le dis, la poudre est abondante, les défenseurs nombreux : dès que l'enfant peut soulever un fusil, il est inscrit au rang des défenseurs et doit son sang jusqu'à ce que la vieillesse fasse trembler sa main. Les chefs commis par tous veillent à ce que les armes soient toujours en bon état. — A *l'heure de la poudre*, les plus jeunes prennent leurs bâtons noueux; ils achèvent l'ennemi, lancent les pierres et emportent les blessés. Les femmes elles-mêmes, dans le combat, excitent les hommes de leurs cris et de leurs chants, car chez les Kabyles la femme doit oser et souffrir autant que son mari, et si le cœur de l'un d'eux faiblit et qu'il vienne à prendre la fuite, elle le marque au *haïk* d'une marque de charbon. La flétrissure désormais s'attache aux pas du lâche. — Non, jamais tu n'auras entendu autant de poudre, jamais tu n'auras franchi des montagnes semblables; mais, s'il plaît à Dieu, tu en reviendras, car il est le maître des événemens.

Ali semblait douter dans le fond de son cœur de l'accomplissement de son souhait, et, comme j'allais lui répliquer, il ajouta : — Si un désastre frappait toi et les tiens, souviens-toi de l'*anaya* (1), et n'oublie pas que les femmes peuvent la donner; leur cœur est plus facile à émouvoir. C'est à une femme que je dois la vie.

— Je ne sais ce que c'est. Qu'appelles-tu *anaya?*

— L'*anaya*, répondit-il, est la preuve du respect que dans les montagnes chacun se porte à soi-même, le signe de la considération, le droit de protection. Pour un Kabyle, sa femme, son bœuf et son champ ne sont rien, s'il les compare à l'*anaya*. Le plus souvent un objet connu pour appartenir à celui qui accorde l'*anaya* est le signe de la sauve-garde. Le voyageur, en quittant le territoire de la tribu, échange ce signe avec un autre gage donné par un ami auquel il est toujours adressé, et de proche en proche il peut ainsi traverser le pays entier

(1) On trouvera sur l'*anaya* et sur les coutumes kabyles des détails pleins d'intérêt dans le remarquable ouvrage de M. le général Daumas et de M. le capitaine Fabar, *la Grande Kabylie*.

en toute sécurité. Il y a aussi l'*anaya* qui se demande dans un danger pressant : si le Kabyle vous en couvre, eussiez-vous le couteau prêt à frapper votre tête, le salut est pour vous. L'*anaya* est une grande chose, un grand lien, et, pour des gens dont le commerce est une des occupations, c'est un gage de prospérité, car elle assure la sécurité à ceux que leurs affaires appellent dans le pays. Aussi est-ce un droit qui, s'il était violé, aurait pour vengeur la tribu entière; mes yeux l'ont vu au jour de la mort du bey, et mon cœur en a gardé le souvenir.

— La journée fut terrible?

— Mes moustaches sont grises; bien des fois depuis elles ont été noircies par la poudre, et pourtant jamais depuis je n'ai vu le danger. Quand le souvenir de cette heure me revenait en mémoire, les autres combats n'étaient auprès que jeux d'enfans.

— Mais les forces n'étaient donc pas suffisantes, ou peut-être le bey fut-il abandonné des siens?

— Prenez garde, s'il vous plaît, lieutenant, me dit en ce moment le cafetier Caddour en glissant ses jambes par-dessus mon épaule, afin d'allumer une petite lampe à trois becs dont les mèches nageaient dans l'huile. — Le jour était brusquement tombé, et avec lui le silence s'était fait dans la rue étroite. Au fond du café, la musique arabe jouait, sur un rhythme brusquement coupé, un air de guerre, tandis que l'improvisateur racontait les hauts faits d'un chef du sud. Les mèches fumeuses de la lampe suspendue au plafond envoyaient, suivant que le courant d'air poussait à droite ou à gauche, une lumière rougeâtre sur les traits d'Ali, puis les rejetait brusquement dans l'ombre pour les éclairer de nouveau. Le vieux soldat relisait le passé, et il se marquait sur sa figure, d'ordinaire impassible, une impression si profonde, que, sans me rendre compte de ce mouvement, je me rapprochai de lui, impatient d'écouter sa parole.

Alors, secouant la tête comme un homme qui voit dans le lointain ce qu'il dit : — C'était un homme puissant qu'Osman-Bey, reprit-il; c'était un *maître du bras*. Un jour de poudre, la balle d'un fusil lui avait brisé l'œil droit; mais sa pensée guidait l'autre et courbait les fronts. Il était le digne fils du bey Mohamed-le-Grand, qui dans l'ouest chassa les gens d'Espagne de la place d'Oran. Après avoir gouverné l'ouest et éprouvé la disgrace du pacha, il fut envoyé à Constantine, où il commandait dans la force et le bien. Durant ce temps se formait dans la montagne la nuée de l'orage; chez les Beni-Ouel-Ban, non loin de la mer, il était venu un homme ayant nom Bou-Daïli; il arrivait d'Égypte et faisait partie de cette secte qui a la haine du chef. C'était un de ceux que l'on nomme *Derkaoua* (1), soit à cause des lambeaux qu'ils por-

(1) Secte de fanatiques musulmans.

tent, soit parce qu'ils affectent de tirer les paroles du fond de leur gosier. Cet homme appelait les montagnards à l'attaque contre les Turcs, leur promettant le succès, le partage des biens et la domination du pays, la ville de Constantine une fois prise. Ses paroles se glissèrent si avant dans leur cœur, que, tandis que le bey Osman était parti vers le sud pour châtier les Ouled-Deradj, Bou-Daïli emmena vers la ville douze mille des gens de la montagne; mais l'heure de l'abaissement des Turcs n'était pas encore arrivée : nos canons *brisèrent les attaques* des Kabyles, et le bey, revenu en toute hâte, trouva la plaine balayée de ces corbeaux.

Lorsque le messager porteur de la mauvaise nouvelle fut arrivé à Alger, le divan en prit connaissance, et le pacha répondit : « Tu es bey de cette province, Osman; le chérif a paru dans la circonscription de ton commandement; il est de ton devoir de marcher contre lui en personne, de tirer vengeance de son agression, de l'atteindre partout où il sera, et de le tuer ou de le chasser du pays. » Le bey lut cette lettre et réunit en conseil les grands et les puissans. Tous furent d'avis qu'il fallait user de patience, afin d'obtenir par la ruse ce qu'il était dangereux de demander à la force : on n'attaquait pas la bête fauve dans la tanière, on attendait qu'elle descendît dans la plaine; mais le cœur du bey était trop grand pour s'abaisser à la crainte, et il dit : — Mon père se nommait Mohamed-le-Grand, moi je suis Osman. Le pacha a parlé, j'irai. Tenez-vous prêts au départ.

Aussitôt avis fut donné à toutes les milices que le bey allait brûler la poudre dans la montagne. C'était un beau spectacle, je te le dis, que le départ de tant de braves soldats. En tête marchait le bey; à droite et à gauche, un peu en avant de lui, ses quinze *chaous* écartaient la foule qui se pressait pour baiser son étrier d'or. Malgré les coups de bâton, elle était si serrée, que le poitrail du grand cheval noir la coupait comme le couteau coupe la chair. Derrière flottaient les sept drapeaux du bey, puis venaient sa musique retentissante, les officiers de sa maison avec de brillans harnachemens, suivis d'une cavalerie nombreuse. Son plus ferme appui, les compagnies turques au cœur de fer, fermaient la marche. Le premier jour où le bey entra dans la montagne, la poudre parla peu; les Kabyles méditaient la trahison, ils attendaient l'heure et le moment. Lorsque nous arrivâmes à l'Oued-Zour, jamais nos pieds n'avaient franchi ravins si difficiles, et plus d'un mulet avait roulé le long des pentes. Ils nous attendaient là, cachés presque tous dans les bois épais qui entourent une vallée dont le terrain de boue cède sous le pied de l'homme. Des envoyés des tribus arrivèrent au camp. — Pourquoi la poudre parlerait-elle plus long-temps? disaient-ils. Un étranger était venu parmi eux et avait égaré leurs cœurs; mais, puisque le bey ne venait point les arracher à leurs coutumes et ne demandait que la tête

du coupable, pourquoi se querelleraient-ils? Refusait-on jamais d'enlever l'épine d'une plaie? la guérison n'en est-elle pas la suite? Donne-nous une partie des tiens, disaient-ils au bey, car Bou-Daïli est retranché dans un endroit plein de forces, et nous le ramènerons à ton camp, où tes *chaous* agiront selon tes ordres.

Le jour de la mort s'était déjà levé pour le bey Osman et voilait son regard d'aigle; il crut à la vérité de ces paroles. La moitié de ses fidèles partit par son ordre et marcha, pleine de confiance, vers l'embuscade. De notre camp, leurs derniers cris furent entendus. Les Kabyles venaient de s'élancer sur eux comme la bête fauve s'élance de sa tanière. Alors Osman sentit battre son grand cœur et bondit pour voler à leur secours. Nous suivions ses pas. Il coupa à travers la vallée, croyant trouver un chemin; mais le terrain s'affaissait sous nos rangs. Les Kabyles, à ce moment, accourent le long de chaque pente, et leurs longs fusils faisaient pleuvoir les balles; la grêle, au jour d'orage, tombe moins serrée. Nous étions abattus comme l'herbe, et celui qui était tombé ne pouvait plus se lever. Osman, debout sur ses étriers, semblait les défier de sa haute taille, et son regard portait la menace; leurs balles s'écartaient de lui. Avec quelques cavaliers, il allait atteindre un terrain plus solide, lorsque son cheval posa le pied sur un trou profond que voilait une herbe serrée; il disparut, et l'abîme se referma sur lui. Un bey devait mourir, c'était écrit; mais son corps ne pouvait tomber entre les mains des Kabyles. Moi et quelques autres, nous avions gagné le bois, mais nous quittions la mort pour courir à la mort. Les Kabyles frappaient sans pitié, excités au carnage par les cris de leurs femmes. La dernière minute de l'homme au combat est le miroir de sa vie : tout ce qui lui est cher se présente à sa pensée. — Zarha, ma femme, notre petit enfant et son sourire passèrent devant mes yeux, et mon ame faiblit devant la mort; Zarha m'apporta une pensée de salut. — Je saisis le vêtement d'une femme en demandant l'*anaya*. Elle, fière de montrer sa puissance, me jeta son voile, et je fus entouré de sa protection. Bientôt l'on n'entendit que les coups de fusil tirés par les Kabyles en signe de réjouissance. Il n'y avait plus un Turc pour répondre, et le sang coula si fort dans le marais, que depuis les Kabyles l'ont nommé le *Mortier*. Là où le bey qui, d'un signe de la main, couchait les têtes jusqu'au désert, a vu briser sa puissance, crois-moi, le danger est grand, et le succès incertain. Toutefois, Abi-Saïd l'a dit en ses *Commentaires* : « Soumettez-vous à toute puissance qui aura pour elle la force, car la manifestation et la volonté de Dieu sur cette terre, c'est la force. » Si vous devez commander, vous arriverez portés par un nuage de poudre, et le Kabyle reconnaîtra son maître.

Ali avait fini de parler : il ralluma sa pipe, et se replongea dans son

silence. La flûte arabe et la viole continuaient toujours pendant ce temps à jouer sur leur rhythme guerrier, et l'improvisateur psalmodiait ces paroles : « Son fusil au long canon faisait mourir l'ennemi la bouche ouverte. »

— Voilà le présage, dis-je en me levant; merci, vieil Ali; s'il plaît à Dieu, nous ferons bonne besogne, et nous n'aurons pas le sort du bey (1).

Les ruelles étroites de la vieille ville étaient maintenant plongées dans le silence; de temps à autre, une ombre blanche glissait le long des murailles. Sur la place, plusieurs courriers arabes, accroupis près de leurs chevaux, attendaient à la porte du palais du bey les dernières dépêches du général Saint-Arnaud; car, pendant qu'Ali me racontait les désastres du bey Osman, le général avait une conférence avec les divers chefs de service. S'il était loin de partager la terreur superstitieuse du vieux Turc, notre chef n'en savait pas moins qu'un rude ennemi l'attendait, et il voulait avoir toutes les chances pour lui.

En rentrant chez moi, j'appris que les ordres de départ étaient arrivés, et ma joie fut telle que toute la nuit, dans mes rêves, je vis un Kabyle qui sautait de rocher en rocher, ne pouvant éviter ma balle. Au jour, la réalité avait repris ses droits, et, dans l'après-midi, les clairons du bataillon sonnaient la marche sur la route de Milah, petite ville située à douze lieues sud-ouest-est de Constantine, non loin des montagnes kabyles.

II.

Deux brigades d'infanterie, deux cent cinquante chevaux de cavalerie, douze cents bêtes de somme portant un lourd convoi, en tout neuf mille cinq cents hommes venus des différens points de la province, et même d'Alger, se réunissaient, le 7 mai dernier, sous les murs de Milah. Les zouaves, les tirailleurs indigènes, les chasseurs d'Orléans, la légion étrangère, le 8e et le 9e de ligne, tous vieux routiers d'Afrique; le 20e, qui venait de passer par la brèche de Rome; le 10e enfin, nouvel arrivé de France, tels étaient les solides bataillons de la colonne de Kabylie. Pour chef, le général Saint-Arnaud, habile dans ces luttes où souvent il faut étonner l'ennemi; d'une décision rapide; l'action engagée, ferme en ses desseins et plein d'une entraînante ardeur; — le général de Luzy, en qui l'on retrouve toutes les traditions de la garde, où il a fait ses premières armes; — le général Bosquet enfin, dont la calme et belle figure réfléchit si bien la vigueur de l'ame et l'élévation du caractère; — sous leurs ordres, à la tête de

(1) Le désastre du bey Osman est arrivé vers l'année 1802.

chaque corps, d'énergiques officiers, obéissans, dévoués, assez fermes pour assumer au besoin la responsabilité; dans les rangs, des soldats passés au crible par les fatigues et les halliers, de ces natures vigoureuses qui saisissent dans son regard la pensée du chef et lancent leurs corps sans songer au péril : — il ne fallait pas moins pour assurer le succès de nos armes dans les montagnes où elles pénétraient pour la première fois. Derrière chacune de ces roches, de ces escarpemens que tous les renseignemens présentaient comme du plus difficile accès, se tenait une rude population prête à disputer chèrement le passage de ses terres que n'avait jamais souillées le triomphe de l'ennemi. Nous allions marcher droit sur le port de Djidgelly, traversant d'abord le pays comme un boulet. Dans la première partie de cette course, nos fusils traçaient un sillon; dans la seconde, prenant les tribus à revers, nous devions amener les Kabyles à soumission.

Le 8 mai, du haut des remparts à demi ruinés de leur petite ville, à l'ombre de leurs jardins en fleurs, les habitans de Milah regardaient les longues files de la colonne passées en revue par le général Saint-Arnaud dans la plaine qu'un soleil ardent éclairait. Les tambours battaient au champ devant le brillant état-major; les soldats présentaient les armes, la musique jouait ses fanfares, et à l'horizon se dressaient les montagnes où tant de braves gens allaient rester. C'était dans tous les rangs un frémissement de guerre qui saisissait l'ame, car il n'y avait pas là un spectacle, un des jeux de la paix; le chef comptait sa troupe avant de la mener au danger. Nul pourtant n'y songeait. L'impatience du général, fier de la mâle attitude des bataillons, était partagée par tous ces cœurs de soldats. Le lendemain, au point du jour, la colonne prenait la direction du col de Beïnem, et, après avoir traversé l'Oued-Eudjà, dont les eaux limpides glissent sous des buissons de lauriers roses, elle s'établissait au bivouac à la limite du territoire ami.

Dans la matinée du 10, vers les neuf heures, le général Saint-Arnaud, accompagné de tous les chefs de corps, se porta vers une crête rocheuse située à environ deux kilomètres du camp. Le regard plongeait de ce point élevé sur le pays des Ouled-Ascars, et se trouvait arrêté à l'extrémité de la vallée de l'Oued-Ja par le rideau de montagnes qu'il fallait franchir le lendemain. La route, ou, pour dire vrai, le sentier, bon tout au plus pour des chèvres, passait par un évasement nommé le col de Menazel; ce col était dominé par deux pitons. A l'œil nu, le terrain semblait d'abord assez facile; mais, dès qu'on prenait la lorgnette, on distinguait les ravines profondes qui déchiraient le flanc de la montagne, les bois, les abris pour la défense que présentaient surtout les roches du piton de droite, et les petits plateaux d'un difficile accès où de gros villages étaient bâtis. C'était par ces sentiers affreux, sous le feu d'un ennemi qui, comprenant toute l'im-

portance de cette position, l'avait choisie pour théâtre du premier combat (on le voyait déjà construire des talus de terre, des obstacles de pierre sèche), qu'il fallait faire défiler un par un le long convoi des bêtes de somme. Le général, après avoir examiné le terrain avec soin dans tous ses détails et s'être rendu un compte exact des difficultés, se plaça au centre du cercle formé par les chefs de corps : il expliqua les dispositions qu'il venait d'arrêter dans son esprit, indiquant du doigt la place où chacun devait opérer, écoutant les observations qui lui étaient soumises. La brigade Bosquet balaierait le piton de droite, le général Luzy le piton de gauche; les deux brigades devaient tourner les Kabyles par la crête. Le général Saint-Arnaud marchait de sa personne droit vers le col, ayant une réserve toute prête pour appuyer celle des deux colonnes qui aurait besoin de secours. A chacune quatre-vingts chevaux étaient donnés, afin de profiter des petits plateaux qui se trouvaient par intervalle dans les escarpemens. Une cavalerie aussi leste que celle d'Afrique pouvait rendre des services même dans un terrain semblable. Derrière cet éventail de feu, le convoi, confié à la garde du colonel Jamin, qui commanderait l'arrière-garde, s'avancerait dans le sentier nettoyé par les colonnes d'attaque. La mission n'en était pas moins difficile et importante, car, selon toutes probabilités, une partie des Kabyles refoulés des sommets se rejetterait, en se coulant le long des ravines, sur l'extrême arrière-garde. Tous ces gens de guerre discutant à cheval offraient un spectacle simple et grand. Les paroles étaient brèves, comme sont les paroles d'hommes dont le corps portera l'heure d'après la responsabilité de la discussion. C'étaient des pères de famille cherchant à dérober à la mort le plus grand nombre possible de leurs enfans. — Ben-Asdin et Bou-Renan, les deux chefs du Zouargha, assistaient à la conférence de nos généraux. Ce pays offre en effet le singulier contraste de grands feudataires rappelant les ducs de Bourgogne et de Bretagne de notre ancienne France, et entourant une contrée dont toutes les institutions sont essentiellement républicaines dans la plus large acception du mot. Ben-Asdin, pendant toute la conférence, resta triste et silencieux : il doutait du succès. Bou-Renan, grand soldat bien découplé, homme de cheval, sauvage, leste et hardi, avait au contraire jugé d'un coup d'œil ceux qui allaient marcher au combat et calculé les chances de réussite : tout en lui respirait la confiance. Il se croyait déjà chef des populations nouvellement soumises. Quant aux généraux français, ils avaient plus d'une fois vu le danger, et ils étaient habitués à le dominer par cette union intelligente qui fait des efforts de tous un seul effort que guide la pensée d'un seul homme.

Au retour, lorsque le bivouac eut été porté plus en avant, à Ferdj-Beïnem, chacun prit du repos et se prépara ainsi aux luttes promises pour le lendemain. A quatre heures du matin, la musique des régi-

mens fêtait le réveil par une marche de guerre. Tous furent bientôt debout, les tentes abattues, les mulets chargés; en un clin d'œil, la ville de toile avait disparu. Le trompette de l'état-major sonna alors la marche, les clairons de tous les corps la répétèrent; les régimens prirent les positions assignées, les colonnes toutes formées étaient prêtes à se déployer lorsque le moment serait venu.

— J'ai vu ce matin en me levant un chacal, et deux corbeaux à ma droite en me mettant en route, me disait un guide kabyle; la journée sera heureuse. — Qu'il soit fait selon ton dire! lui répondis-je, et toute mon attention se porta bientôt sur le mouvement des troupes qui se dessinaient. Nous arrivions aux premières pentes de la montagne de Menazel. Pour ceux qui faisaient partie de la colonne du centre, le coup d'œil était plein d'intérêt. A notre approche, le bourdonnement lointain de l'ennemi avait cessé; puis tout à coup de ces roches, de ces ravins, de ces bois, sortent des cris, des rugissemens de bêtes fauves; les Kabyles se glissent entre les broussailles; habiles à l'embuscade, habiles à la retraite, ils rampent le long des terres pour joindre l'ennemi de plus près, tirer leur fusil à bout portant, puis bondissent, afin d'éviter la balle qui répond à leurs coups. Peu à peu le nuage de poudre se forme, l'ivresse monte à leur tête, et pour celui qui ne s'est jamais trouvé à pareille bagarre, leur vue seule alors est un effroi. Il n'y a plus là des hommes, ce sont des animaux déchaînés. Les têtes de colonne s'inquiètent peu de ce bruit; les oreilles des soldats y sont endurcies depuis long-temps. A droite, les zouaves et les chasseurs d'Orléans, les troupes de Zaatcha: — le général Bosquet les guide et leur communique son énergique sang-froid. Une balle brise son épaulette, déchire son épaule, il est toujours à leur tête. — En avant! crie-t-il; la charge bat; pas un coup de fusil, on perdrait du temps; en haut, à bout portant, la revanche sera prise. — Zouaves et chasseurs escaladent les broussailles. A la colonne de gauche, pendant ce temps, le 20ᵉ de ligne, commandé par le colonel Marulaz, gravit les pentes en régiment qui se souvient de sa gloire d'Italie. Les obusiers suivent, et au plateau d'un village, Bou-Renan, ses cavaliers et 80 chevaux réguliers joignent, avec le commandant Fornier, les Kabyles, qu'ils percent de leurs sabres. Le commandant Valicon tombe mortellement blessé à la tête des soldats, pendant que les *turcos* du commandant Bataille soutiennent l'héroïque tradition de valeur de la milice des beys. La mêlée fut rude en cet endroit; la longueur du fusil séparait souvent seule les combattans, et la redoutable épée kabyle, la *flissa*, fit plus d'une blessure. M. de Vandermissen, officier belge, donna là des preuves d'une brillante et imprudente valeur en se laissant entraîner à la poursuite de l'ennemi. Au centre, le colonel Espinasse poussait vivement la charge, tandis que le général Saint-Arnaud embrassait tous

les mouvemens d'un coup d'œil, prêt à réparer le moindre accident. Les coups de feu remontent bientôt la montagne; le piton de droite est escaladé par les zouaves; leur turban vert paraît au sommet. Ils jouent de la baïonnette et jettent les Kabyles du haut des roches. — Saute, s'il vous plaît, monsieur Auriol! disait l'un d'eux en regardant un Kabyle qui venait de faire la cabriole devant sa baïonnette, et, tout riant, il essuyait le sang de sa joue légèrement entaillée par la *flissa* du montagnard. — Sur la gauche en même temps, les tambours battent, les clairons sonnent, le col de Menazel est enlevé. Chefs et généraux viennent faire leur rapport, et n'ont qu'à témoigner de la bravoure de leurs soldats.

Les troupes reprirent haleine. Chacun essuya la sueur glorieuse du combat. On apportait alors un à un aux chirurgiens militaires ceux que les balles kabyles avaient frappés, et, tandis que le lourd convoi se traînait péniblement dans les étroits sentiers, les soldats, libres maintenant de tout souci, s'abandonnaient au repos. Plus d'un regardait avec étonnement du haut de ces crêtes les escarpemens qu'il avait parcourus dans l'ardeur de la lutte, et à cette vue seulement il songeait à la fatigue. Quelques compagnies maintenaient à distance les Kabyles; mais, lorsqu'il fallut descendre les pentes opposées pour gagner El-Aoussa, où l'on devait bivouaquer, le général Saint-Arnaud, craignant de voir tous les efforts de l'ennemi se porter sur l'arrière-garde, donna l'ordre aux deux généraux de brigade, MM. Bosquet et de Luzy, de garder leur position jusqu'à l'entier défilement du convoi. On marcha de longues heures; la nuit était venue avant que les troupes eussent atteint le lieu du repos. Bien des coups de fusil s'échangèrent encore; l'arrière-garde fut parfois rudement attaquée. Le colonel Jamin, qui depuis le matin se montrait digne de la délicate mission confiée à son intelligence et à sa vigueur, prenait place à huit heures du soir, avec les dernières compagnies, dans la ligne du camp, d'une défense difficile. Si l'eau avait forcé de s'établir là, le général Saint-Arnaud du moins s'était promis d'empêcher les Kabyles de venir troubler le sommeil de sa troupe. Aussi toutes les positions militaires furent-elles occupées même à de grandes distances par des bataillons. La légion étrangère reçut l'ordre de passer la nuit sur un piton séparé du camp par un bois qu'elle devait surveiller avec soin. En se rendant à son poste, elle trouva déjà une troupe ennemie qui s'y était logée. Les Kabyles préparaient tranquillement leur repas en attendant l'heure de l'attaque. Aussitôt une chasse vigoureuse aux Kabyles commença à travers les arbres, et toute la nuit les grand' gardes eurent l'œil et l'oreille au guet, de telle sorte que pas un montagnard ne tenta l'aventure.

M. le commandant de Neveu, chef du bureau arabe, avait appris par ses espions que de nombreux contingens des Ouled-Aouns s'étaient

réunis pour nous attaquer le lendemain. Ces contingens avaient pris position dans une ravine non loin du camp. Le général Saint-Arnaud résolut de les prévenir et de les faire attaquer pendant qu'une brigade raserait les Ouled-Ascars, nos ennemis de la veille. Le général Bosquet eut à se charger des Ouled-Aouns; les Ouled-Ascars furent le partage du général Luzy. Après ces débuts heureux, les troupes étaient, selon l'expression du soldat, *en confiance* dans la main du chef; on pouvait tout leur demander, mais c'était le lendemain que devaient commencer les plus rudes fatigues.

Lorsque pour tout chemin il y a un étroit sentier de deux pieds de large, descendant à pic les ravins, courant le long des escarpemens, à droite, à gauche, dominé par des rochers, des bois épais; quand souvent même ce sentier vient à manquer et qu'il faut le tailler dans le terrain pierreux, c'est une rude tâche que de protéger un convoi qui s'allonge homme par homme, bête de somme par bête de somme, sur un espace de plus d'une lieue et demie. Pour mettre les vivres, les munitions de réserve et les blessés à l'abri d'un ennemi audacieux, agile, nombreux et déterminé, il faut l'entourer d'une haie vivante. L'avant-garde, suivant l'étroit sentier, fraie la route. A droite et à gauche, sur le flanc du convoi, des bataillons ont l'ordre de marcher parallèlement à sa hauteur, quel que soit le terrain, détachant des compagnies, occupant en entier, s'il est nécessaire, les positions qui dominent le chemin. On comprend maintenant quelle est la fatigue du soldat, chargé d'un sac rempli de vivres, quand, durant une journée entière, du point du jour au coucher du soleil, il coupe à travers un pays bouleversé, sans cesse la cartouche aux dents, le fusil à la main. L'arrière-garde vient ensuite; c'est elle d'ordinaire qui a la plus grande part dans la lutte. Le général Saint-Arnaud avait donné l'ordre que, d'intervalle en intervalle, le convoi fût divisé par des compagnies d'infanterie, tant il craignait de le voir coupé. Les renseignemens étaient exacts; le pays parcouru jusqu'alors par la colonne semblait une plaine en comparaison de celui qu'elle traversait dans la journée du 13. Tout se passait cependant avec ordre. Le convoi, pressé par les sous-officiers du train, serrait sans perdre de terrain; les positions occupées tour à tour assuraient son passage, et l'ennemi, bien qu'il fût hardi et nombreux, était maintenu à distance.

A l'un des passages difficiles, sur le flanc gauche, il y avait une position importante, car elle dominait complétement le sentier des mulets. Les zouaves l'avaient occupée les premiers, le 16e léger et le commandant Camas ensuite. La marche des flanqueurs amena pour les remplacer deux compagnies du 10e de ligne, nouvellement arrivées de France : ce régiment se trouvait pour la première fois jeté dans la fournaise, il n'était point encore façonné à la souffrance, et ces ennemis sauvages

lui causaient ce premier étonnement par lequel passe toute troupe de récente venue. Le commandant Camas montra lui-même au capitaine Dufour les points qu'il fallait occuper, les sentiers à suivre pour la retraite, et ne s'éloigna qu'en laissant tout en bon ordre. L'ennemi, depuis quelques instans, ne se montrait plus de ce côté : le silence régnait dans le bois. Avec l'inexpérience d'une troupe ignorante de la guerre, les soldats du 10e se croient en sûreté : les uns, cédant à la fatigue, se couchent et se reposent, les autres regardent le combat livré par l'arrière-garde. Aucun ne veille. Les Kabyles, durant ce temps, se glissent, rampent le long des buissons, et plus de quatre cents se précipitent tout à coup en poussant leurs rugissemens de combat. Surpris, les soldats se réunissent pêle-mêle autour de leurs officiers : — Allons, mes enfans, à la baïonnette! crie le capitaine Dufour. Tout ce qui porte galons ou épée écoute sa voix. Le devoir les anime; ils se jettent en avant, et les cinq officiers, les sous-officiers, trente-cinq grenadiers tombent frappés à la face. Autour de ces hommes, d'autres plus faibles parlent, crient, tentent la résistance, puis laissent échapper leurs armes. Le vertige les saisit; ils veulent la vie, même au prix de la honte; les Kabyles sont leur seul effroi, tout autre danger disparaît : ils s'élancent du haut des roches et arrivent, meurtris de leur chute, les chairs ensanglantées, dans les rangs du convoi. Sur la hauteur, pendant ce temps, une mort héroïque expiait la faute que l'inexpérience de la guerre avait fait commettre. Maîtres de leur position, les Kabyles envoient leurs balles dans le convoi, quelques-uns même tentent de le couper : le désordre s'y met, les bêtes de somme prennent le trot; il y a un instant de confusion. Le général Saint-Arnaud se trouvait près de là; il accourt, tout est bientôt réparé; deux compagnies du 9e sont lancées sur les rochers; le capitaine La Gournerie les entraîne : une balle le tue raide en tête de sa troupe, qui le venge dans le sang kabyle.

Ce succès avait ranimé l'audace de l'ennemi : la lutte continua vive et ardente. A la halte, les grand'gardes avaient veillé l'arme au pied, pendant que leurs camarades plus heureux mangeaient le *café-soupe*. Eux-mêmes à leur tour furent relevés, et vinrent réparer leurs forces près du ruisseau où l'on s'était arrêté sous l'ombrage touffu des grands arbres qui faisaient de cette pelouse un lieu de délices et de repos. On avait étendu les blessés sur l'herbe, les chirurgiens replaçaient les appareils mis à la hâte pendant le combat, et un peu plus loin la musique des régimens jouait, avec la même précision qu'à l'Opéra-Comique, les barcarolles d'*Haïdée*. A voir les soldats attentifs se presser en vrais badauds des Champs-Élysées, qui aurait cru vraiment que ces flâneurs-là sortaient, selon l'expression arabe, du coup de fusil, pour y rentrer l'instant d'après? La vie militaire est ainsi pleine de contrastes bizarres, et c'est là le charme qui enchaîne : l'im-

prévu au milieu de l'ordre, l'insouciance de l'avenir et la certitude de faire toujours son devoir. On est le maître de l'heure présente, l'avenir est au chef; qu'il ait des soucis si bon lui semble, il peut être inquiet de la fin de la journée; moi, *Haïdée* me plaît, et je l'écoute. Mais, hélas! il n'est si bonne chose qui n'ait une fin.

Comme le général se mettait en marche, vingt coups de feu partirent du fourré. Un guide est tué à ses côtés, un zouave blessé dans les jambes de son cheval. Le commandant Fleury, quelques cavaliers d'escorte, des zouaves qui reprenaient leur rang, se précipitent et pourchassent les Kabyles embusqués. Une compagnie de zouaves avait reçu l'ordre de fouiller le bois dans cette direction; mais, se jetant trop à gauche sous ces maquis où il est si difficile de prendre des points de repère, elle avait laissé un des côtés dégarni. Cet accident sans importance fut vite réparé, et la colonne reprit sa marche pénible jusqu'à la nuit. Plus d'une fois le colonel Creuly, du génie, et le capitaine Samson durent faire mettre la pioche en main à leurs sapeurs pour établir des lacets qui permissent aux mulets de gravir les escarpemens.

Lorsque l'on s'avance ainsi, descendant en longues files les ravines, escaladant les montagnes, harcelé par des chiens enragés que les flanqueurs repoussent à grand'peine, la conduite de l'extrême arrière-garde est aussi difficile que périlleuse. Le chef est forcé de régler ses mouvemens d'après ceux du convoi. Jamais pour se battre il n'est maître ni de l'heure, ni du terrain; tantôt il doit s'avancer rapidement, tantôt tenir ferme. Un mulet a roulé, il faut le relever; des blessés ne sont pas encore chargés sur les cacolets, on les attend. Chacun reste à son poste, opposant le calme et le sang-froid de la discipline à des hordes furieuses jusqu'à ce que les soldats du train aient emporté les blessés. L'abnégation dévouée des hommes de ce corps, exposés constamment à un danger qui ne sera certes pas pour eux la source d'une gloire bruyante, ne saurait trop être admirée. Au reste, s'ils se conduisent ainsi, sans croire même à leur mérite, cela tient au sentiment de l'honneur et du devoir dont l'armée est imbue. De là vient sa force.

Deux vigoureux officiers, le colonel Espinasse, le commandant Bataille des *turcos*, commandaient, le 13 mai, l'extrême arrière-garde. Les *turcos* faisaient merveille et opposaient ruse à ruse; *turcos* et Kabyles s'insultaient comme les héros d'Homère, que sans doute ils n'avaient jamais lu. Trois hommes du bataillon turc attendaient *la belle* derrière un maquis, un peu en avant de leur compagnie. En face d'eux, des Kabyles les ajustent; les coups de feu ennemis partent, les trois turcos tombent. Les Kabyles aussitôt courent vers eux pour les dépouiller. Les voilà déjà penchés; mais une balle en pleine poitrine les redresse : nos trois turcos avaient fait les morts; ils rejoignent leurs camarades en glissant comme des serpens dans les broussailles. C'est

ainsi que dans cette guerre l'action individuelle joue un grand rôle. Tout est et doit être subordonné dans les différens degrés à l'action du chef; mais, l'ensemble des ordres une fois connu, l'intelligence de chacun a beau jeu. La guerre de montagne, en Afrique, ressemble assez à ces pièces où les situations sont indiquées par l'auteur, le canevas et les caractères tracés, mais où l'acteur est lui-même chargé de composer le dialogue. Il y a parfois des momens où le dialogue est un peu vif; il en fut ainsi à l'arrière-garde ce jour-là, surtout dans l'après-midi, après l'accident des compagnies du 10ᵉ de ligne. Comme l'on attendait des cacolets du convoi (car ceux de service avaient au complet leur charge de mutilés), le colonel Espinasse donna son cheval à un blessé; plus tard même, pendant quelques instans, il en portait un sur ses épaules.

Les troupes se battaient bien, mais il n'y avait pas l'entrain du jour précédent. Quand le soldat voit son ombre grandir et que depuis le matin il se bat dans un pareil chaos de bois et de montagnes, la fatigue de l'ame vient parfois se joindre à la fatigue du corps et produit un malaise singulier. L'affaire des compagnies du 10ᵉ était triste : ces têtes de vos camarades, de ceux à qui vous parliez il y a quelques heures, brandies par les Kabyles au bout de longs bâtons, les yeux roulans, la langue pendante pleine de sang, frappaient l'imagination, assombrissaient bien des physionomies. Le soldat sait qu'il doit mourir un jour ou l'autre, peu lui importe, c'est son lot; mais rien ne le tourmente autant que l'idée d'avoir la tête coupée.

A la nuit, les bataillons d'avant-garde s'établissaient au bivouac, et le convoi commençait seulement à déboucher de l'étroit chemin où il était impossible de passer deux de front. La fusillade roulait toujours à l'arrière-garde. Il n'y avait point de lune, tout était sombre. Le général Saint-Arnaud venait de placer les postes; il se tenait près d'un feu d'oliviers pendant le défilé du convoi; les officiers d'état-major MM. de Vaubert et de Clermont-Tonnerre étaient près de lui, attendant ses ordres, quand tout à coup, de la queue du convoi à la tête, court le bruit que l'arrière-garde est coupée. Deux mille hommes séparés de la colonne,... la circonstance était grave. Le général Saint-Arnaud se rend compte de toutes les chances. Par ces chemins affreux, un officier mettrait trop de temps pour rapporter des nouvelles; s'il y avait un accident, il fallait le réparer sur-le-champ. L'ordre est envoyé aux zouaves de reprendre les armes.

Ayez seulement une demi-heure de repos après une longue route, et la fatigue se fait sentir plus accablante. Les zouaves étaient harassés, car dans la journée on les avait employés à toute besogne. C'était le moment où les *mollets*, selon leur langage, *sont allés à Rome*, dicton qui vient sans doute du proverbe des *cloches de la semaine sainte*. Au

premier coup de clairon pourtant, ils étaient debout; au second, prêts à partir. Ces vieux coureurs d'Afrique se réveillaient toujours pour le danger, et l'annonce du péril chassait la fatigue de leurs corps. C'est ainsi du reste qu'ils ont conquis l'honneur de leur nom. Qui ne connaît les zouaves en France? Réputation juste, glorieuse récompense d'une troupe qui, mieux que pas une, sait se garer d'un danger inutile et dominer le péril nécessaire en se lançant dessus. — « Si tu veux franchir un péril, jette ton ame de l'autre côté, » me disait un jour un vieux soldat. Telle est la devise des zouaves; elle résume toute leur conduite.

L'alerte cette fois était fausse; M. le capitaine Boyer, de l'état-major, rassura bientôt le général. Il venait de voir le colonel Espinasse. — Tout va très bien, lui avait dit ce dernier; il n'y a rien eu de nouveau: quelques tués, des blessés, mais point en trop grand nombre. — Se reposer, c'était maintenant la seule chose à faire. Aussi, une heure après, tout ce qui n'était point de service dormait du sommeil du juste.

Le 14 mai, on devait partir à neuf heures du matin. Le général Saint-Arnaud voulait laisser à ses troupes le temps de reprendre haleine. La marche du jour ne devait point être trop longue, et il pouvait accorder quelques heures au chef de l'ambulance, M. de Maistre, qui avait en ce moment plus de deux cent cinquante blessés à soigner. Le départ de blessés du bivouac est à la fois un beau et triste spectacle. Presque tous portent la douleur avec une simplicité touchante. La plainte n'est jamais dans leurs bouches, et sur ces figures vous retrouvez un sentiment de fierté. La marque frappée sur leurs corps par la balle ennemie, ils le sentent, est une marque glorieuse. L'on éprouvait une grande tristesse, par exemple, en regardant ceux que leur blessure allait tuer. Malgré tous les soins, leurs souffrances étaient affreuses; il fallait les attacher sur les petites chaises de fer suspendues aux flancs des mulets qui les ballottaient; les amputés seuls pouvaient être étendus dans des litières. L'aumônier de la colonne, M. l'abbé Parabère, que l'on voyait partout où il y avait une douleur à consoler, ne quittait pas un instant les blessés durant les longues marches. Sa figure ascétique était la bienvenue dans tout le bivouac, et les soldats avaient pour lui un profond respect. Les soldats du commandant Valicon portaient son brancard en avant de l'ambulance; ils avaient sollicité cet honneur comme une grace; ces braves gens voulaient rendre plus douces ses souffrances, car sa blessure était mortelle; le commandant le savait. Les dernières heures qu'il passa dans nos rangs furent l'écho de sa belle vie de soldat. Jusqu'à la fin, jusqu'au lendemain, jour de sa mort, le commandant Valicon se montra calme, patient, simplement courageux. Une seule inquiétude agitait son esprit, et il la confiait à

son plus vieil ami, le général Bosquet; l'objet de cette inquiétude, c'étaient son enfant et sa jeune femme qu'il laissait sur le point de devenir mère encore. M. Valicon avait son épée pour toute fortune, et ce fut peut-être l'unique moment où il en éprouva un regret (1).

Les positions, au départ du bivouac, avaient été occupées d'avance. Le général Luzy frayait la route; la brigade Bosquet était d'arrière-garde. Une bonne nuit avait remis tout le monde du malaise de la veille, et nos soldats, en belle humeur, faisaient gaiement le coup de feu. Le terrain, du reste, offrait des difficultés moins grandes; on redescendit donc la vallée, laissant un peu sur la droite le lieu où périt le bey Osman. Là, dit-on, à la place même où il fut englouti, paraissent souvent deux flammes; aussi les Kabyles s'en écartent-ils avec terreur. Sur le flanc gauche, la fusillade devenait très vive; le commandant Meyer, de la légion étrangère, brave soldat qui avait ses vingt ans d'Afrique, et faisait sa dernière campagne avant de prendre sa retraite, n'entend plus le feu de deux compagnies occupant une position de gauche. On se battait donc à la baïonnette; il court les dégager avec le reste du bataillon. Ces compagnies tenaient comme des sangliers acculés; trois fois elles avaient arraché un de leurs officiers des mains des Kabyles; ceux-ci se ruaient toujours comme sur une proie qui leur était due. Redoutant les zouaves et les chasseurs d'Orléans, ils croyaient que ces soldats portant l'uniforme de la ligne étaient aussi de nouveaux débarqués, comme ceux du 10[e], et qu'ils auraient la même bonne fortune que la veille. Lorsque le commandant Meyer arriva, les soldats de la légion avaient déjà prouvé à l'ennemi qu'il comptait sans son hôte. Le commandant continua sa marche le long de la crête; mais il dut demander des cacolets pour ramener ses blessés. L'adjudant du bataillon, envoyé par le commandant Meyer, traversa seul le bois. « Avertissez le général Luzy, lui avait dit le commandant, que je tiendrai vingt-quatre heures s'il est nécessaire, mais qu'il me faut du renfort pour descendre. » Le général envoya les mulets avec des compagnies du 16[e] et des chasseurs d'Orléans. Déjà l'on sentait la brise de mer, et le lendemain 15, quand les yeux se reposèrent sur l'immense ligne bleue, tout le monde éprouva un sentiment de bien-être. L'étouffement de ces gorges avait disparu; on avait de l'air, de l'espace au moins; l'œil n'avait plus besoin d'être toujours en quête pour chercher derrière chaque arbre, chaque roche, l'ennemi embusqué. On marchait au bord de la mer, le flanc droit protégé par les chasseurs d'Orléans, qui brûlaient les villages des Kabyles à leur barbe, faisant des prodiges d'adresse

(1) M. le président de la république, informé de la situation de la veuve du commandant Valicon, a veillé à ce que son avenir fût assuré.

sur ces cibles vivantes. « Il fut tellement battu, que sa maison a été brûlée; » c'est là un dicton kabyle, et il explique la nécessité où l'on est de livrer à la flamme les beaux villages que l'on rencontre. Du bivouac de Kanar, établi dans une vallée magnifique, malgré la pluie battante et les coups de feu kabyles, la cavalerie alla, de son côté, brûler plusieurs de ces villages.

Le 16 mai, après cinq jours d'une fusillade continuelle, nous étions arrivés sous les murs de Djidgelly, et le camp s'établissait non loin de la ville, dans une riante plaine. La première partie de l'œuvre était accomplie. Nous allions maintenant prendre à revers toutes ces confédérations, en ayant la ville pour base de nos approvisionnemens, et pousser de rudes chasses dans les montagnes. Djidgelly, qui eut l'honneur d'être prise par le duc de Beaufort et de voir Duquesne s'occuper de son port et proposer à Louis XIV d'y fonder un établissement maritime, était l'un des principaux chantiers de construction de la marine algérienne. Le bois provenait des magnifiques forêts des Beni-Foughal. La ville, petite, bien tenue, propre comme une bourgade flamande, est un triste séjour, car, constamment bloquée, la garnison n'a pour se distraire que la vue du bateau à vapeur qui, de temps à autre, mouille sur sa rade. La venue de la colonne avait répandu une grande animation. *Le Titan*, portant le général Pélissier, y arrivait en même temps que nous, et le gouverneur-général, réunissant les officiers, se fit un plaisir et un devoir de leur adresser les complimens que méritait leur brillante valeur. Le général Pélissier assistait le lendemain avec la colonne entière à la messe que l'abbé Parabère célébrait dans le camp. Tous ces soldats venaient là volontairement, rien ne les y forçait; mais, qu'on le sache bien, le danger trempe l'ame, et lui fait comprendre qu'au-delà de la chair et du temps, il est encore autre chose. L'affection, l'épanchement et la prière sont un besoin; l'hommage rendu à Dieu donne de la force. On ne raisonne point tout cela, on le sent, et dès-lors, là-bas, on le fait, car s'il est un reproche que l'on puisse adresser à cette armée, ce n'est point certainement le reproche d'hypocrisie.

La veille, ces officiers et ces soldats, qui s'inclinaient alors devant un modeste autel, entouraient de leurs adieux la tombe creusée pour le commandant Valicon. Son corps, pieusement rapporté par son fidèle régiment, reposait à l'abri du drapeau pour lequel il était mort, et les physionomies de tous ces braves gens respiraient plus vivement encore le dédain de la vie et l'ardeur pour la lutte, lorsque leurs fusils eurent salué d'un dernier salut la fosse du chef qui les commandait naguère. Tel est le sentiment que fait toujours éprouver à l'armée la mort d'un camarade, d'un ami; et n'allez point accuser les soldats d'insensibilité

ou de sécheresse : à quelques jours de là, lorsque la jeune femme du commandant Valicon, partie en toute hâte au premier bruit de sa blessure, arriva à Djidgelly, les soins dont elle fut entourée, les délicatesses dont on usa pour tromper sa douleur étaient vraiment les soins et les délicatesses d'une mère. Quand elle débarqua, elle voulait encore se faire illusion. — N'est-ce pas qu'il n'est pas mort? disait-elle... Comment voulez-vous qu'il soit mort?... il m'aimait tant! — Et alors nous étions obligés de lui raconter ses heures suprêmes : elle ne pouvait se lasser d'entendre nos récits; elle pleurait, puis elle voulait entendre encore... Il est plus facile de braver un danger que de supporter, sans souffrir, la vue d'une douleur si pure et si profonde.

Chacun avait remis ses vêtemens en bon état, ses souliers à neuf; le navire était radoubé, et l'on s'étonnait déjà du repos. Aussi l'ordre du départ donné le 19 fut-il le bienvenu. La colonne marchait contre un foyer de résistance, les Beni-Amran. Le général Saint-Arnaud voulait séparer les contingens de l'ouest de ceux de l'est; mais il n'espérait vraiment pas que les Kabyles allaient lui faire la partie si belle. A midi, le camp était établi à deux lieues de la ville, sur un charmant plateau. Dans ces terrains riches et superbes, on voyait sur toute la ligne de crête les Kabyles bourdonner, s'agitant, se préparant à la défense. Le terrain même indiquait l'ordre du combat. La brigade du général Bosquet, formant un grand arc de cercle sur la droite, rabattrait l'ennemi; au centre marcherait le général Saint-Arnaud; plus à la gauche, le général Luzy; enfin, à l'extrême gauche, la cavalerie irait fermer le col par lequel les Kabyles pourchassés essaieraient de passer. Vers ce point convergeaient toutes les colonnes d'attaque. Dans le mouvement tournant de droite, trois compagnies de zouaves avaient pris position, afin de protéger le passage d'un ravin. Elles eurent à supporter tout l'effort des Kabyles; mais c'étaient les soldats auxquels le colonel Canrobert disait à Zaatcha : — Quoi qu'il arrive, il faut que nous montions sur ces murailles, et si la retraite sonne, zouaves, sachez-le bien, elle ne sonne pas pour vous. — Maintenant ces zouaves devaient tenir comme des murailles, et ils se seraient fait tous démolir un à un plutôt que de reculer d'une semelle. Quel regret pour de braves soldats comme eux de n'avoir point alors entre les mains les armes qui leur sont promises depuis si long-temps, ces carabines à tiges, bonnes pour la défense, sûres pour l'attaque! Le colonel Jamin voyait du camp l'ennemi se porter de ce côté; il envoie aussitôt quelques compagnies faire une heureuse diversion. La brigade Bosquet continue son mouvement; le général Saint-Arnaud avait joint aussi l'ennemi. Les Kabyles cherchent, mais en vain, à se dérober aux obus du colonel Élias et à la fougue des chasseurs d'Orléans, qui, durant toutes ces courses, riva-

lisèrent de sang-froid, d'énergie, de courage et d'adresse. Le général Luzy, moins heureux, ne pouvait que tirer quelques coups de fusil éloignés; mais le colonel Bouscaren, au col, tombait au milieu des montagnards; chasseurs et spahis sabraient à l'envi. A quatre heures, l'on était rentré au camp, et les spahis, selon l'usage arabe que la discipline française n'essaie pas de détruire, car à leurs yeux ce serait un déshonneur, avaient chacun les arçons de la selle garnis de chapelets d'oreilles, et une tête de Kabyle au bout du fusil. Pour les chasseurs du 3e, ils s'étaient contentés de sabrer les Kabyles sans jouer avec leurs cadavres.

Si le 19 avait été journée de bonne humeur dans le camp français, le 20 devait être un jour de fête, car nos soldats eurent enfin la joie de tailler en plein Kabyle. Les contingens de l'ouest, malmenés le 19, s'étaient imaginé qu'ils devaient uniquement attribuer l'insuccès de leurs efforts au manque d'union dans l'attaque. Ils s'étaient donc établis en grand nombre au col de Mta-el-Missia, où passait la route, et ils nous attendaient. Le général Saint-Arnaud part de son camp avec huit bataillons sans sacs, quatre obusiers et toute la cavalerie; il marche droit sur eux; les Kabyles garnissaient une crête boisée d'environ deux kilomètres. La gauche s'appuyait à un ravin profond; à la droite s'étendait une plaine communiquant par un plateau aux dernières hauteurs sur lesquelles ils étaient établis. Ces hauteurs s'abaissaient et aboutissaient elles-mêmes à un col de facile accès, qui dominait le ravin de gauche: c'était la seule issue. La cavalerie, suivie au trot gymnastique par les chasseurs d'Orléans, devait occuper le col. Les turcos avaient pour mission d'escalader des terrains affreux sur la gauche et d'attaquer de ce côté. A droite, le 8e et les zouaves de la brigade Bosquet se chargeaient de les pousser vigoureusement. Au coup de canon, tout s'ébranle, chaque colonne marche en même temps, et, ces mouvemens se prêtant un mutuel appui, les Kabyles sont renvoyés comme un volant par une raquette. Ils défilent ainsi sous le feu de l'infanterie, sous le sabre de la cavalerie, et quatre cent quatre-vingts cadavres sont comptés lorsque les bras se lassent de frapper. Un tel coup de massue pouvait étourdir même une tête kabyle. Le lendemain, les chefs des Beni-Amran arrivaient au camp pour demander l'*aman*.

Depuis le 20 mai, la colonne du général Saint-Arnaud a eu de nombreuses marches à faire, de cruelles fatigues à supporter, mais c'est à peine si elle a dû échanger quelques coups de fusil dans la région ouest qu'elle parcourt. La seconde partie de l'expédition a le même succès que la première, et, sous la direction du général Saint-Arnaud, le commandant de Neveu et le capitaine Robert, chefs des bureaux arabes de Constantine et de Djidgelly, qui tous deux ont rendu de si

grands services durant ces courses, préparent l'organisation du pays. Le calme de la marche ne diminue guère les fatigues, car il faut toujours se garder avec soin. On rencontre heureusement parfois sur sa route des diversions inattendues. Qui aurait cru avoir à soutenir une lutte dans un pays dont le jour même tous les chefs étaient au camp du général, au Djebel-Mradas? Il en a été pourtant ainsi le 12 juin, et la marche du convoi a été sérieusement inquiétée... par des singes, — oui, des singes, et de grands singes. Possesseurs du pays depuis des temps immémoriaux, ils nous ont trouvés bien hardis de venir les troubler sur leurs terres, et ils étaient si irrités, que le général dut envoyer une compagnie entière pour les mettre à la raison. La joie, les plaisanteries, les rires, sont faciles à deviner. Ainsi, même là-bas, tout finit comme à la comédie : — la petite pièce après la grande.

L'expédition qui s'achève nous donne un enseignement salutaire : la Kabylie ne peut être dominée par le commerce que lorsqu'elle aura été domptée par les armes. — Djidgelly, qui depuis 1836 n'avait pas vu un seul Kabyle fréquenter son marché, en voit maintenant arriver déjà en grand nombre. La guerre heureusement aura un temps, et c'est le vœu de l'armée; elle espère qu'un jour viendra où, en traversant ces ravines et ces montagnes, ces journées de combats seront racontées comme un souvenir de temps glorieux. Telle est la foi confiante qui la soutient dans ses rudes travaux.

Un soir, j'entendais un voyageur raconter une histoire de guerre où de braves gens mal commandés furent battus. Le conteur ajouta cette moralité : — Il vaut mieux une troupe de cerfs commandés par un lion qu'une troupe de lions commandés par un cerf. — Si jamais le voyageur avait à raconter l'histoire de nos régimens en ces jours de lutte, il dirait : Rien n'est impossible à une troupe de lions commandés par des lions.

PIERRE DE CASTELLANE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1851.

Il faut bien tout d'abord que nous parlions encore de la révision. Malgré l'éclat du tournoi parlementaire qui a, ces derniers jours, suspendu les autres rumeurs et distrait agréablement l'assemblée nationale des excitations nerveuses qu'elle ne sait plus guère surmonter, c'est la grande difficulté de la révision qui domine toujours le fond de notre état politique. C'est dans les bureaux de la commission chargée d'examiner les pétitions et les propositions de ceux qui veulent réviser notre pacte constitutionnel, c'est dans les discours ou dans l'attitude des différens commissaires que nous devons chercher tout ce qui fait aujourd'hui l'intérêt le plus sérieux, l'aspect le plus essentiel du moment où nous sommes.

Nous avons déjà trop longuement débattu la thèse de la révision pour y revenir par surcroît; nous ne rentrerons pas dans la doctrine de la question, mais nous ne pouvons nous dispenser d'en suivre l'histoire à mesure qu'elle traverse des phases nouvelles. Confessons-le sincèrement, nous doutons que les débuts de la révision dans le parlement aient été les meilleurs qu'on pût lui souhaiter, nous doutons que le parlement gagne beaucoup lui-même à donner au pays le spectacle des tiraillemens intérieurs qui neutralisent l'ascendant de la majorité; mais nous ne doutons point, par exemple, que le pays n'ait beaucoup à souffrir, que sa fortune ne soit très compromise le jonr où il sera publiquement avéré que sa législature est impuissante à modifier le *statu quo* d'où il espérait sortir.

On voit des gens, nous ne l'ignorons pas, qui ne s'inquiètent point autrement de cette impuissance de l'autorité légale en face d'une crise inévitable. Il leur est venu tout d'un coup une foi si complète dans le sens universel et dans l'inspiration des masses, qu'ils n'ont plus désormais besoin d'autre règle pour la conservation de la société, car ce sont des conservateurs, ne vous y trompez pas : ils recourent, il est vrai, le plus lestement du monde à la dialectique des révolutionnaires et des démagogues; mais c'est pour le bon motif, et leur conscience est en paix. Aussi, lorsque par hasard (et ces hasards-là ne sont point,

à vrai dire, assez rares), lorsque les représentans institués du pays paraissent commettre quelque faute qui doive tourner à leur préjudice, et peut-être à celui de l'institution, ces habiles conservateurs en ont l'air tout de suite trop heureux. — Nos députés nous font de mauvaise besogne. laissez-les faire, le peuple saura la corriger! — Et c'est ainsi que non pas seulement d'un bord, mais de presque tous, on encourage avec une funeste complaisance la grande idolâtrie de ce temps; c'est ainsi que pour le besoin de chaque cause en particulier l'on ajoute un hommage de plus à tous ceux qui se confondent dans le culte de la grande erreur.

Nous voulons parler du culte qu'on rend aujourd'hui presque machinalement, tant l'esprit, par malheur, s'y est façonné, à cette force anonyme et irrésistible que l'on croit apercevoir au fond des multitudes, pour peu qu'on se les figure sans cadre et sans règle. La multitude réunie en assemblées légales, délibérant et votant selon les limites des capacités, c'est la nation organisée à qui tout respect est dû; la multitude représentée sur la scène politique par ses mandataires constitutionnels, c'est l'état fonctionnant dans sa légitimité. En dehors de ces voies positives, de ces procédés réguliers et réfléchis, la multitude n'est rien que tyrannie et absurdité, *vis sine consilio*. Et cependant, même à présent qu'il n'y a plus, pour ainsi dire, de pays légal, et que le suffrage universel a, dans sa plus large acception, convié la multitude à former elle-même le pouvoir public, le pouvoir à peine formé, on n'en prétend pas moins le subordonner toujours à l'obscure et vague volonté des masses d'où il est sorti, comme si ces masses, une fois qu'elles avaient cessé d'être constituantes, une fois qu'elles n'agissaient plus dans le cercle rigoureux où la loi, quelle qu'elle soit, renferme leur action, gardaient encore par-devers elles une souveraineté mystérieuse. C'est devenu là maintenant plus que jamais l'expédient accoutumé des vanités aigries et des ambitions aux abois. On a perdu la partie, ou l'on craint de la perdre sur le terrain légal; on entreprend de faire campagne sur un autre. On passe dédaigneusement par-dessus les institutions existantes sous prétexte de se retremper et de puiser des mérites incomparables à la source même d'où elles émanent : on en appelle au peuple, et l'on méconnaît sans scrupule ce principe essentiel de toute société normale, que le peuple n'existe point en dehors des institutions. On amoindrit, on retire le nerf de ces institutions ainsi ébranlées en répétant qu'on n'y trouve plus le peuple, et dans ce pêle-mêle de la foule indéfinie où l'on s'imaginait le trouver, ce n'est plus lui, ce sont les factions que l'on rencontre. Aussi ceux qui affectent de ne compter qu'avec ce peuple imaginaire n'arrivent jamais, quelquefois même sans le vouloir, qu'à détruire les institutions par les factions. De quelque couleur qu'ils soient, il faut les nommer des césariens.

Nous qui ne sommes césariens d'aucune couleur, nous ne nous sentons point aussi rassurés en l'occurrence présente que tels et tels qui jurent que l'inclination au moins médiocre du parlement pour la révision ne leur donne aucun souci, parce que les mauvais vouloirs parlementaires ne pèseront pas une once dans la balance du dernier jugement. Profondément attachés au pouvoir représentatif, nous avons peur des aventures qui le menacent, et c'est parce que nous le croyons un rouage essentiel dans la vie de la France, que nous redoutons l'isolement où il tomberait bientôt en ne communiquant pas assez avec

elle. Nous nous laissons troubler, nous ne nous en défendons point, par le contraste trop sensible qu'offrent actuellement dans cette affaire de la révision l'aspect du pays et celui de l'assemblée législative.

D'un côté, en rabattant même tout ce qu'on en veut rabattre, il y a évidemment dans le pays une impulsion considérable. Onze cent mille pétitionnaires sollicitent une mesure qu'ils estiment une mesure de salut public, et qui peut être en même temps une mesure très constitutionnelle, très conforme au droit en vigueur. Cette conformité avait même d'abord tellement frappé les esprits, qu'on espérait obtenir sans trop de peine l'assentiment dont on avait besoin. On était si persuadé de la simplicité du but, de l'ampleur et de la régularité du chemin par où l'on y marchait, que l'on ne faisait plus assez la part des obstacles : on est aujourd'hui payé pour la faire, et la surprise fâcheuse qui a dû s'ensuivre chez beaucoup de gens n'est pas de nature à grossir le mouvement. Le mouvement révisioniste n'en est pas moins un des plus significatifs et des plus étendus qu'il y ait jamais eu dans notre pays. Nous sommes une nation variable et ondoyante, comme disait Montaigne. Avait-on vu déjà dans cette ondoyante mobilité de la France une même pensée réunir sous forme palpable cette immense adhésion, et quelle pensée, prenons-y garde? Non pas l'humble pensée de sanctionner un fait accompli par un oui banal (nous arrivons vite alors à l'unanimité), mais au contraire la pensée toute politique de préparer de sang-froid le meilleur ordre possible pour un avenir trop incertain. M. de Broglie a caractérisé très exactement cette préoccupation extraordinaire, en jugeant, d'après son propre voisinage, qu'elle était l'effet « d'un désir immodéré d'échapper aux révolutions. » C'est comme cela seulement qu'il peut s'expliquer « cette impétuosité de l'opinion publique. »

Le dénombrement analytique des pétitions ne permet pas d'en tirer d'autre conséquence. Comment en effet répartir ces onze cent mille signatures? Quelles sont les nuances par où l'on peut distinguer les signataires? Le pétitionnement a roulé sur trois points à la fois : on a demandé soit la prorogation du président, soit la révision du pacte de 1848 avec la prorogation présidentielle, soit la révision toute seule; mais maintenant sur quel point la demande a-t-elle été la plus faible et sur quel point la plus forte, quand les trois cependant se touchaient de bien près dans les intelligences des simples? L'issue la plus suspecte d'être une issue révolutionnaire, c'est à première vue la prorogation toute pure; aussi n'est-ce que la grande minorité qui aurait l'envie de passer par là. Pour la révision toute seule, au contraire, comme elle est en ces termes le moyen de changement le plus correct et le plus irréprochable, c'est celui-là que l'énorme majorité des pétitionnaires implore de la sollicitude des législateurs. On n'a point assez commenté le sens moral de ces chiffres : encore une fois ils attestent la véritable nature du vœu national. Le vœu ne va directement à l'adresse ni au bénéfice de personne; ce n'est point un vœu d'affection et d'enthousiasme pour un individu, c'est un vœu de défense et de conservation pour le pays. Si les circonstances ont voulu que cet intérêt général de conservation s'accordât, au lieu de l'exclure, avec l'intérêt particulier d'une fortune individuelle, ce n'est pas une raison pour que l'on risque, pour que l'on détruise la fortune publique plutôt que de faire celle-là. Les jalousies, les inimitiés privées raisonnent de la sorte; le pays en masse obéit avant tout à la conscience de ses

nécessités. Parmi ceux qui postulent la révision dans ses conditions les plus bénignes, sous ses apparences les plus inoffensives, il en est sans doute beaucoup qui comprennent par là l'infaillible prolongation des pouvoirs présidentiels. C'est même le reproche qu'on jette à la tête de tous les révisionistes, qu'ils le méritent ou non; tous en bloc, on les décrète de bonapartisme : bonapartisme en vérité bien mitigé, celui qui se soumet ainsi très docilement, malgré tout son zèle, aux prescriptions les plus strictes de la légalité, et qui demande la révision, sauf à courir la chance qu'elle ne lui donne pas de Bonaparte, plutôt que de demander un Bonaparte à la chance d'une révolution! Répétons-le bien, c'est le meilleur nombre, c'est le corps de bataille qui en est là. Quel que soit le résultat définitif du pétitionnement, et hâtons-nous de le dire, nous ne le croyons pas au bout de son cours, il aura toujours eu plus de sens qu'aucun autre incident du drame contemporain. Il aura prouvé que la France avait l'horreur salutaire de l'état auquel on la voit; il aura prouvé qu'elle avait la ferme résolution de n'en point sortir autrement que par la grande porte. Si la preuve tient, c'est une bonne vertu d'acquise en un pays où l'on n'est point habitué à tant de patience; mais la patience est plus facile pour conspirer à la lumière que pour conspirer dans l'ombre. Le pétitionnement est une vraie conspiration en plein jour, qui a le mérite de propager un même sentiment sur toute la surface du territoire national, nonobstant tous les schismes qui partagent la nation.

Voilà le spectacle auquel nous ne pouvons nous refuser quand nous regardons du côté du pays, et il n'y a point à prétendre que ce soit un spectacle artificiel. M. Baze et M. Charras, qui font à eux deux la majorité de la sous-commission chargée d'examiner les signatures, s'appliquent vainement à les éplucher et à les critiquer. Le pieux et louable concours que M. Baze prête, pour ce travail, aux rigueurs les plus farouches de M. Charras ne prévaudra point contre l'évidence. Il n'y a pas de préfets et de gardes champêtres qui créent à volonté onze cent mille pétitionnaires, quand l'administration est d'hier, quand elle ne sera peut-être plus demain, quand on n'est pas à même d'apprécier beaucoup ni son patronage ni ses revanches; — mais il y a dans toutes les provinces une influence dont les honnêtes gens, qui ne sont pas tous des braves, ont bien plus de peine à se délivrer : c'est la frayeur qu'inflige systématiquement au bourgeois paisible la menace toujours suspendue sur sa tête par quelque clubiste de l'endroit, la menace des représailles de 1852. Combien n'est-il pas de chefs-lieux où les listes pour la révision ne se sont point remplies, parce qu'on s'attend qu'elles deviendront des listes de proscription politique lorsqu'arriveront les mauvais jours! Qu'il n'y ait là qu'une fantasmagorie de scélératesse, qu'un épouvantail à l'usage des peureux, on n'en use pas moins et l'on en use rudement. La peur tient plus de place dans la vie publique en province qu'à Paris. On dit volontiers *l'année de la peur* pour signifier la terreur de 93. L'année de la peur est revenue, disaient en 1849 les bonnes gens d'un coin sauvage du département de l'Allier, lorsqu'ils allaient se cacher dans les bois au seul bruit de la prise d'armes qui correspondait là d'avance avec l'échauffourée parisienne du 13 juin. Par bonheur ils reçurent assez tôt la nouvelle du pitoyable échec de l'insurrection. Déjà les voisins s'étaient attablés chez eux en conquérans, et les conquérans s'exaspéraient à la

seule vue de quiconque était soupçonné blanc. Grace aux listes du pétitionnement, on ne s'en tiendra plus aux soupçons, et l'on connaîtra mieux son monde. Étonnez-vous donc qu'avec cette idée bien avant dans la tête, on ne signe guère aux endroits où elle prévaut! Étonnez-vous plutôt, et très sérieusement, qu'avec cette débilité du courage civique trop commune dans nos mœurs, il y ait encore toutes ces signatures.

L'union du pays dans un parti pris contre les révolutions, c'est ainsi que je définirais l'effort révisioniste. Tournons-nous maintenant du côté de l'assemblée. Il faut bien l'avouer, cet effort extérieur n'a pas l'air d'y avoir pénétré; on n'en sent presque pas le contre-coup. Au lieu de l'union, c'est le morcellement; au lieu d'une préparation sérieuse vis-à-vis de 1852, c'est presque une convention tacite de ne rien préparer. Le respect très décidé que nous professons pour le pouvoir législatif ne nous cache point qu'il se meut ainsi dans une sphère où il s'isole, que ce mouvement dans le vide l'écarte de plus en plus du mouvement général dont il devrait être la plus haute expression. Disons-le, pour résumer toute notre pensée, c'est quelque chose de trop contradictoire, c'est une contradiction trop regrettable qu'il y ait dans le pays une volonté si manifeste et si simple en faveur de la révision, et qu'il y ait dans l'assemblée sur le même sujet tant de propositions qui s'entre-détruisent, tant d'opinions qui ne s'élèvent que pour se combattre! Les partis, les membres même des partis se donnent le plaisir de représenter leurs nuances les plus spéciales, et tiennent à l'honneur d'afficher chacun sa formule. Le pays se soucie bien, à l'heure qu'il est, que ces nuances ne se perdent pas! Tout le monde sait en gros que la commission de révision a successivement examiné plusieurs projets qui lui ont été soumis : un projet républicain de M. Payer, un projet bonapartiste de M. Larabit, un projet orléaniste ou supposé tel de M. Creton, un projet légitimiste de M. Bouhier de Lécluse; mais comptez un peu seulement les érudits qui pourront vous apprendre au juste les détails, l'économie de chaque projet, et jugez par cette facile épreuve de l'importance dont ils sont tous aux yeux du public! La révision pour le public, c'est d'abord la révision elle-même; la révision pour l'assemblée, c'est, à ce qu'il paraît, avant tout, une question de prépondérance pour telle ou telle fraction de la majorité. Le public voyait dans la révision un moyen d'en finir avec ce fractionnement; c'était là l'espoir qu'on avait, un espoir téméraire, il faut en convenir, en renvoyant la question à l'assemblée. Celle-ci ne semble avoir accepté la question que pour commencer, en la traitant, à marquer encore davantage ce fractionnement déplorable qui lasserait la plus robuste confiance.

Le mérite de la proposition de M. de Broglie était de répondre purement et simplement au désir général sans lui fixer de destination plus précise, de mettre en avant la révision pour la révision. C'est à grand'peine, c'est en s'y prenant à deux fois, que M de Broglie a réussi à faire passer dans la commission le principe qu'il avait embrassé avec une initiative si opportune. Il est vrai qu'il n'a pas toujours eu l'approbation de M. Baze, et qu'il est sous le coup d'un désaveu de M. de Ségur d'Aguesseau. On ne peut pas avoir à la fois tous les avantages et contenter tout le monde. Nous ne nous chargeons pas de deviner comment il s'est trouvé une majorité de 9 voix pour adopter le principe de M. de Broglie, laquelle n'a plus été qu'une minorité de 6 voix lors-

qu'il s'est agi de nommer le rapporteur. Ce sont là les secrets du sanctuaire. Nous sommes convaincus d'ailleurs que M. de Tocqueville, qui a dit que la révision était à la fois nécessaire et dangereuse, ne voudrait pas, dans son rapport, en grossir le danger pour en atténuer d'autant la nécessité. Cette nécessité est sans doute la même pour lui que pour M. de Broglie : il n'y a de candidature possible à la présidence de la république française que celle d'un prince ou d'un « démocrate en blouse; » si la révision n'intervient pas à temps pour réserver les droits et ménager les transitions, on subira le prince comme un maître, ou le démocrate comme un vainqueur. Ce vainqueur est déjà tout annoncé. On nous débite dès à présent le remède de l'année prochaine, *la Révolution légale par la présidence d'un ouvrier, solution démocratique de* 1852. Voulez-vous attendre celle-là?

Le véritable fléau de l'année 1852, ce serait en effet la résurrection de cette république impossible dont on ne s'est délivré qu'au prix de tant de maux, au prix du sang répandu. A voir l'insouciance avec laquelle les anciens partis continuent leurs sourdes querelles, jouant encore de leur mieux sur notre vaste et trop vaste forum le même jeu qu'on jouait naguère dans des embrasures de fenêtres, comme disait M. Hovyn-Tranchère; à voir l'éparpillement de la majorité, on croirait que nous avons échappé pour toujours aux chances trop nombreuses que la république de l'anarchie s'est ménagées jusque dans la constitution de 1848. On croirait que la constitution dont on ne paraît plus sentir les vices a fermé tout accès au retour, au triomphe des républicains de cette sorte. Il ne se passe pourtant presque point de semaine sans qu'ils donnent quelque signe d'une vitalité persévérante; ils s'y prennent de leur mieux pour rappeler au pays qu'ils existent toujours, et qu'ils n'ont abdiqué ni leurs fantaisies, ni leurs rancunes. Si nous ne sommes point avertis, ce n'est pas que les avertissemens nous manquent. La république rouge nous tient fort au courant de ses espérances, et les fréquentes exhibitions qui nous viennent du milieu même de l'assemblée nationale sont on ne saurait plus démonstratives. Laissons arriver le jour des épreuves sans nous être fixé d'avance une conduite plus ferme et plus droite que celle qu'on suit à présent : où sera donc alors notre force contre cette toute-puissance démagogique qui, enchaînée jadis par le bon accord de la majorité, remue de plus en plus dans ses entraves à mesure que la majorité se dissout? La démagogie n'a rien appris par sa défaite : le spectacle que lui fournissent maintenant ses vainqueurs lui persuade trop aisément que sa défaite n'a été qu'un hasard éphémère; une seconde victoire la ramènerait toute pareille à ce qu'elle fut. Il serait bien temps ensuite de redevenir sage, et ce serait un beau sujet d'orgueil de réussir une fois de plus à replâtrer les ruines que nous aurions une fois de plus laissé faire! Soyons-en sûrs, on les referait aussi consciencieusement qu'on les a d'abord faites, car nous avons encore autour de nous le même esprit de destruction qui s'impatiente d'attendre, et qui, dans son impatience, nous révèle fièrement tous ses desseins. Écoutez M. Pelletier déblatérant contre l'établissement d'une police régulière au sein des communes populeuses du Rhône, M. Madier de Montjau plaidant pour les clubs en mémoire des prétendus services qu'ils ont rendus à la France et des services très réels qu'ils ont rendus à sa propre fortune; lisez les brochures de M. Ledru-Rollin que la justice a dernièrement condamnées, *le* 24 *février*, *le* 13 *juin*;

lisez les interrogatoires de ces obscurs affiliés des sociétés secrètes que la cour d'assises jugeait encore hier : vous verrez de reste qu'ils n'ont pas changé dans ce camp-là, qu'ils sont toujours prêts, qu'ils ont gardé leurs armes, qu'autant ils ont jamais menacé la société, autant ils la menacent encore.

Où l'on a beaucoup changé, c'est dans l'autre camp, qui se croit cependant le plus raisonnable, et vise à mieux calculer. Tant qu'on a eu pour ainsi dire le péril sur les bras, chacun était debout à son rang, et l'on ne formait qu'un seul corps; le péril à peine écarté, on va comme s'il était supprimé, et chacun tire à soi. Nous désirons ardemment que la majorité se persuade bien qu'il n'est point d'autre différence entre 1851 et 1848, sinon qu'à cette époque-là nous avions l'ennemi devant nous, qui nous barrait le chemin, tandis qu'aujourd'hui nous l'avons derrière, qui nous harcelle et nous traque pour peu que nous nous avisions de nous disperser à l'aventure, au lieu d'aller tout uniment par la grand'route.

Si les joutes de l'éloquence la plus charmante, la plus féconde et la plus souple suffisaient pour conserver tout leur prestige aux assemblées politiques, la nôtre devrait assurément beaucoup à M. Thiers, ne fût-ce que par gratitude pour ce seul bon office. Il est impossible d'avoir plus d'esprit et de se faire mieux écouter aux dépens de ses adversaires que ne l'a fait M. Thiers dans la brillante discussion qui a clos la dernière semaine. C'était un duel à fer médiocrement émoulu entre le libre échange et la protection; le duel était cependant annoncé de longue main, et l'on avait convenablement préparé la lice pour que tout se passât dans les règles. Nous sommes, en France, un singulier peuple d'orateurs, nous avons un goût si invincible pour les spectacles de la parole, que nous ne résistons point à les chercher au milieu des préoccupations les plus graves, et que nous y laissons volontiers aboutir les affaires les plus positives, *matters of fact*. Le libre échange et la protection sont bien de ces matières-là; c'est pourquoi on ne les traite guère à la tribune anglaise qu'au point de vue des faits et de l'expérience pratique. On n'y débat point à plaisir l'excellence théorique de l'une ou l'autre doctrine, et l'on n'argumente pas en thèse absolue pour ou contre. Les thèses absolues nous vont, à nous, au contraire beaucoup mieux. M. Sainte-Beuve, qui est libre échangiste, aurait pu introduire sa requête en faveur du libre échange à propos de quelque point spécial sur lequel il eût peut-être gagné tout de bon du terrain; mais M. Sainte-Beuve est aussi l'élève de nos grands maîtres : on le lui a même assez durement fait sentir, et, pour se donner toute carrière dans l'exposition d'un système, il a commencé par demander la refonte en bloc de tout notre régime commercial, ni plus ni moins que cela, une refonte radicale, savez-vous. M. Thiers est, de son côté, un admirable protectioniste, et il a le sens trop juste pour ne pas apercevoir que la protection se défendrait bien mieux, si l'on en sacrifiait quelque chose. Le radicalisme prohibitif serait poussé par un logicien de sa trempe vers des conséquences pour le moins aussi singulières que celles dont il s'amuse à tourmenter le radicalisme libéral; mais que deviendrait l'ampleur de la discussion, si l'on avait l'air tout d'abord de s'entendre, et si l'on se relâchait de cette rigueur paradoxale qui relève au mieux un argument? M. Thiers a donc été jusqu'au bout l'avocat des plus inflexibles axiomes de la protection, comme M. Sainte-Beuve a soutenu les plus extrêmes prétentions du libre échange. Ils

ont ainsi de part et d'autre vaillamment guerroyé : — la vérité était entre les deux. M. Thiers a bien le droit de se moquer de la littérature ennuyeuse des économistes, la sienne est si amusante! C'est un plaisir de voir à l'œuvre cet esprit limpide où se réfléchissent comme en un miroir à mesure qu'il les sait toutes les choses qu'il apprend, ou pour mieux dire, il ne les apprend pas, il les découvre, quelquefois il les invente; mais il les sait si bien, qu'il y croit toujours quand il les dit, et cette passion avec laquelle il se fait une vérité à son usage n'est pas un des moindres dons par lesquels il fascine son auditoire. Ajoutez-y pourtant l'adresse non moins naturelle de toucher toujours à propos aux cordes les plus populaires, et d'être sans difficulté aussi chaud démocrate, quand il se tourne vers la gauche, qu'il est obstiné conservateur, quand il s'adresse aux manufacturiers de la droite.

Nous ne dirons rien aujourd'hui de l'Angleterre, sinon que le cabinet de lord John Russell va toujours bravement d'échec en échec, ballotté dans cette malheureuse question des titres ecclésiastiques par les attaques incessantes des amis de lord Stanley et par les fougueuses incartades de la brigade irlandaise. L'état de l'Allemagne doit surtout attirer notre attention.

C'est quelque chose de remarquable que le nombre de voix qui s'élèvent maintenant en Allemagne du milieu même des rangs conservateurs pour arrêter les gouvernemens et surtout les coteries sur la pente rétrograde où l'on essaie de conduire les institutions publiques. Il y a certainement sujet de réfléchir lorsqu'on s'aperçoit d'où part aujourd'hui l'opposition de l'autre côté du Rhin, quels sont les noms qui viennent la recruter, quelles sont les mesures qui la soulèvent. Que les passions et les erreurs de 1848 amenassent une réaction en sens inverse, que l'on redevînt sage, trop sage même, par chagrin d'avoir été fou, par peur de l'être encore, c'était fort explicable, et il n'y aurait point eu de mal à cela, parce que tous les mouvemens politiques livrés à leur allure propre finissent bientôt par s'équilibrer. Malheureusement derrière ce juste repentir, derrière l'esprit de sagesse, veillaient encore dans l'ombre tous les vieux intérêts, tous les entêtemens arriérés, condamnés cent fois par le progrès raisonnable du temps avant d'avoir été frappés par la secousse soudaine de 1848. Ce sont ceux-là qui ont épié l'instant de reparaître, et qui, croyant l'avoir saisi, se montrent sur tous les points au grand jour, prétendant sans plus de mystère que c'est en leur honneur qu'on a vaincu la révolution, et qu'il faut leur laisser exploiter la victoire comme ils l'entendent. L'extrême droite se porte hardiment pour souveraine maîtresse dans presque tous les états germaniques, et il n'est guère de direction qu'elle ne veuille imprimer à son profit et en son nom, soit au dedans, soit au dehors. Voilà sans doute un châtiment mérité des excès de l'extrême gauche, et l'on ne saurait beaucoup plaindre l'Allemagne démagogique d'avoir ainsi, de ses propres mains, frayé le triomphe des ultras du plus ancien régime. Ce n'est pourtant pas la démagogie toute seule qui fait les frais du châtiment; aussi trouvons-nous qu'il est temps de le modérer. Les principes sur lesquels on se déchaîne, ce sont dorénavant les principes essentiels de la vraie et salutaire liberté, de la liberté dans l'ordre et dans le possible. C'est à celle-là surtout qu'on s'en prend aujourd'hui, parce que c'est encore celle-là qui contrarie le plus les exagérations de toute couleur : c'est à celle-là qu'on pardonne le moins, et tel est l'aveuglement avec lequel on l'at-

taque sous prétexte de faire de la haute et savante restauration, que l'on éveille en sa faveur, que l'on appelle à sa défense tout ce qu'il y a d'hommes sensés. Les partisans les plus avoués d'une résistance systématique, dès qu'ils ont un peu de mesure et de prévoyance, en viennent maintenant à résister non plus aux libéraux, trop complétement battus pour être encore dangereux, mais à ces bizarres conservateurs qui ont inventé de détruire tout ce qui est bel et bien debout dans le présent pour conserver tout ce qui a cessé d'être. On ne se figure pas combien l'opposition a gagné jusque sous les dehors indifférens de l'apathie universelle : ce n'est plus l'humeur frondeuse des tribuns parvenus, c'est la *loyalty*, l'incontestable dévouement des bons serviteurs du pays qui cherche à se mettre partout en travers des mauvaises tendances où l'on pousse les gouvernemens.

En Hanovre, M. Stüve, perdant courage, semble décidément renoncer à la vie politique et quitter le parlement, comme il a quitté le ministère. En Hanovre comme en Wurtemberg, comme en Saxe, le ministère est obsédé par une cohorte de mécontens qui se lancent sur lui de l'extrême droite, et gourmandent son inertie, accusent ou raillent son incapacité, crient à la désolation quand il ne leur obéit pas tout de suite. En Wurtemberg, en Saxe, on est rentré purement et simplement dans l'état de choses qui existait avant 1848, comme si les inconvéniens des chartes ultérieures avaient effacé tous ceux des chartes précédentes. Il s'en manque de beaucoup depuis quelque temps que les cabinets se forment en Allemagne avec toute la correction des règles constitutionnelles; les bureaucrates y ont reconquis leur place, et leur présence au pouvoir est une garantie très rassurante contre les empiétemens de l'influence parlementaire; mais l'esprit de la bureaucratie allemande est après tout un esprit éclairé. Cet esprit se prête volontiers peut-être aux douceurs du commandement absolu; il ne faut pas croire qu'il en aime de prédilection les absurdités et les impossibilités. Les ultras de la droite ne s'abusent pas là-dessus; la bureaucratie allemande est de son siècle, tandis qu'ils font comme s'ils n'étaient pas du leur. Entre les bureaucrates et les féodaux, entre les absolutistes éclairés et ceux qui, par philosophie ou par brutalité, ne veulent d'aucune espèce de lumières, il y a toujours eu chez nos voisins une guerre assez vive. C'est cette guerre-là et point d'autre qu'y supportent aujourd'hui presque tous les cabinets. Déjà plus d'une fois on les a vus forcés d'acheter de leurs adversaires une trève ou un patronage qu'ils ont chèrement payé. Les hommes de l'école constitutionnelle les plus respectables, les plus modérés, n'ont en cette situation qu'un seul rôle qu'ils puissent accepter : ils soutiennent et contiennent ces cabinets, qui ne sauraient leur être bien sympathiques, pour tâcher encore d'empêcher des sacrifices par trop coûteux.

Ainsi, en Bavière, ce sont les comtes Giech et Armansperg, les présidens Arnold et Heintz, des conservateurs par excellence, qui supplient leurs collègues fanatisés de ne point manquer à des promesses données dans une heure solennelle. Et qu'est-ce pourtant qu'on leur refuse à grand renfort de dédains et d'ironie? De mettre en Bavière, dans l'administration de la justice, l'ordre qui est maintenant établi en Autriche et en Prusse, ou bien d'assurer l'indépendance des notaires, qui est toute dans l'intérêt bien entendu de la noblesse propriétaire comme des autres propriétaires fonciers. Ces simples réformes de

droit civil, on ne daigne plus les octroyer; on leur oppose, avec une moquerie hautaine, le préjugé, l'égoïsme ou l'orgueil aristocratique; on affecte de méconnaître le caractère de ceux qui les réclament, et les duels politiques témoignent cruellement de l'âpreté des passions en jeu. Le baron de Lerchenfeld tombait l'autre jour sur le terrain, grièvement blessé par la balle du prince de Wrede. Combien de temps la majorité de la seconde chambre n'a-t-elle pas été l'objet des sarcasmes de tous les démocrates, un obstacle et une antipathie pour tous ceux dont le libéralisme s'échauffait outre mesure dans la question de l'unité allemande, et qui, même en Bavière, s'honoraient de vouloir une petite Allemagne avec une grande Prusse, selon les termes sacramentels des défuntes ambitions prussiennes! Les hauts tories bavarois ne voient plus maintenant que des rouges dans cette honnête majorité, qui a donné son approbation et son concours à la diplomatie certes peu révolutionnaire de M. Von der Pfordten.

Si l'on en croyait des rumeurs qui continuent à circuler dans les feuilles allemandes, M. de Schwarzenberg aurait lui-même quelque peine à se maintenir en Autriche, et derrière la réaction dont il a été l'énergique instrument il y en aurait une autre qui trouverait celle-là beaucoup trop imbue d'idées modernes, et travaillerait à supplanter le ministère auquel on doit pourtant la renaissance de l'Autriche. Il n'est point à douter que la centralisation méditée par le prince Schwarzenberg ne soit par elle-même un principe bien abstrait et bien absolu pour le gouvernement d'une monarchie composée de tant d'états réfractaires. Nous n'avons pas improvisé notre unité française; cette précieuse conquête nous a demandé des siècles, et cependant nos provinces se touchaient de plus près, et ne se heurtaient pas avec autant de répugnances que les nationalités rangées aujourd'hui sous la loi du cabinet de Vienne. Il y a donc plus d'une objection contre les idées unitaires du prince Schwarzenberg au point de vue même du gouvernement intérieur de la monarchie, comme il y en a beaucoup aussi du point de vue plus général des relations extérieures, lorsque, par une conséquence très directe de cette politique unitaire, il veut transporter en bloc l'Autriche ainsi centralisée dans la confédération germanique. Il ne serait pas impossible que l'unitarisme autrichien ne fût un contre-coup de l'unitarisme germanique, et que l'Autriche, un instant ébranlée par les ambitions allemandes, ne poussât la revanche à bout en leur faisant concurrence dans la même voie par une sorte d'émulation plus fiévreuse que raisonnable.

On conçoit, par exemple, que la Hongrie ne puisse point fort aisément s'assimiler aux pays du haut Danube, et les Magyares, les Secklers, les Slovaques, les Croates, ne se prêteraient point tout seuls au même régime dont s'accommoderont bien les populations de Linz, de Salzbourg ou d'Inspruck. Il y a là une de ces luttes contre la réalité qu'il n'est jamais prudent de pousser trop loin. Les Hongrois restés fidèles à l'Autriche ne manquent point certainement à cette fidélité qu'ils lui ont gardée dans des temps plus difficiles, lorsqu'ils réclament contre l'absorption qui ne laisse plus à leur pays d'existence distincte et l'enveloppe dans tout l'ensemble de la monarchie. On a beau dire que l'empereur n'a pas une armée tcheke, une armée italienne, une armée allemande ou hongroise, mais seulement une armée autrichienne; les corps et les régimens conservent jusque dans l'uniformité du service militaire ces diversités nationales que la charte du 4 mars a cru pouvoir abolir en Autriche.

Cette part faite aux inconvéniens de la charte d'Olmütz, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle introduit plus d'équité, plus d'égalité dans toutes les régions de l'empire, de province à province aussi bien que d'individu à individu. Elle est peut-être inapplicable dans certaines de ses dispositions politiques, elle est appliquée dans presque toutes ses dispositions de droit civil, et elle oblige tout le monde à travers toute l'étendue des états autrichiens; il n'y a plus de privilégié qui puisse se couvrir contre elle du droit spécial d'une patrie à part. Ainsi nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que ce sont à présent les *vieux conservateurs*, comme on les appelle, qui reprennent en Hongrie la position où s'est perdu M. Kossuth à force de dépasser toutes les limites, qui revendiquent la séparation de leur pays d'avec l'empire et son parfait isolement administratif, qui demandent pour la monarchie tout entière le système fédéral au lieu du système unitaire, des assemblées d'états particulières au lieu de diètes provinciales. S'ils demandent à peu près ce que voulait M. Kossuth au début de sa carrière de réformateur, ce ne saurait être par les mêmes motifs, puisque c'est justement à cause de ses essais de réforme qu'ils ont rompu avec lui. Et d'abord ils n'ont pas les mêmes alliés, ce qui prouve bien quelque chose. Ils s'appuient à Vienne sur les représentans les plus obstinés de l'absolutisme aristocratique; ils s'appuient au dehors sur la Russie, qui les ménage et les caresse : c'est que pour tous, tant qu'ils sont, absolutistes, Russes ou *vieux conservateurs*, la charte du 4 mars et la pensée favorite du prince Swarzenberg, sa pensée de centralisation et d'égalité devant la loi, ont quelque chose de trop moderne qui ne s'accorde pas avec les données primitives de l'état autrichien, qui ne respecte pas assez les immunités et les souverainetés de détail dont se composait l'ancien monde. Nous racontions la dernière fois qu'on avait à Vienne la bouche moins close que d'ordinaire; à Presbourg, on parle aussi beaucoup, et les fêtes d'Olmütz ont récemment procuré aux nouvellistes un redoublement d'activité. Nous nous garderions bien de nous porter pour éditeurs responsables des bruits qui ont alors circulé dans cette capitale hongroise; mais, fondés ou non, ils prouvent du moins qu'il n'y avait rien de trop extraordinaire à les mettre en circulation, et ils rendent un assez clair témoignage de l'état des esprits. On disait donc à Presbourg que les magnats hongrois conduits à Olmütz par le comte Zichy avaient reçu de l'empereur Nicolas l'accueil le plus distingué, qu'on était convenu là que le système actuel, le système du 4 mars, ne valait rien; que le comte Nesselrode en avait un meilleur tout prêt, et qui serait mieux l'affaire des hautes parties intéressées. On se rappelle que l'empereur n'a reçu à Olmütz ni le prince Schwarzenberg ni son collègue M. Bach, le seul qui, avec M. de Brück, maintenant démissionnaire, pût encore dater dans le cabinet de l'ère nouvelle où est entrée l'Autriche. On concluait à quelque froideur, le czar n'ayant d'ailleurs jamais eu de goût pour la personne assez altière du ministre dirigeant de Vienne. On allait jusqu'à supposer la chute du ministre; on lui désignait même des successeurs, et lesquels? —Les comtes Zichy et Hartig entre autres, sous la présidence du prince Windischgraetz. — Que ce soient là, si l'on veut, les rêves d'étranges patriotes qui se trouveraient encore heureux de recevoir leur patrie des mains du czar, soit; mais on comprend bien qu'avec ces alliances et ces patronages ce n'est plus seulement d'une restauration de la patrie qu'il s'agirait ici, ce serait d'une restitution complète de tout l'ordre aboli par la charte du 4 mars. A ce compte, il y aurait en Autriche

un ministère disponible, dont la recommandation particulière serait de mieux s'adapter aux plans de l'autocrate, et le prince Windischgraetz se réserverait derrière le prince Schwarzenberg pour fournir en quelque sorte un relai de plus dans cette réaction absolutiste qui s'étend à toute l'Allemagne.

Dans la Prusse enfin, ce mouvement, trop violemment rétrograde, n'est pas moins digne d'attention; il s'est produit à la fin de mai par des actes significatifs qui ont déterminé depuis lors une inquiétude toujours croissante. Le ministre de l'intérieur, M. de Westphalen, a réformé par ordonnance la charte même du 31 janvier et la loi organique du 11 mars 1850. Il a réintégré à leur place et dans leurs droits hiérarchiques ces ordres distincts de paysans, de bourgeois, de chevaliers et de seigneurs que la constitution ne connaissait plus. Il remet les communes sous l'influence exorbitante des chevaliers; il convoque à l'ancienne mode les états des cercles et des provinces; il les appelle à nommer les commissions dont le concours est indispensable pour l'exécution de la loi du 1er mai 1851, qui fonde l'*income-tax* en Prusse; mais ce choix est confié, par cette même loi du 1er mai, à des assemblées composées dans un sens moins féodal par la loi organique du 11 mars 1850, et non plus à ces états désormais abrogés. Le ministre affirme bien que la résurrection des ordres n'est qu'un expédient provisoire, et qu'il n'ira point du provisoire au définitif sans recourir à quelque expédient plus légal; par malheur, il se prononce en même temps presque aussi fort que les théoriciens les plus intrépides de l'état chrétien pour l'existence imprescriptible et perpétuelle de ces catégories exclusives au sein de la nation, et il n'admet pas que les ordres aient été virtuellement abrogés depuis 1848. Il lui faut aussi maintenant, comme à M. de Gerlach, comme à M. Léo, comme à M. Stahl, une paysannerie et une chevalerie, pour que l'état fasse bonne figure.

On ne saurait croire jusqu'à quel point cette école impuissante et tracassière cause de mal et crée d'embarras à la monarchie prussienne, dont elle tient toujours les rênes par un bout ou par l'autre. Qu'on en juge en voyant l'opposition que sa faveur soulève. Vainement elle rejette tout le tort sur les fonctionnaires prussiens, en s'attaquant exprès aux plus éminens, en traitant les gouverneurs des provinces (*Oberpræsidenten*) de mandarins émeutiers; il n'en est pas moins vrai que l'opposition se déplace d'une manière alarmante pour l'avenir et la sécurité de la monarchie prussienne. L'opposition ne se recrute plus en effet comme en 1848 et en 1849; il n'y a plus de révolutionnaires pour en former une. L'opposition, ce n'est plus M. Jacoby, M. d'Ester, M. Waldeck; ce sont les Vincke, les Arnim, les Schwerin, les Hansemann, les Camphausen, ce sont les amis les plus éprouvés de l'ordre et de la couronne que l'on réduit à faire une résistance plus ou moins tempérée dans les termes, suivant le plus ou moins de vivacité des caractères. Ajoutons à ces opposans de nouvelle espèce un homme qu'il est encore plus étonnant peut-être de rencontrer dans leurs rangs, et dont nous voulons y signaler la présence pour qu'on sache bien ce que peuvent être des conservateurs qui en repoussent un comme celui-là.

M. de Usedom a tout à la fois occupé de hautes fonctions dans la diplomatie prussienne et siégé dans le parlement. A l'instant où grondait la révolution de 1848, il rendait publiquement hommage aux talens du prince de Metternich; ministre de Prusse à Rome lorsqu'éclatèrent les désordres d'où sortit la répu-

blique romaine, il fut de cœur et d'ame au service du pape et de M. Rossi en particulier, tant que le poignard et les balles des assassins n'eurent pas tout perdu. Enfin, pour ce qui regarde les affaires de l'Allemagne. M. de Usedom n'a jamais craint de tenir tête au courant dangereux où la politique prussienne et l'orgueil national les ont trop souvent précipitées. Il s'est déclaré hautement contre l'hégémonie que la Prusse voulait s'attribuer aux dépens de l'Autriche, contre l'union des trois rois, contre la charte germanique du 28 mai, contre toutes les espérances d'agrandissement presque révolutionnaire que la Prusse et son gouvernement ont tour à tour arborées. Il ne s'est, en un mot, laissé prendre à aucun des piéges du mouvement de 1848. Tels sont les antécédens de M. de Usedom, et cependant il juge aujourd'hui nécessaire d'employer l'autorité qu'ils lui assurent à contre-carrer la marche et les desseins des ultras qui préparent, qui commencent la destruction du régime constitutionnel en Prusse. Il adresse à ses électeurs une lettre où se rencontrent des passages trop frappans pour que nous n'en tirions point nous-mêmes quelque parti. Notez-le bien, c'est un esprit précautionneux et réservé qui n'a point adopté sans restriction ce qu'il nomme le constitutionalisme moderne; mais il ne se résignera jamais à dire que la constitution prussienne soit un pur produit du dévergondage de mars 1848. « La tendance de cet âge vers les institutions parlementaires est, croit-il, un fait plus ancien et plus profond que la révolution de mars; ce n'est pas en abolissant une constitution et puis l'autre que l'on prévaudra contre un pareil fait. » Et encore : « Une armée, si solide soit-elle, ne vaut pas pour la sécurité du pays une bonne organisation légale; craignons de voir insensiblement se refaire contre tous les pouvoirs établis cette haine sourde et inexpiable qui couvait en Allemagne avant 1848, et qui a éclaté d'une façon si furieuse à la nouvelle de la révolution de février, puisqu'elle a donné les effets d'une révolution à une émeute de carrefour ! »

M. de Usedom exhorte ainsi les fanatiques de l'extrême droite, qui pèsent si lourdement sur le ministère, à ne point se faire d'illusion trop complaisante, à ne point croire trop vite à la promptitude, à la durée de leur triomphe, à ne point en abuser pour qu'une mauvaise chance n'en vienne pas tirer un deuil universel. Ces paroles, émanées d'une si haute expérience, sont la meilleure preuve à l'appui du jugement que nous portons sur la situation générale de l'Allemagne. Le péril est derechef du côté où il était avant 1848; il n'est plus comme après les émeutes de mars dans l'offensive révolutionnaire : il est, comme en 1847, dans la défensive inintelligente des faux conservateurs.

Le congrès espagnol s'est constitué définitivement après un assez grand nombre de séances employées à la vérification des pouvoirs. Si l'on approfondissait bien ces sortes de discussions, on verrait peut-être qu'en somme c'est le problème de l'existence du gouvernement représentatif dans les pays méridionaux qui s'y agite, et certes le problème mériterait d'être étudié. Quoi qu'il en soit, à travers les incertitudes inséparables du début d'une législature, une majorité assez grande s'est prononcée dans les cortès en faveur du ministère espagnol. Ainsi la perspective d'une crise nouvelle semble s'être évanouie en ce moment. Ce n'est point qu'il n'y ait dans le congrès beaucoup d'élémens d'opposition; mais ces élémens n'ont pas de lien entre eux et ne peuvent pas même en avoir. Quel rapport, quelle action commune établira-t-on jamais entre le

parti progressiste et des hommes tels que MM. Mon et Pidal, qui ne peuvent être dans l'opposition que par accident? Le fait périlleux de la situation de l'Espagne subsiste toujours sans doute : c'est la division du parti modéré. A vrai dire, les longs discours sur le point de savoir quel est le véritable auteur de ces divisions ne nous semblent pas le moyen le plus propre à les faire cesser. Le cabinet de Madrid avait ouvert les cortès sans discours de la couronne, ce qui était peut-être le mieux pour l'expédition des affaires, mais ce qui ne fait pas malheureusement le compte des partis. Aussi les questions de confiance n'ont point tardé à être posées par voie directe. Il faut bien croire que la discussion était uniquement le but qu'on recherchait, puisque, le débat épuisé, une première motion a été retirée, — ce que voyant les amis du ministère ont repris cette motion pour amener un vote qui a été complétement favorable au gouvernement. Du reste, la lutte sérieuse ne s'engagera très probablement qu'à l'occasion du règlement de la dette, qui vient d'être de nouveau soumis au congrès. M. Bravo Murillo n'a rien changé à son projet. La France est trop intéressée dans une telle question pour ne point se préoccuper de la solution qui pourra se produire. Le ministère espagnol a également présenté aux cortès le budget de 1852. D'après le projet du gouvernement, toute dépense soldée, il resterait un *boni* de 37 millions de réaux qui seraient appliqués à combler les déficits des budgets de 1849, 1850 et 1851. Ce sont là les questions intérieures les plus graves pour la Péninsule. Au point de vue extérieur, l'Espagne est particulièrement engagée dans une question qui a droit à la sollicitude de tous les gouvernemens du midi de l'Europe. Nous voulons parler des affaires de Portugal. Il y a lieu de croire que jusqu'ici les cabinets de Paris, de Londres et de Madrid ont le même sentiment sur ces affaires; les agens des trois puissances ont dû garder une attitude à peu près semblable. Si nous ne nous trompons, toute manifestation du dehors s'est arrêtée devant les déclarations réitérées du maréchal Saldanha, qui s'engage à faire respecter la couronne de la reine dona Maria; mais il est évident que ce prétendu dictateur, qui a plongé son pays dans la plus triste anarchie, peut, d'un moment à l'autre, être dépassé par le parti septembriste, dont il subit les conditions. Ce jour-là, ce sera peut-être une question d'ordre européen de savoir jusqu'à quel point on laissera se perpétuer cette espèce de république aux mains de quelques soldats ambitieux et de quelques fanatiques vulgaires. Nous n'avons aucun goût pour les interventions; nous comprenons cependant que l'Espagne pourrait justement s'alarmer d'un pareil voisinage. Le marquis de Miraflorès, ministre des affaires étrangères, a déclaré en effet devant les cortès que, si la monarchie était compromise en Portugal, il y aurait lieu pour le gouvernement espagnol d'aviser dans l'intérêt conservateur des deux pays. La France ne saurait refuser alors à l'Espagne tout l'appui de son influence.

ALEXANDRE THOMAS.

THÉATRE-FRANÇAIS. — *Les Caprices de Marianne.*

Personne n'ignore que *les Caprices de Marianne* sont une des pièces les plus charmantes de M. Alfred de Musset (1). Aussi n'entreprendrai-je pas d'analyser

(1) *Les Caprices de Marianne* se trouvent dans la *Revue* du 15 mai 1833.

cette ingénieuse comédie, gravée depuis long-temps dans toutes les mémoires. Toutefois, sans m'engager dans les détails de l'analyse, je crois utile de caractériser en quelques mots les trois personnages principaux de cette vive création, car c'est dans la nature même de ces trois personnages qu'il faut chercher la raison de l'accueil fait aux *Caprices de Marianne* par l'auditoire du Théâtre-Français. Le public en effet a témoigné le premier jour quelque hésitation avant d'approuver l'œuvre soumise à son jugement, quoique cette œuvre fût connue depuis long-temps par la lecture. Que signifie cette hésitation? Est-ce malveillance ou inintelligence? Le public a prouvé depuis trois ans par ses applaudissemens en quelle estime il tient le talent de M. de Musset : nous sommes donc forcé de chercher ailleurs les motifs de son hésitation. Les personnages mis en action dans cette ingénieuse comédie se réduisent à trois : Cœlio, Octave et Marianne, car le juge Claudio et Tibia, son confident, ne remplissent qu'un rôle purement passif. Quant à Hermia, mère de Cœlio, elle ne paraît qu'un instant et ne prend pas part à la marche de la pièce. Or, les trois personnages que je viens de nommer, très vrais en eux-mêmes, dont l'originalité ne peut être contestée par le lecteur, c'est-à-dire par un esprit attentif et qui a tout loisir pour peser la valeur et la portée des pensées qui lui sont offertes, doivent nécessairement étonner l'auditeur, qui n'a pas le temps d'analyser ses impressions avant de prononcer son jugement. Les sentimens qui animent ces trois personnages sont finement observés et fidèlement rendus, je le reconnais volontiers; mais ces sentimens, pour être acceptés d'emblée au théâtre, auraient besoin d'être préparés, et c'est pour avoir négligé cette condition que M. de Musset a trouvé le premier jour dans son auditoire une hésitation voisine de la défiance. Deux jours plus tard, la réflexion avait porté ses fruits, et les applaudissemens n'ont pas manqué à l'auteur. La vérité des sentimens, discutée d'abord par ceux qui entendaient l'œuvre pour la première fois, était mise hors de cause : il ne s'agissait plus que de juger la manière dont le poète les avait mis en œuvre, et, tout en reconnaissant que plus d'une fois il a franchi à pieds joints les difficultés qui se présentaient, au lieu de s'arrêter à les résoudre, chacun a rendu justice à la grace, à la vivacité, à l'énergie du dialogue.

J'ai entendu des esprits très sincères, et d'ailleurs très éclairés, demander pourquoi cette pièce s'appelle *les Caprices de Marianne*. Cette question, qui pourra sembler saugrenue aux partisans exclusifs de la fantaisie, n'est pourtant pas dépourvue de bon sens. Il est certain en effet que les caprices de Marianne se réduisent à un seul caprice. Qu'elle n'aime pas son mari, c'est une chose toute simple et qui ne mérite pas le nom de caprice, car le juge Claudio est vieux et laid, et la jeunesse unie à l'âge mûr offre bien rarement des chances de bonheur et de paix. Je vais plus loin : je suis disposé à juger sévèrement les jeunes filles qui font mine d'être passionnées pour les cheveux blancs; c'est à mes yeux un mensonge digne de mépris, un mensonge qui ne peut abuser que les esprits candides. Aussi ne m'étonné-je pas de l'aversion de Marianne pour Claudio; mais pourquoi Marianne refuse-t-elle d'entendre Cœlio? Pourquoi ferme-t-elle son oreille aux paroles inspirées par un amour sincère? Pourquoi accueille-t-elle avec dédain l'expression d'une passion profonde qui devrait l'étonner sans la blesser? C'est que Cœlio manque de hardiesse et

de résolution, et que l'amour le plus sincère, lorsqu'il parle timidement, s'expose à la raillerie, au dédain. La femme, fût-elle disposée à se rendre, ne renonce pas au plaisir de bafouer l'homme qui bientôt sera son maître, s'il s'avise de sommer la place sans merci et sans pitié. Aussi je comprends très bien que Cœlio soit éconduit. Qu'est-ce en effet que Cœlio? Une ame naïve, éprise d'une femme à peine entrevue, jeune et belle, et livrée par l'oisiveté à tous les caprices de l'orgueil. Une telle ame mérite l'amour et l'obtient rarement. Vienne Octave, qui fait gloire de ses débauches, qui se vante de ne plus croire à l'amour, qui ne voit dans la possession des femmes les plus jeunes et les plus belles que le plaisir d'une heure, un passe-temps dont le cœur ne doit pas garder le souvenir, et Marianne se rendra à la première sommation, ou plutôt, avant même d'être sommée, elle pressentira, elle appellera sa défaite, elle fera les premiers pas, et tendra les mains aux chaînes qui doivent la garrotter.

C'est sans doute une vérité affligeante, je ne songe pas à le nier; mais, puisque c'est une vérité, j'aurais mauvaise grace à chicaner M. de Musset sur le caractère qu'il prête à Marianne. Tout le secret de cette étrange préférence se trouve dans l'orgueil. Accueillir l'aveu d'une ame candide qui parle en suppliante serait pour Marianne une honte, une humiliation; mais se rendre à Octave flétri par la débauche et fier de sa flétrissure, se rendre à ce héros de taverne qui ne prend pas même la peine d'attaquer la femme qui s'offre à lui, à la bonne heure, voilà une œuvre glorieuse. Ramener dans le droit chemin, tirer de la fange un homme qui ne voit dans les femmes qu'un hochet, n'est-ce pas une tâche digne d'envie? Cœlio aime Marianne, et Marianne ne doute pas de son amour; mais l'amour de Cœlio n'est-il pas un tribut exigé par la beauté? A quoi bon tenir compte d'un sentiment si naturel, si impérieux? Ne vaut-il pas mieux cent fois aller au-devant d'Octave, qui ne songe pas à l'amour, qui l'a relégué depuis long-temps parmi les chimères, et met les femmes sur le même rang que les dés et le vin de Chypre? C'est l'avis de Marianne, et, quoique cet avis révèle dans une femme un cœur très peu généreux, je suis bien obligé de l'accepter comme vrai. Aussi l'échec de Cœlio ne me surprend pas. Qu'il se plaigne et gémisse, ses larmes, ses sanglots, seront pour Marianne un sujet de risée. Octave parlant pour Cœlio, parlant pour lui seul, sera pris pour un imposteur, et Marianne voudra exaucer les vœux qu'il n'a pas formés; que Cœlio succombe sous les coups d'un spadassin, Marianne ne versera pas une larme, car elle n'aime pas Cœlio. Le châtiment, grace à Dieu, ne se fait pas attendre. A peine a-t-elle avoué son amour à Octave, qu'elle entend comme une sentence sans appel la réponse de l'amant qu'elle a rêvé et qui n'a jamais songé à la posséder : « Marianne, je ne vous aime pas. »

L'hésitation du public en présence de ces personnages n'a pas besoin d'être justifiée. Le caractère de Marianne, vrai à coup sûr et pourtant misérable, devait exciter plus d'étonnement que de sympathie. Bien que la pratique de la vie donne pleinement raison à M. de Musset, il est certain cependant qu'un tel caractère, si finement développé qu'il soit, ne peut manquer de blesser bien des croyances. Dans la foule réunie au théâtre, les esprits clairvoyans ne forment pas la majorité. Le parterre, l'orchestre et les loges sont peuplés d'esprits candides qui voient dans l'amour la récompense de l'amour, dans le dévouement la récompense du dévouement. Le caractère de Marianne, tel que l'a

posé, tel que l'a dessiné M. de Musset, aux yeux de ces esprits candides, ressemble volontiers à un paradoxe. J'ajoute que l'unité de lieu, à laquelle je n'attache pas d'ailleurs une grande importance, a été traitée par l'auteur d'une façon peut-être un peu trop cavalière. Ce perpétuel déplacement des personnages, qui ne blesse pas le lecteur assis dans son fauteuil, déroute parfois le spectateur. Ainsi je ne blâme pas le public, je comprends son hésitation, et les applaudissemens qui, le second jour, ont accueilli *les Caprices de Marianne* établissent clairement l'équité, la sagacité de l'auditoire.

Est-ce à dire que *les Caprices de Marianne* satisfassent complétement à toutes les conditions de l'art dramatique? Telle n'est pas ma pensée. J'aime et j'admire la délicatesse du dialogue, la vivacité, la variété de l'expression, l'heureuse combinaison des images, et pourtant toutes ces qualités si précieuses ne ferment pas mes yeux aux défauts que l'esprit le plus vulgaire peut relever dans cet ouvrage. *Les Caprices de Marianne*, lecture pleine de charme et d'intérêt, offrent les élémens d'une comédie : la comédie n'est pas faite, ou du moins n'est pas achevée. Je ne m'exagère pas l'importance du métier; je sais tout ce qu'il y a de banal, de mesquin, dans l'art de préparer les entrées et les sorties; cependant, au fond de ce métier, qui est si peu de chose, placé en regard de la poésie, il y a des ressorts dont la poésie même ne peut se passer. Marianne, qui nous blesse par sa cruauté, obtiendrait peut-être notre sympathie, si l'auteur eût pris la peine de préparer l'explosion de ses sentimens. Présentée aux regards dans toute la crudité de son ennui, elle étonne bien plus qu'elle n'attire. Je me réjouis de voir le public accueillir les œuvres écrites par M. de Musset pour le lecteur, et je souhaite que M. de Musset, encouragé par les applaudissemens, se décide à écrire pour le théâtre en tenant compte des conditions les plus élémentaires de l'art dramatique. Il manie familièrement et sans effort l'expression de la raillerie et de la passion; il peut à son gré nous attendrir et nous égayer. C'est là sans doute un don précieux, mais qui veut être fécondé par l'étude. La plus riche imagination, la parole la plus ingénieuse ne peut dispenser le poète comique ou tragique d'obéir aux lois posées depuis long-temps par les maîtres de l'art. Jamais le spectateur ne peut se confondre avec le lecteur. Les vérités les plus vraies, qui dans un livre sont agréées par la réflexion sans que l'auteur ait besoin de les préparer, excitent chez le spectateur un étonnement qui va parfois jusqu'à la colère, si le poète les met en scène sans les annoncer. L'attitude de la foule, en écoutant pour la première fois *les Caprices de Marianne*, prouve surabondamment la justesse de ma pensée.

GUSTAVE PLANCHE.

V. DE MARS.